I

C

E

Ch

RECUEIL DE VOYAGES AU NORD.

Contenant divers Memoires trés-utiles au Commerce & à la Navigation.

Enrichi de grand nombre de Cartes & Figures.

TOME TROISIE'ME.



A AMSTERDAM,
Chez JEAN-FREDERIC BERNARD, ſur le Rockin, prés de la Bourſe.
M. DCC. XVII.

L'ILE DE TERRE RE

310

50

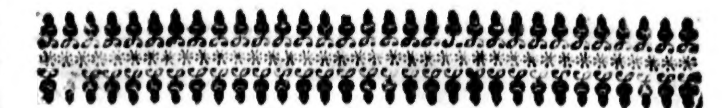
rat.

T

(

&
si
A
m
va

»
»
»
»
»
»



RELATION DE TERRE-NEUVE,

(Que les Anglois appellent New-Found-Land, *) par* White, *qui y a été en* 1700. *traduite de l'Original Anglois.*



CETTE Ile a trois cens lieuës de circonference plus ou moins, & git entre le 46 & 53 Degré de Latitude Septentrionale, vis-à-vis du Golfe de *Saint Laurent*, & de la grande Riviére de *Canada*, à plus de six cens Lieuës de nos Côtes, [d'Angleterre.] Avant que d'en venir à ce que j'ai remarqué moi-même : Voici ce qu'en raporte le Chevalier *Humphrey Gilbert* qui y fut en 1583.

„ Ce Pays nous sera fort avantageux à „ cause de la grande quantité de *Morhues*, „ qu'on peut y pêcher. Le terrain est très-„ montagneux & couvert de bois, où l'on „ voit beaucoup de pins, dont il y en a quan-„ tité qui sont tombés de vieillesse; desor-„ te que le terrain en est couvert en bien

L'ILE DE TERRE NEUVE ET LE GOLFE DE SAINT LAU

310 315 320

50

45

ESQUIMAUX
Isles de la Dem
Carpunt
G. des C
Grand Baie
GOLPHE
DE
SAINT LAURENT
FLEUVE DE S. LAUR..
Anticosti I.
Monts N. D.
Quebec
I. Pervée
G. DE CHALEUR
I. Range
TE
NE
Bute des Mo
C. de Raie
C. S. Laurent
I. Saint Iean
Ban
quera
ILE DU CAP BRETON.
Canceaux
I. Verte
BAYE FRANCOISE
P. Roial
ACADIA
I. de Sable

310 315 320

SAINT LAURENT SELON LES MEILLEURS MEMOIRES.

20 325 330

UX
B. Ile
Carpunt
G. des Chat.
P. de Belle-Ile
C. de Grat
les de la Den
Grand Baie
Baie Blanche
C. S. Iean
I. aux Oiseaux
TERRE
NEUVE
B. Ste Claire
C. B. Vista
B. de la Trinité
Bute des Moriies
C. de Raie
F. et B. de Plaisance
B. des Trepas
C. Raz
C. S. Laurent
Banc au Vert
Banquereaux
I. de Sable
Le Grand Banc ou des Moriies
Le Petit Banc ou le Banc Iaquet
50
45

325 330

„ des endroits, que les chemins en sont „ fort embarassés. Il y a quantité d'her„ bes & parmi ces herbes il y en a plusieurs „ qui croissent chez nous. Le terrain me „ paroît propre à y Semer du Grain, il y „ croit déja une espece de Seigle, & je ne „ doute point qu'une bonne culture ne ren„ dit le Païs fertile. On y trouve des Ours „ blancs; mais ils m'ont parû plus petits que „ ceux de nos quartiers. Jusques à present „ nous n'y avons point trouvé d'habitans.

„ La difficulté des chemins nous a empê„ ché d'y rechercher, s'il y a quelques Me„ taux ou Mineraux dans les Montagnes. „ Il y fait grand chaud; cela nous oblige „ d'user de beaucoup de précaution pour „ nos Morues & de les tourner sans cesse, „ afin qu'elles ne se gâtent pas. Les gran„ des pieces de glace qui flotent dans cet„ te Mer, vers l'arriere saison, prouvent „ qu'il doit y faire grand froid, &c.

Il y a des tems où cette Ile est tres-sujette aux Broüillards. *Richard Withburn* assure par experience dans sa Relation, que l'air de *Terre-Neuve* est fort sain, soit en Hiver, soit en Eté. Pour moi je puis assurer que le terroir seroit très-fertile dans les Vallées & aux pieds des Montagnes. Aussi trouve-t'on dans cette Ile, quantité de pois, fêves, &c. aussi beaux, aussi bons & dont les gousses sont aussi remplies que chez nous, (en Anglererre.) Il y a aussi quantité de fraises, toute sorte d'herbes à Salade, du persil commun, du persil de *Macedoine*, de belles fleurs, diverses sortes d'Arbres fruitiers, comme *Poiriers*, *Ce-*

riſiers, *Noiſetiers*, &c. des Racines pour manger, des Racines, herbes & Plantes Medicinales. Ceux de nos gens qui ont hiverné en *Terre-Neuve*, y ont ſemé fort ſouvent du grain, & ce grain y eſt venu à ſouhait. Nous y voions beaucoup de gibier, comme Liévres, Renars, &c. des heriſſons, des écureuils, des loutres, des Caſtors, des Loups & des Ours.

Nous y avons vû quantité d'Oiſeaux d'eau & de terre, comme Perdrix, Roſſignols, Faucons, Pigeons, Oïes, Canards, Pingouins, &c.

Il y a de tres-bonne eau dans l'Ile, & quantité de fontaines. Dans les Bois il y a beaucoup de Sapins fort gros, des Pins, des Chênes, des Bouleaus, &c. de ſorte qu'il s'y trouve ſuffiſamment du bois pour le Chauffage & autres beſoins de la vie, & même dont on pourroit faire des Mâts de Vaiſſeaux, &c. On trouve auſſi dans les Baies & dans les Rivieres quantité de Poiſſon, comme Saumons, Anguilles, Harangs, Maquereaux, Plies, Truites, &c. Il y a de plus toutes ſortes de Coquillages & de Poiſſons à écailles.

Je crois que le grand froid en hyver peut être cauſé, (à part la ſituation, qui cependant n'eſt pas trop Septentrionale,) par les grandes glaces qui venant à floter vers les côtes de *Terre-Neuve* refroidiſſent ſans doute l'air très-ſenſiblement. D'ailleurs le Païs eſt encore fort couvert de Bois; ainſi qu'on l'a déja remarqué; bien que cependant on en ait brûlé & coupé beaucoup, pour y de-

fricher les terres. De ſorte que le Soleil n'y penetre peut-être pas aſſés profondément dans la terre de l'Ile. Cette même raiſon eſt cauſe, ſans doute, que les Brouillars s'y diſſipent mal-aiſément, & y ſont frequens.

Premiers Etabliſſemens de Terre-Neuve.

§. 1. CEtte Ile a été d'abord découverte par les François en 1504. à ce qu'ils prétendent, & avant qu'aucun Européen y eut été. Les Portugais y ont auſſi navigué. Nous croïons cependant y avoir été les premiers. *Terre-Neuve* a été long-tems en commun, pour ainſi dire à ceux des Européens qui viennent y pêcher ſur le *Grand Banc*, &c. A peu près comme *Spitzbergen*, &c. pour la pêche de la Baleine. De ſorte que les Loges, les Outils, & Inſtrumens à pêcher & à ſécher le poiſſon, s'y ſont trouvés après cela au premier Occupant. Nous prîmes poſſeſſion de cette Ile, en 1610. du côté de la *Baie de la Conception*, (*Trinity-Bay*,) giſant au Weſt, par le 49 Degré de Latitude. Depuis ce tems-là nôtre Navigation y a toûjours été libre, excepté en tems de guerre avec la *France*, qui y a détruit nos Colonies, il n'y a que fort peu de tems. (En 1695. ou 1696.)

En 1622. le Chevalier *George Calvert* envoia en *Terre-Neuve* une Colonie à ſes dépens. Il paroît que nos Anglois s'y trouverent bien, à en juger par le rapport du Chef. Ils défricherent des terres, y ſemérent du Froment, de l'Orge, de l'Aveine, des Feves,

&c. Tout vint fort bien. L'hyver ne leur parut pas trop rude : Ils trouverent moien d'y faire de tres-bon ſel. Toutes les Plantes & Semences qu'ils y tranſporterent y produiſirent à ſouhait, à ce qu'ils aſſurent.

Tems pour aller à la pêche.

§. 2. ON peut ſe hazarder, ſi l'on veut, d'aller pêcher ſur les Côtes de *Terre-Neuve*, ſur le *Grand Banc*, &c. dans toutes les Saiſons de l'Année : Cependant le tems le plus propre pour aller à cette pêche, c'eſt à la fin de *Mars*. Alors les Orages ceſſent, les glaces ſe fondent & diminuent, la Mer s'abaiſſe & devenant plus calme ſe trouve bien moins dangereuſe. Ceux qui s'y hazardent dans l'Avent & dans l'Arriere-Saiſon, riſquent ſouvent de perdre Equipages & Vaiſſeaux, ou du moins de ſouffrir beaucoup de dommage. L'experience nous a apris, que vers la fin de Juin les Vens ſouflent conſtamment de l'*Oüeſt* aux environs de *Terre-Neuve*, variant cependant au *Sud*, ou au *Nord*, depuis un quart de *Rumb* juſqu'à demi *Rumb*, & quelquefois auſſi juſques à trois quarts de *Rumb*. Deſorte qu'après *Juin*, cette Navigation devient difficile & dangereuſe. Ceux qui partent d'ici pour *Terre-Neuve* en *Mars*, *Avril* & (au commencement de) *Mai*, y arrivent en vingt-huit ou trente jours, quelquefois en vingt-quatre, & quelquefois auſſi en vingt-deux.

Les Courans ſont tres-dangereux ſur les

Côtes de *Terre-Neuve*. On y eſt auſſi fort expoſé à des * Vagues détachées, & que l'air tient comme ſuſpendues. Ces Vagues font rouler les Vaiſſeaux d'une maniere tres perilleuſe.

Des Habitans de Terre-Neuve.

§. 3. NOus n'avons point trouvé d'habitans vers l'Orient ni vers le Midi de cette Ile, ſi ce n'eſt autour du Fort de *Plaiſance*. Il eſt pourtant vrai qu'il s'y rencontre quelques Sauvages dans les Bois & vers les Montagnes dans ces Quartiers-là ; mais comme on n'y trouve d'ordinaire ni loges, ni marques d'habitation ; il eſt à préſumer qu'ils y viennent de l'*Oüeſt*, & du *Nord* par le Golfe qui la ſepare des Eſquimaux & autres Sauvages de terre-ferme. *Terre-Neuve* eſt en general fort peu habitée.

Ces Sauvages ſont fort groſſiers & tres peu traitables. Ils n'ont point de police ni aucune ſorte de gouvernement. Je n'ai remarqué en eux preſque aucune marque de Religion, & je ne ſai même s'il faut regarder comme marque de Religion dans ces Sauvages, certains ſignes équivoques d'admiration, ou d'étonnement lorſqu'il fait orage, quand il tonne, & quand on leur fait comprendre par ſignes, qu'il y a un Dieu qui gouverne le monde, &c. Du reſte, j'avouë de bonne foi, que n'aiant pû avoir aucune ſocieté diſtincte avec eux, je n'ai pû remarquer autre choſe que ce que je viens de dire.

* *C'eſt ce que le B. de Labontan appelle Reſſac.*

Ces Sauvages, qui, comme je l'ai déja dit, habitent au *Nord* & à l'*Oueſt* de l'Ile, ont beaucoup de conformité avec les *Canadiens*, *Eſquimaux*, &c. Et je croirois bien, comme je l'ai déja dit, que ceux-ci viennent de tems en tems viſiter *Terre-Neuve* dans leurs Canots. Quoique j'aie dit auſſi que ces Sauvages ſont generalement intraitables; cependant on peut ſe les rendre dociles, en ne les traitant pas trop rudement. Ils me paroiſſent fort ſobres, & ſe contentent fort ſouvent de la moindre bagatelle pour les ſervices qu'ils rendent à ceux de nos gens qui les emploient.

Leurs Loges ou Cabanes ſont faites de cette maniere-ci. Ils plantent en rond des pieux en terre, & les attachent fortement tous enſemble par le haut; enſorte que s'écartant par en bas, à la diſtance de douze ou quinze pieds, ces Cabanes reſſemblent de loin à un A fort évaſé. Ces Maiſons ſont couvertes de peaux de bêtes ſauvages. Dans le millieu de la Loge ils y ont une eſpêce de foier.

Les *Terre-Neuviens* ſont de petite taille, ou tout au plus de mediocre ſtature. Ils n'ont que peu ou point de * barbe: leur viſage eſt large & plat, leurs yeux gros; ils ſont generalement camus: ainſi ils reſſemblent aſſés bien aux Sauvages du Continent Septentrional & des environs du *Groenland*. Ils ſe peignent de Rouge par tout le corps,

* *Le Baron de Lahontan remarque que tous ces peuples ont generalement fort peu de barbe.*

& ſe couvrent de peaux pour ſe garantir du froid.

Leurs Barques ſont faites d'écorce d'arbres. Ces Barques ont bien dix-huit pieds en longueur, & quatre en largeur. Elles ſont échancrées au milieu & ont tout-à-fait la figure de la Lune, lors qu'elle ſe renouvelle. Ils peuvent s'y mettre quatre à la fois. Ils les tranſportent de lieu en lieu, de même que leurs tentes; car ils n'ont pas de demeure fixe, & ils en changent ſelon qu'il leur paroît que la neceſſité le demande.

On dit que vers le Sud-Oueſt de l'Ile, entre *Cap de Raz* (pointe de terre de cette Ile) giſant au Sud-Oueſt & l'Ile de Cap Breton, il y a eu des Sauvages d'aſſez haute taille, fort feroces, qui s'habilloient de peaux de Chiens-marins, ayant le viſage bazané, &c.

Les Armes de ces Inſulaires ſont des Arcs & des Fleches faites d'arrêtes & d'os de poiſſons. Ils vont à la pêche & à la chaſſe, & ſont fort adroits à tirer.

Deſcription des Côtes de Terre-Neuve.

§. 4. CEtte Ile a généralement de très-bonnes Bayes, où les havres ſont admirables & auſſi ſûrs qu'il ſe puiſſe. Je décrirai le tout ici du mieux qu'il me ſera poſſible, priant le Lecteur de ſuppléer aux endroits où il me trouvera dans l'erreur ou dans l'inadvertance.

Cap de Raz eſt la pointe la plus Meridionale de l'Ile, & gît ſelon nos obſervations les

plus exactes,dans les 46. degrez 25. minutes. Le Païs est bas de ce côté-là & sans hauteurs. On voit de demi-lieuë en Mer un rocher qui découvre le Cap. A douze ou quinze miles de là allant au Nord on trouve *Renuz*, (Rennosa ou *Rogneuse*) quand l'eau est basse de ce côté-là, elle n'y a que dix-huit pieds. A trois miles de *Renuz* on trouve un Port très-propre pour les Vaisseaux quelque gros qu'ils soient ; un peu plus loin, toûjours au Nord, on en trouve un autre que les Portugais ont appelé autrefois *Aqua fuerte*. Cette côte-ci est à peu près au 47. degré de latitude. De-là suivant toûjours au Nord, vous trouvez la pointe de *Faritham*, à cinq ou six miles d'*Aqua fuerte*, ensuite *Abra de Brigas*, ensuite trois petites Iles, (les Iles d'*Esphere*) sous un * Cap qui porte ce nom & qui est une pointe de Terre-Neuve, gisant Nord-Ouest à ces trois Iles. Au Nord du *Cap Esphere*, est la *Baye de Saint Jean*, à 47. degrez 40. minutes de latitude. Le quartier de Saint Jean est terre haute. De *Saint-Jean* au *Cap Saint François*, toûjours au Nord, il y a quinze à seize miles. *Saint François* est à quarante-huit degrez de latitude, plus ou moins. Entre *Saint François* & *Saint Jean* on trouve *Thornbay*. Il y a quelques petites Iles autour du *Cap Saint François*. De *Saint François* à l'Ile *Bacalaos* on peut compter quinze miles : mais on trouve avant *Bacalaos*, la *Baye de la Conception*, que nous appellons *Baye de la Trinité*. Cette Baye est à

* *Appellé des François Cap de Saint Fresaie.*

48 Degrés 50 Minutes de Latitude, & est certainement tres considerable, tres commode & la meilleure de toute l'Ile. L'Ile Bacaliau, ainsi nommée pour le poisson. (Bacaliau, ou Morhue) que l'on y pêche, est à deux miles Ouest de *Terre-Neuve*. On trouve ensuite le *Cap de Bona Vista* à 49 Degrés 20 Minutes de Latitude : & après *Bona Vista* quelques petites Iles, que les Portugais avoient nommées, *Ilheos de fra Louis*. De *Bona Vista* à ces *Iles* il y a environ 25 Miles, delà à * l'*Ile des Oiseaux* vis-à-vis du *Cap Saint Jean* à 50 Degrés & demi, où, à peu pres, il y a presque 28 Miles. La Terre tourne ici au *Nord-Nord Ouest*, & il y a peu de pêche. *Foriland* (ou la Baie de Frelaie, ou Farillon,) est proche de *Bona Vista*. On trouve ensuite une pointe, & puis après le *Cap Saint Jean*. Au Nord de ce Cap est la *Baie Blanche* ; plus haut la *Baie d'Orge*, puis *Cap Rouge*, & plus haut enfin tout-à-fait au Nord le *Cap de Grat*. Entre ce Cap & le *Rouge* il y a plusieurs Iles gisant Est-Nord-Est à l'Ile de *Terre-Neuve*.

Pour revenir sur nos pas & passer du *Sud* à l'*Ouest* de l'Ile, on trouve la *Baie des Trepassés* à six Miles du *Cap de Raz*, & à 46 Degrés de Latitude. Il n'y a ici ni bancs de sable, ni brisans. On vient ensuite à la *Baie de Sainte Marie*, (*Nord-Ouest du Cap de Raz*) & l'on trouve après cela *Plaisance* (Ville & fort) & sa fameuse Baie, à 46 Degrés 42 Minutes,

* *Pinguin Ile, en Anglois.*

Nord-Oüest de *Sainte Marie*. Suivent après cela les Iles de *Saint Pierre* à l'embouchure du détroit entre *Cap Breton* & *Terre-Neuve*, qui conduit au *Golfe* de *Saint Laurent*. On a le *Port aux Basques* après ces Iles de *Saint Pierre*, & à trente-neuf miles de-là le *Cap de Raïe* vis-à-vis de *Saint Laurent* à 48 Degrés de Latitude. Entre *Cap de Raïe* & le *Port aux Basques*, on trouve la Baie de . . . . . . , Ouest - Nord - Ouest de Cap Breton. Après le *Cap de Raïe*, suit le *Cap de l'Anguille* sur le Golfe de *Saint Laurent*; cours *Nord - Nord - Ouest*; de là on vient à la grande Baie de *Saint George*; Cours *Nord - Est quart vers l'Est*. Cette Baie est vis-à-vis d'une * Ile asses grande & dont nous parlerons. On trouve le *Cap Pointu*, cours *Nord-Est* au *Nord*, puis la Grand-Baie, & enfin tenant cours *Nord* vers *Est* on entre dans le Détroit de *Belle-Ile* (*Golfe des Chateaux*,) qui separe *Terre-Neuve* du Continent de l'Amerique.

Du Grand Banc, des Bancs aux environs de Terre-Neuve, & de la pêche de la Morhue.

§. 5. LE *Grand Banc* est fameux par la pêche tres abondante de la *Morhue* que les Européens y font. Ce Banc n'est pas simplement un sable mouvant, comme quelques uns pourroient se le persuader. C'est un terrain ferme, pierreux, mêlé de sable &

* *Natiscotes, ou Ile de l'Assomption.*

de gravier qui s'éleve au milieu & au dessus de la Mer, & qui a plus de deux cens lieuës d'étenduë du Nord au Sud. Avant que d'être à ce grand Banc, on trouve cent cinquante à deux cens brasses d'eau, tant la Mer y est profonde. Il en est de même entre *Terre-Neuve* & le *Grand-Banc*. Sa largeur est diverse & fort inégale : il finit en quelque maniere en cône imparfait par les deux bouts ; car il s'y étrecit, en sorte qu'il n'a que 29. à 30. miles de large à son extrêmité Septentrionale. Ailleurs il a 50. 60. 80. & même jusqu'à cent miles de largeur. Le grand Banc s'élevant sur la surface de l'eau, de la maniere que je l'ai dit, ressemble assez bien à un Vaisseau renversé.

Il y a des endroits du *Grand-Banc*, où l'on trouve 50. 60. & 70. brasses d'eau ; plus on s'y avance vers le Sud & moins trouve-t'on de profondeur ; jusqu'à ce qu'à l'extrêmité Meridionale, on y trouve pareillement des rochers qui le bordent.

L'eau de Mer est trouble sur le *Grand-Banc*, & cela n'est pas surprenant. Le sable que la sonde y amene est blanc comme du sel épuré & mélangé d'une terre qui ressemble à du Coquillage broié.

Les bruines sont quelquefois si épaisses dans ces endroits-là, que l'on ne s'y voit pas même sur le Navire.

Le *Grand-Banc* est un de ces lieux privilegiez pour les gens de Mer, c'est-à-dire, que ceux de l'Equipage qui n'ont pas été de ce côté-là, y doivent subir ce qu'on appelle le Baptême. La Céremonie s'y

pratique à peu près comme dans la *Manche*, sous la *Ligne*, & ailleurs. On s'en exempte en paiant le Tribut ordinaire; c'est-à-dire quelque argent pour faire boire les Matelots.

On compte 75. à 80. miles du *Grand-Banc* à la pointe la plus Meridionale de *Terre-Neuve*. Voici ce qui concerne cette pêche qu'on y fait. On pêche avec des lignes, & la pêche est quelquefois si abondante-là & ailleurs, que dans deux heures de tems on y a pêché, seulement avec deux lignes, jusqu'à deux cens cinquante *Morbues*. Les Basques ont appellé ce poisson-là *Bacaliau*, & Iles *Bacalaos Terre-Neuve*, & les autres Iles, &c. où se pêche la *Morbue*.

Ce poisson est fort avide; à peine a-t'on jetté la ligne, qu'il saisit l'hameçon; de sorte qu'on n'a, pour ainsi dire, que la peine d'amorcer sa ligne. Après avoir tiré le poisson à bord, on lui coupe la tête, on l'étend sur des ais, & on le vuide. On lui ôte ensuite la grande arrête & on le sale, après quoi on le serre; & c'est-là la *Morbue-Verte*.

La pêche de la *Morbue* se fait de jour, parce que de nuit ce poisson ne mord pas si bien, & même presque point du tout, à l'hameçon.

On aprête de la même maniere la *Morbue-Seche*, excepté qu'on l'étend au Soleil, après l'avoir aprêtée sur des tables. On la tient quelques jours au Saloir, après quoi on l'expose à l'air & au *Vent*, sur la terre sale & sans prendre d'autre précaution que

celle d'éviter de la laisser aux Brouïllars, qui la feroient pourrir.

D'ailleurs on la tourne continuellement, afin que le Soleil ne la jaunisse pas, & aussi afin qu'elle ne se durcisse point trop.

En tems de pêche on prend quantité de ces Oiseaux que les François appellent *Fauquets*, ou *Hapefoies*; parce qu'ils sont fort friands de foies de Morues qu'on jette hors de bord.

Ce n'est pas seulement au *Grand Banc*, qu'on va pêcher la *Morhue*. Il y a plusieurs autres Bancs où l'on en pêche d'aussi bonne & même souvent meilleure selon quelques-uns. Ces Bancs se trouvent entre le *Grand Banc*, *Terre Neuve*, le *Cap Breton*, & l'*Ile de Sable*.

Par exemple, on trouve les *Banquereaux* entre l'*Ile de Sable* & *Terre-Neuve*, & à l'Est de l'Ile *Cap Breton*: Le *Banc au Verd*, qui s'étend du *Nord-Ouest* au *Sud Est* vers le *Grand Banc*; le *Banc Neuf*, qui s'étend dans la longueur des côtes de l'*Acadie* & finit vers le *Nord-Est Nord*. Le *Petit Banc* ou *Banc Jaquet* à l'Est du *Grand Banc*.

Outre la *Morhue*, on pêche autour du *Grand Banc* un * poisson qui ressemble à la *Plie*, grisatre sur le dos, mais blanc sous le ventre. Il a cinq pieds de longueur, deux à trois de largeur, & un & demi d'épaisseur. La tête en est grasse, & excellente. Il a les os pleins d'une tres-bonne Moëlle.

* *Les Mariniers François apellent ces poissons des Flutans.*

Ses yeux, (qui ſont fort gros) ſont de très bon goût, de même que les extrémitez du corps qui ſont excelientes.

Les Matelots jettent le reſte aux *Morbues*, qui mangent ce poiſſon mort, comme elles en ſont mangées lors qu'il eſt en vie.

On trouve auſſi ſur le *Grand-Banc* une eſpéce de poules, que les Mariniers François appellent *Palourdes*. Ces oiſeaux ſont auſſi friands de foies de *Morbue* que les *Fauquets*.

Les Loges, ou habitations, où l'on aprête la *Morbue* ſont plus ou moins grandes, ſelon qu'on le trouve à propos: Mais generalement elles ſont fort longues. C'eſt, à proprement parler, un pont de bois bâti ſur terre, avec de gros Arbres fichés bien avant. Les Pêcheurs appellent cela un dégras. On y fend & aprête la *Morbue* de la maniére que nous avons dit.

L'Ile de *Sable* eſt à ſoixante miles de l'Ile *Cap Breton*; cette Ile eſt étroite & longue, & gît à peu-près à la hauteur de quarante-quatre Degrés Latitude *Nord*.

De l'Ile du Cap Breton.

§. 7. CEtte Ile eſt à 45 Degrez 45 Minutes de Latitude & à 22. Miles de Terre-ferme, du côté de *Campſeau*. La pointe la plus Orientale de *Cap Breton* eſt à 87 *Lieuës de France* de la pointe la plus Meridionale de *Terre-Neuve*. La plus grande longueur de *Cap Breton* eſt de vingt-cinq Lieuës. Entre *Campſeau* & le Cap Occi-

dental de *Cap Breton*, il y a une Baie très-considerable, qui s'étend jusqu'à neuf ou dix lieuës dans les Terres, & qui aboutit au Golfe de *Saint Laurent*.

La pêche est très-bonne dans ces endroits là; cependant les courans y sont violens & les Marées fort irrégulieres.

Cette Ile a la figure d'un triangle, autant que l'irregularité causée par ses Baies & Caps peut le permettre. Elle a, si je ne me trompe, quatre-vingt lieuës de tour, plus ou moins. Le Terroir en est montagneux. La Mer y monte du *N.N.Ouest* & de *Sud-quart-Sud-Est.*

Cap Breton est entouré de quantité de petites Iles, où il y a beaucoup de coquillages & beaucoup d'huîtres, qui ne valent pas les nôtres, à beaucoup près.

On pêche considerablement au *Port Anglois* & à *Ninganis*.

A Cibo il y a quantité de Crabes, (Ecrevisses.) A vingt-quatre miles de *Cibo*, il y a un très-bon havre derriere une petite Ile, & cet havre s'appelle *Newport*.

Le Cap *Saint Laurent* est la pointe la plus Septentrionale de l'Isle de *Cap Breton*.

Le Cap *Saint Laurent* est par estime à 54. ou 55 Miles du *Cap de Raie* [pointe *Sud-Oüest* de *Terre-Neuve*:] mais par une observation juste, il n'y a que 52. Miles.

Nos Mariniers étant à dix ou douze miles Sud de *Cap Breton*, ont trouvé qu'à soixante brasses la sonde amenoit du Sable noirâtre & terreux. Etant au West ils ont amené par la sonde, à 25 ou trente miles de côte, du Sable rouge & pierreux.

Il y a, comme je l'ai déja dit, plusieurs petites Iles aux environs de *Cap Breton* : comme *Menego*, où l'on pêche du * Baccaliau meilleur que celui de *Terre-Neuve*.

On trouve plus loin * *Birds-Islands*, [ou † *Iles aux Oiseaux*] Il y en a deux, & l'on y trouve quantité de *Walrussen*. On pêche aussi vers ces Iles & vers *Bryons* autre Ile, beaucoup de *Morhues*, des *Turbots*, &c.

Bryons est une bonne petite Ile, où il y a très-bonne rade, bonne Campagne & bon Terroir.

L'Ile *Blanche* est à peu près de même.

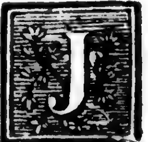
* *Bacaliau & Morhue c'est la même chose. L'Anglois a Cod-fisch.*

† *Ce sont ces mêmes Iles qu'on a appellées Iles de Margaux, à ce que je crois.*



MEMOIRE
TOUCHANT
TERRE-NEUVE
ET LE GOLFE S. LAURENT.

Extrait des meilleurs Journaux de Mer; par l'Auteur de la Relation précédente.



JE donne le Memoire suivant pour la satisfaction du Lecteur, & afin qu'on puisse comparer ce que j'ai dit ici avec ce que les Journaux des autres Voiageurs ont dit.

Des Côtes de Terre-Neuve.

C*Ap* de *Raz* pointe Meridionale de *Terre-Neuve*.

* Terrain bas & sans hauteurs. [† *Angl.*] 45 Degrez 49 Minutes.

* *L'Aiman Varie de 23 Degrez entre le Grand Banc & Cap de Raz. J'ai observé 22½ Degrez de Variation dans ce parage, Est-Sud-Est, du Cap susdit vers le grand Banc. Le même Aiman Varie encore de 22 à 23 Degrez au Nord-Ouest, sur le Banc de Terre-Neuve.*

† *Anglois, Portugais, François, &c. Entre deux crochets signifie, selon les Relations des Anglois, &c.*

Renouze ou *Rogneuſe* toûjours au Nord, diſtant de *Cap* de *Raz* (*François*) ſix Lieuës. Marée Baſſe, 18 pieds d'eau. (*Portugais*) Terre unie, où il y a deux hauteurs qu'ils ont appellé *los Hermanos*.

Port de *Formoſa* diſtant de Renouze (*Anglois*) 3 Miles (*Portugais*) Latitude 46 Degrez ¾.

Agua forte diſtant de *Formoſa* (*Angl.*) un Mile, port fort étroit garni d'un terrain haut (*Dirck Ruyter* Hollandois) 47 Degrez.

Faritham diſtant d'*Agua forte* (*François*) deux Lieuës.

De *Faritham* à *Brigas* (même) deux Lieuës & demi.

Iles d'*Eſphere*.

Cap d'*Eſphere* diſtant de *Cap* de *Raz* 19 Lieuës, à 47 Degrez de Latitude. (*Champlain*) *Cap* de *Saint-Freſaie*.

Port & Baie de *Saint Jean* diſtant de *Cap* de *Raz* vingt-cinq Lieuës, très-bon Port (*François*) 47 Degrez 40 Min. de Latitude. Le Terrain de *Saint Jean* eſt haut.

Cap Saint François diſtant de *Saiut Jean* cinq Lieuës.

Cap Saint François (*Portug.*) 48 Degrez de Latit. *Enſeade grande* entre *Saint François* & *Saint Jean* 47 Degrez 45 Minutes. (*Anglois*) *Thornbay* qui eſt *Enſeade Grande* 48 Degrez 10. Min. de Latitude. *Cap Saint François*, Terrain penchant & entouré de petites Iles à 48. Degrez 15. Minutes.

Baie de la Conception (*Trinity-Bay*) entre le Cap ſus-dit & Bacalaos Ile, (*Anglois*) 49. Degrez. Cette Baie s'étend au Sud-

Oüest & même assez proche de la *Baie des Trépassez* gisant au Sud.

Cap Bona Vista (*Portug.*) 49. Degrez 15. Minutes (*Jacques Quartier François*) 48 Degrez 30. Minutes. Le havre de *Bona Vista* est assez bon, avec quelques petites Iles autour, où il y a souvent des Oiseaux de Mer. (*Withborn Anglois.*)

De *Bona Vista* à *Punta dos Ilhos de Fra Louis* (*Portugais*) dix Lieuës, & ces Isles quarante-neuf Degrez trente Minutes. De ces Isles, à

Ilha das Aves, [*Portugais*] dix Lieuës, & cette Ile à 50 Degrez 15 Minutes. Il fait froid ici & il y a peu de pêche selon les mêmes. *Ilha das Aves* [*Anglois*] *Pinguin-Ile* à 51. Degrez. Selon ces mêmes.

Près du *Cap* de *Bona Vista* est la *Baie Frelaye* [selon *Champlain* & *Quartier*] *Withborn* la nomme *Foriland*, d'autres *Faillon.* Suivent après cette Baie, les Iles des *Fauquets*, [Champlain & autres.] Je ne sai si ces Iles ne seroient pas les *Fra Loüis* : Il est à remarquer que la diversité de noms cause bien souvent ici & ailleurs beaucoup de confusion.

Suit le Cap *Saint Jean* gisant *Nord* un peu vers *Est*, & au *Nord* de *Saint Jean* la Baie *Blanche*.

Baie d'*Orge*.

Coneb.

Cap *Rouge*.

Cap de *Grat* pointe Septentrionale. Depuis la *Baie Blanche* au *Cap* de *Grat* on trouve plusieurs Iles le long des Côtes.

Tournant de l'*Est* au *West* par le *Sud* de *Terre-Neuve*,

De *Cap* de *Raz* au port des Trépassés [*Portugais*] deux Lieuës [*Withborn*] à 46 Degrez de Latitude, bon Port.

La Baie *Sainte Marie* à 12 Lieuës de *Cap* de *Raz* [*Portugais*] largeur quatre Lieuës, plus loin & à 19 Lieuës de *Raz* le *Cap Sainte Marie*. [*Portugais*] Ce *Cap* est à l'*Est* de * *Plaisance* fameuse Baie, où il y a Ville & Fort [*Champlain*] à 46 Degrez 45 Min. de Latitude. [*Lahontan* met la Ville de *Plaisance* à 47 Degrez & quelques Minutes.] A l'*Est* de la Baie il y a un lieu propre à sécher le Boisson : après cela on vient aux

Iles de *Saint Pedro* ou de *Saint Pierre*, où il y a bon Port & beaucoup de Bois. Il y en a cinq. Celle du milieu est la plus grande. Elles sont à dix ou douze Lieuës de terre, s'étendent au *Sud*, [*Portugais*.] On vient ensuite au

* *Le Nouveau Fort est une bonne place située sur une avance ou pointe, presque vis-à-vis du Vieux Fort, & défendant beaucoup mieux le Port que le Vieux Fort de ci-dessus ne le defendoit ci-devant. Au Sud-Est du Nouveau Fort est la Gréve où l'on séche la Morbue. Vers l'Est d'un Bassin de peu d'eau, il y en a une autre où l'on pêche du Saumon. On pêche les Morbues à l'entrée de cette Baie de Plaisance. La Rade de Plaisance est fort exposée aux Vens orageux. Il y a cinq ou six Brasses de profondeur à la Mer d'autour le Fort.*

Entrant dans la Rade, il faut éviter des Rochers au Nord & d'autres au Sud-Est, vers le lieu où se fait la pêche.

Port aux Basques à 40 Miles du *Cap de Raie*, (*Anglois*) entre *Port aux Basques* & *Cap de Raie*, on trouve la Baie *Sainte Claire* (*Champlain*.)

De *Cap de Raie* au *Cap d'Anguille*, Route *Nord Nord-Ouest*, (*François*) il y a douze Lieuës.

De *Cap d'Anguille* à la Grande Baie de *S. George* (*François*) il y a dix-huit Lieuës. Les *Basques* y viennent pêcher. Cette Baie a neuf ou dix Lieuës dans sa plus grande largeur. De-là à la pointe Orientale de l'*Assomption* il y a 44 Lieuës.

Des Iles du Golfe de Saint Laurent.

§. 2. AU *Cap Breton* du côté de Campseau, la Boussole varie considerablement. (*Champlain*.)

Entre *Campseau* est le *Cap Occidental* de *Cap Breton* il y a une * Baie qui forme un Détroit par où l'on peut aller à Gaspé, aux Iles *Miscou* & *Bonaventure* & à l'Ile *Percée*, &c. endroit où la pêche est bonne. Les gros Vaisseaux y passent fort rarement. Les courans lui ont fait donner par les François le nom de *passage Courant*. Il est à 45 Degrés & ¼ de Latitude.

Du Cap de *Saint Laurent* au Cap *Sainte Marie* en *Terre-Neuve*, il y a 83 Lieuës, (*Champlain*.)

Du *Cap* de *Saint Laurent* au *Cap* de *Raie*, il y en a 18 selon l'*Escarbot*.

A *Menego* il y a bon Ancrage & 16 brasses d'eau (*François*.)

* *Détroit de Campseau ou Canseaux.*

A 23. lieuës de-là on trouve *Birds Iles*, ou les *Iles des Oiseaux*, entre l'Ile *Brion* ou *Bryoh*, celle de la *Madelaine* & les *Ramées*, (deux petites Iles) (*François.*)

A cinq lieuës plus loin à l'*Ouest* est *Bryon*, *Bryoh* ou *Bryans*. [Quartier] l'*Ile de Bryon*, & à cinq lieuës, dit-il, des *Iles de Margaux*, qui seront peut-être les *Iles des Oiseaux*. *Bryon*, selon le même, a deux lieuës en longueur & deux en largeur, est ceinte de sables; mais cependant a bonne Rade & 6. à 7. brasses d'eau.

Quelques-uns croient qu'il confond *Bryon* avec la grande Ile *Ramée*. En effet, la confusion est grande ici dans les noms que les Relations donnent, aussi-bien que dans la situation des Iles de ce Golfe de *Saint Laurent*. On nomme les Iles des *Oiseaux* Iles d'*Aponath*. *Champlain* met quatre Iles *Ramées*, & une plus grande à l'*Ouest*, qu'il nomme *Bryon*. Cependant *Bryon* doit être mise un peu à l'*Est* de la *Ramée*. Entre * *Duoron* [Ile] & Ramée, il y a [François] un Canal de trois lieuës en largeur; On trouve vers le milieu du Canal 7. 8. 9. brasses d'eau. Prenez garde qu'à une grande lieuë de la pointe basse de *Ramée* on n'en trouve que trois brasses. Quoiqu'il en soit, tout ce parage ne vaut rien pour des Vaisseaux. Il y a des endroits où l'on ne trouve qu'à peine une brasse d'eau.

Le Détroit qui est entre la Terre-ferme & *Terre-Neuve*, s'apelle *Golfe* ou *Baye des Cha-*

* *Je ne sai quelle est cette Ile* Duoron.

teaux & Détroit de *Belle-Ile*. Quand on vient de l'*Est* & qu'après avoir doublé le *Cap de Grat*, on entre dans ce *Golfe* des *Chateaux*, on trouve à droite deux petites Iles. *Quartier* nomme l'une, Ile de *Sainte Catherine*.

De *Port* des *Châteaux* au *Port* de *Goutes* au Nord du Golfe, il y a douze lieuës & demie, de-là à *Port* de *Balances* deux lieuës, de *Port* de *Balances* à *Blanc-Sablon*, il y a vingt-cinq lieuës. *Ouest Sud-Ouest* de Blanc-Sablon, & à trois lieuës de-là, on trouve un banc de Sable fait comme une Barque. *Blanc-Sablon* est un lieu tout exposé aux Vens *Sud* & *Sud-Ouest*. Au *Sud-Ouest* de cette Rade il y a deux petites Iles, dont l'une est nommée *Brest*, où il y a beaucoup d'Oiseaux, & des Corbeaux qui ont le bec & les jambes rouges, & qui font leur nid sous terre, comme les Lapins. De-là on vient au passage des *Ilettes*, où il y a bonne pêche.

Des *Ilettes* à *Port* de *Brest* il y a dix lieuës, (l'*Escarbot* dix-huit.) La hauteur est 51. degrez 65. minutes. On trouve plusieurs autres Iles à l'Ouest du *Port* de *Brest* qui est dans l'Ile de ce nom. Après toutes ces Iles, on vient au *Port Saint Antoine*, & deux lieuës plus loin à la côte *Sud-Ouest*, au port *Saint Servain*.

A trois lieuës de-là on vient au *Fleuve Saint Jaques*, & à une lieuë de-là *Ouest*, au *Port de Jaques Quartier* : Port excellent, selon ce même *Quartier*, mais païs mauvais & pierreux.

Allant au Sud de l'Ile & Port de *Brest* au

Cap

Cap double il y a vingt Lieuës. La Terre s'étend *Nord-Est* & refuit au *Sud Ouest*. De-là rasant la Côte au *Sud-Ouest* quart au *Sud*, on trouve à 35 Lieuës du *Cap double*, des Montagnes hautes, brisées & éparses. On vient ensuite au *Cap Pointu*, ainsi nommé parce qu'il avance extrêmement en pointe. A 37 Lieuës *Sud-Oüest*, (l'*Escarbot* 30) on trouve les *Colombaires*, [petites Iles] dans la Baie, ou Golfe *Saint Julien*. A 7 Lieuës de-là, *Sud*-quart-vers-*Ouest* est le *Cap-Roial*, & à l'*Oüest-Sud-Oüest* de *Cap-Roial*, *Cap du Lait*. La pêche du Bacaliau est excellente dans ce parage.

A deux Lieuës de *Cap-Roial* on trouve 20 brasses d'eau.

Entre *Cap-Roial* & *Cap du Lait*, terres fort basses & Mer profonde, où sont quelques petites Iles. Ce parage est à 48 Degrés 30 Min. de Latitude.

A 35 Lieuës *Sud-Oüest* du *Cap-Roial* est le *Cap Saint Jean*. De ce *Cap* courant sept Lieuës *Sud-Oüest*-vers-*Oüest*, & ensuite quinze Lieuës *Sud-Est*, *Quartier* mouilla aux *Iles de Margaux*. A cinq Lieuës de-là vers l'Oüest, à *Bryon*, & de-là à quatre Lieuës *Oüest Sud-Oüest*, ils trouverent une Terre ceinte de petites Iles sabloneuses. [*Cap Breton*, ou quelque autre Ile semblable dans ce parage.] Le païs de terre-ferme est plain, beau & uni, où il y a Arbres & prairies, mais mauvais ports, à cause des Sables. Ils y trouverent une petite Riviere & la nommerent *Fleuve des Barques*, & le Cap plus éloigné au *Nord-Est*, *Cap des Sauvages*. De-

mi-Lieuë au Nord de ce *Cap*, il y a un banc de pierre fort dangereux. Neuf ou dix Lieuës à la ronde le terrain se trouve bas. Les côtes unies, douces & égales y forment le Golfe *Saint Lunaire*. On y trouve au Nord des endroits où il n'y a pas seulement une brasse d'eau. Plus loin & vers le *Nord-Oüest* il s'y forme un autre Golfe triangulaire, où il y a beaucoup de Sable vers les Côtes, & souvent à peine deux brasses d'eau. Mais au delà de ces Côtes, entre des terres qui s'étendent au *Nord-Est* & les Terres basses susdites, il y a un Golfe de 15 Lieuës en largeur & où il y a jusqu'à 55 brasses d'eau. Ce Golfe s'étend du *Nord-Est* à l'*Oüest-Sud-Oüest*. La Côte au *Sud* est basse & unie, & celle qui est au *Nord* montagneuse & élevée.

Cette Baie est de 47. à 48 Degrés de Latitude. *Quartier* la nomme *Baie des Chaleurs*.

C'est ici à peu près la Navigation de *Jaques Quartier*, selon le rapport qu'il en a donné au public, après avoir découvert ces Côtes en 1534.

A l'entrée de la *Baie des Chaleurs* il y a de chaque côté une Ile, celle de *Miscou*, Sud-Est de la Baie, celle de *Bonaventure*, vis-à-vis du *Port des Chaleurs*, ou de *Bonaventure*, au Nord de la même Baie. Aprés cela on vient à une autre petite *Baie*, plus haut à l'Ile Percée, [c'est un Rocher,] & plus loin à *Gaspé*. On pêche la Morhue à ces deux derniers endroits. De là Courant par le travers du Détroit entre Terre ferme & *Anticosti* (*Natiscotec*, ou Ile de l'*Assomp-*

tion,) on entre dans le Grand Fleuve de *Saint Laurent*, rangeant la Côte du *Sud*, où sont les Monts *Notre Dame*.

Voilà ce qui regarde les païs & côtes gisant à l'*Est*, *Sud* & *Oüest* du *Golfe* de *Saint Laurent*.

Voici comment il décrit la Côte Septentrionale de ce même Golfe.

Du Golfe des *Châteaux*, (ou Détroit & passage de *Belle-Ile*) jusqu'à deux petites Iles, (*Iles Saint Guillaume*) la Côte s'étend à l'*Est*, *Oüest*, *Nord-Est* & *Sud-Oüest*. Au long de cette Côte gisent éparses plusieurs petites Iles mauvaises & steriles, Rochers & pierres pour la pluspart. A douze Lieuës plus loin à l'*Oüest* gisent les Iles *Sainte Marthe*. A une lieuë & demie de ces Iles, du côté de Mer, on trouve trois ou quatre rochers tranchans & aigus & une Mer *sêche*. Quinze Lieuës plus loin on trouve les Iles de *Saint Germain*, & à trois Lieuës de-là au *Sud Est* autre Mer *sêche*. Entre ces Iles (de *Sainte-Marthe* & *Saint Germain*) gît un Banc de deux Lieuës en longeur, où il y a quatre brasses d'eau. Toute la Côte devient ensuite de plus en plus dangereuse, toûjours brisée & rude, la Mer *sêche* & sabloneuse, parsemée d'Iles ou Rochers. Le Cap *Tiennot* y avance vers le 51 Degré. Plus loin à l'Oüest on vient au havre de *Saint Nicolas*, & à vingt Lieuës de-là *Sud-Sud-Oüest*, au Cap de Rabast. A dix Lieuës de ce Cap au Nord il y a une belle & grande Baie où l'on est à l'abri de tous les Vens. (Baie de *Saint Laurent*) A 25 Lieuës de cette Baie gît l'Ile de

l'*Assomption*. Le détroit entre Terre-ferme & l'Isle, s'appelle *Détroit de Saint Pierre*.

A trois Lieuës de l'Ile susdite on trouve jusqu'à cent Brasses d'eau dans ce Détroit.

Voici la Description des côtes autour du Golfe *Saint Laurent*, selon *Jean Alfonse* Pilote François.

Belle-Ile a 51 $\frac{2}{3}$ Degr. Nord. Difference d'avec *Carpunt* est *Nord-Nord-Ouest*, à *Sud-Sud-Est*. Distance dix Lieuës. *Carpunt* à 52 Degrés.

De Belle-Ile à la *Grand-Baie*, sept Lieuës. N. E. S. O.

Le milieu de la *Grand Baie* à 52 $\frac{1}{2}$ Degr. Latitude. Au *Nord* sont Rochers, $\frac{1}{2}$ Lieuë de l'Ile vis-à-vis *Carpunt* à l'*Est* git une petite Ile : au Nord un Rocher plat que vous laisserés à l'*Estribord* venant de *Carpunt*, & deux ou trois petites Iles à *Bas-bord*. Venant du côté au *Nord-Est*, tenés le *Nord*, pour éviter des Rochers qui s'étendent jusqu'à deux ou trois Lieuës en Mer.

La *Grand-Baie* a sept lieuës de largeur à son entrée, vers la *Baie des Châteaux* cinq Lieuës.

De *Belle-Ile* à *Blanc-Sablon* dans la *Grand-Baie* & vers le *Golfe de Chateaux* au Nord, trente Lieuës.

De *Nord-Est* à *Sud-Oüest* ladite Baie a huit lieuës de largeur vers *Blanc Sablon*. La côte du Sud terre basse, au Nord passablement élevée.

Blanc Sablon est à 51 $\frac{2}{3}$ Deg. de Latitude, & git aux Iles de la Demoiselle *Est-Nord-*

Eſt à *Weſt-Sud-weſt*, diſtance 36 Lieuës. Ces Iles-ci ſont à 50 Degrés & $\frac{1}{4}$ de Latitude.

Aux *Iles de la Demoiſelle* bon Port, & Ancrage à dix braſſes d'eau.

La plus grande Largeur de la Mer entre ces Iles & celle de *Terre-Neuve*, n'eſt que de 36 Lieuës.

Cap *Tiennot* git à 50 Degrés $\frac{1}{4}$ Latitude. Cap *Tiennot* & les Iles *de la Demoiſelle* ſont *Oueſt-Sud-Oueſt* à *Nord-Nord-Eſt* plus au *Nord-Eſt*. Diſtance dix-huit Lieuës. De Cap *Tiennot* à Cap *Breton* la largeur de la Mer eſt de 70 Lieuës.

A cinq ou ſix Lieuës de Cap *Tiennot* on trouve une Ile couverte d'eau, dangereux paſſage.

De Cap *Tiennot* au milieu de l'*Aſſomption*, ou *Anticoſti*, *Nord-Nord-Eſt* à *Sud-Sud-Oüeſt*, 22 Lieuës.

De ce Cap à l'extrémité *Nord-Oüeſt* d'*Anticoſti*, *Eſt* quart ſur *Nord* à *Oüeſt* quart ſur *Sud* 34 Lieuës.

Sept Iles giſent par les 50 Degrés & demi de Latitude vers la côte Septentrionale, & à 24 Lieuës d'*Anticoſti*, *Eſt-Sud-Eſt* & *Oüeſt-Nord-Oueſt*; à 35 Lieuës du Cap d'*Ognedoc* *Nord-Nord-Oüeſt* & *Sud-Sud-Eſt*.

Des ſept Iles au Cap des *Monts Nôtre-Dame* vingt-cinq Lieuës *Sud* & *Nord*. L'eau eſt ici moins large.

Rentrant dans le Golfe de *Saint Laurent*, on trouve à l'*Oueſt-Sud-Oüeſt* d'*Anticoſti* la Baie de *Gaſpe* ou Gachepé, Port connu. La Baie a ſept Lieuës en longueur & quatre en largeur à l'entrée.

De *Gaspé* à la Baie des *Morhues*, cette Baie est de trois lieuës en longueur & de même à son entrée.

Après on vient à l'Ile Percée, distante cinq ou six cens pas de Terre ferme.

La Baie des *Chaleurs* s'etend *Ouest-Sud-Ouest* jusqu'à 80. Lieuës dans les terres. Entre 15 Lieuës de largeur ou environ.

L'Ile d'*Anticosti* est couverte de toute sorte de Bois jusqu'au Rivage. On trouve dans ces Bois quantité de Bêtes Sauvages.

De l'extremité *Sud-Est* de cette Ile jusqu'au Cap *Saint Laurent*, il y a cinquante Lieuës.

L'extremité *Nord-Oüest* d'*Anticosti* est à l'égard du cap des *Monts Notre-Dame* au Sud, E. N. E. O. S. O. 15 Lieuës l'un de l'autre.

Les *Sept Iles* sont E. S. E. O. N. O. à 24 Lieuës d'*Anticosti*, plus ou moins.

L'extremité d'*Anticosti* Sud-Est, git par les 49 Degrés de Latitude (49. 15 Minut. selon ce que j'ai observé.) Il y a bon Ancrage, à 18 Brasses d'eau.

Il y a là bonne pêche de *Bacaliaux* fort grans & beaux. Les Baleines blessées y viennent faire leur retraite, dit-on, & l'on y en trouve tres-souvent de mortes.

Vis-à-vis la pointe *Nord-Ouest* d'*Anticosti*, dans le Païs des *Esquimaux*, il y a la Riviere de *Chischedec*.

Aux *Sept Iles* commencent des terres Basses, où il y a beaucoup de beaux Arbres; [*Quartier*,] mais bordées de Bancs de Sable fort dangereux. De plus, la Mer qui est se-

che en Basses Marées, rend ce parage mauvais.

Au *Nord* un peu à l'*Est* des *Sept Iles*, on a la Riviére, dont l'eau est fort agreable & fraîche. Cette Riviére descend avec beaucoup de rapidité dans la Mer; en sorte que l'on goûte l'eau douce presque à deux Milles de terre, ainsi que je l'ai remarqué. *Quartier* y navigea avec des Barques & trouva à son embouchure une Brasse & demie d'eau. [Nous deux Brasses.]

Il y a dans cette Riviere quantité de *Chevaux Marins*.

Comme je n'ai pas été plus avant, il seroit inutile d'étendre plus loin ce memoire. J'ai reconnu toutes ces côtes & Iles dont je viens de parler, autour du Golfe & dans le Golfe, le plus exactement qu'il m'ait été possible, & dans le dessein d'avancer la Navigation & le commerce de mes Compatriotes vers ces quartiers-là.

J'aurois pû me faire beaucoup plus d'honneur par toutes ces Observations, en ne faisant aucune mention des Voiageurs dont j'ai parlé : Mais je tiens qu'il faut rendre justice à chacun, & ce n'est point rendre justice, quand on donne au public, comme nouveaux, des Voiages, où tout ce qu'on dit, se trouve avoir été dit par d'autres.



LETTRE

De Mr. de Lisle sur la question, si le Japon est une Ile.

JE me suis engagé, Monsieur, à vous justifier la maniére dont j'ai representé le Japon sur mes Cartes & sur mes Globes ; & voici sur quoi j'ai fondé mes conjectures ; je dis mes conjectures, car je vous avouë que je n'ai rien de bien positif sur ce chapitre-là.

La question est de savoir si le Japon est veritablement une Ile entiérement séparée de la terre d'Ieço, par un détroit qui communique les deux Mers, c'est-à-dire celle qui est au Septentrion du Japon, avec celle qui est à l'Orient du même Païs. Il semble que cela doive être de la sorte : puis que toutes les Cartes qui ont paru du Japon, sans en excepter aucune, en ont fait une Ile, & qu'une personne vous a dit qu'il avoit navigué tout autour ; mais pour l'éclaircissement de la chose, je crois qu'il n'est pas hors de propos de dire un mot de la découverte du Japon & de la terre d'Ieço.

On n'a jamais bien sû qui a été le premier des Européens qui a ouvert aux autres le chemin du Japon. Maffée prétend que ce

furent des Portugais qui s'en allant à la Chine furent jettez par la tempête sur les côtes de ce Païs, environ l'an 1540. & l'on voit dans une Lettre de saint François Xavier, datée de Cochin l'an 1548. que cette découverte n'étoit faite que depuis peu de tems. Quoi-qu'il en soit, les Portugais aiant reconnu le grand profit qu'ils y pourroient faire, continuërent d'y aller, & dans la suite il y alla reglément des Vaisseaux de Malaca & de Macao.

Quand Philippe II. Roi d'Espagne, eut fait la conquête des Philippines, les Espagnols commencerent aussi d'aller au Japon; & ce voyage se fit encore avec plus d'assiduité, lors que ce même Prince se fut rendu maître du Portugal & de toutes les Places que les Portugais possedoient dans les Indes. Long-tems aprés les Anglois y allerent aussi, & enfin les Hollandois, qui y font aujourd'hui un commerce qui les enrichit.

Dans le tems que les Portugais ne faisoient que commencer à y aller, un Japonois qui avoit oüi parler à quelques-uns d'entre eux de saint François Xavier, le vint chercher jusques dans les Indes; & ce Saint Missionnaire se résolut d'aller lui-même au Japon, & il y aborda le 15. d'Août de l'an 1549.

Quoi-qu'il n'eût travaillé dans ce Païs-là qu'un peu plus d'un an, neanmoins il y convertit plusieurs personnes, & il y laissa les affaires si bien disposées, que ceux qu'il avoit menez avec lui, & ceux que l'on y

envoya dans la ſuite, y firent des progrez conſiderables, & qu'il s'y forma une Egliſe tres-nombreuſe & tres-floriſſante, qui fut ſoutenuë principalement par les Jeſuites: & comme le Japon n'étoit pas aſſez grand pour borner leur zéle, ils paſſerent dans la terre d'Ieço, & furent les premiers qui donnerent aux Européens la connoiſſance de ce Païs-là. L'an 1565. le P. Loüis Frois en écrivit aux Jeſuites de Goa. L'an 1615. le *P. Jerôme de Angelis* en envoia une rélation au *P. Rodriguez* Viceprovincial du Japon. L'an 1620. le P. Caravaglio y paſſa, & l'année ſuivante comme on témoigna au même *P. de Angelis*, que l'on ſouhaitoit d'avoir une plus ample information de ce Païs-là, il y fut & en écrivit une ſeconde relation.

On auroit apparement plus de connoiſſance de ce Païs-là, ſans la perſécution qui arriva au Japon l'an 1637. & qui continua les années ſuivantes; car elle fit chaſſer non ſeulement les Jeſuites & tous les autres Religieux, mais même tous les Marchans Chrétiens, ſur tout les Eſpagnols & les Portugais. Il n'y a eu que les Hollandois qui ont trouvé moyen de s'y maintenir, & ſont aujourd'hui les ſeuls parmi les Européens qui font le commerce du Japon. Mais ce qu'on a perdu d'un côté, a été en quelque maniére réparé d'un autre par la découverte qu'ils ont faite d'une partie de cette terre d'Ieço, qui nous étoit entiérement inconnuë: car l'an 1643. voulant reconnoître la partie Orientale du Japon ou de la Tartarie, & la Mer dont ces Païs ſont arroſez, ils firent

partir deux Vaiſſeaux de Batavia, ſavoir le *Breskens* & *le Caſtricom*, dont le premier étoit commandé par le Capitaine Schaep qui étoit Amiral de cette petite flote.

Il avoient ordre de ſe rendre à la pointe la plus ſeptentrionale du Japon, & de pouſſer juſqu'au 56. Degré d'élevation ; mais à 56. Lieuës d'Yendo, la tempête les ſépara & ils ne ſe revirent plus. *Le Caſtricom* tint ſa route, & découvrit l'Ile des Etats, la terre de la Compagnie & la partie Orientale du Païs d'Ieço juſqu'au 48. Degré & 50. Miuutes d'élevation ; mais le Breskens ayant relâché à la côte du Japon, & le Capitaine Schaep en étant imprudemment ſorti avec quelques-uns de ſes gens, ſe laiſſa amuſer par quelques Seigneurs du Païs, qui le menerent à Yendo avec ſes camarades, où il eut bien de la peine à ſe tirer d'affaire.

L'année ſuivante les Hollandois envoyerent des Ambaſſadeurs à l'Empereur du Japon, ſavoir les ſiens Blokhovius & Friſius, & cette Ambaſſade a été magnifiquement imprimée en Hollande. Après celles-là ſont venuës les deux de Wagenaar en 1656. & en 1658. celle d'Indyk en 1660. celle de Van Zelderen & autres qui ont été recueillies & données au public par une perſonne qui ne s'eſt pas nommé, mais qui dit s'être trouvé à la pluſpart de ces Ambaſſades.

Pour revenir à la terre d'Ieço, le P. des Anges dit qu'il n'y a point de Tenſadon, c'eſt-à-dire de Seigneur général à qui tous les autres obéïſſent comme au Japon, ni

même de Seigneur particulier, & que chacun y est maître absolu chez soi sans reconnoître personne. Cependant les Hollandois assurent, que celui qui commande à Matsmey, que les Japonois appellent *Masmey-Sinadonne*, va tous les ans à Yendo pour y faire la reverence à l'Empereur du Japon, & qu'il lui porte pour présent beaucoup d'argent & quantité de riches & de précieuses fourures.

Or quoi que cela paroisse être tres-veritable à l'égard de Matsmey, neanmoins il n'y a point d'apparence que tout le Païs soit à l'Empereur du Japon, puis qu'il n'est pas même entierement connu aux Japonois. On voit par les relations Hollandoises, qu'il y a eu des Japonois qui y sont entrez à diverses fois pour tâcher d'en découvrir l'étenduë, mais qu'ils l'ont fait inutilement; que l'Empereur y a envoyé des hommes exprès, mais qu'aprés de longs voyages dans ces montagnes & parmi des précipices affreux, ils n'ont jamais pû venir à bout de leur dessein. Il y a plus que cela; car le Païs n'est pas même connu aux Ieçois de Matsmey, à qui le Pere des Anges s'en est informé; & il ne l'étoit pas non plus à ceux que les Japonois rencontrerent dans les montagnes, lors qu'ils alloient à la découverte.

Il est tems présentement de venir au point qui est en question, & de faire voir pourquoi je n'ai pas fait une Ile du Japon, & que je me suis en cela éloigné de toutes les

Cartes qui ont paru de ce Païs-là. Sur quoi il faut remarquer.

I. Que nous n'avons point de Carte en Europe faite par les Mathematiciens du Japon, & qu'il n'y a que les Jeſuites qui ayent pû nous en donner de ce Païs-là, parce qu'ils ſont les ſeuls des Européens qui ont penetré dans l'interieur du Païs. Il eſt vrai que les Hollandois ont fait pluſieurs fois le chemin de Nangaſaki à Yendo, mais ç'a toûjours été ſur une même ligne ; & s'ils nous donnent quelque autre choſe que ce qui ſe trouve ſur cette route, ce ſont des choſes qu'ils ſavent par ouïr-dire, & qu'ils ne connoiſſent pas par eux-mêmes.

II. On voit que les Chinois ont des Cartes du Japon : mais ces peuples ſont fort peu curieux de ce qui eſt hors de leur Empire ; & il faut bien que le P. Martinius ne les ait pas cru bonnes, puis qu'il ne les a pas données, & qu'il a mieux aimé nous en donner de faites ſur les Memoires de ceux de ſa Compagnie. Le P. Briet en a fait une ſur les mêmes Memoires, & peut-être ſur de plus amples encore, & dans toutes les deux le Japon eſt entierement iſolé.

III. Texeira Coſmografe du Roi de Portugal a fait une Carte pour la Navigation des Indes Orientales, & Mr. Thevenot aſſure qu'on la donne aux Pilotes qui vont dans ce Païs-là. Cette Carte marque pareillement le Japon comme une Ile, auſſi bien que celle de Dudley fameux navigateur Anglois, qui a ramaſſé avec un grand ſoin tout ce qu'il a pû

recouvrer de bon dans ſon excellent livre, *De l'arcano del mare.*

IV. Dans la Relation que Tavernier a faite du Japon au III. Tome de ſes voyages, il y a une Carte qui fait une Ile du Japon, & il y eſt dit qu'un Pilote Hollandois qui a reconnu la Cote d'Ieço a rapporte qu'elle étoit ſeparée du Japon par un petit eſpace de Mer que ceux du Païs appellent *Détroit de Sangaar.* Mais il y a dans cette Relation une autre Hiſtoire qui eſt bien plus poſitive, pour faire voir que le Japon eſt veritablement une Ile. Il y eſt dit que dans le tems que Mr. Caron aſſes connu en Europe & en Aſie, étoit Préſident du Comtoir que les Hollandois ont au Japon, il manda au General de Batavia, d'équiper deux Vaiſſeaux pour reconnoître toutes les Côtes du Japon, & principalement celles qui ſont proches des Mines d'or, & pour voir ſi l'on n'y trouveroit pas quelque bon Port & quelque lieu propre à s'y fortifier. Que ces deux Vaiſſeaux firent le tour des Iles, qu'ils s'avancerent ſur les Côtes d'Ieço juſqu'au 47. degré. Qu'ils trouvérent une Ile qu'ils nommerent l'Ile des Etats, qu'enſuite ils toucherent à une autre terre qu'ils appellerent terre de la Compagnie, & reconnurent être un même Continent avec le Niew-land & la Corée, & qu'après avoir erré long-tems ſur ces mers, ils paſſérent le Détroit de Sangaar qui ſepare la terre d'Ieço d'avec le Japon, & revinrent le long de ſes Côtes à l'Eſt; mais qu'ils furent ſurpris d'une tempête; que les deux Vaiſſeaux ſe briſerent, & qu'il ne s'échapa que

l'Amiral, & treize perſonnes qui gagnerent la terre. Que les Japonois les menerent à Yendo, que l'Empereur ayant interrogé l'Amiral, celui-ci lui en fit beaucoup acroire, & lui cacha le veritable ſujet de ſa navigation, & que l'Empereur le fit remener au Comtoir des Hollandois, où il raconta tout à loiſir ſes avantures au ſieur Caron. Il ne ſe peut rien de plus poſitif que cela pour faire voir que le Japon eſt une Ile.

V. * On dit que le dit ſieur Caron envoya une Carte aux Directeurs de la Compagnie des Indes, où le Japon eſt marqué comme une Ile, & qu'un Japonnois qui trafiquoit tous les ans à Matſmey aſſura les Hollandois que la terre d'Ieço étoit pareillement une Ile, & qu'il ſigna la Relation qu'il leur en fit. Auſſi les Cartes du Japon faites en Hollande, ne manquent pas de mettre une Mer entre la partie Septentrionale du Japon & la terre d'Yeço. Enfin dans la Carte de la Tartarie que l'on a depuis quelques années envoyée de la Chine, le Japon eſt auſſi marqué comme une Ile, & par conſequent entierement ſeparé de la terre d'Ieço.

Voilà bien des préjugez pour iſoler le Japon, mais je répons à toutes ces choſes, qu'il n'eſt pas probable que les Etrangers

* *La Relation de Monſieur Caron & celle de Jeſſo, où le rapport du Japonnois ſe trouve, ſont inſerées immédiatement après cette Lettre-ci.*

ſoient mieux inſtruits du Japon que les Japonois mêmes, & qu'encore aujourd'hui ils ſont incertains ſi leur Pays touche à celui d'Ieço, ou s'il en eſt entierement ſeparé; parce que le Golfe ou le prétendu Détroit qui eſt entre les deux Pays, eſt bordé de hautes Montagnes & de precipices qui ſont inacceſſibles. Que les Ieçois qui viennent en grand nombre au Japon, y viennent veritablement par Mer, & même *le Matſmey-Sinadonne*, quand il va faire ſa cour à l'Empereur, & que les Japonnois d'Aquita & de Zangar qui vont à Matſmey, font auſſi ce chemin par eau; mais que c'eſt à cauſe des Montagnes, qui font que la route par Mer eſt plus courte ou au moins plus aiſée, & qu'on a laiſſé la route par terre qui eſt impraticable; ce qui a fait que l'on n'a pû reconnoître, ſi ces Montagnes font la jonction des deux Pays. Que s'il y a une Mer qui les ſépare entierement l'un de l'autre, Voſſius dit qu'elle eſt ſi étroite & ſi embaraſſée de rochers, que les Japonnois aſſurent que l'on n'y ſauroit paſſer.

Mais les Hollandois eux-mêmes, au moins ceux qui parlent avec le plus de précaution, aſſurent qu'il n'y a point de paſſage: car il eſt dit dans la grande Relation de l'Ambaſſade du Japon, que le Pays d'Ochio, *confine à la Contrée deſerte d'Ieço*; que le Golfe qui eſt entre Zungar & Ieço, *n'a point de ſortie de l'autre côté*, & qu'il s'étend ſeulement environ 40. Lieuës vers les Montagnes deſertes qui couvrent Ochio

& qui lui ſervent de bornes. Que les Hollandois qui furent jettez vers la Côte du Japon environ 42. degrez, *n'ayant point trouvé de paſſage*, infererent néanmoins qu'ils étoient à la Côte d'Ieço, bien *que le Golfe qui eſt entre Zungar & Ieço n'ait point de ſortie* : ils diſent même que le P. Loüis Frois dans ſa Lettre de 1565. que je n'ai pas vûë, dit que la partie Septentrionale du Japon, *ſe joint à une fort grande terre*.... Celui qui a fait le recueil des dernieres Ambaſſades dit la même choſe. *Il eſt certain*, dit-il, *que Jeſſo eſt contigu au Japon*, *& que le Golfe qui le ſepare du Royaume de Zungar ne paſſe point au travers*, mais qu'il eſt borné après 40. Lieuës de longueur par les Montagnes deſertes qui ſont vers la Contrée d'Ochio par où *Jeſſo tient au Japon* : mais parce que le chemin qu'on pourroit prendre le long des Montagnes de ce Golfe eſt inacceſſible, on a toûjours fait le trajet de Zungar à Jeſſo dans de petites barques, dont on ſe ſert encore aujourd'hui.

Que répondroit à cela, Monſieur, celui qui nous a dit qu'il avoit fait le tour du Japon : il devoit bien vous dire auſſi ſur quel Vaiſſeau il étoit monté, de quelle Nation étoit ce Vaiſſeau & celui qui le commandoit ; vous marquer l'année que cela eſt arrivé, & à quelle occaſion on faiſoit cettte Navigation. Je ne crois pas que les Hollandois oſent ſe hazarder à cela, après ce qui eſt arrivé au Capitaine Schaep, ni choquer l'Empereur du Japon avec lequel ils ont tant d'in-

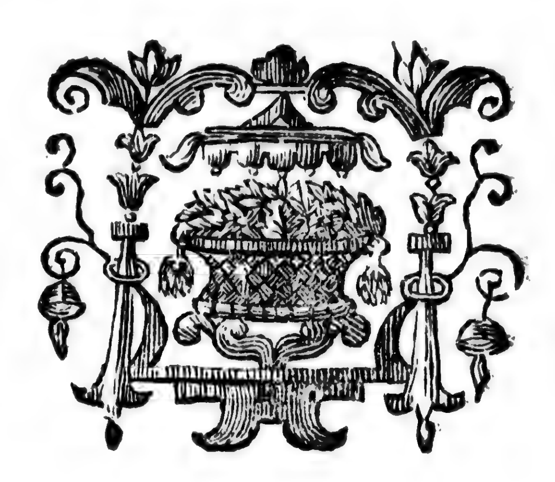
terêt de vivre en bonne intelligence, & qui a néanmoins défendu aux étrangers la Navigation d'Ieço. Peut-être étoit-il sur quelque Vaisseau Espagnol qui faisant la route des Philippines à la nouvelle Espagne, fut jetté par quelque vent de ce côté-là. Mais comment s'est-il retiré des mains des Espagnols, pourquoi faire le tour du Japon & ne pas reprendre sa route? J'aurois une grande curiosité d'entretenir un homme comme celui-là.

Voilà ce que je sai de plus probable touchant la Mer qui est entre le Japon & la terre d'Ieço, que je crois n'être qu'un Golfe. Mais que répondre aux Cartes qui au lieu d'un Golfe, marquent toutes un Détroit? Il y a une réponse generale à cela, que les Cartes, quand elles ne sont pas accompagnées d'instructions, ne doivent servir tout au plus qu'à nous donner quelque scrupule, si elles ne sont pas conformes à nos idées, que quand elles seroient les meilleures du monde, je ne pourrois pas les préferer aux plus mauvaises, si je n'avois des connoissances d'ailleurs, & qu'il faut plus que des Cartes pour établir une verité Geografique.

La Carte de Dudley paroît de meilleur aloi; mais cet Auteur s'est étrangement mépris dans l'étenduë qu'il donne à la terre d'Ieço, trompé par les premieres relations des Jesuites qui n'en ont parlé que sur le rapport des Ieçois, qui avoüoient eux-mêmes ne le savoir pas. D'ailleurs nous avons vû que s'il y avoit un Détroit entre le Japon & la ter-

re d'Ieço, il étoit si serré & si embarrassé de rochers, qu'il étoit inpraticable; & cependant Dudley en met un fort large, qui dans l'endroit le plus étroit a au moins 16. Lieuës de largeur. *

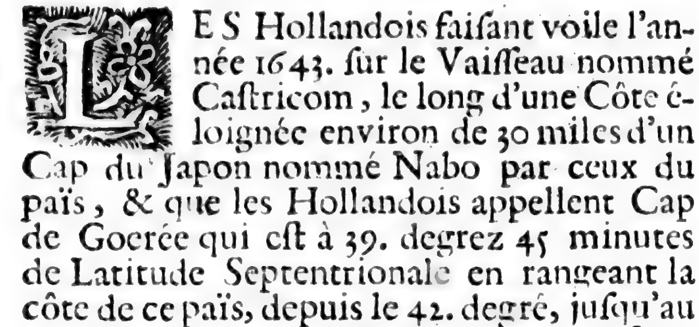
* *On donne ici une Nouvelle Carte du Japon, fort estimée & dressée par Mr. Reland sur la Carte d'un Japonnois.*



*RELATION DE LA DECOUVERTE DE LA TERRE DE JESSO, OU D'ESO, AU NORD DU JAPON.

Par le Vaiſſeau (Caſtricom) en 1643.

Traduite du Hollandois.



LES Hollandois faiſant voile l'année 1643. ſur le Vaiſſeau nommé Caſtricom, le long d'une Côte éloignée environ de 30 miles d'un Cap du Japon nommé Nabo par ceux du païs, & que les Hollandois appellent Cap de Goerée qui eſt à 39. degrez 45 minutes de Latitude Septentrionale en rangeant la côte de ce païs, depuis le 42. degré, juſqu'au 43. ils trouverent 20. braſſes d'eau, bon fond vaſeux & de bonne tenuë.

Sous la hauteur de 43. degrez ils virent les villages de Tocaptie, Siraẽa, & un peu plus avant Contchoury & Croën; aux environs de ces places qui ſont proches les unes des autres, il y a pluſieurs mines d'argent :

* *On donne ici en abregé la Relation des Mœurs & coutumes, &c. des habitans de Jeſſo.*

La terre en quelques endroits de ces quartiers leur parut tout-à-fait ſans herbes, en d'autres endroits ils virent des terres doubles, celles de devant étoient baſſes avec de petits bocages; ils trouverent la côte fort poiſſonneuſe; ce qu'ils attribuërent aux Baleines qui chaſſent le Poiſſon le long de ſes bords, où ils virent beaucoup de chiens qui ſe jettent à l'eau, & ſont dreſſez à prendre le Poiſſon, & à le porter à leur Maître.

Nos gens mirent pied à terre ſous la hauteur de 44. degrez 30. minutes; ils trouvérent que cét endroit de la côte d'Eſo eſt plein de Montagnes fort hautes, dont on a appellé la plus haute le *Pic d'Antoine*; ceux qui en ſont proches diſent qu'il y a des mines d'argent fort riches. L'on y voit diverſes ſortes d'arbres fort droits & fort hauts, qui ſeroient trés-propres à faire des mâts: le terroir eſt de glaiſe, fort humide, & couvert preſque par tout d'ozeille & de ronces.

A la hauteur de 46. degrez trente minutes, il y a un grand Golfe où l'Equipage du *Caſtricum* pêcha en quatre jours de tems plus de mille livres de Saumon le long de la côte; les terres au-dedans ſont couvertes d'herbes, & reſſemblent aſſez à la côte d'Angleterre: la terre y eſt graſſe: ce n'eſt pas qu'en quelques endroits il n'y ait auſſi des dunes qui s'étendent aſſez loin.

Les habitans ne ſement ni ne labourent point; ainſi ils ne retirent aucun avantage de la bonté de leur terre.

Sous le 48. degré 50. minutes, il y a de petites collines couvertes d'une herbe courte ; la terre en cét endroit a à peine plus d'un mille de largeur, & fait au Nord-West ; aussi ne peut-on y être à couvert de la Mer.

Il y a bon ancrage à un mille ou un mille & demi de la côte, à 40. 35. 30. 25. brasses fonds de sable.

Sous la hauteur de 45. degrez 50. minutes, est une Ile que les Hollandois ont nommée l'*Ile des Etats*, & plus avant une autre nommée la *Terre de la Compagnie*, qui est separée de celle de *Etats* par un détroit qui peut avoir quatorze * miles de largeur : Ils ont mis pied à terre dans l'Ile de la Compagnie, proche d'une Montagne d'où sortoit un torrent d'eau de neige fonduë : Ils y trouverent une espece de terre Minerale qui brilloit comme si elle eut été toute d'argent. Elle étoit mêlée avec un sable fort friable, car ayant mis la terre dans de l'eau, elle se fondit entierement : Il y a en cét endroit des Montagnes fort hautes, couvertes aussi bien que les valées de la côte, d'herbe fort longue, d'Oseille, &c. sans aucun Arbre de bois fort, excepté quelques Bouleaux & quelques Aunes.

Il y a un grand Courant le long de cette côte, qui porte au N. O. il ne fait pas seur d'y jetter l'ancre, car le long de la côte il y a plusieurs rochers.

* *Remarqués que le mot Hollandois Myl doit être traduit Lieuë, ces Mylen étant tout au moins d'une heure.*

L'Ile des Etats qui eſt plus avant a des Montagnes fort hautes, qui paroiſſent ſans arbres & ſans verdure, & dont les ſommets ſont couverts de roches.

Lors qu'ils furent arrivez à la hauteur de 45. degrez 10. min. en un lieu nommé Acqueis, qui eſt au fond d'un Golfe qui entre bien deux milles avant dans les terres, & qui peut avoir un demi mille de largeur, ils trouverent que la terre qui le borde étoit une haute terre toute couverte d'arbres, c'eſt preſque par tout terre glaiſe, on ne la cultive ni ne la ſeme point, mais elle ne laiſſe pas de porter de fort bons fruits, des meures, des grozeilles rouges & blanches, des framboiſes, &c. il y a auſſi beaucoup des Chênes, d'Aunes, & d'autres arbres qui croiſſent ordinairement ſur les Montagnes.

On y trouve dans les Vallées des lis d'une hauteur prodigieuſe, puis qu'ils paſſent de près de la moitié celle d'un homme.

Les rivieres ſont bordées de rozeaux, la gréve le long de la Mer eſt pleine de roziers qui portent des rozes rouges; vous les voyez pouſſer parmi les écailles d'huîtres dont tout le terrain eſt couvert; car la Mer en cét endroit a beaucoup d'huîtres, qui ont pour la plûpart une aune & demie de long, & un demi quartier de large Ils n'y virent point d'autres Bêtes Sauvages, qu'un Ours noir fort gros, point de moutons, ni d'autres bétail, pas même des canards ni des poules; mais beaucoup d'aigles & de faucons.

Tous les habitans de cette Terre d'Eſo ſe reſſemblent, ils ſont tous d'une taille ramaſſée, courts & gros, ont les cheveux longs, la barbe de même, ſi bien que leur viſage en eſt preſque tout couvert, hormis ſur le devant où ils ont la tête razée. Les traits de leur viſage ſont aſſez beaux, ils n'ont point le nez applati, mais les yeux noirs, le front plat, le teint jaune; ils ſont fort velus par le corps. Les femmes n'y ſont point ſi noires que les hommes; quelques-unes d'entre-elles ſe coupent les cheveux autour de la tête, tellement qu'ils ne leur couvrent point le viſage: D'autres les laiſſent croître & les relevent en haut comme font les femmes de l'Ile de Java. Elles ſe marquent de bleu les lévres & les ſourcils. Les hommes auſſi-bien que les femmes ont les oreilles percées avec des anneaux d'argent. Elles en ont auſſi aux doigts, & quelques-unes portent de petits tabliers d'une étoffe de * ſoye fort legere.

Autant que nous en pouvions juger, ils n'ont point de Religion, ou du moins ils n'en ont que fort peu; car on remarqua ſeulement que lors qu'ils bûvoient auprés du feu, ils jettoient quelques goutes d'eau en divers endroits du feu comme par forme d'offrande. Ils fichent auſſi de certains petits bâtons coupez, au bout deſquels il y a de petits étendards; on en vit de même façon pendus dans leurs maiſons. Quand ils tombent malades ils coupent de longs éclats de

* *D'Armoſin.*

de bois, & les lient ſur la tête & ſur les bras du malade.

On ne remarque point entre-eux aucune police ni forme de Gouvernement ; ils ſont auſſi grands Maîtres les uns que les autres, ils n'ont point de livres, & ne ſavent ni lire ni écrire, on les prendroit pour des Bandits, ou pour des gens qui auroient été chaſſez de quelqu'autre Païs. Ils ont preſque tous des balaffres ou des cicatrices ſur la tête : chacun d'eux a deux femmes, elles ſont occupées à faire des nattes, à coudre les habits de leurs maris, à leur accommoder à boire & à manger ; & quand ils ont ramaſſé du bois dans les forêts, la femme le porte dans la petite barque où elle rame, auſſi bien que le mari. Ils ſont fort jaloux des étrangers lors qu'ils approchent de leurs femmes & de leurs filles, & que ces étrangers ſe familiariſent tant ſoit peu. Ils ſe mettroient en devoir de les tuer s'ils s'appercevoient qu'ils les vouluſſent débaucher. Les hommes & les femmes aiment également à boire, & s'enyvrent aiſément. Leur poil & leurs longs cheveux les font paroître d'abord fort barbares ; mais leur maniere de traiter tres ſage & tres aviſee, montre bien qu'ils ne ſont point barbares. Lors qu'ils doivent paroître devant des étrangers, ils ſe parent de leurs plus beaux habits, témoignent beaucoup de modeſtie, font la reverence en inclinant la tête, & paſſant & repaſſant les mains l'une ſur l'autre, ils chantent, mais d'une voix tremblante, comme les Japonnois. Si on leur commande quelque choſe,

& qu'on leur donne occaſion d'agir librement, ils ſe familiariſent auſſi-tôt, & paroiſſent avec un viſage riant & ouvert. Les femmes en couche logent dans une maiſon particuliere où les hommes n'entrent point durant deux ou trois ſemaines. Leurs enfans ſont tout-à-fait blancs lors qu'ils viennent au monde : Quand elles leur donnoient la mammelle, elles le faiſoient en ſorte que nos Hollandois ne pouvoient rien voir de leur ſein, dont elles ne découvrent qu'autant qu'il en faut pour la bouche de leurs enfans.

Les petites filles courent quelquefois toutes nuës par un beau tems, mais lors qu'elles rencontroient nos gens elles témoignoient aſſez en baiſſant la tête & croiſant les cuiſſes, la honte qu'elles avoient de paroître en cét état. Les femmes portent leurs enfans avec elles, les tenant ſuſpendus au dos, par une ſangle arrêtée à l'entour de leur front. Elles ſont bien plus propres dans leur manger, dans leur boiſſon, & dans leurs chambres, dont elles couvrent le plancher de nattes, que dans leurs habits qui ſont fort mal propres, & qu'elles ne changent point.

Leurs maiſons ſont ſur la pente des collines ; il y en a de bâties de planches jointes les unes aux autres, & couvertes d'écorces d'arbres, la plûpart ſont dreſſées & ſoutenues de troncs d'arbres plantez en terre, & couvertes par les côtez & par le bout auſſi de grands bouts de planches, & d'écorces d'arbres, avec une fenêtre par en haut pour

laiſſer ſortir la fumée ; car le feu ſe fait toû-
jours au milieu de la chambre. Plus avant on en void une autre ſeparée du reſte avec une eſpéce de paravant : elle eſt de dix ou douze pas de long & de ſix ou ſept de large, couverte par en bas de nattes faites de jonc. Elles n'ont d'exaucement que deux fois la hauteur d'un homme, & ſont fort ſemblables aux maiſons des Païſans de Hollande : d'ailleurs les portes ſont ſi baſſes, qu'il ſe faut courber beaucoup pour y entrer. Dix ou douze de ces maiſons ſont écartées des autres & éparſes avec cela : on n'en trouve que 15 à 20 enſemble, tout au plus & pour l'ordinaire. Ces aſſemblages de maiſons ſont fort ſouvent à une demie lieuë les uns des autres : encore y en a-t'il beaucoup qui ne ſont point habitées. Ils n'ont pont d'autres meubles que des nattes de jonc, & pour tout ornement des robes du Japon, & quelque peu d'argenterie. Ils ont rarement des chaiſ s ou des lits : cét hyver dernier il mourut de froid & de famine beaucoup de monde à Acqueis. Ils couvroient d'écailles d'huîtres ces corps morts ; ils les mettent ordinairement dans de petites caiſſes qu'ils tiennent élevées de terre ſur quatre petits baſtons : les petites huttes ſous leſquelles ils les tiennent ſont bien travaillées : on ne void point d'offrandes autour de ces caiſſes comme autour des biéres des Chinois.

Leur nourriture la plus ordinaire eſt le lard de Baleine, l'huile de Baleine, le poiſſon, & toutes ſortes d'herbages ; mais principalement des boutons de roze rouge, dont

il y a grande quantité à Acqueis ; * ils ſont gros comme des neſfles, & après les avoir fait ſecher, on les garde comme une bonne proviſion pour l'hyver. Ils ont de petites coupes vernies de laque, & d'autres petits Vaiſſeaux de même qui leur ſervent de plats ; chacun a ſon petit plat & ſon Vaiſſeau, ils ſe ſervent de petits bâtons au lieu de fourchettes. Ceux qui ſont ſous le 48. Degré 50. Min. quoi qu'ils ſoient razez comme les Japonois, qu'ils portent comme eux des robes de ſoye, ne leur reſſemblent néanmoins pas de viſage, ils ont le teint un peu plus blanc qu'eux ; lors qu'ils mangent, ils ne ſe ſervent point de ces petits bâtons.

Ils ſont la plûpart habillez à la Japonnoiſe, il y en a peu qui portent des étofes de ſoie ; l'habit le plus commun eſt une étoffe qu'ils nomment Kingan, avec des fleurs ſemblables à celles du Nenuphar peintes deſſus. Quelques-uns font eux-mêmes l'étofe de leurs robes, ou ſe ſervent de peaux de bêtes. Les manches de leurs robes ſe joignent aſſés étroitement vers les mains, les hommes portent ces robes ouvertes par devant, & les femmes fermées comme une chemiſe.

Ces peuples ſont naturellement pareſſeux, ils ne cultivent la terre, ni ne la ſement ; ils paſſent le tems dans de petits Praos, ou

* *Knoppen, c'eſt plûtôt les gratecus que l'on mange auſſi en Suede & qui n'ont pas le goût deſagreable.*

barques qu'ils font en creusant le tronc d'un gros arbre, & en relevent les bords avec quatre planches qui peuvent faire un pied de bord; ils les conduisent comme font nos Païsans lors qu'ils apportent leur lait au marché dans leurs petits bâteaux; car ils ne mettent point en même tems les deux rames dans l'eau; ils vont avec ces petits bâteaux tirer des * Loups marins, & à la pêche des Baleines; car ils ont des harpons faits d'os, dont la pointe est armée de fer ou de cuivre. Ils ont de plus tout ce qui est necessaire pour cette pêche, & des Saines pour la pêche des autres poissons, semblables à celles dont on se sert en Hollande. Ils dressent un piége aux Oiseaux avec un arc, au milieu duquel ils font un trou en rond, où ils mettent une amorce; quand les Oiseaux viennent à y toucher, l'arc se débande, & l'Oiseau demeure pris. Ils portent toûjours leurs coutelas & leurs fleches quelque part qu'ils aillent; dont ils tuent des Ours, des Cerfs, des Elans, des Rênes, & autres animaux inconnus en nos quartiers.

Ils filent du chanvre qui vient dans les bois sans être cultivé, ils le tiennent serré par un bout entre leurs dents, & les faisant servir de quenoüille, le tordent après de leurs mains, & en font d'assez bon fil.

Ils trocquent avec les Japonnois leur lard de Baleine, des huiles de poisson, des langues de Baleine sechées à la fumée, des fou-

* *Robbe qui signifie Veau Marin.*

rures, plusieurs sortes de Plumes d'Oiseaux. Les Japonois y viennent une fois tous les ans, & leur apportent du Ris, du Sucre, des robes Japonoises de Soie, ou de cette étofe bleuë qu'ils nomment Cangan, de Pipes de cuivre, du tabac, des boîtes à mettre du tabac, & de petits Vaisseaux vernis avec de la laque pour y mettre à boire & à manger; des pendans d'oreilles d'argent, des anneaux de cuivre pour mettre aux oreilles, des haches, des coûteaux; enfin presque tout ce qu'ils ont leur vient des Japonnois. Leur langage même a quelque raport aux Japonnois. Ils sont fort subtils & intelligens en ce qui regarde leur commerce: mais point du tout portez au larcin.

Ceux qui sont sous le 46. degré estiment beaucoup le fer, & le prennent volontiers en échange de leurs fourrures & de leurs plumes d'oiseaux, qu'ils arrangent fort proprement dans les boëtes. Ils ont pour arme l'arc & les fléches, avec une épée courte ou coûteau orné d'un petit filet d'argent le long du plat de la lame. Ce coûteau, ou coûtelas est fort semblable à ceux que l'on porte au Japon; ils le portent attaché à une sangle comme les Persans; & le carquois au côté droit pendu à une écharpe autour de leur tête; leurs arcs sont de 4. ou 5. pieds de long; & faits de bois d'Aulne; les fléches sont longues de demie aulne, fort bien faites, avec un petit harpon de canne au bout qu'ils trempent dans un poison noir & si violent, que ceux qui en sont blessez meurent subitement. Quand ils veulent faire

mourir quelqu'un de leurs ennemis prisonniers, ils l'étendent tout de son long par terre, la face enbas; deux lui tiennent les bras, & deux autres les jambes; pendant que celui qui doit faire l'execution avec une massüe armée de fer qu'il tient à deux mains, prend sa course de dix ou douze pas,& vient en dansant en décharger un coup sur la tête de ce miserable, & après il lui en donne d'autres coups qui se croisent sur le dos.

Ils traittent de même ceux qui sont surpris avec leurs femmes, ou avec leurs filles.

Matsmey est la Capitale du Païs, quoi qu'elle ne soit pas fort grande. Avant que d'y arriver, on passe une grande Baye nommée Cavendo; & tout proche de la Ville il y a 13. pieds d'eau.

C'est-là que le Prince ou Gouverneur du Païs tient sa résidence. Les Japonnois l'appellent Matsmey Sinnadonne. Il passe tous les ans à la côte du Japon nommée Nabo,& de là il continue son voiage par terre jusqu'à Iedo pour faire la reverence à l'Empereur du Japon, auquel il porte pour présent beaucoup d'argent, des plumes d'Oiseaux, dont ils se servent pour mettre à leurs fléches, & avec cela quantité de fourrures fines.

Les Places qui sont le plus renommées de ce Païs sont Matsmey, Sirarca, Tocapsie, Contchoury, Groen, Acqueis, Oubits, Porobits, Sobossary, Croen, Outchoeira, Esan, & Sirocany. Les habitans de Contchoury nomment autrement ces Places,

Matomey, Compſo, Paſcour, Hape, Tocaptſie, Abney, Sanpet, Oubits, Groen, Sirarca, Saro, Contchoury & Acqueis.

On dit qu'il y a des Mines d'argent fort riches autour de quelques-uns de ces Places.

Voila en peu de mots tout ce que nous avons pû apprendre juſqu'à cette heure de ces Terres nouvellement découvertes. Nous donnons cette Relation ſur notre propre examen & ſur le rapport d'un Japonnois nommé Oery, qui trafiquoit alors à Matſmey, où il portoit du Ris, du Sucre, des étoffes nommées *Kingan* peintes en bleu dont ils font leurs veſtes, des robbes du Japon peintes avec de certaines eaux, des pipes de tabac, & autres bagatelles, en retour deſquelles il rapportoit des fourrures, des plumes d'Oiſeaux, &c. Ce Japonnois nous dit que Jeſſo ou Eſo eſt une Ile, & nous ſigna la Relation qu'ils nous en fit & dont nous venons de donner le contenu.

rt.
Hape, To-
ts, Groen,
Acqueis.
'argent fort
de ces Pla-

e que nous
tte heure de
vertes. Nous
otre propre
n Japonnois
alors à Matf-
ucre, des éto-
en bleu dont
es du Japon
des pipes de
n retour def-
res, des plu-
nois nous dit
& nous figna
& dont nous



RELATION CONCERNANT L'EMPIRE ET LE GOUVERNEMENT DU JAPON.

Par François Caron President de la Compagnie Hollandoise du Japon, dressée par ordre de Monsieur Lucas Directeur General des affaires de la même Compagnie des Indes Orientales.

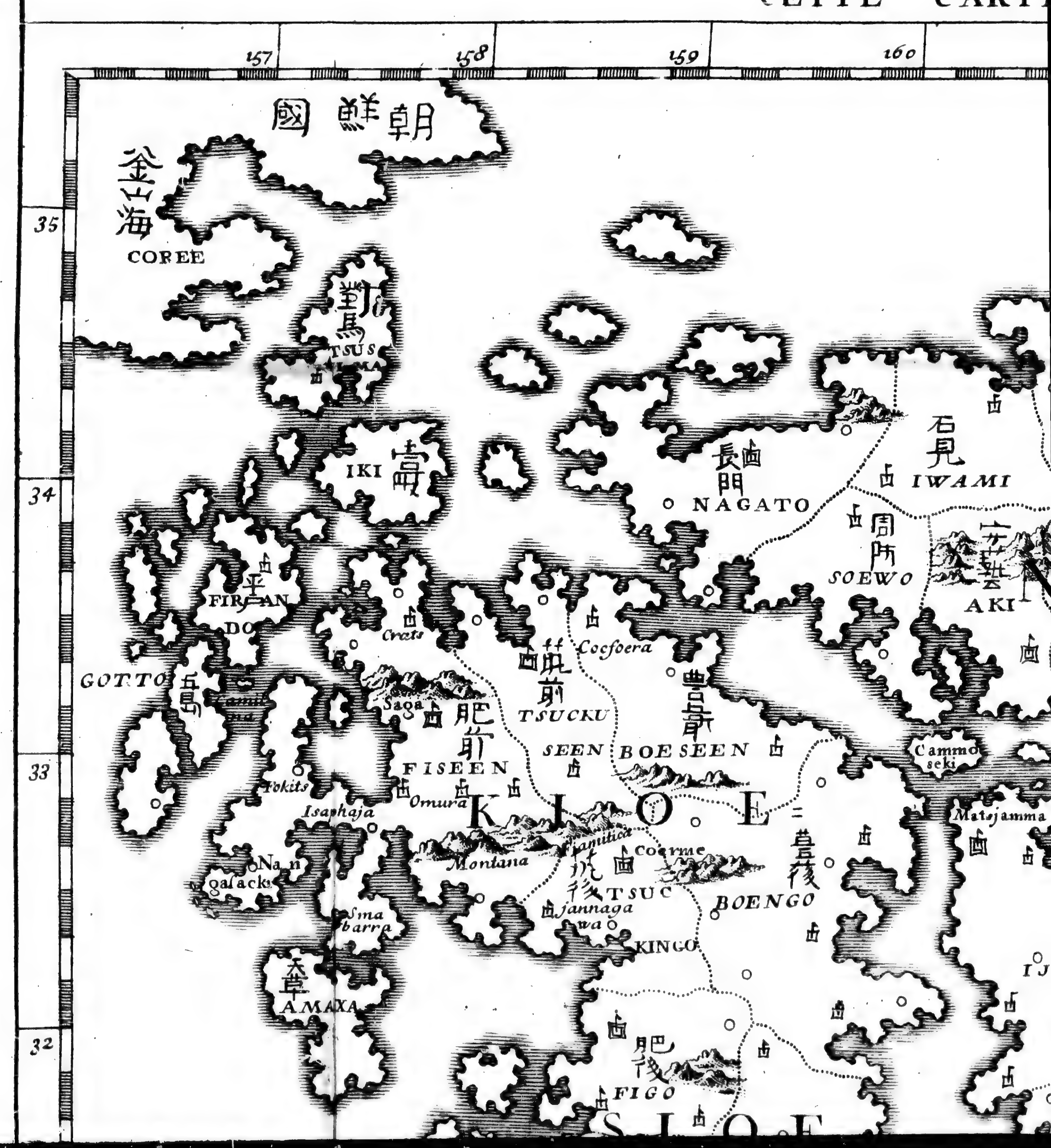
Cette Relation est revûë par l'Auteur, & l'on y a retranché les fausses remarques & additions que Henry Hagenaer y avoit inserées. Ainsi elle est maintenant conforme à l'Original Hollandois, sur lequel on vient de la revoir encore tout nouvellement.

Avis sur la Relation du Japon.

IL est fâcheux que l'on n'ait pas fait davantage de questions à Monsieur Caron qui y répond si bien, & avec tant de connoissance d'un Païs dont nous n'avons eu jusqu'à present que des Relations fort

LE JAP

CETTE CARTE



LE JAPON DIVISÉ EN SOISSANTE ET

TE CARTE EST TIRÉE DES CARTES DES JAPONOI

160 161 162 163 164 165

OGI

INABA

TASIMA

TANGO

WACKASA

IWAMI

IDSOEMO

FOKI

MIMA SACKA

EWO

AKI

BINGO

BITSIO

BISEEN

FARRIMA

TAMBA

N I P P O N

JAMMA SIRA

Miaco

Thomo

Fimesi

Accas

Fiogo

Ama gasacki

SITS

Fussimi

Tac cadski

jodo

Oots

Sese

OMI

Lac van Omi

Minacoet

Osacka

Cammo seki

SIODESMA

Matsjamma

AWAD SISMA

SANNOKI

IJO

SIKOKE

AWA

TOSSA

Saccay

CAWATS

JAM MATA

IGA

Cammo jamma

ISJII

IDSOEMI

ET SIX PROVINCES

ONOIS PAR MONSIEUR RELAND

165 166 167 168

能登
NOTO

佐渡
SADO

KASA

加賀
CAGA

越中
JETSIOE

越後
JETSIGO

越前
JETSISEEN
Isicoeboesma

飛驒
FITA

信濃
SINANO

美濃
MINO

J A P A

Minacoets

甲斐
CAAY

Camme
jamma

尾張
OWARRI

伊勢
ISJIE

Quana

三河
MICAWA

遠江
TOTOMI

駿河
SOEROEGA

相模
SACAMI

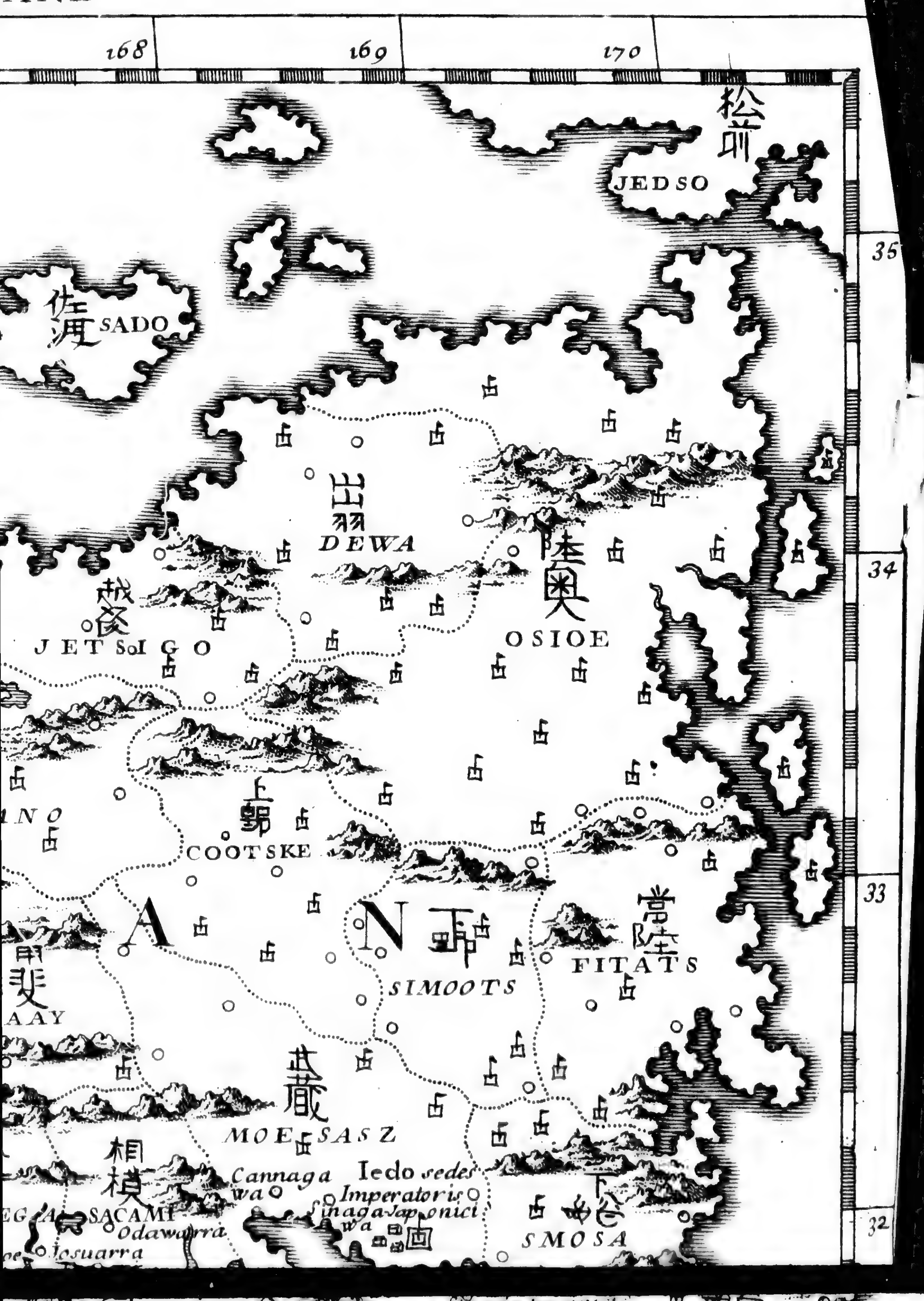
Joisida

Ocasacki

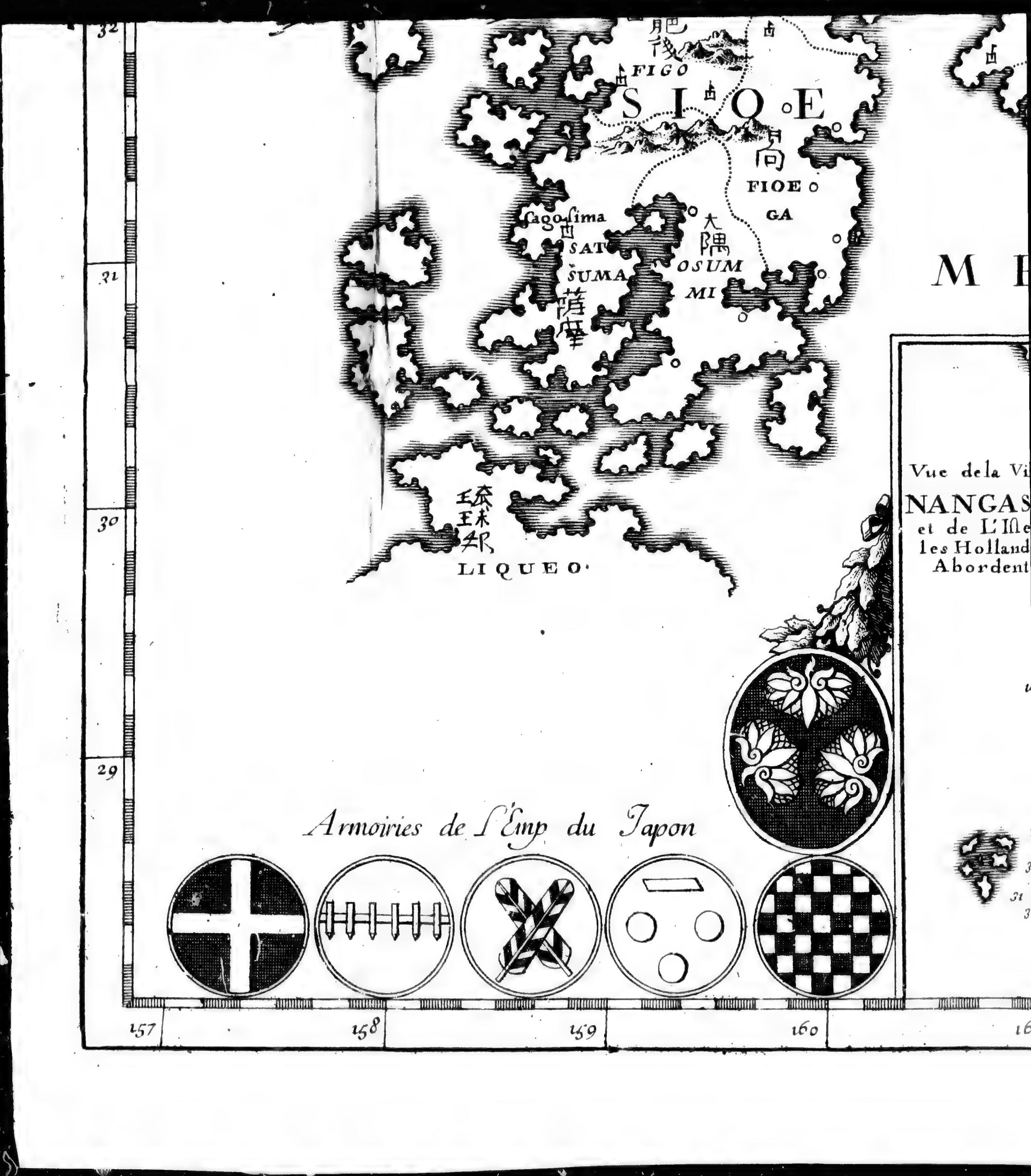
Odawarra

Josuarra

AND



168
169
170
35
34
33
32
JEDSO
佐渡
SADO
出羽
DEWA
陸奥
OSIOE
越後
JETSIGO
上野
COOTSKE
NO
A
N
下野
SIMOOTS
常陸
FITATS
甲斐
AAY
武蔵
MOESASZ
相模
SACAMI
Cannaga wa
Iedo sedes Imperatoris Japonici
Sinaga wa
Odawarra
Iosuarra
SMOSA



32
31
30
29
肥後
FIGO
SIOE
高
FIOE
GA
Cagosima
SAT
SUMA
薩摩
大隅
OSUM
MI
琉球
LIQUEO
M E
Vue de la Vi
NANGAS
et de L'Isle
les Holland
Abordent
Armoiries de l'Emp du Japon
157
158
159
160

土佐 TOSSA
阿波 AWA
和泉 IDSOEMI
MATA
ISJ
紀伊 KI NOKUNI

MER DU J

Vue dela Ville de
NANGASACKI
et de L'Isle ou
les Hollandois
Abordent

Nangasacki
Cosoco
KI OE SIOE
Arima
Cavalles
Cavalles
Cavalles
Cap de Nambo
Milliaria Germanica
1 2

161 162 163 164



ISJIE
TOTOMI
SOEROEGA
SACA
Joisida
Ocasacki
Mais sac
Canaie
Foetsioe
Josuarra
Sumada
Mis
Sima
Cackin
gawa
Igawa Au
Fusica
IDSOE
SMA
JAPON
Milliaria Germanica Commun
5
10
15
Armoiries des Gentils Hommes Japonois
165
166
167



EROEG
SACAMI
Odawarra
Foetsioe
Josuarra
Facooni
Mis
Sima
Fusica
IDSOE
GOLFE
DE
JEDO
AWA
CADSA
SMOSA
32
31
30
167
168
169
Japonois

douteuſes. Lors qu'il me fit la grace de m'envoyer ſa Relation que je donne ici traduite, je pris occaſion de lui faire de nouvelles queſtions. Voici comment il répondit à celles que je lui fis ſur les Livres de Medecine des Japonnois, & s'il étoit vrai, comme on l'avoit écrit, qu'il en eût traduit quelqu'un en Hollandois.

J'ai demandé à Monſieur Caron s'il avoit ce diſcours de la Medecine du Japon dont
„ vous dites que parle P. mais il m'a aſſuré
„ que c'eſt un abus, & que jamais il n'en a
„ eu autre information de lui que de bou-
„ che. Les continuelles occupations qu'il
„ a cuës pendant ſa demeure dans ce Païs-
„ là, ne lui ont pas permis, à ce qu'il dit,
„ d'étudier pour entendre leurs livres, quoi-
„ qu'il ſçût très-bien la langue ; de ſorte
„ qu'il n'en a apporté aucun. Il m'a pour-
„ tant raconté beaucoup de particularitez
„ de la maniere dont on y pratique la Me-
„ decine, en ayant eſſaié les effets plus d'u-
„ ne fois. Premierement, il dit qu'ils ont
„ une connoiſſance merveilleuſe du pous,
„ qu'ils tâtent demie heure durant, & ſans
„ rien demander au malade. Ils ſavent par-
„ là deviner tout le progrès & les cauſes de
„ ſon mal, & c'eſt ce que Martinius & *
„ d'autres écrivent auſſi des Chinois. Il n'y
„ a point d'Apoticaires, mais le valet du
„ Medecin le ſuit par tout avec une caſſette
„ où il y a douze tiroirs, & dans chacun
„ de ces tiroirs cent quarante-quatre petits
„ ſachets, avec des herbes & des drogues

* *Tout nouvellement le P. le Comte.*

„ differentes, desquels ils prennent ce qu'il „ faut, le mêlent & le font cuire chez le „ malade. Ils ont aussi cette métode, com„ me à la Chine, de faire entrer par la peau „ des poinçons d'or fort déliez. Il ajoûte „ qu'on l'avoit guéri une fois par ce moien „ d'une fiévre violente, en lui appliquant „ en six endroits de ces poinçons, l'un au „ front entre le crane & la peau, l'autre „ du coude vers en haut, & je ne sai où les „ autres : il n'en sentit point de douleur, „ sinon un peu, quand on perça premiere„ ment la peau. Une autre fois étant pres„ que abandonné, on le guérit en lui brû„ lant la peau en 20. endroits ; ce qui se „ fait avec de petites boulettes ou pelotons „ faits * d'une herbe seche qui prend faci„ lement feu, lesquels étant réduits en char„ bon sur la peau, y laissent une marque „ noire, & tombent après avoir été un „ jour ou deux attachez à la peau.

Je dois encore ajoûter une Relation qui vient de lui, sur le mépris que ces peuples font de la mort, & touchant leur amour pour la gloire. Monsieur Caron dit que deux Gentils-hommes Japonnois s'étant rencontrez sur un escalier du Palais de l'Empereur, leurs épées se froterent l'une contre l'autre ; celui qui descendoit s'offensa que l'autre l'eût touché de son épée, & lui en dit quelque parole : l'autre s'en excusa sur le hazard, & ajoûta qu'enfin c'étoit deux épées qui s'étoient frotées, & que l'une valoit bien l'autre. Je vais vous faire voir, ré-

* *Les Tonquinois pratiquent la même chose.*

pond ce querelleur, la difference qu'il y a de l'une à l'autre, & s'en ouvrit le ventre sur le champ. L'autre picqué de cet avantage que l'on prenoit sur lui, se hâte de monter pour servir sur la table de l'Empereur un plat qu'il avoit entre les mains, & revient trouver celui qui lui avoit fait la querelle & qui expiroit du coup qu'il s'étoit donné. Après lui avoir demandé s'il vivoit encore, il s'ouvrit aussi le ventre, lui disant qu'il ne l'auroit pas prévenu, s'il ne l'eût trouvé occupé à servir son Prince, mais qu'il mouroit satisfait, puis qu'il lui avoit assez fait voir que son épée valoit bien la sienne.

I. QUESTION.

De quelle étenduë est le Royaume du Japon? est-ce une Ile, ou terre-ferme?

LE païs du Japon que les habitans nomment *Niphon*, à en juger selon la connoissance que nous en avons jusques à present, semble être une Ile, & cependant je ne voudrois pas l'assurer: car je trouve qu'une grande partie de ce païs-là est inconnu à ceux-mêmes du *Japon*. Les Japonois les mieux informez me disoient que depuis la Province de *Quanto* où est la Ville & le Château d'*Iedo* ou *Yendo* résidence de l'Empereur & où est la plus grande partie de son domaine, il y a 27. journées de chemin en tirant vers le Nord-Est, jusqu'à la pointe

de la Province de *Sunga*; que l'on passoit de là au païs d'*Jesso* ou *Eso* ou *Sesso*, par un bras de Mer qui peut avoir onze miles de largeur : que ce païs de Jesso est plein de Montagnes & presque desert : que ceux qui l'habitent ont le corps couvert de poil : qu'ils vont tous nuds : qu'ils portent les cheveux & la barbe longue plus semblable à des bêtes qu'à des hommes: qu'il y a des fourrures fort precieuses: ils ajoûtoient que le païs est de grande étenduë, & que ceux du Japon ont penetré bien avant, sans en avoir jamais trouvé le bout, & sans avoir pû apprendre ni par leurs voiages, ni par la Relation de ceux du païs jusques où il s'étend : qu'ils avoient entrepris divers voiages pour ce dessein : que le manquement de vivres les avoit fait retourner sur leurs pas, sans achever cette découverte. Que les Relations de ces Voiageurs touchant l'étenduë du païs sterile & presque inhabité, avoit ôté à l'Empereur la curiosité de ce dessein, de même que la difficulté des vivres. Mais pour vous faire voir qu'il est encore incertain, si le Japon est une Ile, vous remarquerez que ce Golfe de Mer, qui est entre la Province de *Sunga* & *Jesso*, a quarante miles de circuit, quoiqu'il n'en ait que onze de largeur; qu'il est bordé de hautes Montagnes & d'un païs inaccessible, qui s'étend jusqu'à la frontiere de la Province d'*Ochio*, ce qui est cause qu'on a toûjours fait le voyage par Mer, qui est le plus court n'étant que de onze miles. Au contraire le chemin de terre, est plus long & peut être aussi im-

pratiquable : de-là vient que l'on n'a pû reconnoître si ces Montagnes ne tiennent point au païs d' *Esso* ; & qu'il est demeuré douteux jusqu'à cette heure si la Mer détache en cet endroit le Japon d'*Iesso* , & si elle y fait un détroit ou un Golfe.

II. QUESTION.

Quelles sont les Provinces qui composent cet Empire.

LEs deux grandes Iles de *Chiekoch* & *Saykock* sont de cet Empire , elles ont leurs Rois & leurs Seigneurs qui reconnoissent l'Empereur du *Japon* : le *Japon* s'étend depuis ces deux Iles jusques au païs d'*Jesso* , dont on ne connoît pas l'étenduë. On le divise en sept Provinces *Saykock* , *Chiekoch* , *Jam Aystero* , *Jetsengo* , *Jetsesen* , *Quanto* & *Ochio*.

Ces Provinces sont sous la domination de plusieurs Rois & de differens Seigneurs, comme on peut voir par un état particulier que j'ai mis ici , du revenu que chacun de ces Seigneurs tire des terres où il commande , afin qu'on juge par-là de la puissance de cet Etat.

Etat du revenu des Roys & autres Grands Seigneurs du Japon , avec le nom de leur résidence & de leurs terres.

LE Cockien , dont on se sert dans cette Relation , vaut environ quatre écus de notre monnoye.

Caugano Tſiunangon, Roi ou Prince des Provinces de Canga, Getchiu & Natta: le château de Langa eſt ſa reſidence, & a de revenu 1190000 Cockiens.

Surngano Daynangon Prince des Provinces de Surnga, Toto & Micauwa: le château de Faytſin eſt ſa reſidence. 700000.

Onwarino Daynangon Prince des Provinces d'Owary & de Mino: le château de Mangay eſt ſa reſidence. 700000.

Sendayno Thiunangon, Prince des Provinces de Maſſamné & d'Ochio: le château de Senday, qui eſt imprenable, eſt ſa reſidence. 640000.

Satſumanon Thiunango, Prince des Provinces de Satſuma, Oſſinny, Fiongo, & de Luchio: le château de Cangaſima eſt ſa reſidence. 600000.

Kinocouny Daynangon, Prince des Provinces de Kino & d'Iche: le château de Wake-jamma eſt ſa reſidence. 550000.

Catto Fingonocamy, Prince de Fingo & des Provinces voiſines: le château de Koumamotte eſt ſa reſidence. 554000.

Matſendeyro Jemenoſco, Prince des Provinces de Tſunkiſen & de Faccata: le château de Foucoſa eſt ſa reſidence. 510000.

Matſendeyro Jonocamij, Prince ou Roi en la grande Province de Jetcheſen: d'Ocede eſt ſa reſidence. 500000.

Catto S. Kibo, Roi ou Prince en la grande Province d'Oſio: d'Ais eſt ſa reſidence. 430000.

Aſſaino Tayſima Prince de la Province de Bingo: d'Oki eſt ſa reſidence. 420000.

Matſendeyro Nangato, Prince en la Province de Sova : Fangij eſt ſa reſid. 370000

Mitono Thiunangon, Prince de la Province de Fitayts : Mit eſt ſa reſidence. 360000

Nabiſſima Sinano, Roi ou Prince en la Province de Fiſien : Logioys eſt ſa reſidence. 360000

Matſendeyro Sintairo, Prince de la Province d'Inabaſoki : Tackaham eſt ſa reſidence. 320000

Todo Iſumy, Prince en la Province d'Inga Iche : de t'Sou eſt ſa reſidence. 320000

Matſendeyro Lonvey, Prince de la Province de Biſen : d'Oſſajamma eſt ſa reſidence. 310000

Inno Cammon, Prince de la Province de Totomy : Sawajamma eſt ſa reſidence. 300000

Foſſo Cawa Jetchiu, Prince ou Roi de la Province de Boyſes : Cokera eſt ſa reſidence. 300000

Ojeſungij Daynſio, Roi en la grande Province de Jetſengo : Gunyſawa eſt ſa reſidence. 300000

Matſendeyro Denrio, auſſi Roi en la même Province de Jetſengo : Formando eſt ſa reſidence. 300000

Matſendeyro Auwa, Prince de la Province d'Auwa : d'Incts eſt ſa reſidence. 250000

Matſendeyro Jetchigonocamij, Prince de la Province de Conge : Tackato eſt ſa reſidence. 250000

Matſendeyro T'ſiuſio, Prince de la Province de Yoo : Matsjamma eſt ſa reſiden-

ce. 250000

Arjama Grimba, Prince de la Province de T'sickingo : Courme est sa residence. 240000

Morino Imasack, Prince de la Province d'Imasaka : le château de T'siamma est sa residence. 200000

Tory Inganocamy, Prince en la Province de Sewano : le château de Jammagatta est sa residence. 200000

Matsendeyro Tosa, Prince de la Province de To. ..cory : le château de Tocosiamma est sa residence. 200000

Satake Oxiou, Prince en la grande Province de Wano : le château d'Akita est sa residence. 200000

Matsendeyro Simosaucamy, Prince de la grande Province de Simosa : le château de Tattebays est sa residence. 200000

Eoriwo Jamaisliro Prince de la Province d'Insmo : le château de Masdayts est sa residence. 180000

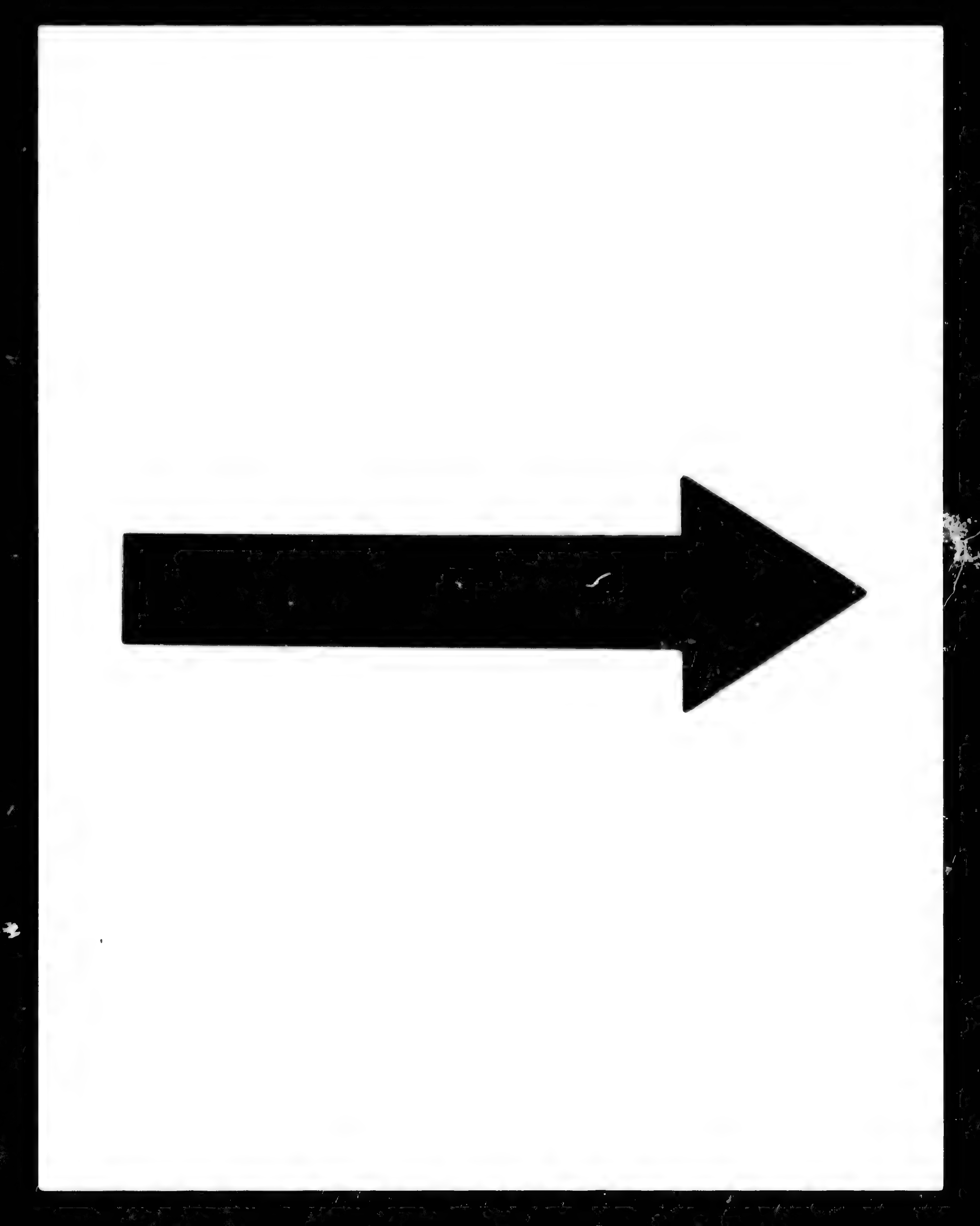
Ikouma Ikinocamy, Prince de la Province de Sanike : le château de Coquam est sa residence. 180000

Fonda Kaynokamy, Seigneur de la Province de Faryma : le château de Taytno est sa residence. 150000

Sackai Counay, Seigneur de consideration en la grande Province de Wano : le château de Fackfo est sa residence. 150000

Tarasawa Simado, Seigneur en la grande Province de Fisen : le château Larats est sa residence. 120000

Kiongock Wakasa, Seigneur de la Pro-



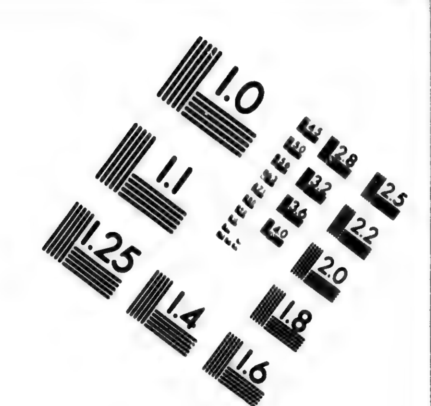
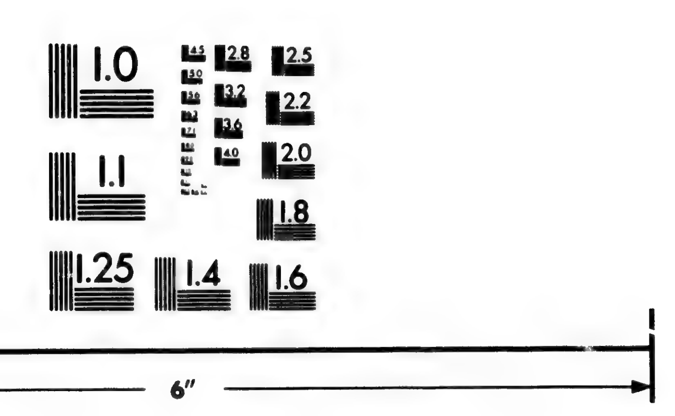


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



vince d'Wacasa : le château d'Osamma est sa residence. 120000

Forij Tango, Seigneur dans la grande Province de Jetchesen : le château Kawanchisima est sa residence. 120000

Minsio Fiongo, Seigneur du païs de Bingo: Foucke Jamma est sa residence. 120000

Sackopbarra Eskibou, Seigneur du païs de Kooske : Tattays est sa residence. 120000

Matsendeyro Tawayts, Gouverneur ou Capitaine du château de l'Empereur en la Province de Quana. 110000

Oeckendeyro Imasacka, Seigneur du païs de Simotske, le château de Oetsnomio est sa residence. 110000

Sannada Jus, Seigneur en la Province de Sinanode, Koske est sa residence. 110000

Taytsibanna Finda, Seigneur en la Province de Sickingo, le château de Imangouwa est sa residence. 110000

Ongasaura Ouckon, Seigneur au païs de Farima, Kays est sa residence. 100000

Indatij Voutomij, Seigneur du païs de Gio, d'Itasima est sa residence. 100000

Nambou Sinano, Seigneur de grande qualité en la Province d'Ochio, le château de Morriamma est sa residence. 100000

Niwa Groseymon, autre Seigneur de qualité en la grande Province d'Ochio, le château de Sirakauwa est sa residence. 100000

Abeno Bitchiou, Capitaine du château d'Iwatsuki, qui est à l'Empereur du Japon au païs de Mousays. 80000

Kiongock Oenieme, Seigneur du païs de

Tanga, le château de Tanabe est sa residence. 70000

Makino Surnga, Seigneur en la grande Province de Jethingo, le château de Wangareck sa est residence. 70000

Nacgangauwa Nisien, Seigneur en la Province de Bongo, le château de Nangoun est sa residence. 70000

Mathsendeyro Camba, Seigneur du païs de Sinano, Matsmoutet est sa residence. 70000

Nayto Samma, Seigneur en la Province de Fitayts, le château de Iwaysko est sa residence. 70000

Jeckenda Bitchiou, Capitaine du château de Metsjamma, le château de Bitchiou est sa residence. 60000

Matsura Fisennocamij, Seigneur en la Province de Fisen, le château de Firando est sa residence. 60000

Sengoock Fiwo, Seigneur en la Province de Sinano, le château d'Oienda est sa residence. 60000

Catta Sewado, Seigneur en la Province de Gyo, Oets est sa residence. 60000

Tosauwa Okiou, Seigneur en la Province de Dewano, le château Shinchiro est sa residence. 60000

Matsendeyro Iwamy, Seigneur en la Province de Farima, le château de Bisongory est le lieu de sa residence. 60000

Matskourra Boungo, Seigneur en la Province de Fisen, le château de Simabarra est le lieu de sa residence. 60000

Jescouwa Tonnomon, Seigneur en la

Province de Bongo, le château de Fira est sa residence. 60000

T'sungaer Jetchiu, Seigneur en la grande Province d'Ochio, le château de T'sungaer est sa residence. 60000

Ongasauwara Sinano, Seigneur en la Province de Farima, le château de Sekays est sa residence. 60000

Itho Chiury, en la Province de Fonga, le château Orasy est sa residence. 50000

Fourra Fiwo, Seigneur est la Province de Iwamy, le château de Daysiro est sa residence. 50000

Wakisacka Arbays, Seigneur en la Province de Sinano, le château de Ino est sa residence. 50000

Touky Nangato, Seigneur en la Province de Johe; Toba est sa residence. 50000

Atima Seymonoske, Seigneur en la Province de Nicko, le château de Acouda est sa residence. 50000

Outa Fiwo, Seigneur en la Province de Jamatta, le château d'Ouda est sa residence. 50000

Matsendeyro Dewado, Seigneur en la grande Province de Jetsesen le Château d'Oune est sa residence. 50000

Minsnokuyts Foky, Seigneur en la grande Province de Jetsengo, le château de Ribatta est sa residence. 50000

Inaba Minbou, Seigneur en la Province de Boungo, le château d'Ousthiro est sa residence. 50000

Croda Caynokamy Seigneur en la Province de Chinano, le château de Camro est sa

residence. 50000

Matsendeyro Sovodonno, Seigneur en la Province d'Isumy, le château de Kisnowadda est sa residence. 50000

Tonda Sammon, Seigneur en la Province de Sounocammij, le château d'Amangasack est sa residence. 50000

Storsianangij Kemmots, Seigneur en la Province d'Ichie, le château de Cangou est sa residence. 50000

Fonda Ichenocamij, Seigneur en la Province de Micauwa, le château d'Okasacka est sa residence. 50000

Mathsendeyro Jamayssiro, Seigneur en la Province de Tomba, le château de Cassajamma est sa residence. 50000

Morij Caynocamij, Seigneur en la Province d'Inga Iche, le château de Sourosada est sa residence. 50000

Tonda Notanocamij, Seigneur en la Province de Farima, le château de Fimens est sa residence. 50000

Akito Sionoske, Seigneur en la Province de Fitayts, le château de Chichindo est sa residence. 50000

Assano Oenime, Seigneur en la Province de Chione, le château de Cassame est sa residence. 50000

Neyto Cinocamij, Seigneur en la même Province de Chione, le château d'Akandate est sa residence. 50000

Catto s'Kibodo, Seigneur en la grande Province d'Ochio, le château d'Anys est sa residence. 50000

Sama Daysiennocamij, Seigneur en la mê-

me Province d'Ochio, le château de Sorma eſt ſa reſidence. 50000

Fonda Jamatta, Seigneur en la Province de Tayſima, le château d'Iſſius eſt ſa reſidence. 50000

Ouckob Cangato, Seigneur en la Province de Mino, le château de Canno eſt ſa reſidence. 50000

Neyto Boyſen, Seigneur en la Province de Dewano, le château de Jodata eſt ſa reſidence. 50000

Inawa Aways, Seigneur en la Province de Tamba, le château de Fouckuytſiamma eſt ſa reſidence. 40000

Camy Dyrick, Seigneur en la Province d'Iwamy, le château de Mongamy eſt ſa reſidence. 40000

Cattayngiri Iſmon, Seigneur en la Province de Jammata, le château de Tatſta eſt ſa reſidence. 40000

ChondaPindanocamy, Seigneur en la grande Province de Jetſeſen, le château de Maroka eſt ſa reſidence. 40000

Matſendeyro Bongo, Seigneur en la Province de Iwamy, le château de Nackaſima eſt ſa reſidence. 40000

Fonda Nayky, Seigneur en la Province de Farima: Fimeris eſt ſa reſidence. 40000

Matſendeyro Tango, Seigneur en la grande Province d'Ochio: Sucky eſt ſa reſidence. 40000

Canna Maury Iſoumo, Seigneur en la Province de Finda: le château d'Oumory eſt ſa reſidence. 40000

Ciongock Chiury, Seigneur en la Pro-

vince de Tango ; Tannabe eſt ſa reſidence. 36000

Outta Giwe, Seigneur en la Province de Mino : Itſnoday eſt ſa reſidence. 30000

Matſendeyro Getſio, Gouverneur du château de Jouda en la Province de Jamayſiro. 30000

Matſendeyro Ouckon, Seigneur de la Province de Faryma, Ako eſt ſa reſidence. 30000

Minſonoja Ichenocamy, Seigneur de la Province de Kooske, le château de Chinotayuez eſt ſa reſidence. 30000

Jammaſacka Kaynokamy, Seigneur de la Province de Bitchiou, le château de Narſe eſt ſa reſidence. 30000

Matſendeyro Jammatto, Seigneur en la Province de Jetſeſen, le château de Catsjamma eſt ſa reſidence. 30000

Inno Fiwo, Seigneur en la Province de Coſtie, Anna eſt ſa reſidence. 30000

Matſendeyro Tonnomom, Seigneur en la Province de Mikauwa, le château de Juffinda eſt ſa reſidence. 30000

Akiſuckis Nangako, Seigneur en la Province de Nicko, Sumyno eſt ſa reſid. 30000

Savo Inaba, Seigneur en la Province de Sinano, Soüa eſt ſa reſidence. 30000

Foyſſimo Fongo, Seigneur en la même Province de Sinano, Tackaboyts eſt ſa reſidence. 30000

Sunganoma Ouribe, Seigneur en la Province de Totomy, Seſe eſt ſa reſidence. 30000

Simaes Oemanoske, Seigneur de la Province de Nicko, Sando Barra eſt ſa reſiden-

ce. 30000

Kinoſtay Jemon, Seigneur en la Province de Bongo, Fins eſt ſa reſidence. 30000

Sono t'Siuſſima, Seigneur de l'Ile T'ſiuſſima. 30000

Koyndo Fimano, Seigneur en la Province de Tonga, Okoda eſt ſa reſidence. 30000

Fonda Fimoſa un des plus vaillans Seigneurs de tout cet Etat, & Gouverneur du château de Niſſiwo en la Province de Mikauwa. 30000

Gorick Serſnokamy, Seigneur en la Province de Mikauwa, le château de Fammamats eſt ſa reſidence. 30000

Chinſio Suruga, en la Province de Fitaits, T'ſuitoura eſt ſa reſidence. 30000

Secuma Fiſen, Seigneur en la Province de Sinano, Irajamma eſt ſa reſidence. 30000

Todo Toinſima, Seigneur en la Province de Mino, Cannajamma eſt ſa reſidence. 30000

Fonda Iſumy, Seigneur en la Province de Fitaits, Minnangauwa eſt ſa reſidence. 30000

Tongauwa Toſa, Seigneur en la Province de Bitchiou, Nikais eſt ſa reſidence. 30000

Matſendeyro Toſa, Seigneur en la Province de Jetſeſen, le château de Pomatta eſt ſa reſidence. 30000

Sugyfarra Foky, Seigneur en la Province de Fitayts, Oungoury eſt ſa reſidence. 20000

Kinoſtay Counay, Seigneur en la Province de Bitchiou, Kouroſi eſt ſa reſidence. 20000

Matſendeyro Koyſero, Seigneur en la Province de Farima, le château de Farima eſt ſa reſidence. 20000

Inaſacka T'ſonnokamy, Gouverneur du Château du Roy, en la Province d'Oſacca.

ca.

ca. 20000

Matſendeyro Kenmots, Seigneur en la Province de Tamba, le château de Cammejomme eſt ſa reſidence. 20000

Maſteyſacke, Seigneur en la Province d'Ochio, Sanbonmats eſt ſa reſidence. 20000

Oumoura Minbou, Seigneur en la Province de Fiſen, Daymats eſt ſa reſidence. 20000

Matſendeyro Iſumy, Seigneur en la Province de Mino, la château de Iwamoura eſt ſa reſidence. 20000

Matſendeyro Chinocamy, Seigneur en la Province de T'ſounocouny, le château de Faynotory eſt ſa reſidence. 20000

Minſuo Fayto, Seigneur en la Province de Micauwa, Coria eſt ſa reſidence. 20000

Nyto Tatewaky, Seigneur en la Province de Chiono Iwayſtowo eſt ſa reſidence. 20000

Ongaſawary Wakaſa, Seigneur en la Province de Simoſa, Sekijada eſt ſa reſidence. 20000

Fichicatta Cammon, Seigneur en la Province de Chiodo, le château de Mawaſſa eſt ſa reſidence. 20000

Swaki Sirroſy, Seigneur en la même Province de Chiono, le château de Jedoura eſt ſa reſidence. 20000

Rekongo Fiongo, Seigneur en la Province de Dewano, Jurij eſt ſa reſid. 20000

Tackenacca Oenieme, Seigneur en la Province de Bounga, le château de Founay eſt ſa reſidence. 20000

Mourii Ichenocancij, Seigneur en la Province de Boungo, le château d'Ounaiis eſt

ſa reſidence. 20000

Wakebe Sackion, Seigneur en la Province de Totomy, Oumiſo eſt ſa reſid. 20000

Iſiſois Inſnocamy, Seigneur en la même Province, Coſiois eſt ſa reſidence. 20000

Il y a outre cela pluſieurs autres Seigneurs qui ont des revenus fort conſiderables, ſavoir,

Sangoro Saſſioie.	20000
Fory Minnaſacka.	20000
Qua Jamma Sammon.	15000
Foſſacauwa Gemba.	15000
Fackina Deyſen.	15000
Matſendeyro Deyſen.	15000
Gottoways, Seigneur de l'Ile de Gotto près de Firando.	15000
Cattayngiry Iwamy.	15000
Cuſſima Jetſingo.	15000
Coubory Tomoty.	15000
Tackandy Mondo.	15000
Miake Jetſingo.	15000
Saccan Ouchon.	15000
Couda Iwamy.	15000
Naſno Jeuts.	15000
Oudaura Biſen.	10000
Tpjamma Giwo.	10000
Fira Oucka Givemon.	10000
Oſeki Jemmon.	10000
Fayſſien Gouwa s'Kibon.	10000
Outano Tango.	10000
Fieno Ouribe.	10000
Auby Ceynocamy.	10000
Otana Mouſoys.	10000
Majuda Jammatta.	10000

Taytſibanna Sackon.	10000
Cackebe Sayngoro.	10000
Mynangauwa Chinamocamy.	10000
Jaydſio Dewanocamy.	10000
Coungay Inaba.	10000
Oictana Caweyts.	10000
Niwa s'Kibon.	10000
Fory Arbays.	10000
Foſio Mimaſacka.	10000
Sayngo Wakoſacka.	10000
Tonda Inaba.	10000
Miangy Sinſen.	10000
Sannanda Niki.	10000
Iton Tangou.	10000
Ikenday Jetſeſes.	10000
Touda Nayki.	10000

Il y a auſſi le revenu des Seigneurs de la Cour qui ſont actuellement dans le ſervice, & qui eſt trop conſiderable pour n'en parler point.

Doyno Oydonno Preſident.	150000
Sackai Outadonno Chancelier.	120000
Nangay Sinadonno.	100000
Sackay Sannickodonno.	90000
Audo Oukiondonno.	60000
Inore Cawaytsdo.	50000
Inabe Tangedonne.	40000
Sackay Auwado.	30000
Sackay Jammeſſirodonno.	30000
Nayta Ingado.	20000
T'ſintſia Winbondonno.	20000
Miſſou Oukiendonno.	20000
Matſendeyro Jemondonno.	20000
Jammanguyts Tayſſimadonno.	20000

Matſendeyro Jurdonno.	20000
Abe Bougodonne.	15000
Auwe Jamma Ouckerodonne.	15000
Ciongock Siſendonno.	15000
Itacoura Nyſiendo.	15000
Narſie Jucdonno.	15000
Akimouta Tayſimaddonno.	15000
Forita Cangadonna.	10000
Miura Simaddonne.	10000
Maynda Gonoskedonno.	10000
Miſſonno Jammatta.	10000
Fory Itſuocamy.	10000
Miury Oemenoskedonno.	10000
Fondo Sanjadonno.	10000

Tout ce revenu monte à la ſomme de 19345000.

La Table, la Garderobbe de Sa Majeſté, & l'entretien de ſon Palais, montent à la ſomme de. 4000000

La Garde du Corps en laquelle ſont diviſes les principaux de ſa Nobleſſe, qui eſt payée directement ſelon ſa charge. 500000

Ainſi la depenſe de la maiſon du Prince jointe à ce qu'il donne aux principaux Seigneurs du Païs, monte tous les ans à la ſomme de 28345000. cockiens de 4. florins piece.

III. QUESTION.

Quels titres prend ce Prince & quelle eſt ſon autorité.

LE Prince du Japon prend le titre d'Empereur, les Rois & les Seigneurs du Païs le reconnoiſſent pour Souverain : il a le

pouvoir de les envoyer en exil, de leur ôter leurs revenus & leurs terres, & de les donner à d'autres, comme il eſt ſouvent arrivé durant le ſejour que j'y ai fait.

IV. QUESTION.

Du lieu de ſa reſidence, de ſa Cour, & de ſa ſuite.

LA Ville d'Yeddo où le Prince tient ſa reſidence eſt fort grande, le circuit du château peut être d'une lieuë & demie, il eſt entouré de trois foſſez, revêtu de groſſes pierres taillées en pointe, avec trois contre-eſcarpes, leſquelles ſe communiquent, la derniere avec la ſeconde, & la ſeconde avec la premiere; mais cette communication eſt coupée par des ponts levis, des corps de garde & par tant d'ouvrages divers, qu'il ſeroit tres difficile d'en donner le plan. Dans l'eſpace que comprennent ces trois contre-eſcarpes l'on y rencontre huit ou neuf portes qui ne ſont pas directement oppoſées les unes aux autres; car ſi vous avez trouvé la premiere ſur la main droite, la ſeconde ſera ſur la gauche, & ainſi des autres: il y a une place d'arme entre l'une & l'autre de ces portes, avec une compagnie de gardes: On trouve plus loin un grand degré de pierre, qui porte ſur une platte-forme, au delà de laquelle on deſcend de l'autre côté, & l'on entre dans de grandes eſplanades bordées de galleries pour ſervir de couvert contre le Soleil & la pluie, & où l'on pour-

roit mettre plusieurs Regimens en bataille.

Les ruës du château sont fort larges & les Palais qui les bordent d'un côté & d'autre, sont fort magnifiques : le Palais de l'Empereur est dans l'enceinte interieure du château, avec le Serrail de ses femmes, des parcs, des viviers, des jardins & autres diversités que l'art y a faites & qui surpassent celles que la nature fait ailleurs. Les portes de ce château sont renforcées des deux côtés de plaques de fer, épaisses d'un pouce, disposees en croix : les Princes du Sang sont logez dans la seconde enceinte, avec les Conseillers d'Etat, qui approchent le plus de la personne du Prince. Dans le troisiéme circuit sont les Palais des Rois & des principaux Seigneurs du Païs. Les personnes de moindre consideration sont logées au dehors de cette troisiéme enceinte si bien que lors que l'on void de loin ce grand château, il paroît comme une montagne d'or ; car tous ces Seigneurs tâchent à l'envi l'un de l'autre, de faire quelque chose de superbe dans leurs bastimens, & de mériter la faveur du Prince, en contribuant ainsi à l'embellissement du lieu de sa residence. Les enfans de ces Seigneurs que l'on presume leur devoir succeder, demeurent dans des Palais comme autant d'ôtages de la fidelité de leurs Peres.

La Ville d'Jedo où est ce château, a trois lieuës de long & deux de large : les bâtimens y sont aussi pressez qu'ils le puissent être dans les Villes les plus peuplées de l'Europe : ces Seigneurs ont un si grand

train, tant de chevaux, tant de Gentils-hommes qui les ſuivent, tant de Palanquins qu'on leur porte, & le peuple y eſt en ſi grand nombre, qu'il eſt tres mal aiſé de ſe démêler de la foule des ruës; le Roi ſort quelquefois à cheval & quelquefois auſſi dans un Palanquin ouvert de tous côtez: il eſt ordinairement ſuivi d'un nombre de Seigneurs, qu'on nomme les Seigneurs de la Compagnie du Roi, qui tiennent un grand rang dans le Païs, & qui tirent de grands appointemens du Prince. Ils ne lui rendent point d'autre ſervice que celui de l'accompagner. Ces Seigneurs ſont tous remarquables par quelque merite ſingulier; les uns ſont Muſiciens, les autres jouënt des inſtrumens, il y a parmi eux des Peintres, des Sçavans, des Poëtes, quelques-uns ſont profeſſion d'éloquence, enfin il n'y en a point qui n'ait quelque merite particulier. Les Gardes du Corps marchent enſuite; cette Garde eſt compoſée d'un nombre choiſi des enfans que les Rois & les plus Grands Seigneurs ont eu de leurs concubines du païs, & qui par cette raiſon ſont exclus de l'eſperance de ſucceder à leurs Peres. Il y en a beaucoup au Japon; le Roi de *Mito* oncle de l'Empereur avoit de mon temps cinquante quatre garçons & bien plus de filles: On voit après cela une brigade de la ſeconde Compagnie des gardes; elle eſt de mille hommes, cinq cens deſquels marchent aiant leurs Officiers à la tête, à une portée de Canon devant Sa Majeſté, les cinq cens autres marchent après & dans la

même distance. Quoi que ce nombre de gardes soit grand, il n'y entre personne qui n'ait été auparavant soigneusement examiné. Les qualitez requises pour y entrer sont la bonne mine, l'exercice à toutes sortes d'armes, l'étude des Lettres & les bonnes mœurs : si bien que quand Sa Majesté sort, on voit une infinité de personnes bien faites à pied & à cheval, toutes vêtuës de soie noire, qui gardent soigneusement leurs rangs & observent un silence si grand, que l'on n'entend pas une parole ; on tient nets les ruës & les chemins par où il doit passer, on les sable même de sable blanc lors qu'on est averti de sa sortie. Les portes des maisons qui sont sur les mêmes ruës sont toutes ouvertes ; pas un des habitans dans ce tems-là, ne met la tête à la fenêtre, & n'a la hardiesse de demeurer debout devant sa maison : chacun est retiré, ou à genoux sur un tapis devant sa porte pour voir passer le Prince.

Quand Sa Majesté fait le voïage de *Meaco*, ce qui n'arrive qu'une fois en 5. ou 6. ans, on travaille une année auparavant aux préparatifs de ce voyage ; on regle la quantité de monde qui le doit suivre, quel jour de chaque mois chaque Seigneur se doit rendre auprès de la personne de l'Empereur pour le suivre : une partie des Seigneurs qui sont du voyage partent un jour ou deux avant Sa Majesté. L'Empereur part ensuite avec ceux du Conseil, & quelques jours après le reste des Rois qui le doivent accompagner. On voit

dans ce tems-là sur les chemins une incroiable multitude de monde, & lors que ces troupes sont arrivées à *Meaco*, quoi qu'il y ait plus de cent mille maisons dans cette grande Ville, elle se trouve trop petite pour y loger une si grande affluence de gens, & on est obligé de dresser des tentes hors des murailles de la Ville.

La visite du *Dario* ou *Dairo* est le sujet de ce voyage: On conte d'*Yedo* à *Meaco* 125. milles, l'on rencontre plusieurs villes & villages sur cette route à trois ou quatre milles les unes des autres. Il y a sur tout ce chemin vingt-huit logemens, dans chacun desquels l'Empereur trouve une nouvelle Cour qui le doit suivre dans le voyage, de nouveaux Gentilshommes, d'autres Soldats, des chevaux frais, d'autres provisions, & tout ce qui est necessaire pour la Cour d'un Prince qui marche avec un si grand train. Ceux qui sont partis d'*Yedo* avec le Prince s'arrêtent au premier logement; ceux qui l'attendoient au premier logement le suivent jusques au second; ceux du second jusques au troisiéme, & ainsi de suite jusques au dernier: si bien que chaque troupe ne marche qu'une demie journée avec Sa Majesté: mais aussitôt que le Prince est arrivé à *Meaco*, toutes les troupes s'y rendent les unes plûtôt, les autres plus tard, selon l'ordre qu'elles en ont reçû: & il ne demeure dans ces logemens qu'ils ont quittez que la garnison ordinaire: l'Empereur retourne avec le même ordre de *Meaco* à *Yedo*.

L'année 1636. on dressa un superbe mo-

nument à la memoire du Pere de Sa Majesté dans un lieu nommé *Niko*, qui est à quatre journées de chemin de *Iedo*; on suspendit devant le Temple cette couronne de cuivre, dont la Compagnie des Indes fait présent à l'Empereur. Ce monument a la forme d'un château entouré de doubles fossez; les remparts sont revêtus de pierre: on auroit juré que c'étoit-là l'ouvrage de plusieurs années; il est cependant vrai que ce monument fut bâti en cinq mois de temps, & que les massons, peintres, vernisseurs, orfévres, & enfin tous les artisans, y travaillerent sans aucun salaire. Ce château est fort avant dans le païs, en un lieu où il ne sçauroit servir à autre usage qu'à loger l'Empereur pendant les deux journées qu'il s'y arrête, lors qu'il va visiter ce sepulcre.

On sçait en general que les tresors de Sa Majesté consistent en or & en argent enfermé dans des caisses qui peuvent peser chacune mille *tayles*, c'est à dire à peu près quatre-vingt livres, poids de Hollande: ces caisses sont distribuées dans les tours de son château: il y en a qui y ont été mises il y a plus de cent ans, ausquelles on ne touche point, comme si cette vieillesse meritoit quelque respect; ainsi ces tresors augmentent tous les jours, car la dépense de chaque année ne monte presque pas à la recepte, & au revenu de deux mois.

Le pere de l'Empereur d'aujourd'hui, fils de cet Ongosschio, qui après avoir sauvé
» l'Etat des dernieres guerres civiles, lui
» avoit donné la forme de gouvernement

» qu'il a maintenant, mourut l'an 1631.
» âgé d'environ cinquante ans. Etant au lit
» de mort, il dit entre autres choses à son
» fils ; tout le tresor de mon l'Empire est
» presentement à vous, mais il y a des cho-
» ses que je veux vous donner moi-même :
» vous trouverez dans ces coffres les ancien-
» nes loix de l'Etat, des recueils de toutes les
» maximes que le bon sens des plus sages
» de nôtre Nation a produites, avec les
pierreries & les bagues, j'ai toûjours eu
beaucoup d'estime pour ces choses, aussi bien
que mes ancêtres, & vous en devez faire
grand cas par cette même raison.

Les Japonois estimoient plus que tous ces tresors les curiositez suivantes que l'Empereur du Japon, dont je parle ici, laissa.

Un Cimeterre courbé en arc marqué sous le nom de Jouky Massame.

Un autre Cimeterre marqué sous le nom de Samois.

Un autre plus petit Cimeterre qui porte le nom de Bungo Doyssero.

Un petit Vaisseau pour preparer le Tsia ou Thé, sous le nom de Naraissiba.

Un autre plus grand sous le nom de Stengo.

Un livre écrit à la main intitulé Aue Kokikendo.

Il laissa outre cela à son frere aîné Roi d'Ouwai Atstano Mie, un tableau appellé Darme, que l'on ne regarde que par l'envers.

Un Cimeterre appellé Massame.

A son second frere, Roi de Kinocouny, un Cimeterre sous le nom de Teesmas-

famme. Un tableau de grenoüilles.

Au troisiéme frere, Roi de Mito, un Cimeterre sous le nom de Sandamné.

Un Livre écrit à la main nommé Sçache, & bien que ces six dernieres piéces ne pussent pas entrer en comparaison avec celles qu'il avoit leguées à son fils, si est-ce qu'il n'y en avoit pas une qui ne valut plus de mille Oebans d'or, qui valent quarante-sept mille thayls : il laissa outre cela à plusieurs Princes & Princesses du Sang, à des Seigneurs & Dames de qualité, à des Soldats & des domestiques, pour plus de trente millions d'or en legats.

L'Empereur d'aujourd'hui n'étoit pas marié quand il vint à la Couronne ; il a même depuis été long-tems sans avoir de femmes ; le peu d'estime qu'il a pour elles, & une inclination criminelle qu'il a pour les garçons, l'aiant toûjours éloigné du mariage : Le Dayro, pour le détourner de cette abomination, lui envoia deux filles les plus belles du Païs, le priant de prendre pour femme * Midai celle qui lui plairoit davantage. Il en choisit une, avec laquelle neanmoins il n'eut aucune habitude, demeurant toûjours dans le même train de vie : Cette Princesse en devint malade d'affliction, mais elle cachoit le sujet de son mal, pour ne se pas attirer la disgrace du Prince : La Nourrice de l'Imperatrice qui étoit en possession de lui parler avec assez de liberté lui toucha quelque chose de l'horreur du vice auquel il s'adonnoit, & de la beauté de sa femme.

* *Midai en Japonnois signifie l'Imperatrice.*

A ce diſcours il changea de viſage, & donna ordre ſur le champ au Surintendant de ſes bâtimens de faire bâtir un grand Palais, avec des murs élevez, & des foſſez bien profonds, pour y enfermer cette belle Imperatrice, & toutes les Dames de ſa ſuite qui y ont été depuis gardées fort étroitement : La Nourrice du Roi qui avoit été juſques alors fort conſiderée, en fut outrée au dernier point : elle voyoit avec regret que l'Empereur n'avoit point d'enfans, & que cette debauche ne laiſſoit point de lieu d'en eſperer : elle fit donc choiſir dans les Serrails de tous les Rois du Païs les plus belles perſonnes qui y fuſſent & prit ſon tems de les faire paroître devant l'Empereur à des heures qu'elle crût les plus favorables à ſon deſſein. Il s'arrêta principalement à la fille d'un Sellier qui étoit fort belle ; les autres Dames à qui celle-ci avoit été preferée en eurent une ſi grande jalouſie, qu'elles conſpirerent enſemble de faire mourir l'enfant que le Prince avoit eu de la fille du Sellier, ce qu'elles executerent, & l'on dit que l'on a tenu juſques à cette heure la choſe ſecrette à l'Empereur, pour épargner le ſang que la découverte d'une ſemblable conjuration auroit fait répandre.

Les Chroniques du Japon raportent que le Païs étoit gouverné il y a cent ans, par un Prince nommé * *Dairo* qui y commandoit par droit de ſucceſſion. Les peuples le reconnoiſſoient pour leur ſouverain, & l'avoient en opinion de ſainteté; auſſi n'y eut-

* *C'eſt le titre qu'on donnoit à ce Prince.*

il de ſon tems aucune guerre civile, les Japonois étant perſaudez que c'eût été aller contre Dieu même, que de s'oppoſer aux commandemens de ce Prince : Quand un Roi du Païs avoit quelque choſe à démêler avec un autre, ce Souverain connoiſſoit de leurs differens, comme ſi Dieu l'eût envoyé pour les gouverner ſouverainement. Quand ce Prince prétendu Saint marchoit, il ne devoit point toucher à terre; il falloit empêcher que le Soleil ni aucune lumiere n'éclairaſſent ſur ſa tête; c'eût été un crime de lui couper la barbe & les ongles : toutes les fois qu'il mangeoit on lui préparoit ſon manger dans un nouveau ſervice de cuiſine qui n'étoit employé qu'une fois : il avoit 12. femmes qu'il épouſoit toutes avec beaucoup de ſolemnité : ces femmes le ſuivoient dans leurs carroſſes, ſur leſquels on voyoit leurs armes & l'inſcription de leurs titres. Il y avoit dans ſon château deux rangs de maiſons, ſix de chaque côté : Sur chacune des portes de ces maiſons étoient les armes & les titres de celle de ces femmes qui l'habitoient : il avoit de plus un Serrail pour ſes concubines. Ce qui ſe pratiquoit au tems de ce fameux *Dairo* s'obſerve encore aujourd'hui dans la Cour des Princes qui lui ont ſuccedé ſous le même nom, qu'ils retiennent tous : On aprête tous les jours un ſuperbe ſouper dans chacune de ces douze maiſons : l'on y prepare une muſique de même ſans ſavoir dans laquelle des douze le Prince doit ſouper : lors qu'il en a choiſi une & qu'il y eſt entré, l'on y porte auſſi-tôt tout

ce qui a été preparé dans les autres maisons, & les onze autres Dames y viennent aussi avec leur suite & leur musique, pour servir celle que le *Dairo* a choisie ce jour-là. Ce ne sont alors que jeux, que comedies, & que divertissemens, selon que l'on les juge devoir être agreables au Prince : Quand le *Dairo* a un fils, pour lui choisir une nourrice on assemble quatre-vint des plus belles femmes du Païs & de la premiere condition : Les douze femmes du *Dairo* & les Princes du Sang régalent ces quatre vingt femmes à l'envi les uns des autres : A l'occasion de ce premier choix on fait de grandes rejoüissances ; & le jour suivant on en choisit quarante entre ces quatre vint. On les reçoit même encore avec plus de ceremonie, à cause qu'elles sont reduites à un plus petit nombre. Le jour que ce second choix se fait se passe en fêtes & en réjouissances : Les quarante qui n'y sont point entrées sont congediées, & ne retiennent rien d'une grandeur de si peu de durée, que les presens qu'on leur a faits, & l'honneur d'être entrées dans le premier choix. Entre ces quarante on en choisit dix, & de ces dix on en choisit trois, & enfin de ces trois on en choisit une. Le choix se fait avec beaucoup de ceremonie & de regal, & les plaisirs vont toûjours en augmentant jusques à la fin, l'honneur du choix augmentant aussi à mesure que le nombre des personnes choisies diminuë ; le dernier choix par cette raison est encore solemnisé avec plus de magnificence que les autres. La nourrice, pour prendre

possession de sa place, donne solennement le sein pour la premiere fois au Prince & l'on fait de nouvelles fêtes le jour de cette prise de possession. Il y a tous les jours quelque nouvelle réjouissance à la Cour; ils en font à l'ocasion des mariages, des accouchemens, & des fêtes de leur Religion. Toutes ces mêmes choses se pratiquent encore aujourd'hui dans la Cour du *Daïro*; car bien que ce Prince ait perdu la Souveraineté du païs, il ne laisse pas de s'être conservé toutes les richesses qui peuvent fournir à des dépenses si excessives.

La charge de General des armées du *Daïro* étoit ordinairement exercée par le second de ses fils: le *Daïro* l'aiant voulu diviser & en faire part à un troisiéme, dont il aimoit passionnement la Mere; il la partagea entre ces deux freres, avec ce reglement qu'ils la possederoient l'un aprés l'autre l'espace de trois ans. Il arriva que l'un de ces deux freres s'y établit si puissamment, que le *Daïro* ne le pût obliger ni par promesses, ni par menaces, de ceder la place à celui qui devoit commander à son tour. Il fallut enfin appeller à son secours les Princes voisins & faire la guerre à ce fils rebelle qui y perdit la vie; voila la premiere revolte dont l'histoire du Païs fasse mention. L'autre de ces fils qui commandoit ces troupes victorieuses s'en servit à se rendre Maître de l'Etat, laissant à son frere aîné, que cét Empire regardoit aprés la mort du *Daïro*, les mêmes richesses & les mêmes revenus dont il jouïssoit auparavant. Cette usurpation don-

na sujet à une seconde guerre & à l'élection d'un nouveau General d'armée qui dépossèda le premier & se rendit Maître absolu du païs. Une troisiéme guerre qui suivit après cela acheva de mettre tout l'Empire en combustion ; il n'y avoit point de petits villages qui ne courussent aux armes les uns contre les autres. La même division se trouvoit parmi les principaux Seigneurs du païs, & cette division ne cessa que par la conquête qu'un homme de conduite & de courage nommé *Taïco*, fit de l'Empire. Ce *Taïco* parvint de simple Capitaine d'une troupe de cinquante hommes, & eut une si bonne fortune, qu'il mît en trois ans de tems tout le païs sous son obeïssance ; laissant aux Princes de la maison du *Daïro* toutes les marques de leur premiere fortune. Ce nouveau Conquerant fut couronné Empereur avec beaucoup de pompe par le *Dairo* même : cependant *Taïco* jugea bien que les Rois & les Seigneurs du païs s'accommoderoient mal-aisément d'obéïr à une personne de la condition de *Taïco*; il envoya par cette raison les principaux d'entre-eux, & ceux principalement qu'il croioit les plus remuans, dans la Corée, avec une armée de soixante mille hommes pour la subjuguer, à ce qu'il disoit, & les tint occupés dans cette entreprise l'espace de sept ans, les animant toûjours à ne point penser au retour, qu'ils n'en eussent achevé la conquête ; ces troupes desesperées de ne pouvoir revoir leurs femmes & leur patrie, déchargerent leur rage sur les habitans du Païs qui s'é-

toient rangez ſous la domination des Japonois, & en attendoient par cette raiſon un traitement plus doux. Ils firent leurs plaintes à *Taïco*, & le prierent de les délivrer de cette oppreſſion. L'Ambaſſadeur qu'ils lui envoyerent reconnut bien-tôt qu'il n'y avoit point d'eſperance d'obtenir qu'on rappellât ces troupes, puis qu'on les entretenoit dans la Corée par maxime d'Etat; & porté qu'il étoit d'un veritable amour pour ſa patrie, il ne trouva point d'autre moien pour venir à bout de ſa commiſſion que de faire empoiſonner l'Empereur. La choſe lui reüſſit comme il l'avoit projettée: car les principaux Seigneurs qui commandoient les troupes dans la Corée, ayant appris la mort de l'Empereur, retournerent au Japon ſans attendre d'ordre.

Lors que *Tayco* mourut, Fideri ſon Fils n'avoit que ſix ans; *Tayco* avoit choiſi un des principaux du païs nommé *Onguoſchio*, & l'avoit declaré par ſon teſtament Tuteur de ce jeune Prince, après avoir tiré de lui une promeſſe écrite du ſang d'*Onguoſchio*, que lors que *Fideri* auroit l'âge de quinze ans, il le feroit couronner Roy du Japon, & lui remettroit entre les mains toute l'autorité & toutes les forces qu'il laiſſoit à ſa diſpoſition durant le bas âge de ſon pupille. Mais *Onguoſchio* bien loin de ſatisfaire à cette promeſſe, conduiſit les choſes à un tel point, que *Fideri* deſeſperant de pouvoir rentrer en poſſeſſion de l'Empire par d'autres voyes, crut être obligé de faire des troupes, & d'y employer la force. *Onguoſchio* avoit tra-

vaillé de longue main à le ruiner dans l'esprit des peuples & des plus Grands du Païs; il lui imputoit la ruine qui devoit suivre de cette guerre, & l'accusoit auprès d'eux de s'être fait rendre des honneurs qu'il ne devoit prétendre qu'après son couronnement. Après cela il ramassa toutes ses forces dans la Province de Sunga, & s'étant mis à leur tête, il assiegea ce Prince dans la Place où il faisoit sa residence. Il le pressa si bien, qu'il fut enfin obligé de se rendre, à condition qu'on lui sauveroit la vie, renonçant de son côté à la pretention de l'Empire, & se contentant de demeurer dans la condition des Seigneurs particuliers du païs qui reconnoissent en fiefs de l'Empereur les terres où ils commandent. Il envoya même sa femme qui étoit fille d'*Onguoschio*, pour mieux assurer ces conditions. *Onguoschio* évita de lui donner audiance, & cependant fit mettre le feu au Palais où ce malheureux Prince étoit logé avec toutes ses autres femmes & toute sa Cour. Il fit mourir ensuite toutes les personnes de condition qui avoient tenu le parti de *Fideri*, & regna depuis, sans que personne osât s'opposer à sa fortune. *Ongouschio* étant mort fort vieux, son fils *Coubosanna* fut solemnellement instalé en sa place, & l'Empereur qui regne aujourd'hui nommé *Chiougon* est fils de ce *Coubosanna*.

V. QUESTION.

Du nombre de ses Soldats & de leurs armes.

LE revenu des Roys & des Seigneurs du païs monte à la somme de * cent quatre vingt millions quarante mille florins, comme je l'ai justifié par le compte du revenu de chacun en particulier. Chaque Seigneur doit entretenir des Soldats pour le service de l'Empereur, à proportion du revenu dont il joüit. Celui par exemple qui a dix mille florins d'apointement, doit entretenir vingt fantassins & deux Cavaliers. Le Seigneur de *Firando*, qui a six cens mille florins entretiendra selon la même proportion douze cens fantassins, & six vingts Maîtres, sans y comprendre les valets, les esclaves, & les autres dépendances d'une semblable troupe; si bien que le nombre des Soldats que les Rois & les Seigneurs du païs sont obligez d'entretenir au service de l'Empereur, monte au nombre de trois cens soixante & huit mille fantassins, & de trente-huit mille huit cens Maîtres. Sa Majesté Japonoise entretient encore de son revenu propre environ cent mille hommes de pied, & vingt mille chevaux, qui composent les garnisons de ses places, & les troupes de sa garde. Ajoûtez à cela que la plûpart des grands Seigneurs se picquent d'entretenir une fois plus de monde au service du Prince, qu'ils

* *On compte 4. Florins d'Hollande pour le Cockien.*

n'y ſont obligez réellement, comme on l'a aſſez vû, dans les dernieres guerres des Arimaſes. Les Cavaliers ſont armez de pied en cap, leurs armes ſont des carabines fort courtes, des javelots, des dards, & le ſabre.

Les fantaſſins ſont diviſez par Compagnies, cinq Soldats ont un homme qui les commande: cinq de ces chefs qui ſont avec leurs gens vingt-cinq hommes, en reconnoiſſent un autre qui eſt par deſſus eux; tellement qu'une Compagnie de deux cens cinquante hommes a deux chefs principaux, & dix autres ſubalternes; mais les uns & les autres ſont commandez par un ſeul qui a le commandement ſur toute la troupe; ces Compagnies ſont ſubordonnées à un Oficier ſuperieur. La même graduation s'obſerve dans la Cavalerie: les armes de l'Infanterie ſont le ſabre, la picque, le mouſquet, plus peſant ou plus leger ſelon les forces de celui qui les doit porter, & le pot ou morion pour toutes armes défenſives. L'Empereur peut ſavoir exactement le nombre de ſes Soldats, celui de ſes Sujets; combien il y en a dans les Villes, combien de laboureurs ſont occupez à la Campagne. Les maiſons des Villes ſont diviſées cinq à cinq, & ſont unies enſemble ſous un Chef, qui doit tenir un rôle de ceux qui meurent ou qui naiſſent dans leur département. Il porte ce rôle à un Officier qui eſt au deſſus de lui; cet Officier le porte au Seigneur du lieu, le Seigneur du lieu au Roy de la Province, & celui-ci délivre ces rôles à deux Officiers que l'Empereur a deſtinez à cette charge.

VI. QUESTION.

De l'autorité de ses Ministres, & des principaux de son Conseil.

IL a quatre principauxConseillers qui font toutes les affaires : les Roys & les Seigneurs du païs les considerent également : les plus riches de ces Conseillers ont de revenu jusques à deux millions de livres, & les moins riches deux ou trois cens mille livres de rente.

Ils ne peuvent pas faire deux fois les mêmes remontrances au Roi sur les choses à l'égard desquelles il s'est expliqué, ni differer l'execution de ses ordres. Ces Conseillers sont choisis entre les principaux du païs, qui ont été nouris auprès de lui, & l'esperance d'occuper cette place tient les Courtisans fort soumis, & fort appliquez à pressentir ses pensées & ses inclinations, & à y acommoder toutes leurs actions & leurs réponses. C'est-là la regle de tous leurs Conseils, & dût tout le païs tomber ensuite dans un desordre afreux, ils n'oseroient en parler au Prince, à moins de trouver une conjoncture favorable de le pouvoir faire sans danger : si bien que les plus importantes affaires dépendent des occasions & du temps auquel on les porte.

Tous les autres qui composent son Conseil ont chacun leurs départemens, n'y ayant que ces quatre qui ayent une autori-

té generale sur toutes les affaires du Royaume.

VII. QUESTION.

De l'autorité des principaux Seigneurs du païs, & quelles sont leurs forces.

LE revenu des Seigneurs du païs est grand, comme nous l'avons dit ; mais leur dépense l'est encore davantage à proportion : ils sont obligez de demeurer six mois à la suite du Prince. Ceux qui ont leurs terres du côté du Nord & de l'Orient, y passent six mois. Ceux du Midi & de l'Occident les relevent, & lors que les uns entrent en service, & que les autres en sortent, ce ne sont que fêtes & magnificences. Il y a de ces Seigneurs qui ont quatre & cinq mille hommes à leur suite ; le Seigneur de *Firando*, dans le païs de qui se trouve le Magazin de nôtre Compagnie, quoi qu'il soit un des moindres, a toûjours à sa suite dans ses voyages, au moins trois cens hommes, & il entretient dans les deux maisons qu'il a à *Yedo* plus de mille bouches.

Les autres Seigneurs en font de même à proportion de leurs revenus : Il n'y point de Ville plus peuplée que *Yedo*. La grande afluence de peuple y rend toutes choses fort cheres ; leurs bâtimens, la livrée de leurs valets, leurs femmes, les presens & les festins, font que leur dépense excéde ordinairement leur revenu. Ajoûtez à cela que

l'Empereur les oblige quelquefois à entreprendre de grands desseins. Il arriva de mon temps qu'on distribua à chacun d'eux une partie d'un grand bâtiment, & ils fournissoient tous les jours certain nombre d'ouvriers selon leurs revenus. Je considerois avec étonnement la diligence & l'ardeur avec laquelle les massons & les autres artisans tâchoient à l'envi l'un de l'autre de fournir leur tâche, & d'avancer un ouvrage dont ils devoient être mal payez.

Quand un grand Seigneur bâtit une maison, outre la porte qui doit servir ordinairement à entrer & à sortir, il en fait faire une autre ornée de bas reliefs, dorée, & couverte par tout de ce beau vernis que nous appellons Vernis de la Chine : Quand la maison est achevée, on la couvre de planches, de peur que la pluye ou le Soleil n'en gâtent la beauté : Elle demeure ainsi couverte jusques au temps que l'Empereur y vienne. On lui donne un superbe festin dans ce nouveau Palais ; il entre & sort par cette porte, on la ferme & condamne ensuite, personne ne devant passer aprés le Prince par une porte qui a eu honneur de donner passage à sa personne. On invite le Prince à ce festin trois ans auparavant qu'il se fasse ; & ces trois années s'emploient à en faire les préparatifs. Tout ce qui doit y servir est marqué aux armes de l'Empereur.

Cette superbe réjouïssance & ce festin, durent trois mois : la dépense du festin & celle du bâtiment pourroient épuiser les richesses & le capital des plus puissans de nos Prin-
ces :

ces : L'Empereur fait quelquefois la faveur à un de ses Seigneurs de lui envoyer comme par grace quelqu'une des Gruës que les Oiseaux de sa fauconnerie ont pris. C'est-là une si grande faveur pour ces Gentils-hommes, que je ne finirois jamais, si j'entreprenois de rapporter tous les festins & toutes les differentes rejoüissances qu'ils en font. La premiere fois que l'Empereur fait l'honneur à quelqu'un d'aller manger chez lui, la coûtume veut que l'Empereur lui fasse * quelque don, pour leurs chevaux, comme ils disent. Il en fit un il n'y a pas long-temps à Satsouma dans cette occasion, qui valoit plus de six cens mille livres. Le Roi fait tous les mariages des Grands. Ils rendent même des respects extraordinaires à la personne qu'il leur a donnée pour femme : Ils font bâtir de nouveaux Palais pour la loger: Ils lui donneront quelquefois deux cens femmes pour la servir, enfin ils lui entretiennent une Cour superbe. Le dedans de leurs maisons est vernis, la dorure n'y est point épargnée, on voit même en quelques-unes des statuës & des bas reliefs.

Lors que ces Dames sortent pour aller voir leurs parens, ce qu'elles ne font qu'une fois l'année, toutes les Dames qui sont à leur service les suivent dans des Palanquins fermez ; telle de ces Dames en a jusques à cinquante à sa suitte. Les Palanquins sont dorez, vernis & ornez en quelques endroits d'or & d'argent massif, les en-

* *L'Original Hollandois porte, tot boonen voor sijne Paerden.*

fans qu'ils ont de ces femmes données par l'Empereur, ſuccedent à leurs Etats, & s'ils meurent ſans enfans, ces mêmes Etats paſſent en d'autres familles, ſelon la diſpoſition du Prince; ils ont beaucoup de concubines, de là vient ce grand nombre d'enfans qu'ils ont dans leurs maiſons; mais ceux-là ne ſuccedent pas aux Etats de leur Pere. Tout ce qui ſe peut imaginer pour le plaiſir de la vie, ſe trouve dans leurs Serrails; des Jardins, des Canaux, des Bois, des Volieres; tous les jours ce ne ſont que Comedies, muſiques, & ſemblables divertiſſemens. Les hommes n'y entrent point, s'ils ne ſont de leurs plus proches parens, & cela même ne leur arrive pas ſouvent; car on fait dans ces maiſons une garde fort exacte; les Dames ſoit qu'elles ſoient vieilles ou jeunes, ne peuvent avoir aucune converſation avec les hommes de dehors: elles paſſent dans cette clôture tout le tems de leur vie, on ne leur pardonne rien, & l'on punit de mort juſques au moindre ſoupçon de crime. Les filles qui ſont deſtinées à ſervir dans ces lieux ſont choiſies avec grand ſoin, & ſervent leur Maîtreſſe avec une modeſtie tres-grande & beaucoup d'adreſſe: on les diviſe par troupes de ſeize perſonnes; chaque troupe a ſa Dame qui lui commande: ces troupes ſervent leur Maîtreſſe chacune à ſon tour, & dans l'ordre qu'elles ont appris; car on leur fait des leçons de bien ſervir comme on leur apprend ailleurs à danſer ou à faire quelque ouvrage: la difference de ces troupes ſe fait encore remarquer autrement:

chacune à ses habits d'une couleur & d'une étoffe particuliere. Si dans une troupe elles sont habillées de rouge avec des rubans verds, & une coëffure de même, l'autre troupe aura du blanc avec des rubans rouges. Elles sont pour la plûpart des premieres maisons du païs, belles, bien élevées, & ont les manieres fort nobles : elles s'engagent à servir pour le moins pour quinze ou vingt ans,& la plûpart même pour toute leur vie. Ils les prennent quelquefois fort jeunes,dès l'âge de quatre ou cinq ans, & lors qu'elles ont servi jusqu'à celui de vint-cinq ou trente ans, ils les marient à quelques-uns de leurs Gentilshommes ou personnes de leur suite, chacune selon sa condition. Celles qui passent dans ce service l'âge de trente ans, y demeurent ordinairement le reste de leurs jours. Toutes les femmes depuis celles qui sont de quelque condition jusqu'aux premieres Dames du païs,sont fort savantes, aussi n'ont-elles point d'autre occupation : La coûtume du païs leur défend d'entrer en connoissance d'aucune affaire qui regarde le Gouvernement des Etats, & de la maison de leur mari : elles se tiennent fort sur leur garde de ce côté-là, & n'entrent jamais dans cette matiere : Les hommes d'ailleurs, quand ils passent dans leur Serrail, n'y portent point d'autres pensées que celle de se divertir,&il n'y a point de femmes au monde qui ayent plus d'adresse pour se faire aimer : ils apportent pour raison de cette garde étroite de leurs femmes, & de l'ignorance dans laquelle ils les tiennent de leurs

affaires ; que les femmes ſont faites pour donner du plaiſir, & pour élever leurs enfans ; qu'ils en uſent ainſi pour éviter les jalouſies, les brigues, les querelles, les guerres, & les autres deſordres qu'une plus grande liberté fait naître dans les païs où la même choſe n'eſt point obſervée. Ces femmes d'ailleurs ſont fort fidelles à leurs maris ; je n'en rapporterai ici qu'un ou deux exemples qui arriverent de mon tems. L'Empereur fit mourir ſecretement dans le Royaume de Fingo un Gentilhomme de mérite qui avoir une belle femme ; quelques jours après ſa mort, l'Empereur fit venir cette Dame & la voulut obliger à demeurer dans le Palais. Elle ſavoit la mort de ſon mari, & dit à ce Prince en diſſimulant : Je dois me réjoüir & m'eſtimer fort heureuſe de ce que vous m'avez jugée digne de votre amitié ; Je reçois donc cette grace comme je dois la recevoir, mais je prends la liberté de vous demander le terme de trente jours pour achever de pleurer la mort de mon défunt Epoux : permettez qu'après cela je puiſſe regaler ſes parens dans l'une des tours de votre château ; car je voudrois finir par cette réjoüiſſance le déplaiſir de ſa perte. Le Roy lui accorda cette priere, qui ne différoit que de quelques jours le plaiſir qu'il ſe promettoit de la joüiſſance de cette Dame : Il bût par excès le jour du feſtin. La Dame prît ce tems, & faiſant ſemblant de vouloir s'appuyer ſur l'un des balcons de cette tour, ſe précipita du haut en bas en la preſence du Roy, ſatisfaiſant ainſi à ſon honneur, & à

la fidelité qu'elle devoit à son mari.

Un des principaux Seigneurs du païs devint passionnément amoureux d'une fille de son Serrail, qu'il avoit ôtée à la veuve d'un pauvre soldat. Cette veuve écrivit un billet à sa fille pour lui representer la pauvreté où elle étoit, & le Seigneur la surprit lisant cette Lettre. Il la presse de la lui montrer: mais la fille ayant honte de découvrir la pauvreté de sa mere, fit un bouchon de la Lettre & l'avalla avec tant de précipitation, qu'elle lui demeura dans la gorge & l'étouffa. Ce Seigneur qui rapporta la chose à quelque amitié secrette, lui fit ouvrir la gorge, on déploye la Lettre, & on trouve qu'elle avoit été écrite par la mere de cette fille. Il en fut au desespoir; mais n'ayant point d'autre moyen de réparer sa faute, il appella auprès de lui la mere de cette fille, & elle y est encore entretenuë avec toutes les commoditez qui lui manquoient auparavant.

Une fille servant son Maître, & faisant effort pour atteindre à un plat qui étoit sur la table un peu loin d'elle, ne pût retenir un vent que l'on n'attendoit pas. Elle s'en punit elle-même, se mordant le sein qu'elle porta à sa bouche & dont elle expira sur le champ de rage & de honte.

Les principaux Seigneurs & tous ceux qui ont de grands Etats ont outre leur nom propre, encore celui de leurs terres ou du château de leur résidence, nom par lequel ils sont plus connus; mais ils ont cela de particulier au Japon qu'ils changent tous trois

fois de nom. Les enfans changent le nom qu'ils ont eu dans l'enfance, dès qu'ils ont atteint l'âge de virilité, & ce nom qu'ils portent alors ne se donne jamais ni aux enfans ni aux vieillards: le troisiéme & dernier nom se prend dans la vieillesse. Mais cependant, outre ces trois noms dont ils changent, ils retiennent toûjours celui de leur famille.

Les Japonois sont fort retenus dans leurs discours, il leur échape rarement de dire quoi que ce soit de sale, & quand il arrive à quelqu'un d'eux de manquer à cette retenuë, les plus jeunes se levent & s'en vont. Ils portent beaucoup d'honneur & d'amitié à leurs parens, ils croyent que ceux qui manquent à ce devoir seront punis par leurs Dieux. Ils s'abstiennent une fois le mois de manger des choses qui ayent eu vie, & font même abstinence l'anniversaire du jour que leurs peres & leurs meres sont morts. Mais pour retourner aux revenus des Seigneurs du païs, je dirai que les uns les tirent des grains, les autres des mines d'or, les autres des mines d'argent: quelques-uns du cuivre, du fer, de l'étain & du plomb: d'autres les tirent de leurs bois, de leurs grains, de leurs cottons & de leurs soyes: ces revenus sont exactement contez, & le conte en est fidellement rapporté à ceux des Officiers de l'Empereur qui ont commission d'en tenir registre.

L'Empereur tient auprès de chacun de ces grands Seigneurs, un Chancelier. Voici la teneur de la Lettre qu'il écrit au Sei-

gneur à qui il l'envoye. » Notre bien-ai-
» mé, vos Etats ſont de grande étenduë,
» vous avez grand nombre de Sujets, &
» c'eſt pour cette raiſon que j'ai jugé à pro-
» pos de vous envoyer un homme ſage & de
» confiance, qui eût été élevé à ma Cour.
» Je l'envoye donc pour vous ſoulager dans
» le ſoin que vous devez avoir de vos Su-
» jets, & pour le tenir auprès de vous dans
» vos Conſeils: ſervez-vous de lui, & re-
» cevez comme vous devez le ſoin que je
» prens de ce qui vous regarde. « L'Empereur prend ordinairement pour cet emploi des perſonnes qui ont été élevées à la Cour, dont la fidelité eſt connuë, & avant que de partir, ils ſignent de leur ſang qu'ils avertiront le Roi de ce qui viendra à leur connoiſſance dans les affaires qui regardent l'Etat, & qu'ils tiendront un Journal exact de toutes les actions du Prince auprès duquel on les place: ainſi les Princes ne peuvent rien faire ſans le communiquer à ces perſonnes, & on peut dire que ces Conſeillers, ou plûtôt ces Eſpions, gouvernent les Etats de ces Princes.

La plûpart des grands Seigneurs ont entre leurs Serviteurs des perſonnes de bon ſens, qu'ils obligent de les avertir tous les jours des fautes qu'ils remarquent dans la conduite de leurs Maîtres: car ils ſont perſuadez que les hommes ne ſe faiſant point juſtice ſur ce point-là, ne ſauroient connoître leurs défauts. Ils ſavent auſſi que les hommes nourris dans le commandement & élevez à une grande autorité, ſont encore plus ex-

pesez à ce défaut commun à tous les hommes, qui est de suivre la pente de leurs passions : ils disent donc qu'ils aiment mieux que leurs domestiques les avertissent de leurs fautes que d'attendre les reproches que les étrangers leur en pourroient faire.

Quand quelque Seigneur meurt, il se trouve ordinairement quinze ou vingt de ses Sujets qui se fendent le ventre & meurent avec lui : presque tous ceux qui se tuent de la sorte se sont obligez à cette condition en entrant au service de leur Maître. Le sacrifice de ces Sujets se fait de cette maniere-ci. Ils assemblent leurs parens dans une Eglise, ils mangent avec eux dans le même lieu & le font avec beaucoup de joye, sans que l'approche de la mort paroisse en rien troubler la réjoüissance du festin; ils se fendent ensuite le ventre en forme de croix : d'autres plus braves encore, après s'être fait cette incision, se coupent la gorge : les uns se fendent en croix, les autres d'une autre façon, & ceux qui se font les plus belles incisions & les mieux ouvragées, meurent aussi avec plus de gloire que les autres.

Lors que ces mêmes Seigneurs bâtissent quelque grand bâtiment pour le Roi ou pour eux-mêmes, il se trouvent entre leurs Serviteurs des gens qui les viennent prier de permettre qu'ils se jettent dans les fondemens de leur bâtiment ; car les Japonois ont opinion que les murs bâtis sur des corps humains, sont exemts de tous les accidens qui arrivent aux autres : Ainsi ces bons valets ou plûtôt ces pauvres malheureux se

jettent dans les fondemens, & ſont écraſez par les premieres pierres que l'on y met.

Le Roy a plu ſieurs châteaux : les deux principaux ſont les châteaux d'Oſacca & de Yedo ; je n'ai pas vû les châteaux des principaux Seigneurs du païs : mais je ſai par la Relation de ceux qui y ont été , qu'ils ont des Villes & des châteaux conſiderables : leurs Villes ſont toutes d'une même enceinte, & les villages d'une même meſure: chaque ruë a ſoixante Ieckiens de circuit, chaque Ieckien eſt de deux cens aunes. Deux portes ferment la ruë pendant la nuit : on fait garde , & on tient de la lumiere à chacune de ces portes. La diſtance des grands chemins eſt marquée par des colonnes miliaires : il y a dans chacune deux perſonnes qui en ont le ſoin, & qui doivent auſſi rendre conte de ce qui ſe paſſe parmi le peuple commis à leur direction. Ces Commis portent leurs plaintes à leurs Superieurs, & les informent des beſoins publics , ce que le commun peuple ne pourroit pas faire avec la même bien-ſéance.

VIII. QUESTION.

Quels ſont leurs revenus, & en quoi ils conſiſtent.

LEs villes & les villages n'ont aucun revenu , on ne paye au Seigneur du païs ni impôt ni redevance, ſinon ce qui ſe donne pour le fond ſur lequel les maiſons ſont bâties : ce droit ſe paye à proportion de la

grandeur de ces lieux, les moindres payent vingt ſols, & les plus grands juſqu'à vingt livres. Quand il ſe preſente quelque occaſion où le Seigneur a beſoin de monde, chaque maiſon fournit un homme à ſon Seigneur : il arrive peu que l'on exige d'eux de ſemblables courvées : on ne les retient quelquefois que l'eſpace d'une heure, & tout au plus le tems d'une demie journée, tous les fruits de la terre, tous les profits de la mer, compoſent les revenus du Prince. Les Gentils-hommes & les Soldats ſubſiſtent des appointemens qu'il leur donne, le Marchand des gains qu'il fait, les Artiſans du travail de leurs mains, & les Laboureurs, qui ſont comme eſclaves, de la partie des fruits de la terre qu'ils ont cultivée, & qu'on leur laiſſe pour leur ſubſiſtance.

IX. QUESTION.

Comment la Juſtice y eſt adminiſtrée.

CHaque Seigneur particulier, depuis l'Empereur juſqu'au moindre Bourgeois, a droit de juſtice ſur ſes Sujets & ſur ſes ſerviteurs.

L'Empereur dans toutes les Juriſdictions des villes & des villages, a ſes Officiers qui adminiſtrent la Juſtice : on fait l'honneur à un Gentil-homme qui a merité la mort de lui permettre de ſe couper ou fendre le ventre, & de ſe défaire ainſi lui-même : on n'accorde pas le même privilege aux autres

personnes de moindre condition. On n'y fait aucune estime des Marchands, à cause disent-ils, que l'occupation des Marchands est de debiter des faussetez pour mieux vendre leurs marchandises. Les Artisans sont tout aussi peu estimez par cette autre raison, que l'Artisan est comme le valet du public. Les Gentils-hommes au contraire, & les Soldats sont honorez de tout le monde, & il semble que les autres soient obligez de les entretenir & de leur rendre toutes sortes de devoirs.

X. QUESTION.

Quels sont les crimes que l'on châtie le plus rigoureusement.

ON punit de mort les moindres crimes, mais principalement la larcin, quand il ne seroit que de la valeur d'un soû; c'est un crime capital que de joüer de l'argent; toutes sortes d'homicides y sont punis de mort; il y a de plus des crimes que l'on punit, non seulement par la mort du criminel, mais aussi par celle de son pere, de ses enfans, de ses freres: tous ses biens sont confisquez, sa mere, ses filles & ses sœurs sont venduës pour être esclaves. Les biens qui viennent de ces confiscations ne vont point au profit du Prince, mais sont déposez entre les mains de certains administrateurs qui les employent selon l'occasion, tantôt à bâtir des Temples, tantôt à reparer

les chemins, & toûjours pour l'ornement ou pour la commodité du public. Voici les crimes capitaux. Contrevenir aux Edits de Sa Majesté, la malversation d'un Officier dans sa charge, détourner l'argent du Prince, exiger des Sujets des droits ausquels ils ne sont pas obligez; la fausse monnoye, l'incendie, le violement, le rapt. C'est pour ces crimes que non seulement le criminel, mais aussi ses plus proches parens sont punis de mort. Si la femme est complice, elle est punie de même, sinon on la vend pour être esclave: ainsi la femme ne meurt jamais que pour son propre crime. Les supplices chez les Japonois sont le feu, la croix où l'on attache le patient la tête en bas & les pieds en haut, faire tirer par quatre chevaux, & l'eau ou l'huile boüillante.

Il arriva qu'un valet qui avoit meilleure opinion de soi-même qu'il ne la méritoit, s'offrit à un Gentilhomme pour entrer en son service en qualité de celui qui devoit porter les souliers. Le valet demanda beaucoup plus de salaire du Gentilhomme, que le Gentilhomme qui étoit pauvre ne lui en pouvoit donner; il se crut même offensé de la prétention injuste de ce valet, mais il en cacha le ressentiment, & se contenta de lui dire: vous mettez à trop haut prix votre salaire, mais vous me plaisez, je vous prendrai à mon service. Trois jours après le Gentilhomme lui envoya faire un message, & lui reprochant au retour qu'il avoit demeuré trop long-tems, il le fit mourir, se servant de ce prétexte pour se venger de l'offen-

se qu'il prétendoit avoir reçûë de l'autre.

Il n'y a pas long-tems que le Roy de Firando fit enfermer dans des caisses garnies de pointes de fer trois Dames de son Serrail, l'une à cause des pratiques secrettes qu'elle avoit euës avec un Gentilhomme qui se tua sur le champ en s'ouvrant le ventre : les deux autres furent punies seulement à cause qu'elles avoient eu connoissance de ces intrigues. Lors qu'un mari trouve sa femme enfermée avec un homme, il les peut tuer tous deux : Quand le mari est en voyage, le pere, le fils ou le frere pendant l'absence du mari ont le même droit de faire cette justice, ses domestiques même la peuvent faire : De-là vient qu'ils ont peu d'exemples d'adulteres. Lors que j'étois dans le païs, un mari surprit sa femme avec son galant, il tua l'homme, & lia la femme dans cette même chambre où il les avoit surpris, la laissant toute la nuit en cet état. Le jour suivant il invita tous ses plus proches parens & ceux de sa femme, tant les Dames que les hommes, disant qu'il leur vouloit donner à tous ensemble un festin. Bien que ce ne soit pas la coutume des Japonois, que les femmes s'invitent ainsi avec les hommes, cependant la chose fut reglée de la sorte pour cette fois-là. Les Dames qui étoient dans une chambre à part demandoient de tems en tems à voir la maîtresse du logis, & ce fâcheux mari leur répondoit qu'elle étoit occupée à donner les ordres pour les bien recevoir. Mais aussi-tôt que les Dames & les hommes furent à table,

le mari ſe déroba de la compagnie, & alla couper les parties viriles de l'homme qu'il avoit tué la nuit précedente. Il mit ces parties parmi des fleurs dans une boëte, après quoi allant trouver ſa femme, il lui fit prendre un habit de deüil, après l'avoir déliée, il lui mit entre les mains cette boëtte fermée, lui diſant: Allez preſenter ce regal à vos parens & aux miens, afin qu'ils jugent ſi je dois vous faire grace. Cette femme à demi morte s'alla jetter aux pieds des principaux de la compagnie, leur criant miſericorde, & leur preſentant la boëtte. Les parens l'ouvrirent, mais la vûë de ce qu'elle renfermoit, fit tant d'horreur à la femme, qu'elle en tomba évanoüie, & dans cet inſtant-là le mari lui coupa la tête.

Un homme qui s'étoit obligé de fournir une certaine quantité de pierres & de bois de charpente, avoit corrompu ceux qui devoient examiner la qualité & la quantité de ces marchandiſes; la choſe fut ſçûë, les examinateurs furent obligez de s'ouvrir le ventre. L'Entrepreneur fut condamné à être mis ſur une croix, mais comme il étoit aimé de la plûpart de ceux du Conſeil, quoi qu'il ne ſoit pas ordinaire de demander au Roy la grace de perſonne, ils ne laiſſerent pas de s'aſſembler, & de demander celle de ce miſerable.

Le Roy leur fit une réponſe qu'ils
» n'attendoient pas. Je ne puis, dit-il, ap-
» prouver votre priere; mais ce que j'y trou-
» ve de plus mauvais, c'eſt qu'il me ſem-
» ble qu'elle me fait connoître que vous a-

» vez perdu l'eſprit ; eſt-il juſte qu'un ſi » grand crime demeure impuni ? d'où vient » donc que vous me demandez la grace de » ce criminel ? Vous a-t'il corrompu com- » me il a corrompu les autres ? avez-vous » comme eux quelque deſſein ſur mes fi- » nances, & vous devez-vous ſervir ainſi de » la liberté que je vous ai donnée ? « Il arriva de mon tems qu'un Gentilhomme dont les terres étoient proches d'Yedo, exigea de ſes païſans des ſommes plus grandes qu'il n'en devoit exiger : les païſans ſe plaignent, le Conſeil en eſt averti, on condamne le Gentilhomme à ſe fendre le ventre avec toute ſa race. Il avoit un fils à deux cens quarante-ſept milles de là du côté de l'Occident au ſervice du Roi de *Fingo*, & un oncle encore plus éloigné de vint milles dans la Province de *Satſouma* : un autre fils au ſervice du Roi d'*Ecquinoccouni* : un autre petit fils de ſa fille qui étoit du côté d'Orient à cent dix milles d'Yedo, au ſervice du Roi de *Maſſane* : un autre fils auprès du Gouverneur du château de Quovano : deux autres freres qui étoient au ſervice de Sa Majeſté : un fils le plus jeune de tous qui avoit été marié à la fille unique d'un fort riche Marchand, dont la perſonne eſt fort connuë de Meſſieurs de la Compagnie des Indes Orientales. Toutes ces perſonnes, quoique les unes vers l'Orient, les autres vers le Midi, & fort éloignées les unes des autres, furent executées non-ſeulement au même jour, mais à une même heure : tant les Japonois ſont exacts à donner leurs ordres &

à les faire executer. Vous remarquerez que ces criminels devoient être les propres executeurs de cet ordre, car ils étoient de condition à s'ouvrir eux-mêmes le ventre.

Le Marchand d'Osacca dont la fille avoit épousé le fils de ce malheureux pere, mourut d'affliction, & sa fille après que son mari se fut ouvert le ventre, se voulut tuer de ses propres mains ; mais on la garda si étroitement qu'elle ne put venir à bout de sa résolution. Cependant elle s'opiniâtra à ne vouloir ni boire ni manger, & mourut ainsi au bout de neuf jours.

Enfin ces peuples envisagent la mort sans en témoigner aucune apprehension, & sans marquer le moindre regret de quitter la vie lors qu'il faut l'abandonner. Mais les exemples de ce mépris de la vie sont encore plus ordinaires entre les femmes. On punit la menterie de mort, lors qu'elle a pour sujet les affaires de la Justice, ou celles du Gouvernement. Toutes les punitions que je viens de dire regardent les Gentilshommes & le reste du peuple : mais pour les Rois du païs, quand ils ont fait quelque faute, on ne les condamne point à la mort. A quatorze milles d'*Yeddo* il y a une Ile nommée *Faitsinchima*, qui peut avoir une lieuë de circuit. Cette Ile est le lieu d'exil des Rois du *Japon* ; à toutes les pointes de l'Ile il y a des Corps de garde pour empêcher que ceux de dehors n'ayent correspondance avec les exilez, & ne leur rendent aucune assistance. Tous les mois, lors que le vent le permet, l'on vient relever la garde, & l'on y

porte ce qui est necessaire tant pour la subsistance des Soldats que pour celle des exilez. Cette subsistance se réduit à peu de chose, & consiste en quelque peu de ris & quelques racines ; les exilez ont pour logement de petites maisons fort basses, où les incommoditez de l'hyver & de l'Eté se font sentir également, ajoûtez à cela qu'ils sont obligez de travailler à ramasser de la soye & à la préparer dans la quantité, & selon la tâche qui leur a été donnée.

Lors qu'un Empereur du Japon mourut en 1631. tous les exilez & tous les prisonniers qui étoient dans l'Etat furent délivrez à même heure & même jour ; on donna même quelque argent à chacun de ceux d'entre les prisonniers, qui étoient pauvres, pour les mettre en état de commencer une meilleure fortune.

XI. QUESTION.

Quelle est leur Religion.

CEtte Nation est peu attachée aux superstitions de sa Religion ; ils ne prient Dieu ni le matin ni le soir, ni devant ni après leur repas : les personnes religieuses vont seulement une fois le mois dans le Temple ; ils se servent souvent dans leurs prieres de la parole de *Namanda*, qui doit être le nom d'un de leurs Dieux, ausquels ils ont plus souvent recours : leurs Prêtres prêchent ordinairement trois fois l'année, &

les peuples qui ſont de leur croiance s'aſſemblent dans ces temples, quand ils ſont malades. Dans leurs maladies ils ont recours aux Hermites qui s'aſſeient auprès d'eux, & leur liſent certaines paroles dont on ne peut entendre un ſeul mot : il en eſt de même de toutes les écritures qui regardent la Religion, la médecine & les autres arts & ſciences ; car il n'y a que les Savans du païs qui les entendent & les puiſſent lire & par conſequent il faut s'en remettre entierement à leur bonne foi.

XII. QUESTION.

Quels ſont leurs Temples.

LE nombre des Temples & des Idoles du Japon eſt incroyable, les plus grands ont juſqu'à vingt Prêtres, & les plus petits en ont deux.

XIII. QUESTION.

Quels ſont leurs Prêtres.

TOus ces Prêtres n'ont d'autre exercice que de lire devant les Idoles, d'enſevelir les morts ou de les brûler, & d'enterrer enſuite avec beaucoup de ceremonies les cendres des corps morts qu'on a brûlé.

XIV. QUESTION.

Quelles sont leurs Sectes.

IL y a parmi eux douze Sectes differentes, il y en a onze dont les Prêtres ne mangent rien qui ait eu vie. Ces Prêtres ne peuvent avoir aucune habitude avec les femmes : s'ils manquent à ces obligations, on les condamne à être enterrez au milieu d'un chemin jusqu'à la ceinture, & tous ceux qui passent par là qui ne sont pas Gentils-hommes, sont obligez de leur donner une estreinte d'une corde, qu'ils ont attachée au col. Ils demeurent dans ce supplice trois ou quatre jours avant que de mourir.

Il n'y a point de Temples plus riches ni de Prêtres plus à leur aise que ceux de la derniere Secte ; quelques-uns de ces Temples ont la Seigneurie & le revenu des terres ou ils sont situez. Chaque Japonois a son Temple affecté avec quelque Prêtre de sa Secte ; ils les entretiennent par principe de pieté : toute leur devotion est renfermée dans ce soin. Chaque Secte a ses opinions particulieres, les uns croyent que l'ame est immortelle, que l'esprit passera dans l'autre monde, où il sera heureux ou malheureux, selon le mérite de ses actions ; pas un d'eux ne croit que le monde doive finir. D'autres ne croyent point l'immortalité ; & disent qu'il n'y a rien à craindre en ce

monde, que la justice des hommes. Les plus devots d'entr'eux font de leurs Temples des lieux de divertissemens, & ces Temples sont situez ordinairement dans les lieux les plus agreables du païs, sur des éminences au milieu de quelque beau bois de haute-futaye. Ces Temples leur servent encore de réduit lors qu'ils se veulent aller divertir à la campagne : ils y boivent & mangent en la compagnie de leurs Prêtres, ils y menent même des femmes de débauche, sans que leurs Prêtres y trouvent à redire. Je ne les ai jamais entendu disputer sur la prééminence de leur Secte, & il y a peu de ces Devots qui ayant affaire d'argent, ne changent leur Religion ou Secte, pour cent risdalles.

La douziéme & derniere Secte est la plus suivie, les Prêtres n'y observent aucune distinction pour les viandes. Ils se marient. Cette Secte se nomme *Ikko*, & a plus de superstitions que toutes les autres. Celui qui est le superieur de tous leurs Prêtres & de tous leurs Temples, qui, comme je l'ai dit, sont en grand nombre, est suivi & respecté comme un Dieu, jusques-là que ceux qui sont de la Secte lui font des prieres lors qu'il passe par les ruës dans un Palanquin. Tous les Prêtres reconnoissent pour Superieur le grand *Daïro* qui a le même rang & est dans la même estime parmi eux que le Pape entre les Catholiques. L'Empereur même est obligé de faire un voyage tous les trois ans à Meaco pour lui faire la reverence. Les Prêtres Japonois, les plus Grands

Seigneurs du païs, & les Gentilshommes, ſont fort adonnez à l'amour pour les garçons.

XV. QUESTION.

De la perſecution des Catholiques.

AU commencement ils faiſoient couper la tête à ceux qui s'etoient faits Chrétiens, & les mettoient après cela ſur une croix. D'abord ce ſupplice parut fort rude, mais ils virent que les Chrétiens ſe preſentoient ſans faire paroître aucune alteration. Il ne ſe lit rien dans l'Hiſtoire des plus grandes perſecutions de l'Egliſe ancienne qui puiſſe approcher des ſupplices qu'ils ont trouvé pour mettre à bout la conſtance des Martyrs Chrétiens. Une fois l'an on fait une inquiſition ou recherche generale, on les oblige tous de ſigner dans un livre qui ſe garde dans leurs Temples, qu'ils ſont tous bons Japonnois, & que la Religion des Chrétiens eſt fauſſe; mais avec tout cela ils n'ont pû empêcher les progrès du Chriſtianiſme, & tous les ans il s'en trouve pluſieurs centaines que l'on fait mourir dans les tourmens. Ils ont publié depuis peu, qu'un Chrétien qui auroit été condamné à être attaché ſur une croix la tête en bas, ſeroit exemt de ce ſupplice, s'il en déceloit un autre; & il arrive que ne pouvant ſouffrir ce ſupplice, qui eſt le plus grand de tous ceux qui ont jamais été inventez, ils ſe dénoncent ſouvent les uns les autres: les Japon-

nois eſperent de ruiner la Religion par ce moyen, car ils tiennent un regiſtre exact de ceux qui ſe ſont ſauvez par cette voye, avec intention, comme je l'ai appris, de les faire tous mourir en une fois, lors qu'ils croiront être venus à bout de tous les autres. Entre les divers exemples de la conſtance de ces nouveaux Chrétiens, il n'y en a point de ſi admirables que ceux qu'en donnent quelquefois des enfans de dix ou douze ans. Ils refuſent la vie qu'on leur offre: Nous voulons,diſent-ils,ſuivre l'exemple de nos peres, & aller avec eux dans un païs de joye où nos perſecuteurs ne nous pourront plus faire de mal. Il s'en eſt rencontré d'autres, qui après avoir accepté la grace qu'on leur offroit, ſont retournez au ſupplice, & ſe ſont jettez dans les flammes, ſuivant en cela l'exemple & l'exhortation de leurs peres qui leur diſoient:Venez, mes enfans, délivrez-vous de la perſecution de ces méchans hommes, nous vous menerons dans un païs, où il ne manque rien pour la douceur de la vie.On fit une recherche dans ces derniers tems de tous les ladres du païs; on en trouva dans les Hôpitaux,entre autres malades trois cens cinquante-quatre Chrétiens,que l'on diviſa ſur deux vaiſſeaux pour les envoyer aux Iles Philipines en forme de preſent aux Eſpagnols, qui y commandent.

Les Chrétiens d'ordinaire ſont conduits comme les autres criminels au lieu du ſupplice; mais les Prêtres, ſoit qu'ils ſoient Portugais, Eſpagnols ou Japonnois, y ſont conduits ſur quelque méchant cheval, avec

un baaillon à la bouche : la moitié de la barbe & de la tête rasée. L'endroit où le poil est rasé est peint de couleur rouge : le baaillon qu'ils ont à la bouche tient à une corde, laquelle étant attachée bien fortement par derriere, les oblige d'avoir toûjours la tête haute, & cela se pratique ainsi, pour empêcher ces Prêtres d'émouvoir par leurs discours ou par leurs signes, ceux qui les voyent mener au supplice.

XVI. QUESTION.

Quels sont les meubles de leurs Maisons.

LEurs maisons sont toutes bâties de bois, dont ils ont si grande abondance dans le païs, qu'encore qu'il s'en consume quantité pour le chaufage & pour les bâtimens, il ne laisse pas d'y être à fort bon marché. Le premier plan de leurs maisons est élevé de quatre pieds au dessus du rez de chaussée; & comme elles sont fort sujettes à être brûlées, elles ont toutes une espace & un lieu qui est moins exposé à ce danger, & où ils mettent ce qu'ils ont de meilleur. Leurs murailles sont faites de planches & couvertes de grosses nattes, qu'ils joignent fort exactement les unes avec les autres.

Ils habitent la partie la plus basse de leurs maisons, & tiennent fort propres les chambres où ils reçoivent leurs amis.

Les maisons des personnes de condition sont divisées en deux appartemens, d'un côté est le logement des femmes qui ne paroiſ-

ſent jamais. L'appartement où ils reçoivent ceux qui leur vont rendre viſite eſt de l'autre côté, les femmes ont plus de liberté dans les maiſons des Marchands & des Bourgeois ; celles-là ſe laiſſent voir, on traite les perſonnes de ce ſexe avec beaucoup de circonſpection, & l'on trouveroit fort mauvais que dans la converſation on leur eut manqué de reſpect, juſques dans les moindres choſes, ou qu'elles euſſent ſouffert ce manquement de reſpect.

La vaiſſelle dont ils ſe ſervent eſt peinte & dorée, les portes & les cloiſons de leurs chambres, ſont couvertes de papier, même dans les maiſons les plus magnifiques, mais ce papier, eſt tout couvert d'or. Ils ont pluſieurs chambres de plein pied ſeparées les unes des autres par des cloiſons de planches; ces cloiſons ſont diſpoſées comme nos paravants, ſi bien qu'en couchant ces cloiſons les unes ſur les autres ils peuvent faire de pluſieurs petites chambres une grande ſal ; le plafond de leurs chambres eſt embeli de peintures. Ils tiennent ſur leurs fenêtres des fleurs dans des pots, le païs fournit ces fleurs pendant toute l'année ; preſque toutes les maiſons ont une galerie qui ſert de paſſage pour aller au jardin. Les jardins ſont ornés de *termes*, & de bois toûjours verds ; ils ſont ordinairement diſpoſez de telle ſorte que l'on en a la vûë du principal appartement de la maiſon. Les belles vaiſſelles, les cabinets, les beaux vernis du Japon, ces coffres qu'on nous apporte de ce même païs ne leur ſervent point pour orner
la

la partie de leur maiſon, qui eſt en vüë. Ils les tiennent dans des lieux, où perſonne n'entre, que leurs amis les plus particuliers; pour le reſte de la maiſon ils l'ornent de Porcelaine, de pots pleins de *Tſia*, ou Thé, de peintures, de livres manuſcrits, & de leurs armes, & armoiries.

XVII. QUESTION.

Comment ils reçoivent ceux qui les viſitent.

LES perſonnes de condition auſſi bien que les autres, reçoivent leurs amis & les étrangers avec beaucoup d'honnetête; on fait aſſeoir, on preſente du Tabac & du *Tſia*, ou Thé, on apporte du vin, ſi l'on en demande, le Maître du logis le preſente lui-même dans une taſſe verniſſée: on donne le regal de la muſique tant que dure le repas, & il y a cela de bon parmi eux, qu'après avoir fait la débauche ils ſe retirent ſans faire du bruit, & ſans chercher de querelles. Il n'y a point de cabarets ni de tavernes dans le païs; & cependant ils ne laiſſent pas de manger ſouvent enſemble, mais c'eſt dans leurs maiſons particulieres, & cela n'empêche pas que ceux qui * voiagent ne ſoient fort bien logez, & de trouvent des hôtelleries fort commodes.

* *Le Hollandois fait cette remarque, à cauſe que le contraire ſe pratique en Hollande.*

XVIII. QUESTION.

Quelle forme de Mariage ils ont.

ILs se marient sans s'être connus, les peres & meres du côté de l'homme & de la femme, ou leurs plus proches parens font le mariage; s'il se rencontre qu'après quelque temps le mari ne soit pas content de sa femme, il se peut separer d'elle; le mari n'est point puni pour voir des femmes publiques* il peut même, outre sa femme, avoir encore des concubines, mais la femme, comme nous l'avons dit, est punie pour le moindre crime: on la punit même de mort pour avoir parlé en secret à un homme. Et la grande contrainte des femmes & la grande liberté des hommes font qu'elles s'étudient de connoître bien l'humeur de leurs maris, & qu'elles ont mille adresses pour s'en conserver l'affection: les femmes publiques sont esclaves des Seigneurs dans le païs desquels elles se prostituent: Il y a par tout de ces lieux publics, de peur que les hommes n'attentent à la pudicité des personnes libres, ou des femmes mariées.

* *Le Hollandois fait encore cette remarque, à cause que le contraire se pratique en Hollande.*

XIX. QUESTION.

Comment ils élevent leurs enfans.

ILs élevent leurs enfans avec beaucoup de ſoin; ils ne leur crient point inceſſamment aux oreilles ni ne les rudoient point : Lors qu'ils pleurent ils ont une patience merveilleuſe pour les appaiſer, connoiſſan bien que c'eſt un défaut de l'âge, & que les enfans ne peuvent pas profiter des réprimandes qu'on leur feroit en ce temps. Cette conduite leur reüſſit ſi bien, que les enfans de onze ou douze ans y paroiſſent ſages comme des vieillards : Ils ſavent les coûtumes de leur païs, ils parlent & répondent à propos, ils ne leur font rien apprendre qu'ils n'ayent atteint l'âge de ſept ou huit ans; ils ne croyent pas que devant cet âge ils ſoient capables d'inſtruction; & quand le tems de les envoyer à l'école eſt venu, ils les font étudier ſans les contraindre. Ils ne les obligent point à apprendre des choſes pour leſquelles ils croyent qu'ils ayent quelque repugnance. Ils tâchent de les animer à ſuivre la vertu, par les exemples, qu'ils leur mettent ſouvent devant les yeux des perſonnes de leur condition, qui ſe ſont élevées. Ils leur donnent pour modelle la conduite de leurs parens qui ſe ſont établis par la vertu, & ils reüſſiſſent mieux dans cette éducation pleine de douceur, que les autres qui y employent la rigueur & le châtiment. Cet-

te conduite d'ailleurs est fort propre à l'humeur de ceux du païs, qui ne se peut gagner par la force & par la violence.

XX. QUESTION.

Comment les enfans succedent aux biens de leurs Peres.

LOrs qu'ils sont en âge de pouvoir prendre connoissance des affaires, & de vivre selon leur condition, le Pere quitte sa profession, & la laisse exercer à l'aîné de ses enfans. Il le loge dans le principal appartement de sa maison; il le met en possession de la plus grande partie de ses biens; & lors qu'il est lui-même assez riche, il lui abandonne la maison toute entiere, & en prend une autre, ne retenant de son bien que ce qui est necessaire pour sa popre subsistance, & pour celle de ses autres enfans.

Les femmes n'aportent rien en mariage à leurs maris; les personnes de condition donnent bien quelque argent à leurs filles lors qu'elles se marient, mais cet argent se renvoye dès les premiers jours du mariage; car ils ne veulent rien recevoir de leurs femmes, de peur, disent-ils, qu'elles n'en tirent avantage, & qu'elles ne leur en fassent quelque jour des reproches.

XXI. QUESTION.

De la fidélité de cette Nation.

CEtte Nation eſt eſtimée fidelle, elle l'eſt en effet par principe d'honneur, qui fait leur plus grande paſſion : auſſi il n'arrive gueres que l'on attaque l'honneur de perſonne, & ils expoſent fort réſolument leurs vies pour le défendre. J'en raporterai ici cet exemple. Quand ce *Fideri*, dont nous avons parlé, fut trahi par ſon Tuteur, il avoit auprès de ſoi la femme du Roi de *Cocora* ; les enfans de *Cocora* y étoient auſſi avec pluſieurs Femmes de Rois & de Seigneurs du Païs, qui demeuroient en ſa Cour comme en ôtage. *Cocora* ſe déclara avec le Tuteur contre *Fideri* : *Fideri* fit dire à cette Dame qu'elle le vint trouver. Elle lui manda qu'elle devoit obeïſſance à ſon mari, qu'il faloit commander à ſon mari de lui ordonner ce que Sa Majeſté deſiroit d'elle. *Fideri* fut picqué de cette réponſe, & lui fit dire qu'elle vint dans ſon château, où qu'il l'y feroit venir par force. Cette femme qui étoit de grande condition, & croyoit que ce fut manquer à ſon honneur & à celui de ſon mari, de ſortir de ſa maiſon, ſe réſolut de mourir plûtôt que d'obeïr à ce commandement : Mais comme elle connoiſſoit qu'elle ne pouvoit pas reſiſter à l'autorité du Prince, elle s'enferma avec ſa nourrice, ſes enfans, & quelques-unes de

ses Demoiselles, qui étoient resoluës de mourir avec elle. Elle fit dresser quantité de bois à l'entour de cette chambre, écrivit son Testament, fit même quelques vers sur sa mort, & remit ces papiers entre les mains d'un Gentilhomme de son mari, le chargeant de les aller presenter à son maître, aussi-tôt qu'il verroit sa chambre en feu; ce qui fut executé comme elle l'avoit commandé. Ils se gardent encore cette fidelité les uns aux autres, que si quelqu'un prie son ami de défendre son honneur & sa vie, ils se tiennent si obligez de cette confiance, qu'il n'y a danger auquel ils ne s'exposent volontiers pour la meriter. Lors qu'il s'est fait quelque crime, & qu'on tâche par la torture d'obliger l'un des criminels à déclarer ses complices, quoi que les tourmens soient insupportables, & qu'ils sachent que la mort les doit finir, ils ne les dénoncent jamais.

XXII. QUESTION.

** Quel est le trafic du Païs, & par les mains de qui il passe.*

TOut le commerce qui se fait dans le Japon passe par les mains des Etrangers; ce Commerce n'est pas grand à proportion des richesses du Païs, par cette raison peut-être qu'ils ont en abondance toutes les choses qui

* *On a joint à la suite de cette Relation quelques Memoires touchant le Commerce du* Japon.

sont nécessaires à la vie. Entre les Etrangers les Chinois y ont trafiqué de tout tems, les Espagnols & les Portugais y ont negocié l'espace de cent ans, les Anglois aussi quelque tems; mais ils s'en sont retirez à cause du peu de profit qu'il y a à faire. Il y vient tous les ans deux Vaisseaux du Roïaume de Camboya & de Siam, mais ce trafic est fort diminué depuis peu. Les Hollandois y sont enfin venus, ils y négocient, & y sont bien établis : toutes les marchanses des Etrangers sont portées dans la ville de Meaco, qui est comme un étape où ils portent leurs marchandises pour les vendre & en acheter d'autres. Il y en vient quelquefois de plus de trois cens milles avant dans le Païs : Et comme ce Païs est fort inégal & plein de montagnes, toutes les voitures se font sur des chevaux, dont le nombre est incroyable.

On y aporte tous les ans quatre ou cinq milles picols de soye, quantité d'ouvrages de soye, deux cens mille peaux de cerf, cent mille peaux vertes, beaucoup de chanvres & de toiles, de la laine, du vif argent, du spiaulter ou zinch, des cloux de girofle, du poivre, du musc, du Bois de Sappan, du Bois de Bresil, du Sucre, de la Porcelaine, du Canfre, du Borax, du Calamba, des dents d'Elephant, du Corail rouge, & toutes sortes de merceries que les Chinois y apportent ordinairement.

XXIII. QUESTION.

Quel est le trafic dans le Païs, & quels voyages ils font par Mer.

IL y a à Meaco plusieurs Marchands fort riches, ils y ont eu autrefois grand commerce avec les Peuples de la Chine. Les Rois mêmes de ces deux Païs s'envoient tous les ans des Ambassadeurs respectivement l'un à l'autre: mais il arriva que dans un tumulte les Japonois qui se trouverent dans une ville de la Chine, prirent les armes, & saccagerent cette Ville: le Roi de la Chine fut étonné d'apprendre qu'un si petit nombre d'hommes eût eu l'avantage sur tout un Peuple de ses Sujets. Il en considera la consequence: & fit sortir de ses Etats tout ce qu'il y avoit de Japonois. On dressa une colonne où étoit gravé l'Edit de leur bannissement, & la défense aux Chinois de passer au Japon, ce qui peut-être a été observé plus étroitement autrefois qu'on ne l'observe à cette heure: peut-être aussi que les Chinois lors qu'ils viennent au Japon font ce voyage secrettement, ou sous d'autres prétextes. Du côté du Japon ils n'y trouvent point de difficulté; car soit que l'Empereur veuille rendre le bien pour le mal, ou qu'il ait consideré que les siens s'étoient attirez par leur faute ce mauvais traitement, il permet l'entrée du Japon aux Chinois, de

même qu'aux autres Nations qui ont la permission d'y venir.

Depuis que les Japonois furent bannis de la Chine, ils allerent à Tay-Ouan, où les Chinois leur portoient leurs marchandises: mais on fit enfin défenses aux Chinois de continuer ce trafic. Cent ans ou environ après cette défence, ils se remirent à ce commerce: & les Japonois obtinrent de l'Empereur du Japon des passeports & des permissions d'aller à Tay-Ouan, à Camboya & à Siam. Dans ces passeports étoient contenus les reglemens de la maniere dont ils se devoient comporter à l'egard de ceux du Païs, & cela pour prévenir le desordre qui leur étoit déja arrivé, comme nous avons dit: mais diverses considerations ont obligé depuis Sa Majesté Japonoise à revoquer ces passeports, & à ne point souffrir que ses Sujets sortent du Païs. Une des raisons de cette défense est qu'ils croient qu'il y va de l'honneur de la Nation, de l'exposer à recevoir des traitemens semblables à ceux qu'elle avoit deja reçû à la Chine.

L'autre raison est qu'il leur importe d'empêcher qu'on ne fasse pas quelque transport d'armes hors du Païs, chose dont ils sont fort jaloux: il n'y a pas long-tems que l'on fit mourir un Chinois avec son fils, tous deux aiant été surpris dans ce trafic de contrebande. Ils allèguent pour troisiéme raison la crainte que les Japonois en traitant avec les Etrangers, n'apportent dans le Païs la Religion & les opinions des Chrétiens.

XXIV. QUESTION.

Du profit du Commerce.

IL n'y a aucun impôt sur la marchandise ; l'Empereur ni le Seigneur, dans le Païs de qui se fait le trafic, n'en tirent aucun avantage : avec cela les gains sont fort mediocres, soit à cause de la dépense du long transport des marchandises, ou de la grande quantité de Peuple qui se mêle du trafic.

XXV. QUESTION.

Quelle correspondance il y a de l'Empereur avec ses voisins.

L'Empereur du Japon n'entretient point d'Ambassadeurs auprés d'aucun Prince, qu'auprès de l'Empereur de la Chine. Le Roi d'Espagne, celui de Siam, & le Pape même lui en ont envoyé en diverses rencontres. Il les a tous reçûs avec magnificence, mais il n'en a point renvoyé à ces Princes. *

* *Il a même fait mourir les derniers Ambassadeurs Portugais.*

XXVI. QUESTION.

Marchandises qu'on tire du Japon.

L'Empire du Japon a tout ce qui peut être necessaire à la vie, de l'or, de l'argent, du cuivre, de l'étain, du plomb, & de tous ces métaux en abondance; du coton, du chanvre, du poil de chévres, de la soye en picols, trois ou quatre mille picols de filoselle, beaucoup de peaux de cerf, & ouvrages de menuiserie : beaucoup de drogues qui sont en usage dans la medecine, & grande abondance de ce qui est nécessaire pour la nourriture des hommes ou pour leur entretien.

XXVII. QUESTION.

Quelle est leur monnoye, quelles sont leurs mesures & leurs poids.

COmme on ne parle qu'une langue dans tout le Japon, & que tout le monde y est habillé de la même façon; il y a de même par tout une même monnoye, un même poids & une même mesure; les *casies* à la verité ont été autrefois de differente valeur dans des Provinces differentes; mais l'Empereur les a fait refondre & a fait faire une nouvelle monnoye

de *Casies* de cuivre qui court par tout ; il a même acheté l'ancienne plus qu'elle ne valoit, pour retirer par ce moien tout ce qu'il y avoit dans le Païs de cette vieille monnoye : ce qu'ils ont fait en quatre ans de tems. Outre ces *Casies* il y a encore trois sortes de monnoyes d'or, dont la plus haute pese le poids de six realles qui font quarante tayles ; chaque tayle peut valoir cinquante-sept sols ; dix pieces de la moyenne pesent ensemble six reaux & demi, & font six tayles & demie : les dix pieces de la troisiéme & de la plus petite de ces monnoyes d'or, pesent cinq huitiémes d'une realle, & chacune de ces pieces fait un tayle & une seizième partie d'un tayle. Pour l'argent, l'ailliage est le même que celui des écus, les pieces d'argent sont en forme de bâtons, sans qu'elles aient de poids certain; on pese ensemble autant de ces bâtons, ou lingots d'argent, qu'il en faut pour faire cinquante tayls ; on les envelope ensemble dans un sac de papier, & on compte les sacs sans les dépaqueter. Il y a encore une petite monnoye d'argent qui a la figure d'une fève tonde, qui n'a point aussi de poids arrêté, & qui pese depuis une maes ou schelling jusques à dix maes ; les casies suivent après, il y en a de differentes valeur, le millier vaut depuis huit jusqu'à vingt-six schellins. * L'aune, le boisseau pour mesurer les grains, & le poids des cattis sont les mêmes par tout le païs.

* *Ou scalins Monoie de Hollande de six sols piece.*

XXVIII. QUESTION.

Quel bétail & quel gibier on trouve dans le païs.

ILs ont toutes les sortes d'oiseaux ; de gibier, de venaison & de bétail que nous avons ici, grand nombre de chevaux, vaches & taureaux: ils ne châtrent point le bétail, & ainsi ils n'ont point de bœufs. On y trouve grand nombre de cerfs, sangliers, cochons, ours, cignes, canars, gruës, faucons, faisans, pigeons, poules, & toutes les sortes de petits oiseaux que l'on se puisse imaginer.

XXIX. QUESTION.

Quelles sont les eaux medicinales.

ILs ont divers bains d'eaux chaudes, qui passent par des mines de cuivre, de salpêtre, de soufre, de sel, de fer & d'étain : ils s'en servent utilement pour la guerison de plusieurs maladies. J'en ai vû un entre autres qui venoit d'une mine d'étain & sortoit d'une grotte qui étoit au pied d'une montagne. L'entrée avoit bien dix pieds d'ouverture, & autant que la vûë se pouvoit étendre dans l'obscurité de cette grotte, on voyoit tout autour de l'ouverture des pierres taillées en pointes comme des dents d'Elephant attachées aux côtez de cet-

te grotte : la chaleur de cette eau est temperée, elle coule incessamment : on y peut sans peine tenir la main. J'en ai vû une autre qui étoit aussi au pied d'une montagne proche la Mer ; elle a cela de particulier, qu'elle ne coule que deux fois le jour, & chaque fois l'espace d'une heure : mais lors que le vent souffle du côté de l'Est, & qu'il est violent, la fontaine coule à trois & quatre differentes reprises dans le tems de vingt-quatre heures.

Il y en a une autre qui sort d'une espece de puits, dont les côtez sont garnis de pierres fort grosses & fort pesantes. Quand l'heure à laquelle elle doit couler est venuë, elle coule avec un vent si fort, & donne une si grande abondance d'eau, que ces grosses pierres dont je viens de parler, en sont ébranlées. La premiere eau en sort à la hauteur de trois ou quatre brasses ; & cette eau est chaude jusques à un degré, auquel on ne peut point échauffer nôtre eau ordinaire. Elle conserve aussi sa chaleur beaucoup plus long-tems que l'eau commune ; le canal par où doit couler cette eau est revêtu de pierres des deux côtez des murailles, de peur qu'elle ne brûle la campagne. De ce canal on la conduit en plusieurs petites maisons, où les malades se logent.

XXX. QUESTION.

Comment se passe l'Audiance que l'Empereur donne aux principaux Seigneurs du Païs, aux Gentils hommes &c. & avec quelle suite ils s'y presentent.

L'Empereur donne son Audiance tous les jours des fêtes solemnelles, entre lesquelles le premier jour de l'an est la premiere, & la plus grande. Le troisiéme jour du troisiéme mois est la seconde : La troisiéme se rencontre au cinquiéme jour du cinquiéme mois : La quatriéme le septiéme jour du septiéme mois : La cinquiéme le neuviéme jour du neuviéme mois.

Outre ces jours de fête il la donne encore deux fois tous les mois à la nouvelle & à la pleine Lune. Le rang dans cette Audiance est reglé ; & la suite avec laquelle on va au Palais de l'Empereur de même. Ceux des Grands Seigneurs du Païs qui ont cent mille livres de rente y vont avec cent personnes ; les autres plus ou moins selon leurs facultez, & il y a de ces Seigneurs de la premiere qualité qui ont chez eux jusques à quatre ou cinq mille hommes & femmes. Ils ne peuvent entrer dans la ville, ni avoir auprès d'eux dans la premiere enceinte du château où logent les Grands Seigneurs, que le nombre d'hommes permis à ceux de leur condition, & ceux qui en peuvent avoir cent dans la premiere enceinte. Lors qu'ils entrent dans la seconde où demeurent les Con-

ſeillers d'Etat & les Princes, ils n'en peuvent avoir que vingt, mais perſonne ne peut entrer à cheval dans cette enceinte.

Ceux qui ſont de qualité à y entrer autrement ſont portés dans des palanquins ou dans des chaiſes, les autres y entrent à pied. Les ruës de ces Palais ſont pavées au milieu de grandes pierres de taille, & au côté de petits cailloux; mais ils les tiennent avec cela ſi propres qu'il n'y paroît pas la moindre ordure. Pour ce qui eſt de la troiſiéme enceinte du Palais où eſt la demeure de l'Empereur, perſonne n'y peut entrer qu'à pied & ſans aucune ſuite. Seulement les plus Grands Seigneurs ont deux valets auprès d'eux & un jeune garçon pour porter leurs ſouliers; ceux d'une condition mediocre un valet, & celui qui porte leurs ſouliers; & les autres un porteur de ſouliers ſeulement.

Dans cette multitude infinie de monde l'on n'y entend pas le moindre bruit ni la moindre parole, tout le monde compoſant ſes actions & y demeurant avec le même reſpect que s'il étoit en preſence de l'Empereur. Non-ſeulement les ſuperieurs gardent entre eux leur rang, mais même leurs valets auſſi: il n'y a point de lieu où l'on ſe puiſſe aſſeoir, mais tout autour ſont des galeries où ſont rangez & à couvert les Soldats de la Garde. Il y a par tout des gens qui ont l'œil pour empêcher les deſordres. Les moindres bruits qui ſe commettent en ce lieu ſont punis de mort. Ils y ſont avec tant de reſpect, qu'il y a peu d'exemple que l'on en vienne à cette rigueur.

L'on garde encore un tel ordre dans toutes les Villes, que les ruës sont divisées selon une certaine mesure, & fermées chacune par des grilles que l'on ferme, & où l'on fait garde pendant la nuit : personne ne peut passer en ce tems-là d'un quartier à l'autre, s'il ne montre au Corps-de-Garde le seau du Gouverneur de la Ville, qu'il va prendre chez le Commissaire de sa ruë, qui lui donne la permission par écrit. Ainsi l'on n'entend jamais parler qu'il se soit fait aucun desordre la nuit.

XXXI. QUESTION.

Quelle est leur écriture, leur aritmetique, & s'ils ont des histoires.

LEs Chinois, les Japonois, ceux de la Corée & du Tonquin ont chacun un langage particulier, & tout à fait different l'un de l'autre ; si bien qu'ils ne s'entendent point, & leurs lettres mêmes sont differentes : mais ceux de ces quatre Nations qui ont étudié ont une maniere d'écriture, qu'ils savent lire chacun dans leur langage. Ils écrivent fort nettement avec des pinceaux : tous leurs messages se font par billets ; & comme leur écriture abrege beaucoup, ils mettent peu de tems à les écrire. Leurs requêtes, leurs écrits, leurs lettres, & tous les formulaires de leurs secretaireries, tiennent peu de place, & sont exprimez par peu de caracteres, quoi qu'ils contiennent

beaucoup de choses. La maniere des Italiens de tenir des livres de compte n'aproche point de l'exactitude avec laquelle ils tiennent les leurs. Ils font toutes les regles d'aritmetique, la division, la multiplication, la regle de trois, & les fractions, aussi vîte que pas un de nos plus habiles Hollandois. Ils ont grand nombre de livres ; & plusieurs d'entre-eux ont des Bibliotheques : Elles n'y sont pas neanmoins si communes qu'en Hollande. Les Annales du païs se gardent chez le *Daïro*, c'est lui qui les continuë : Tous les livres qui se font sortent de cette Cour, c'est l'occupation de ceux de cette famille: les Seigneurs & les Gentilshommes du *Daïro* y travaillent aussi avec leurs femmes & leurs filles ; car pour l'ordinaire elles ne se marient point, & partagent avec les hommes cette occupation : si bien que cette Cour, qui est composée d'environ huit cens personnes, presque toutes d'une même race, n'a point d'autre pensée que de goûter les plaisirs de la vie, & de s'exercer dans l'étude de la sagesse ; c'est ce qui se considere principalement dans cet Empire. On ne s'y avance que par cette voye, & chacun y tient le rang que son esprit & son étude lui ont acquis : ce genre de vie leur donne une si bonne opinion de leurs personnes, qu'ils n'ont point d'estime pour le reste des hommes, & nulle conversation avec ceux qui ne sont pas de leur cour ni de leur profession. Le quartier de la Ville où ils demeurent est separé du reste par des murailles: ils se distinguent aussi par une façon particu-

liete d'habits; leur langage est plus figuré que celui du commun, & ils écrivent de cette écriture qui n'est lûë & entenduë que par les savans. Il y a plus de cent Prêtres entre eux qui passent pour être plus nobles que l'Empereur même, & ausquels on donne par cette raison des titres plus relevez.

Ils entendent parfaitement bien l'art de fondre le fer, & ils le fondent à découvert. Plus il fait froid, plus croyent-ils que le tems est propre à cette fonte; ils se servent pour cet effet d'une tonne, la remplissent de terre franche ou de glaise, ne laissant au milieu qu'une ouverture de demi pied de diametre, ils la renforcent par dehors avec des cercles de fer, & fondent leur fer à force de vent. Ils le tirent de ces tonnes avec leurs cueilleres, & le jettent dans leurs formes, avec toute l'adresse des plus grands Maîtres en ce métier.

L'Imprimerie & l'Artillerie ont été connuës au Japon environ un siecle & demi avant qu'elles fussent en usage en Europe, si on en croit leurs histoires. Ils ont appris ces arts des Chinois. Leurs histoires ou Chroniques sont pleines d'évenemens étrangers: j'aurois encore mille particularitez à dire des revolutions de cet Etat, de ses Loix, de ce qu'il y a de plus particulier, de la maniere de vivre de ses habitans; mais qui seroient trop longues pour les joindre aux réponses que j'avois à faire à vos demandes, ausquelles ayant satisfait le mieux qu'il m'a été possible, je finirai ici, & je demeurerai, &c.

RELATION
DE LA
TARTARIE ORIENTALE.

PAR LE PERE MARTINI.

I. *Roiaume de Niuche.*

LE premier Roiaume qu'on rencontre de ce côté-là c'est celui de Niuche, que l'on peut dire avoir été jusqu'à present inconnu à ceux de l'Europe: voici ce qu'en dit le Geographe Chinois. » Ce * Royaume au couchant » est borné par les terres de Kilangho; au Midi il touche à la Corée, & se nommoit jadis » Soxin, alors il ne comprenoit seulement » que le païs qui est situé le long de la Riviere de Quentung, qui tire vers l'Orient, » & vers Caiyven au Septentrion. Ce peuple » a été appellé Kin. La famille d'Hana » nomma ce païs Yeleu, & le Roi de Guei, » Hoekie. Sous la famille de Tanga on lui » donna le nom de Vico, sous la famille de » Taiminga on y bâtit quelques forts, & on » l'appella Niuche, & ce Royaume lui paya » tribut durant quelques années. Voila ce qu'il dit de la situation & du nom. Quant aux mœurs, voici ce qu'il en écrit: » Ils habitent, dit-il, en des cavernes sous terre, » s'habillent de peaux de bêtes, se plaisent » extremément à exercer leur force, approu-

* *La Tartarie Orientale.*

» vent le larcin & les rapines, & mangent la » chair toute cruë, font un certain breuvage » ou biere de millet pilé, qu'ils mêlent & dé» trempent avec de l'eau. Les arts ausquels ils s'adonnent sont, tirer de l'Arc avec dexterité & adresse, & la chasse; il y a bien des sortes de ces Barbares, aussi ont-ils des mœurs & des façons de faire bien differentes : voila ce qu'en dit l'Historien Chinois fort succinctement. Mais nous l'expliquerons un peu plus amplement; & bien que j'avouë & confesse ingenuëment n'avoir jamais vû ces Païs, toutefois j'ajoûterai quelque chose à sa Relation avec autant de soin & d'exactitude qu'il me sera possible, l'aiant tiré des cartes de la Chine, & des narrations que m'en ont fait les Tartares mêmes, avec qui j'ai souvent conversé étant dans la Chine.

* L'Antiquité de la Tartarie Orientale paroît premierement en ce qu'il en est fait mention sous la famille d'Hana, 206. ans avant la nativité de Nôtre Seigneur, & qu'elle continuë, bien que sous divers noms, selon la coûtume des Chinois. † On nomme ce peuple *Kin*, c'est-à-dire de l'or : on les apelle aussi communément les Seigneurs des montagnes d'or, parce qu'on estime que ce Païs est trés-riche & trés-abondant en or. Les bornes de cette Tartarie sont au Septentrion & au Nord-Est, Niulhan, autre

* *Antiquité de la Tartarie.*

† *En un autre endroit il dit qu'il y a quatre mille ans qu'ils sont connus aux Chinois, par les guerres qu'ils leur ont faites.*

Roiaume de Tartarie ; au Levant celui d'Yúp'i qui est un autre encore, & qui est borné d'une Mer qui passe entre le Japon & la Tartaraie Orientale, au Midy elle touche à la Peninsule de Corée, qui est proche du Païs de Leaotung, dont Niuche est separé par la grande montagne. Ses limites au Couchant sont le grand fleuve de Linhoang, qui passe entre ce Royaume de Tartarie & les Terres de Kilangho.

* Entre tous les Tartares, ceux-ci ont toûjours été les ennemis capitaux de la Chine, ils y entrerent sous la famille Imperiale de Sungi, & défirent les Chinois en diverses rencontres ; de sorte que les Empereurs mêmes furent contraints de quitter & abandonner les Provinces du Septentrion, pour se retirer dans celles du Midi ; les Tartares s'étant rendus maîtres des Provinces de Leaotung, de Pecheli, Xansi, Xensi & de Xantung. Ils auroient sans doute aisément subjugué tout l'Empire, si les Tartares de Samahania leurs voisins, n'eussent pas été jaloux & envieux de leurs conquêtes. Ceux-ci qui avoient deja conquis une grande partie des Etats de l'Asie, entrerent par les Provinces du Midi & par les plus Occidentales de la Chine, pour leur faire une rude & furieuse guerre ; ils les chasserent enfin hors de l'Empire, & se rendirent maîtres de la plus grande partie de la Tartarie Orientale ; c'est de cette guerre que traite

** Les Tartares ennemis des Chinois, & depuis quand ?*

Marco Polo de Venise. Après donc avoir livré plusieurs combats signalés aux Empereurs Chinois, qui s'étoient retirez au Midi, ils eurent l'Empire tout entier pour prix & pour recompense de leurs victoires, & fonderent la famille d'Juena environ l'an mille deux cens septante & neuf; mais nous en parlerons plus amplement lors que nous traiterons du Catay & du Mangin.

Ce sont ces Tartares de Kin, qui depuis peu se sont rendus maîtres de la plus grande partie de l'Empire; j'ai vû toute cette tragedie de mes propres yeux. Celui qui voudra savoir la suite de cette guerre, qu'il prenne la peine de lire mon petit Abregé de la guerre de Tartarie, où j'explique ce qu'on dit; que les Tartares avoient accoûtumé de payer tribut à l'Empire de la Chine, avec les raisons qu'ils ont eu de se revolter & de faire la guerre. Mais parlons de leurs mœurs & façons de faire.

* que les Auteurs Chinois raportent; que les Tartares habitent en des cavernes sous terre, fait assez voir la haine que ceux de la Chine portent à cette nation : car ils ne demeurent point dans des cavernes, mais bien sous des pavillons. Pour moi, je les ai vû avoir les meilleures tentes qui soient en aucun autre endroit : elles sont faites d'étoffe de soie, cirées d'un beau lustre : d'autres les ont de peaux, qu'ils tendent & d'étendent en un instant. Quand ils les élevent sur terre un peu plus haut qu'à l'ordinaire, elles semblent être comme suspen-

*Habitations des Tartares.

duës en l'air. Ils les environnent tout autour d'un ret fait de grosses cordes, à la hauteur de cinq ou six pieds, l'arrêtant & retenant avec de petits piquets, de la même façon que les bergers d'Italie assurent leurs logettes. Et pour empêcher que ce ret ne paroisse, ils le couvrent d'un tapis, comme aussi la terre sur laquelle ils s'asseïent : ils mangent les jambes croisees, sans se servir de siéges; mais seulement de petites tables fort basses & simples, on s'assied de la sorte presque dans toute l'Asie, si ce n'est dans la Chine, où l'on a des sieges fort hauts & parfaitement bien travaillez, & même des tables qui ne doivent rien à celles de l'Europe; de façon qu'il semble à present que la plûpart de nos coûtumes & façons de vivre soient venuës des peuples de la Haute Asie : car ceux de la Chine croyent, que c'est une chose incommode & deshonnête de s'asseoir à terre, & de manger sans table, & disent que cela tient du Barbare. Les Grands Seigneurs ont d'autres Tentes pour leurs Femmes, pour leurs Enfans, pour leurs Valets, & pour la cuisine, qui sont si commodes & si bien ordonnées, qu'on les prendroit pour une maison. Je ne sai si ces cent vingt & quatre Citez ou Forts (qui furent bâtis sous la famille d'Juena) sont encore dans la Tartarie ou non, je n'ai pû m'en éclaircir : toutefois je leur ai ouï dire, qu'ils ne manquoient pas de petites maisons, entourées de murailles de terre, qu'on bâtissoit pour les Païsans & pour les vieillards, qui ne s'éloignent pas beaucoup de leurs maisons.

maiſons. Le nom auſſi que ces Tartares ſe donnent, me faire croire que Muoncheu eſt quelque grande Ville : car lors qu'on leur demande d'où ils ſont, ils répondent pour la plûpart qu'ils ſont de Muoncheu, & diſent que c'eſt la plus grande place de tout le Royaume : c'eſt pourquoi ceux de la Chine les appellent communément Muoncheugin, c'eſt-à-dire, hommes de Muoncheu. Au reſte, les Tartares ont des Citez mobiles, errent avec tout leur bétail & leurs familles entieres, & changent de pâturage ſelon l'occaſion, comme nous le venons de dire, des Tartares Occidentaux.

* Ils s'habillent d'ordinaire de peaux, mais ils ne laiſſent pas d'avoir des habits de ſoie & de coton, qu'ils achetent de ceux de la Chine, ou qu'ils échangent avec des peaux de loups, d'ours, de renards, de caſtors, de loutres, de martes, de ſouris de Moſcovie, que nous apellons communément martes Zibellines, & autres tels animaux. Leurs habits ſont fort longs, & deſcendent juſqu'aux talons, les manches étroites, qui finiſſent en forme de la corne d'un cheval. Ils ſe lient d'une ceinture un peu large, & ont un mouchoir à chaque côté pour s'eſſuyer les mains & le viſage : ils ont auſſi un couteau qui pend à leur côté, avec deux bourſes, dans leſquelles ils ont du Tabac qu'ils aiment beaucoup. Ils reçoivent les étrangers en leur offrant du Tabac, & les valets apportent autant de pipes allumées qu'il

* *Habit. de Tartares.*

y a d'hôtes. La vertu, ou plûtôt le vice de cette herbe, a déja penetré par tout le monde, l'usage n'en étant que trop familier & ordinaire. Ils portent leur cimeterre du côté gauche, & prennent la poignée qui se leve trop par derriere : c'est pourquoi, lors qui vont à cheval, ils peuvent facilement tirer leur épée de la main droite, sans y employer la gauche. Leurs bottes sont faites de soye, mais pour la plûpart de peau de cheval courroyée; ils ne se servent point d'éperons. La coiffure qu'ils ont leur sied bien. Leur bonnet est rond & bas, lié tout autour d'une bande de fourure fort riche: cette peau leur garantit la tête du froid. En Eté ils portent un bonnet qui est fait de jonc ou de paille. Par dessus la bande de peau, il y a une toile fine de lin rouge, qui environne la bande & va tout autour du bonnet, ou bien du crin de cheval noir, ou qui est teint en un beau rouge.

Ils ressemblent assez aux Chinois. * Leur couleur tire sur le blanc, leur taille est ramassée & quarrée. Ils ne sont pas grands parleurs; & pour leurs autres mœurs & façons de faire, ils ne ressemblent par mal aux Tartares qui sont dans nôtre voisinage; si ce n'est qu'ils semblent un peu plus adoucis & plus civilisez, peut-être à cause du voisinage de la Chine.

Pour ce qui est de leur force, ce que les Chinois en disent est veritable, lors qu'ils se comparent à eux : mais si vous le con-

* *La constitution de leur corps.*

siderez absolument & en general, vous trouverez que tout en eux est Asiatique, & qu'ils ne meritent point d'être mis en comparaison avec ceux de l'Europe * , encore qu'ils soient plus Soldats que les Chinois ; car la plûpart se nourrissent & s'endurcissent à la fatigue dès leur bas âge. La terre leur sert de lit , sur laquelle ils mettent le même tapis dont ils parent & couvrent leurs selles. La premiere viande qu'ils rencontrent leur est une bonne nourriture. Leur manger est ordinairement de la chair : ils ne haïssent pas celle qui n'est qu'à demi boüillie & rôtie. Ils tuent des chevaux & des chameaux pour les manger. Ils s'adonnent & se plaisent extremément à la chasse. Ils ont aussi d'excellens vautours , & de fort bons chiens de chasse. Ils savent parfaitement bien tirer de l'arc , à cause qu'ils s'y exercent dès leur jeunesse. Ils sont grands larrons. Ils ont des casques de fer tout semblables aux nôtres , à la réserve de la partie qui couvre le visage. Leurs cuirasses ne sont pas faites toute d'une piece, mais de plusieurs pieces attachées avec de petits cloux de fer, de sorte que cela fait grand bruit lors que la cavalerie marche. C'est une chose étrange, qu'il n'y ait personne parmi eux qui sache ferrer les chevaux , quoi qu'ils soient presque toûjours à cheval , & que toutes leurs forces consistent en cavalerie.

† De Religion , ils n'en ont presque aucu-

* *Leurs mœurs.*
† *Leur Religion.*

ne : ils ont en horreur le Mahometisme, ils ont mauvaise opinion des Turcs, qu'il appellent *Hoei Hoei*. Peut-être que leur haine est venuë de ce que les Turcs aiderent autrefois à ceux de la Chine à les chasser ; ce qui arriva sous le regne du Fondateur de la famille de Taimina, lors que les Chrêtiens & les Nestoriens principalement, prirent le parti des Tartares. Mais nous aurons occasion d'en parler dans un autre endroit. Toutefois, il y a de l'apparence qu'ils ont tiré des Sacrificateurs des Indes, quelques ceremonies, ou plûtôt superstitions : car ils ont des Sacrificateurs qu'ils nomment Lamas, qu'ils aiment & respectent. De plus, ils brûlent les corps morts (ce qui est familier & ordinaire dans les Indes) & jettent dans le même bucher les Femmes, Serviteurs, chevaux & armes du deffunt. Ils contestent, comme étant fort en peine de qui leur arrivera après la mort. Ils reçoivent & embrassent la Religion chrêtienne avec grande facilité, & il y en a même déja plusieurs qui en font profession. Qui est celui qui pourra nier que le Ciel ne leur ait ouvert le chemin de la Chine, pour y trouver la veritable religion? C'est ainsi que la Providence divine permit autrefois que Rome, la maîtresse des nations, fut prise & ruïnée par des Barbares, afin d'enseigner les principes & les fondemens de la Religion Chrétienne aux Goths & aux Vandales, & pour les illuminer ensuite de la veritable lumiere de l'Evangile.

* La langue de ce peuple eſt aiſée ; elle ſemble avoir quelque afinité avec celle des Perſes. Il y a des caracteres qui reſſemblent à quelques-unes des Lettres Arabes. En liſant ils commencent du haut de la page, & finiſſent au bas, comme ceux de la Chine, continuant de la droite à la gauche, comme les Hebreux & les Arabes ; ce qui eſt auſſi commun à ceux de la Chine. Leur Alphabet eſt tout autre que celui des Chinois, leurs Lettres (quoi que differentes pour la figure) ont le même ſon & la même prononciation que les nôtres, ſavoir A. B. C. ils ſe vantent d'avoir plus de ſoixante Lettres au lieu de vingt-quatre ; à cauſe qu'ils font une Lettre d'une voyelle & d'une conſonne jointes enſemble, & les proferent comme ba, be, &c.

† Les Chinois écrivent qu'on trouve des rubis, & de fort belles perles dans cette Tartarie : peut-être les pêchent-ils dans cette mer qui eſt entre la Tartarie & le Japon. Ils ajoûtent qu'on y voit un poiſſon qui eſt une eſpece de vache, plus grande que ne ſont les nôtres, & qui a d'ordinaire un cham ou perche de long, toutefois ſans écailles ni cornes. Je croirois que ce poiſſon eſt le même que celui dont le R. P. Chriſtofle d'Acunha fait une deſcription fort ample, lors qu'il traite de la Riviere des Amazones, qu'il a vüë toute entiere. Cette Hiſtoire d'Acunha eſt imprimée en Eſpagnol à Ma-

* *La langue des Tartares.*

† *Les raretez qui ſe trouvent parmi eux.*

drid l'an M. DC. X L. Il y nomme ce poiſſon *Peſce Buei*. Il y a auſſi en Tartarie une ſorte de vautour nommé Haitungcing, plus petit que les autres; mais qui oſe bien attaquer des oyes ſauvages.

* La plus grande Montagne qu'on trouve dans cette Tartarie eſt celle de Kin, c'eſt-à-dire, la Montagne d'or; peut-être que c'eſt de là que ce peuple a tiré ſon nom. Cette Montagne a deux branches, l'Orientale & l'Occidentale, qui s'étendent fort au long vers le Septentrion, comme les Alpes ou les monts Apennins en Italie; l'autre Montagne eſt fort haute, ſe nomme Chang-pe, & a bien mille ſtades. Ils ont un lac de quatre-vingt ſtades, d'où ſortent deux fleuves, l'un qui va vers le Midi & ſe nomme Yalo, & l'autre Quenthung, qui tire vers le Nord. La Riviere de Sunghoa prend ſa ſource dans cette Montagne, & peu de temps après mêle ſes eaux avec celles du fleuve de Quenthung. Ainſi mêlez, ils ſe tournent un peu vers l'Orient, & ſe déchargent aprés dans la Mer Orientale.

* *Les plus conſiderables Montagnes.*

II. DU ROYAUME DE NIULHAN, ET D'YECO OU JESSO.

LE Royaume deNiulhan eſt auſſi dans la Tartarie ;mais il ne laiſſe pas d'être une dépendance de celui de Niuche, & proprement la partie de ce Royaume qui regarde vers le Nord-Eſt & le Nord.* Les Tartares Yupiens qui ne ſont pas loin de la Mer, ſont proches de Niulhan;on les nomme ainſi,parqu'ils ſe font des caſques & des corſelets de peaux de poiſſons tres-dures & tres-fortes. Plus loin il y a une terre ferme de grande étenduë, que les Chinois apellent Yeço, & qui eſt ſans doute la même que celle qu'on nomme d'ordinaire Jeſſo, dans laquelle ils aſſurent qu'il y a un grand Lac appellé Pe.

Maffeo,un de nôtre ſocieté, fait cette deſcrition de Jeſſo au 5. Livre de ſes Epîtres, deſcription qu'il a priſe mot pour mot des Hiſtoriens Chinois. Il y a un païs de fort grande étenduë, plein d'hommes ſauvages, & qui touche au Japon du côté du Nord, éloigné de 300. Lieuës de Meaco, ſelon les autres de 254. milles. Ceux d'Yeſſo s'habillent de peaux de bêtes, ont le corps tout velu, la barbe fort grande & des mouſtaches,qu'ils relevent avec un pieu lorſqu'ils veulent boire : Cette nation eſt fort âpre au vin, belliqueuſe & redoutable aux Japonnois : ils lavent leurs playes d'eau ſalée lors qu'ils ſont bleſſez au combat,& c'eſt-

G 4

* *Les Yupiens Tartares.*

là le ſeul remede qu'ils aient. On dit qu'ils portent ſur leur poitrine un miroir de cuivre, capable de reſiſter aux coups de fleches; & que les plus riches entre les Tartares en portent auſſi. Ils attachent leur épée à leur tête, la poignée pend ſur leurs épaules. Ils n'ont aucune ceremonie, ſi ce n'eſt celle d'adorer le Ciel, &c. Pluſieurs ſont en diſpute pour ſavoir ſi cette terre de Jeſſo (que je nomme ainſi avec ceux de l'Europe, laiſſant le nom d'Yeço que les Chinois lui donnent) eſt une Ile ou un Continent: mais ſi nous en voulons croire les Chinois, c'eſt veritablement une partie de la Tartarie deſerte, qui tient à Niulhan & aux Yupi, avec qui elle fait un même continent, & que le Japon eſt une Ile, puis qu'il y a un bras de mer qui le ſepare de Jeſſo: Quant à moi, je tiens ma parole de ne rien aſſurer quand les choſes ſont douteuſes, & je renvoye le Lecteur à ma carte, dans laquelle j'ai repreſenté celle du Japon que j'ai rapportée de la Chine.

De plus, on voit par les écrits des Chinois, que par delà le païs de Leaotung, il y a des terres au Nord-Eſt vers le Continent, qui ont ſix mille ſtades, c'eſt-à-dire près de vingt-quatre degrez, par où l'on voit qu'il y a de tres-grandes étenduës de païs juſqu'au détroit d'Anian, qui doit être proche de Quivira: je n'oſerois pourtant aſſurer ce Détroit, & ce que j'en dis en l'abregé de mes Hiſtoires, ſemble être veritable. Si Dieu permet que je retourne un jour ſain & ſauf à la Chine, avec ceux de la Societé qui ont

dessein de porter la lumiere de l'Evangile dans les terres les plus inconnuës de la Haute Asie & de la Tartarie, il se pourra aisément faire qu'avec cette occasion nous mettrons aussi cette Histoire au jour, pour la plus grande perfection de la Geographie: ce que pourtant nous n'estimons que fort peu ou même rien du tout, au prix de l'esperance du salut des ames de ces peuples.

III. DU ROYAUME DE TANYU.

LAissons l'Orient, & passons un peu plus vers l'Occident; où est ce grand & puissant Royaume des Tartares Orientaux, qui commence au couchant de la Riviere de Quenthung, & occupe cette grande plaine qui est entre les deserts & les solitudes sabloneuses & arides de Xamo; ce Royaume s'étend même au delà du desert jusques vers la vieille Tartarie, que les Chinois appellent Samahania. Ils nomment cet étenduë de païs que nous venons de dire, Tata, corrompant le mot à cause de l'R, Lettre que les Chinois n'ont point dans leur alphabet. M. Polo Venitien semble avoir connu cette Nation, quand il l'a appellé Tangu, changeant tant soit peu le nom. Les Chinois écrivent que ce peuple est un peu plus humain que ne sont les Tartares d'Orient; & il semble qu'il soit trés-ancien, parce qu'il en est fait mention dans les Histoires du tems

des premiers Empereurs de la Chine, comme de gens qui leur ont ſouvent bien taillé de la beſogne. Néanmoins ils ont été ſouvent vaincus par les Empereurs de la Chine qui ont envoïé des Colonies dans leur païs, comme je le faits voir avec plus de ſoin dans mon abregé, & de là vient peut-être que leur façon de vivre eſt plus polie & plus douce que celle des autres Tartares. Voici ce qu'en dit nôtre Hiſtorien Chinois. Il y en a eu de diverſes ſortes, & ſelon les differentes familles de ceux qui ont tenu l'Empire, auſſi ont-ils eu des noms differens. * Hiaa, la premiere famille qui a regné les a nommez Hiuncho, celle de Cheva, Hienyun : la famille de Cina & de Hana les ont appellez Hiungnu : enſuite ils ont eu divers noms ſelon les differens Rois, ſelon la famille de Tanga ils ont été nommez Thokive, & Kicheu ſous celles de Sunga. Ces Tartares furent ſubjuguez au même tems que la famille de Hana prit fin, & furent entierement défaits par le Roi Vüon. Le rebelle Queijù fort peu de tems aprés les défit preſque à platte couture : enſuite le Royaume vint à ceux de Tho Kve : en ce tems-là ils ſouffrirent beaucoup de ceux de la maiſon de Tangua, qui les ſubjuguerent enfin; mais le Roi de la Tartarie plus Occidentale en aiant chaſſé les Chinois, ſes ſucceſſeurs leurs aiderent ſous la famille de Sunga à s'emparer de l'Empire de la Chine. D'eux eſt ſortie la famille d'Ivena, celle de Sunga aiant

* *Les anciens noms.*

été tout à fait éteinte l'an M.CC.LXXVIII. aprés la naissance de Christ. Cette famille d'Ivena a gouverné assez paisiblement l'Empire de la Chine durant quatre-vingt dix ans; neuf Empereurs de la Chine, Tartares de naissance, en sont sortis par une succession continuë; mais ils en furent chassez peu de tems aprés par Hunguvus, & la Chine delivrée de leur joug l'an de Christ, M. CCC. LXVIII, auquel la famille de Thaiminga tint l'Empire, dont nous parlerons plus amplement ailleurs. Les Chinois décrivent les mœurs de ces Tartares de cette sorte. Ils vont çà & là avec leurs troupeaux cherchant de l'eau & des pasturages, ils * s'habillent de peaux des bêtes, & font leurs logetes avec des tapis : ils ne pardonnent ni à leur pere ni à leur frere quand ils sont en colere : ils brulent les corps morts : quand ils portent leurs morts au bucher ils chantent & sautent, accompagnez de tous leurs amis : d'autres entre eux pendent les corps aux arbres, & les laissent-là trois ans durant, & puis en brûlent les os. Voilà ce qu'en disent les Historiens de la Chine, à quoi je n'ai rien à ajoûter.

† Il est une Montagne, où les Tartares recurent autrefois une grande défaite sous l'Empereur Hiaouvo, de la famille de Hana, car ils y perdirent leur Roi & les premiers du Royaume. Ils ont même encore à present accoutumé de pleurer & de soupirer quand ils passent cette Montagne, comme tou-

* *Leurs mœurs.*

† *Les Montagnes les plus remarquables.*

chés de compaſſion du malheur de leurs compatriotes. Lankiuſiu eſt une autre Montagne, ſur laquelle ſoixante & dix mille Tartares furent pris tous en vie par l'armée des Chinois, lors qu'ils étoient encor ſous l'obeïſſance de la famille de Hana. Jengen s'apelle la Montagne des Feſtins, parce que Hiaovus y regala ſes Soldats, aprés que le Capitaine du charroi & le General de ſa cavalerie eurent pour la troiſiéme fois remporté ſur les Tartares une tres grande Victoire: la même eſt la Montagne de Kiuùi. Je ne trouve point d'autres rivieres que celles qui ſe voyent dans la Carte.

Il y a de fort grands moutons dans cette Tartarie, dont la chair eſt tres-excellente, & la queuë ſi groſſe, qu'elle peſe ſouvent pluſieurs livres. Il y a beaucoup de bons & forts chevaux, encore qu'ils ayent la corne du pied fort étroite, * la tête petite & courte; ce qui eſt commun à preſque tous les chevaux de la Tartarie, qui à la verité ſurpaſſent tous les autres à la courſe & en viteſſe. Il y a grand'abondance de chameaux, & d'autres animaux. J'ai remarqué parmi ces peuples deux choſes qui m'ont ſemblé admirables: la premiere c'eſt un petit inſtrument de fer, ou une languette d'acier repliée, qui venant à être touchée des deux lévres & du doigt, rend un ſon ſemblable à celui de ces inſtrumens qui ſe font à Norimberg, & qu'on apelle communement *Trompunes*: les Tartares en ont de ſemblables, & s'en ſervent de même façon quand ils ſont ſur leurs chevaux, & ſe plaiſent à ouïr ce ſon:

* *Le bétail.*

Je n'ai pû apprendre d'où ils peuvent avoir eu ces instrumens ; à moins qu'ils les fassent eux-mêmes, ou qu'ils aient quelque commerce avec ceux de l'Europe. La seconde chose qui m'a surpris, est une certaine herbe qu'ils disent naître sur les pierres ; * cette herbe est incombustible, lors même qu'on la tient long-tems dans le feu. Elle y devient bien rouge & s'y enflamme en quelque sorte ; mais quand on l'en tire elle recouvre incontinent sa premiere blancheur qui tire toutefois une peu sur le cendré. Elle ne croît pas fort haute, mais ressemble à la petite espece de chanvre, sans toutefois avoir la tige ni si dure ni si forte ; car elle se rompt beaucoup plus aisement. Quand on la met dans l'eau, elle se met en pieces & devient comme de la boüe : peut être que les anciens Romains ont fait de cette même herbe, ces draps dans lesquels ils brûloient leurs corps morts, pour empêcher que les cendres ne se mêlassent avec celles du bûcher ; car j'ai de la peine à me persuader & à croire qu'ils les fissent de cette pierre qu'on nomme Amianthus, comme Porcacchi le veut dans ses funerailles, Anselme Boëtius ou de Boot dans son traité des pierres precieuses ; ou, comme d'autres Auteurs plus modernes l'asseurent, d'Alun de Plume, ou de Talc, ou verre de Moscovie. On fait aussi de cette herbe une méche qui dure toûjours, & qu'il n'est point besoin de moucher ; mais quand elle est sale, on n'a qu'à la jetter dans le feu, & ôter ainsi les ordures qui s'y

* *L'Herbe incombustible des Tartares.*

ſont attachée ; car elle ſe trouve alors en ſon entier, & reprend ſa premiere neteté.

IV. DU ROYAUME DE SAMAHANIA.

APrès la Tartarie Occidentale de Tanyu, eſt un autre Royaume, que ceux de la Chine nomment Samahania ; ſa ſituation nous oblige de croire que c'eſt celui de Samarcanda : il eſt ſitué au Sud-Eſt d'une des plus fortes villes de la Chine qu'on appelle Socheu, au couchant de la montagne Imaus. Les Chinois affirment qu'on y trouve des villes fort remarquables, & des palais bâtis d'une belle Architecture & ordonnance ; qu'en ce païs-là le Roy a accoutumé de s'habiller de blanc, de ſe ſervir de vaiſſelle & de meubles d'or & d'argent, & de toucher à la viande avec la main. J'ai mes raiſons pour croire que ces Païs ne ſont pas fort éloignez de la Mer Caſpienne, ni de l'Alexandrie, qu'Alexandre bâtit autrefois dans la Bactrienne Les Tartares de la famille de Cinchi, qui envahirent l'Empire de la Chine, & dont le Venitien parle, étoient de ce Païs-là. J'ai d'autres raiſons de croire que ce ſont les mêmes, qui aprés avoir été chaſſez de la Chine, & s'être joints à Tamerlan, fonderent le Royaume du grand Mogol, reduiſirent preſque toute l'Aſie ſous leur puiſſance, & firent l'Empereur Bajazeth leur priſonnier : * Je ne trouve

* Tamerlan ne s'eſt jamais approché de la Chine.

aucune mention dans leur histoire, que Tamerlan aie jamais fait la guerre à ceux de la Chine ; car Tamerlan n'a fait parler de lui qu'après que le premier de la famille de Taiminga eut chassé les Tartares de la Chine, & il n'a point poussé ses conquêtes vers l'Orient, mais bien plûtôt vers l'Occident: dans le Royaume de Mogol, jusques dans la Perse & dans les autres lieux qui tirent davantage vers le couchant : Ce qui n'est pas difficile à prouver, si l'on considere que Tamerlan n'a pas regné fort long-tems, & qu'il a vécu environ l'an de Nôtre Seigneur M. CCCC. VI, auquel tems tout le Royaume de la Chine étoit sous l'obeïssance de l'Empereur Taiçungus, de la famille de Taiminga, & l'un des descendans de cet Hunguvus, qui aprés avoir chassé les Tartares de la Chine, restablit l'Empire & rendit la liberté à son Païs ; homme qui d'une fort basse condition, de petit Sacrificateur & de voleur qu'il étoit, parvint à l'Empire de la Chine.

Le Royaume de Cascar touche (si je ne me trompe) au Royaume de Samahania. Qui en voudra savoir davantage, aie recours au Voyage de Benoît Goes, inseré dans le voyage du Reverend Pere Nicolas Trigaut.

V. DU ROYAUME DE SIFAN.

LE mot de Sifan parmi les Chinois, comprend les frontieres de leur Empire qui sont vers l'Occident, mais principalement

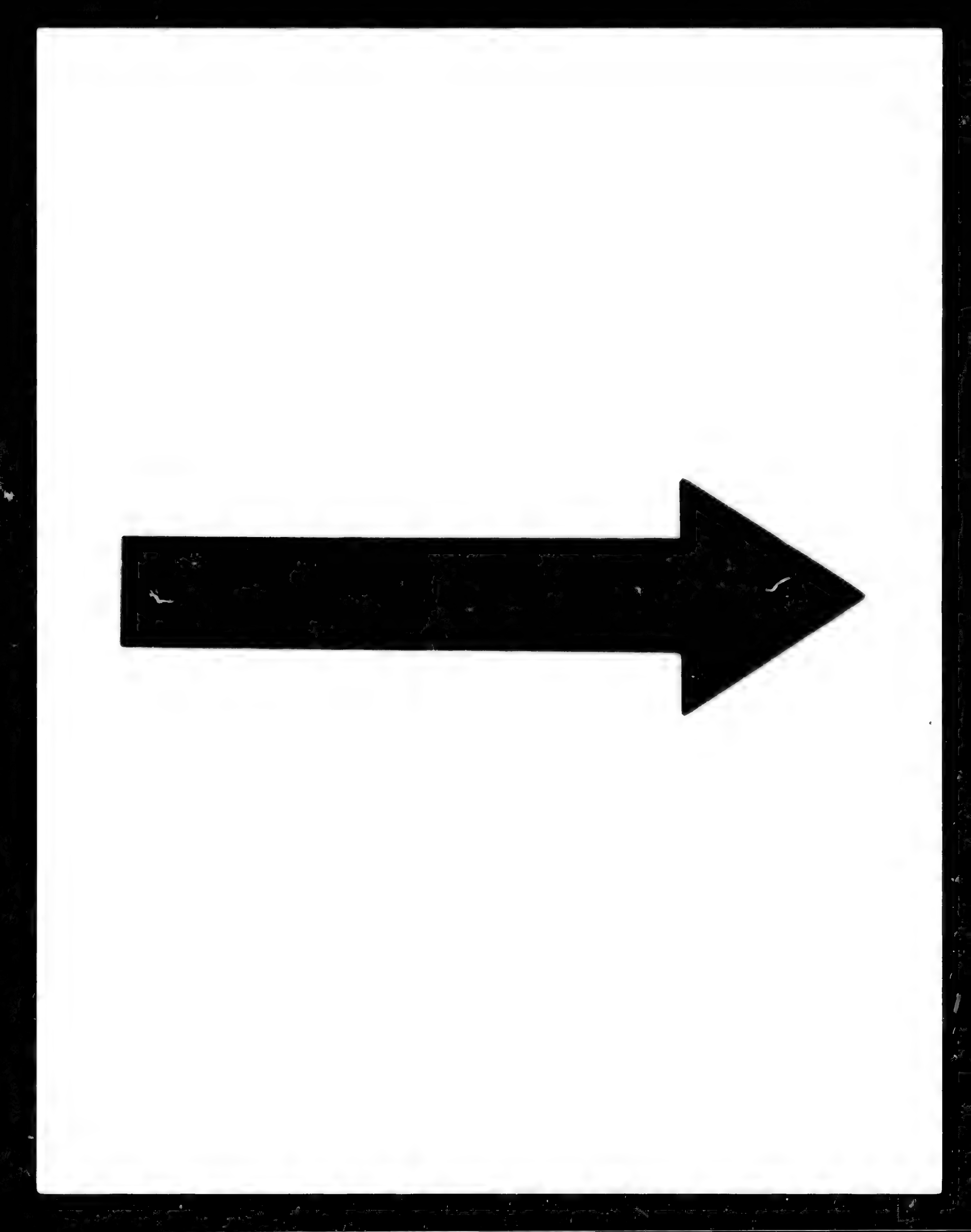
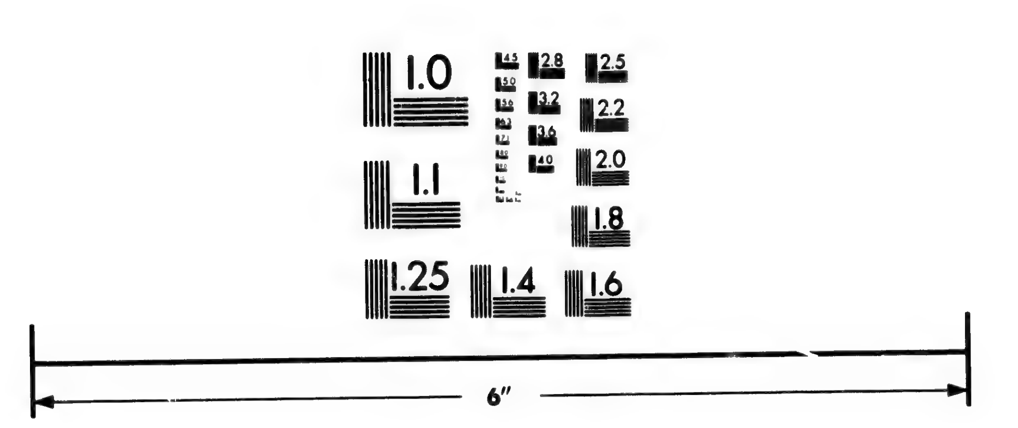
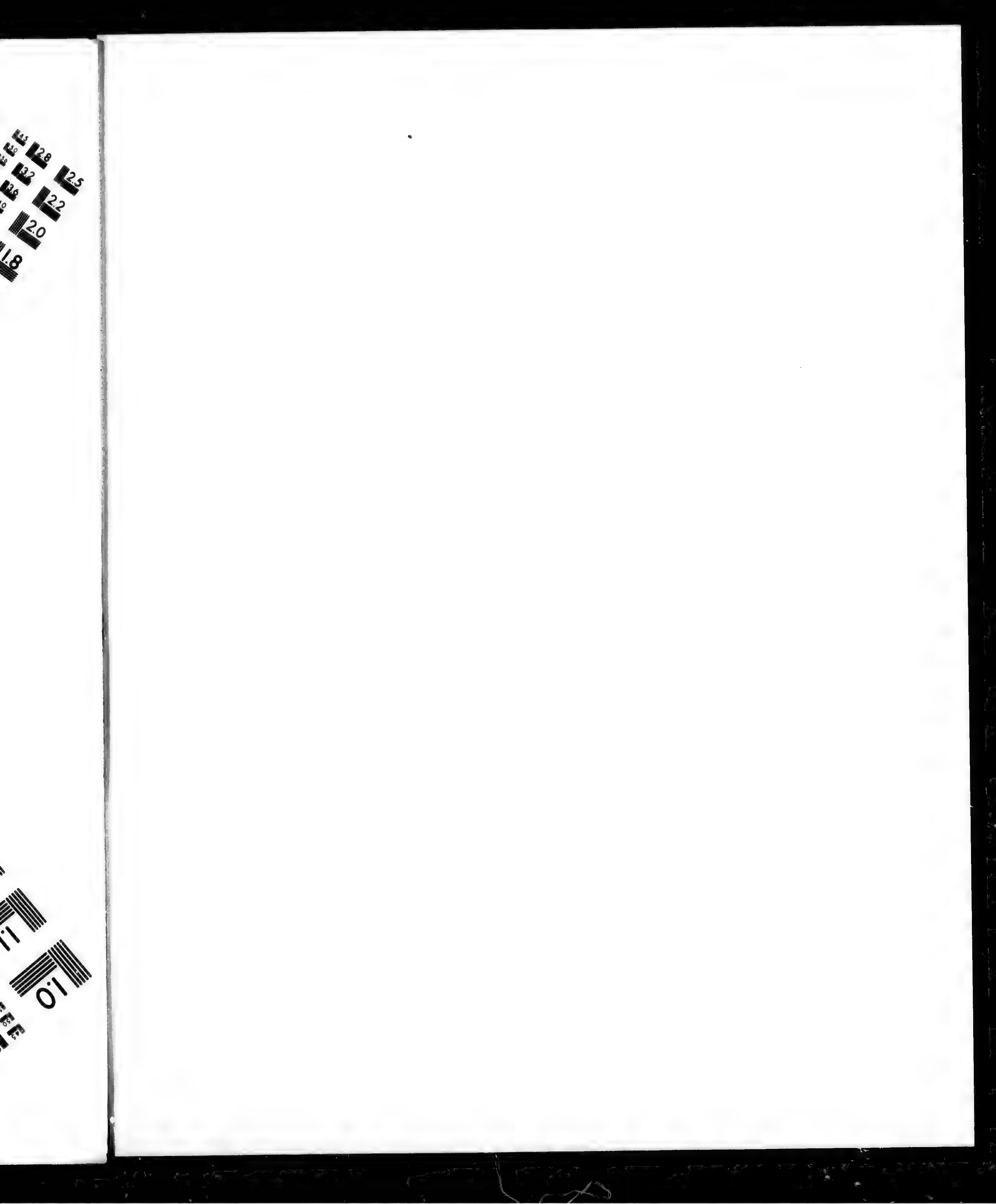




IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)





celles qui s'étendent de la Province de Xenſi, à Junnam, où ſont compris les Païs d'Uſuçang, de Kiang, & de Tibet. Ces noms comprennent pluſieurs peuples, ceux de la Chine diſent qu'il y en a de plus de cent Nations. Sur ces frontieres ſont les Royaumes de Geo & de Cangingu que le Venitien appelle le Royaume du Prêtre Jean. Les Chinois qui ne font point d'état des Royaumes étrangers, loüent celui-ci, & avoüent que les bonnes mœurs s'y conſervent; que les Loix de la Republique & du Gouvernement y ſont excellentes; qu'il y a beaucoup de Villes fortifiées de foſſez & de murailles. Témoignage fort avantageux en faveur de l'excellence de ce Païs, & dont on doit d'autant plus faire d'état, que ceux qui le rendent ſon extrémement retenus, lors qu'il eſt queſtion de donner des loüanges; car la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes, fait qu'ils n'eſtiment pas beaucoup ce qui eſt hors de la Chine. Les Chinois diſent que ce Royaume eſt borné par les montagnes de Min, & par la Riviere Jaune qui y paſſe. Ces montagnes ont beaucoup d'étenduë, & ſe joignent enfin à celles de Quenlun, qu'on nomme autrement les montagnes Amaſées d'où la Riviere Saffranée tire ſon origine.

* Là-même, vers le Couchant, il y a un fort grand Lac qui s'appelle Kia, d'où vient le Gange & les autres Rivieres que j'ai miſes dans la carte.

La plûpart de ces peuples ſuivent la doctri-

* *D'où le Gange tire ſa ſource.*

ne de Fe ou Fo, & croient la métempsychose: ils fondent de grandes idoles de cuivre, font de fort beaux tapis, & ont grand nombre de bons chevaux. Je n'ai rien trouvé de rare de ces peuples que ce que j'en viens de dire.

Le Royaume de Mien suit après celui de Tibet, il est situé à l'Orient de Bengale, & s'étend jusques au Midi de la Province de la Chine nommée Junnan.

VI. LE ROYAUME DE LAOS.

(*Ce Roiaume n'est pas de la* Tartarie.)

CEux de la Chine appellent ce Royaume Laoquo : on n'en sait rien d'assuré dans l'Europe que le nom : je mettrai ici en peu de mots ce que les Chinois en écrivent, & ce que j'en ai lû dans la Relation que le R. P. Leria de la Compagnie de Jesus en a faite, & dont j'ai le manuscrit, que j'estime beaucoup à cause du merite de son auteur qui y a passé plusieurs années à prêcher l'Evangile.

Ce Royaume de Laos, dit Leria, est situé au milieu de l'Asie Meridionale, éloigné de tous côtez de la Mer pour le moins de cent lieuës : c'est pourquoi il n'y a presque point de poisson, & bien qu'on en prenne quelques-uns dans les rivieres, ils ne laissent pas d'être chers, & cependant ne sont pas fort agreables au goût. Il y a quantité de bœufs sauvages & de pourceaux, dont la chair est à grand marché. Ils ont aussi

force poules, on en a une dixaine pour cinq ou six sols. On y a tous les fruits qui se trouvent dans les Indes, mais fort peu de ceux que nous avons dans l'Europe, à la reserve des grenades, & des raisins sauvages qui y ont bon goût. Ce Païs est tres-fertile en ris, qui ne craint point la secheresse, à cause des Rivieres qui inondent toûjours l'Eté; car les neiges des Montagnes de Tibet, je croi qu'il a voulu dire Junnan, qui est proche de Tibet, venant à se fondre, les font tellement croître, que tout le Païs s'en trouve inondé, comme l'Egypte l'est des eaux du Nil: ce qui est une marque fort évidente d'une Providence tout à fait divine; puis qu'il ne pleut dans ce Royaume que deux mois de l'année. C'est au tems de ces pluyes qu'on laboure & qu'on seme: si les Rivieres n'inondoient point le Païs, l'année seroit sterile, & la secheresse feroit mourir les grains. C'est encore une chose admirable, que le tuyau du ris ne croît qu'autant que l'eau monte; la même chose arrive à Siam & à Camboya: la moisson du ris se fait en bâteau, car à peine leveroit-il, s'il n'étoit dans l'eau.

La même Riviere, qui coupe le Royaume de Laos, & qui par ses détours arrose tout ce Païs, se divise en deux bras, dont l'un touche en passant le Royaume de Siam, & l'autre celui de Camboya, où cette Riviere élargit tellement son lit, que les plus grands navires y peuvent monter l'espace de quatre vingt Lieuës.

Le Royaume de Laos a cette incommo-

dite, que ce fleuve ne va pas tout à l'entour ni ne l'arrose pas de tous côtez, comme il fait le Royaume de Siam ; c'est pourquoi ces Peuples ont été contrains de prendre beaucoup de peine à conduire des canaux, de peur que le terroir ne devint sterile. On y cueille du Benjoin, qui est une sorte d'encens très-excellent. Il y a quantité d'yvoire & d'Elephants : ce Païs produit aussi des Rhinoceros qui sont ennemis mortels des Elephants : les Chinois en estiment fort les cornes. Il y a du salpêtre, du fer, des mines d'or & d'argent, de l'etain du plus fin & du meilleur ; comme aussi du musc qui vient du Royaume de Lu, qui en est proche ; mais si on y transporte l'animal d'où on le tire, il y meurt tout aussi-tôt, comme le poisson hors de l'eau. Ce Peuple se sert de monnoye d'argent ; mais pour acheter les Marchandises qui sont de fort bas prix, ils ont de petites coquilles, ils les nomment caoxis, dont 1200. valent à peine une piastre : on en a toutefois assés d'une centaine pour acheter une poule. La langue de ceux de cette nation a un peu de rapport & d'affinité avec celle qui est en usage au Royaume de Siam.

Les Royaumes qui confinent à celui de Laos sont, le Tungking & la Cochinchine au Nord-Est : celui de Chanpar le borne à l'Orient, & en est separé par un desert & des montagnes : Camboya & Siam lui sont au Midi, & Pegu au Couchant : au Nord il touche le Royaume de Lu (, pour mieux dire, à la Province Junnan de la Chine.)

Voila tous les Etats avec qui ce peuple fait commerce ; mais son principal trafic est avec ceux du Tungking & de Camboya:c'est presqu'en substance tout ce qu'en dit nôtre P. Leria. Retournons maintenant à l'auteur Chinois : Le Royaume de Laos, dit-il, a été une dépendance de l'Empire de la Chine, comprise dans la Province d'Junnan, quoi qu'après la revolte de celui qui en étoit Seigneur, ils soit demeuré libre : il se nommoit Chaoxuipuen. C'est une nation fiere, arrogante & superbe : ils peignent tout leur corps & leurs paupieres, se faisant pour cet effet de petites picqures avec une aiguille. Ils demeurent en des maisons hautes:le reste de ce qu'il dit s'accorde avec ce que nous avons touché ci-dessus.

* Le milieu de ce Royaume est au dix-neuviéme degré Nord,& va presque jusqu'à vingt-deux; la moindre hauteur est de dix-sept. Tout le Païs s'étend dans une longue campagne, qu'une grande Riviere,qui passe au travers de Junnan, coupe par le milieu: cette Riviere qui se nomme Lungmuen, court avec grande violence ; ils sont par fois contraints de tirer leurs bâteaux hors de l'eau ; & les ayant transportés par terre, de les y remettre derechef, après avoir passé les endroits les plus difficiles.

† Ceux de la Chine marquent quelques montagnes, qui environnent presque tout le Royaume de Laos : la premiere se nomme Kiuleu, au pied de laquelle a été autre-

* *Les bornes du Royaume de Laos.*
† *La hauteur du Pole.*

fois une Cité qui en portoit le nom, dont on voit encore les ruines.

* Quen est une autre montagne, où l'Auteur Chinois remarque beaucoup de raretez, une caverne grande & belle à voir, qu'ils nomment Cinghiu; un pont fort riche, (car le mot de Pao le donne assez à connoître;) un Temple dedié aux idoles & trés-superbe, qu'ils nomment Peyun. Outre cette montagne il y a celles de Gay & de Siang, qu'on appelle Gançu. Les Chinois nomment la plus grande de leurs Rivieres Lungmuen, je ne sai point le nom que lui donnent les Peuples qui en sont proches; l'autre est Laisu; & enfin le lac Lang.

VII. LE ROYAUME DE GANNAN.

(Ce Roiaume n'est pas de la Tartarie.)

LE Royaume que les Chinois nomment Gannan, contient les Roiaumes de Tungking & de Kiaochi ou Cochinchina: ils ont été nommés d'un nom plus ancien Nankiao. Sous la famille de Cina, Siang, ce n'étoient que des Seigneuries. Hiaovus, de la famille de Hana grand Conquerant, se rendit maître de tous ces Païs, & y ayant mené des colonies, il les gouverna selon la police & les Loix de la Chine, & fut le premier qui leur donna le nom de Kiaochi, à cause qu'ils avoient la plus part les doigts des pieds croisez, savoir le pouce ou gros ortueil, sur le plus proche qui est plus petit

* *Montagnes.*

La famille de Tanga les appella Kiaocheu: toutefois il n'a jamais paru que ceux de la Chine fiſſent beaucoup d'état de ces Païs, principalement, comme ils diſent, à cauſe des mœurs barbares de ſon peuple : mais en voici la veritable cauſe ; c'eſt qu'il a toûjours mieux aimé être libre, vivre ſelon ſes Loix, & avoir ſon propre Roi; & d'ailleurs ſurpaſſant ceux de laChine en force de corps, il défendit leur liberté. Lors que la famille Taiminga commença à gouverner, cette nation fut ſubjuguée par Hunguvus,& il y a environ deux cens nonante ans, qu'elle fut donnée à un petit Prince nommé Chin, en titre de Seigneurie feodale,qui,peu de tems aprés fut tué par trois de ſes Gouverneurs, iſſus de la famille de Ly, qui ſe ſaiſirent du Royaume.

L'Empereur Junglous ayant apris les revolutions arrivées dans ce Royaume, fit mourir deux de ces Gouverneurs : le troiſiéme ayant pris la fuite', ce Royaume fut derechef reduit en Province : mais à peine avoit-il mis bas les armes, que le fugitif Ly l'envahit pour la ſeconde fois, aprés en avoir chaſſé les Gouverneurs Chinois, s'étant au préalable aviſé fort prudemment de dépêcher une Ambaſſade vers l'Empereur. Siventeus tenoit l'Empire pour lors & ce Prince qui aimoit le repos,& qui étoit plus eſclave de ſes plaiſirs, que Maître de ſon Empire, s'ennuyant des rebellions de ce Peuple,le donna à Ly,& le fit Roi,à condition de le reconnoître,& de lui envoier tous les trois ans un Ambaſſadeur avec de grands

grands presens. Ainsi ce Païs fut separé de l'Empire de laChine environ l'an M.CCCC XXVIII. après la nativité de Christ; mais il ne dura pas long-tems dans cette forme de Gouvernement : car , après avoir été tourmenté de guerres intestines, il fut divisé en trois parties, dont l'une forme le Royaume de Laos, l'autre celui de Tungking, & la troisiéme celui de Cochinchina: tellement qu'à prendre les choses dans leur origine ce ne sont que des parties des Provinces de Quangsi, & d'Junnan, que les Chinois appellent toutes Leao, c'est-à-dire barbares. Voici la description qu'en fait l'auteur Chinois:ces habitans sont barbares, ils ne savent ce que c'est que justice & civilité; ils laissent croître leurs cheveux jusques sur les épaules , se coupent la barbe , prennent plaisir à se laver le corps. Ils plongent fort bien sous l'eau, demeurent en de petites logettes, ignorent la diversité des rangs que doivent tenir les Magistrats, reçoivent ceux qui viennent loger chez eux avec des feuilles de Betel & d'Areca, qui sont communes dans toute l'Asie Meridionale. C'est ainsi que cet Auteur méprise toûjours les étrangers selon sa coûtume.

Ces païs ne laissent pas d'être extrêmement fertiles en tout ce qui est nécessaire pour la vie. Ils ont la même Religion que ceux de la Chine, les mêmes caracteres & la même façon d'écrire & quoi que la prononciation de ces Lettres soit tout autre, elles signifient toutefois la même chose; semblables à des peintures, que diverses Nations

nomment diverſement, quoi que les voyant elles leur repreſentent à toutes une même choſe. Ils abondent en toiles fines, en ſoies & en coton. Cette huile ou liqueur ſi agreable, que les Portugais nomment Roſamalia, y découle des arbres; elle produit auſſi grande quantité de ce bois d'aigle, de couleur de pourpre, que les Eſpagnols appellent Lacque. * Ceux de la Chine s'en ſervent pour teindre leurs étoffes de ſoie. Qui en voudra ſavoir davantage, qu'il voie ce que le R. P. Alexandre Rhodes de nôtre Societé en a écrit depuis peu en François avec clarté & netteté, aiant travaillé dans cette vigne du Seigneur avec beaucoup d'aſſiduité durant pluſieurs années.

L'Auteur Chinois dit qu'il y a auſſi force ſinges, & une ſorte qui s'appelle Singſing. Pour les prendre on leur donne du vin à boire dans les forêts, dont ils s'enyvrent. On veut que ce ſoit de leur ſang que ſe faſſe la plus belle écarlate. Il ſe trouve auſſi parmi eux un autre animal qui eſt fort rare, qu'ils nomment Fefe. Il a preſque la forme humaine, les bras fort longs, le corps noir & velu, marche legerement & fort vîte, & devore les hommes. Lors qu'il rencontre un homme, il ſe prend à éclater premierement de rire, imitant ſon ris & ſa voix, avant que de l'attaquer.

Keuleu eſt une Montagne †, au pied de

* *Voyez auſſi l'extrait du Livre des Miſſions du Japon, du P. Marini, qui ſera dans la ſuite de ce Recueil.*

† *Les principales Montagnes.*

de laquelle il y a une Ville qui a le même nom. Les Montagnes de Quen, Lung, Gai, & Siang, n'ont rien de fort remarquable.

* Laisu est une des principales Rivieres. Je ne trouve pas que les Chinois y en ayent remarqué davantage.

Dans la description que je donnerai de chaque Province de la Chine, je n'y avancerai rien, comme de moi-même, que ce que j'y ai vû. J'ai fait le tour de sept, & j'ai tiré le reste des Cosmographes Chinois avec beaucoup de fidelité : car leurs Livres sont très-exacts, & font comme un corps d'Histoire, dans laquelle ils décrivent le nom & la situation des grandes Villes, des Citez, des Rivieres, des Montagnes, & ainsi des autres particularitez. Il est vrai qu'ils ne marquent jamais la longitude ou latitude, encore qu'ils soient fort soigneux de faire mention des distances : mais parce que j'en ai fait l'observation en plusieurs endroits, il m'a été facile de les mettre en leur place ; ce qui n'a pas laissé de me donner de la peine : Je me suis principalement servi dans tout ce travail, des Cartes & des Livres des Chinois, qui sont presque les seules choses que j'en ai raporté, & que je garde comme un tresor.

* *Les Rivieres.*

VIII. LA PRESQU'ILE COREE OU DE CHAOSIEN.

CEux de l'Europe doutent si la * Corée est une Ile ou un Continent, pour moi je sçai de science certaine, que c'est une presqu'Ile, encore que quelques-uns assûrent qu'ils ont été tout à l'entour : cette erreur vient de ce qu'ils ont crû que la grande Ile de Fungma, † qui est au Midi de la Corée, étoit la Corée. En cela je suis l'auteur Chinois (que je dois plûtôt croire que les autres;) je fais la Corée du même continent que le Niuche des Tartares; de même façon que les Cosmographes Chinois la representent, encore qu'ils ne la nomment pas Corée, mais Chaosien; car le mot dont nous l'apellons vient du Japon. Voici ce que les Chinois en disent. ¶ Au Septentrion elle touche au Royaume de Niuche, au Nord-Oüest c'est la Riviere d'Yalo qui la borne, la Mer environne le reste. C'est ce païs que l'Empereur Vúus, fondateur de la famille de Cheva, donna en titre de fief & d'hommage à Kicius, ailié de l'Empereur & de la famille de Xanga, environ l'an de nôtre Seigneur mille cent vingt-un, lors que la famille de Xanga fut ruïnée & éteinte par la mort de ce méchant Empereur Kieus, qui, après avoir été vaincu par Vúus, se brûla tout vif dans le superbe Pa-

** Corée Peninsule.* † *L'Ile de Fungma.*
¶ *Limites.*

lais qu'il avoit bati, mort digne d'une vie infame par ſes débauches. Sous la famille de Cina elle s'apelloit Leaotung. Hiaovus, de la famille de Hana, contraignit le Roi de Corée de la reprendre derechef à titre de fief, & lui rendit ſon nom de Chaoſien. Sur la fin de la famille de Cyna, après que le dernier de cette famille eût été défait, il entra dans cette peninſule, & avec la permiſſion du Roi de Corée, on lui permit de demeurer au Midi dans la Province de Civenlo; ce qui fut cauſe que le fondateur de la famille de Tanga fit la guerre au Roi de Corée, & s'en rendit Maître & de la capitale Pingjang, après avoir défait le Roi de Chaoſien, auquel il remit toutefois le Roiaume, en lui preſcrivant l'hommage & l'obeïſſance qu'il lui devoit rendre. Mais comme Hunguus, le fondateur de la famille de Taiminga eût chaſſé les Tartares de la Chine, le Roi de Corée qui avoit auſſi été tourmenté par les Tartares, envoia des Ambaſſadeurs à Hunguus, pour le féliciter de ſa victoire & lui rendre hommage: Il reçût un Cachet d'or de l'Empereur, ſemblable à ceux que l'Empereur de la Chine a accoûtumé d'envoier aux Rois qui tiennent leurs Etats à fief & en hommage. Le Roi de Corée lui rendit cette ſoûmiſſion, à cauſe qu'il ſe voioit ſur le point d'avoir guerre avec les Japonnois ſes voiſins, & à cauſe du ſecours qu'il eſperoit de la Chine, & qu'il reçut auſſi à diverſes fois. Enfin les Rois de Corée furent contraints de paier tribut, avec cette condition de plus; que quand le

Roi feroit mort, celui qui feroit élû viendroit toûjours lui-même en perfonne vers l'Empereur à Pekin, ou qu'il y envoyeroit des Ambaffadeurs, pour lui rendre les marques d'obeïffance que doit un vaffal & tributaire à fon Seigneur. De mon tems le Roi même vint vers l'Empereur Chungchinius, & contracta à Pekin une grande amitié avec les Peres de nôtre Societé, qui fe fervirent de cette occafion pour baptifer plufieurs *Coreans*; & entr'autres le grand Eunuque du Roi, qui defiroit bien d'emmener nos Peres avec lui dans la Corée, conformément au defir de ce Roi; mais nos Peres ne fe trouverent pas en affez grand nombre pour le fatisfaire.

L'Auteur Chinois écrit que ce Roi, qui fut le premier tributaire, & qui fe mit fous la protection des Hunguus, étoit un homme de mauvaife foi, dont les mœurs n'avoient rien que de bas; qu'il fut tué féditieufement par fes fujets; qu'un des Gouverneurs du païs nommé Ly, s'empara du Roiaume, fe déclara vaffal de l'Empire, & en tint fon Royaume à hommage; de forte qu'on le fit Roi de Chaofien. Il n'y a plus eu d'interruption depuis ce tems-là, comme dit très-bien l'Auteur Chinois; & encore à prefent ceux de la Corée font les mêmes foûmiffions à l'Empereur des Tartares. Lorfque je vins en Europe, l'an mille fix cens cinquante-un, ils fe rebellerent contre l'Empereur des Tartares, à caufe qu'on leur avoit fait commandement de fe rafer & d'aller vêtus & habillez à la Tartare. On commença

donc en ce tems-là de leur faire une rude guerre. * Toute cette Peninſule eſt diviſée en huit Provinces, celle qui eſt au milieu ſe nomme Kinki, où eſt la ville de Pingjang, ſi celebre & ſi fameuſe, où les Rois tiennent leur Cour. La Province qui eſt à l'Orient ſe nomme Kiangyuen, & s'apelloit autrefois Guiepe; celle qui eſt au couchant ſe nomme Hoanchai, qui à proprement parler s'apelloit autrefois Chaoſien; comme la Province qui eſt au Midi, qui ſe nomme à preſent Civenlo, & ci-devant Pienhan: celle qui eſt au Zud-Eſt ſe nommoit autrefois Xinhan, & à cette heure Kingxan: celle du Zud-Oüeſt a été apellée ci-devant Mahan, & à preſent Chungcing; celle qui eſt au Nord-Eſt a à preſent le nom de Hienking, & eut autrefois celui de Caokiuli; & celle qui eſt au Nord-Oüeſt s'apelloit auparavant Pingan.

† Je ne trouve pas que le nombre des Villes & des Citez ſoit aſſuré ni exact, il y en a pourtant pluſieurs & fort peuplées, leſquelles ſont toutes bâties & fortifiées à la Chinoiſe. Leur forme de Gouvernement eſt de même ainſi que leurs habits & leurs autres manieres, leur langue & leur écriture: ils ont auſſi les mêmes Cerémonies, la même Religion & la même croyance de la tranſmigration des ames: ils adorent la même idole qui eſt celle de Fe ou Fo. Ils s'adonnent à la Philoſophie, ſont aſſidus à l'etude: ils n'enterrent les corps que trois ans aprés leur décez, les

* *Sa diviſion & ſes noms.*

† *Les mœurs & le naturel de ceux du païs.*

gardent durant ce tems-là dans leurs maisons à la façon des Chinois, dans des bieres & cercueils fort propres & parfaitement fermez. Ils leur rendent mêmes des honneurs & des respects pendant quelques jours, comme s'ils étoient encore en vie, pour leur témoigner leur gratitude & leur reconnoissance. Ils different d'avec les Chinois, en ce qu'ils ne retiennent pas leurs femmes au logis avec tant de précaution, ni si étroitement; de sorte qu'elles se trouvent quelquefois dans les Compagnies & Assemblées d'hommes; * & c'est pourquoi ceux de la Chine les font passer pour des foux. Leur façon de faire en matiere de nôces & de mariages est bien contraire à celle de la Chine; chacun choisit celle que bon lui semble pour sa femme, & ils s'engagent de paroles & se marient, quand les deux parties sont d'accord, sans avoir aucun égard aux sentimens de leur Pere & de leur Mere. La coûtume & la pratique des Chinois est bien differente: car il n'y a que les Parens qui fassent les mariages à l'insçû du fils & de la fille; de sorte que chacun est contraint de recevoir pour femme celle que son pere lui a destinée: & on croit communément qu'il y a de la barbarie à en user autrement. La raison qu'ils aportent, est que les filles doivent être si modestes, si pudiques, si chastes, que lors même qu'on leur demande si elles se veulent marier, elles sont obligées de répondre qu'elles ne le veulent point;

* *Coûtumes differentes qui s'observent dans les nôces & mariages.*

tant ceux de la Chine aiment la modestie exterieure & aparente : quoi que leurs enfans ne laissent pas naturellement d'être enclins à toute sorte d'impudicitez & de paillardise, & d'avoir assez de liberté : les parens n'en faisant pas grand bruit, pourvû qu'elles se passent en cachette.

* Il n'y a rien que le païs de Corée ne produise ; il abonde principalement en froment & en ris, dont il y a de deux sortes, comme au Japon ; savoir de celui qu'on seme & qui croît dans l'eau, & de l'autre qui vient dans les campagnes séches, comme le froment. Cette derniere sorte ne croît seulement qu'au Japon, & est bien plus excelente que l'autre : ce païs est merveilleusement fertile & abondant en bleds & autres legumes, comme aussi en quantité de fruits, semblables à ceux que nous avons dans l'Europe ; sur tout en poires qui sont excellentes. Il s'y fait du papier de differentes sortes, aussi-bien qu'au Japon, & d'excellens pinceaux de poil de loup, dont ceux de Corée & de la Chine se servent pour écrire. Il ne se trouve point ailleurs de meilleure gomme de Sandaracha, ou de Cie, à la couleur d'or, dont aussi bien qu'au Japon ils ont accoûtumé de vernir toute sorte de meubles. Il y a aussi force racines de Ginseng ; & plusieurs Montagnes riches en or & en argent ; toutefois ce peuple n'a aucune correspondance ni trafic avec les étrangers, si ce n'est avec ceux du Japon & de la

* *Abondance de toutes choses.*

Chine. On pêche des perles dans la Mer Orientale.

* Ceux de la Chine remarquent quelques Montagnes dans la Corée : la premiere eſt Peyo ; ils veulent qu'elle ſoit ſituée au Septentrion de la Province de Kingki, & qu'elle ſoit fort longue & fort haute.

La Montagne de Vatu eſt au Nord de la Ville Royale de Pingyang, où le Roy de Ing tenoit ſa Cour du tems de la famille de Hana.

Xincao eſt une Montagne ; Luyang en eſt une autre proche de Pingyang vers le Nord-Eſt.

Hoang eſt une Montagne dans la Province de Chungcing.

† La Riviere de Ly paſſe par la Ville Royale de la Province de Kingki, & ſe jette vers le couchant de cette Ville avec impetuoſité dans la Mer.

Tatung eſt une Riviere dans la Province de Pingan.

* *Les Montagnes.*
† *Les Rivieres.*

ADITIONS ET MEMOIRES TOUCHANT LE JAPON.

LA plûpart veulent que les Japonnois soient venus des Chinois, dont je suis d'acord; * ce n'est pas pourtant que je croye que tous ceux du Japon soient absolument sortis des Chinois, n'y ayant point de doute que les Tartares Orientaux n'aient aussi habité le Japon, & qu'ils n'y soient entrez par les terres de Yedo, qui en sont proches & voisines, n'étant séparées ni détachées du Japon que par un petit détroit, qu'on peut traverser avec de petits bâteaux. Peut-être y sont-ils entrez lors que les eaux étoient prises de glace; car il est constant qu'il y fait grand froid, & que les hyvers y sont fort rudes. Trois choses m'obligent de le croire; la premiere, que ceux du Japon coupent leurs cheveux comme les Tartares, & n'en laissent que fort peu, le reste de la tête est ras, comme s'ils étoient chauves; ils s'arrachent le poil du menton avec

* *L'Origine de ceux du païs.*

des pincettes ; ce qui n'a jamais été en usage ni pratiqué dans la Chine : la seconde, est qu'en parlant ils employent quelquefois le D, & l'R, ce qui n'est point usité parmi les Chinois, qui n'ont aucun de ces deux caracteres. Pour l'R, c'est une Lettre qu'ils ne peuvent jamais prononcer, quelque soin & diligence qu'ils y employent. La troisiéme raison, est, que la langue du Japon est fort differente de celle de la Chine, avec laquelle elle n'a aucun raport ni convenance.

*Ceux-là se trompent qui écrivent, que les Grands & les principaux de la Chine, furent releguez au Japon & dans les autres Iles pour punition de leur revolte; que là ils changerent presque toutes leurs anciennes coûtumes & façons de faire, & en prirent de nouvelles, pour cacher par ce moien leur origine & l'Histoire de leur rebellion qu'ils tirent en effet des Chinois. Ceux du Japon tirerent leur Religion & leurs sciences de ceux de la Chine, environ 600. ans après la naissance de Christ ; comme je le prouve manifestement dans mon abregé de l'Histoire des Chinois, qui contient leurs commencemens & leur origine jusqu'au siecle où nous sommes. Il est bien vrai que ceux du Japon ont changé quelques-uns de leurs caracteres, & en ont ajoûté d'autres d'un usage plus commode, & pour écrire en leur langue avec plus de facilité. Du reste, il n'est fait aucune mention de ce bannissement ou exil dans

* *Erreur touchant l'origine des Japonnois.*

toute l'Histoire de la Chine ; quoi-qu'elle ne laisse pas de remarquer de petites choses, & qui sont d'une bien moindre consequence. Ajoûtez que l'habit dont ceux du Japon se servent, est le même que celui dont les Chinois s'habilloient dés le tems de la famille de Hana, sous laquelle on inventa le rezeau pour lier les cheveux, avec les robes qui décendent jusqu'aux talons, qui avoient les manches fort longues & fort larges, comme une espece de surplis, & autres semblables habits qu'on portoit de ce tems-là, & dont les Chinois se servent encore à present. Par là il est aisé de voir, que tant s'en faut que ceux du Japon aient changé de mode pour les habits, qu'au contraire ils la gardent & retiennent encore aujourd'hui.

* Je remarque au reste dans les Histoires de la Chine, (d'où j'ai aporté avec moi leurs principaux livres aussi-bien que ceux de Geographie,) que beaucoup de Chinois furent au Japon sous le regne de Xius, & que même ils y demeurerent ; ce qui arriva de cette sorte. S'il y eut jamais Empereur de la Chine considerable pour ses belles actions, ce fut Xius sans doute ; mais n'étant point content d'avoir conquis & subjugué toute la Chine, il en voulut aux Tartares principalement, & aux autres nations étrangeres ; il envoya pour ce dessein des armées navales dans les prochaines Iles, même jusqu'aux Indes ; ses armes furent par tout

* *Opinion plus véritable.*

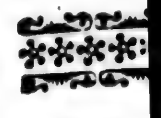
victorieuſes ſous la conduite de ſes Lieutenans ; mais ſon jugement l'abandonna au milieu de ſes plus heureux ſuccès & de tant de belles qualitez. Il tomba dans une folie ordinaire aux grands Seigneurs de la Chine, qui n'ont aucune connoiſſance de l'autre monde ; il s'imagina qu'on pouvoit trouver quelque moien de rendre perpetuelle cette vie qui ne dure qu'un moment, & dépenſa beaucoup pour ce deſſein, comme je le remarque ailleurs. Enfin un de ſes Admiraux qui avoient été au Japon, & avoit vû que ce grand & excellent païs n'étoit peuplé & gardé que de peu de perſonnes, & encore gens groſſiers & ſauvages, ſe mit en tête de s'en faire un Roiaume. Il donna avis à l'Empereur d'un nouveau Païs qui avoit été découvert, où on trouvoit un remede qui rendoit les hommes immortels ; mais que pour y faire une deſcente, il avoit beſoin de trois cens jeunes hommes à marier, & d'autant de filles, qui ſembloient être deſtinées & ordonnées par le Ciel pour le trouver. Xius écoute une propoſition ſi vaine, lui accorde une Armée navale avec tout ce qu'il deſiroit ; l'Amiral retourne au Japon, & y mene cette jeuneſſe au nombre de ſix cens, & beaucoup d'autres qui lui voulurent tenir compagnie. Commençant de faire cultiver un païs ſi fertile, & de dreſſer ce peuple à la douceur & à la civilité, il jetta ainſi les premiers fondemens du Roiaume du Japon. Ceux qui ſçavent de quel poids & autorité eſt l'Hiſtoire de la Chine, & avec quel ſoin & diligence elle eſt

écrite, sçauront aisément par même moien (comme je le dis ailleurs) si on doit douter de ce recit. Les Chinois écrivent aussi, que le Roi du Japon avoit acoûtumé d'envoier des Ambassadeurs & des presens à l'Empereur de la Chine ; mais ces Ambassades ont cessé depuis que l'Empereur Tartare fondateur de la famille de Ivena, après avoir subjugué entierement la Chine, commença d'envoier des Armées navales au Japon : car les Japonnois ne s'étans pas contentez de les avoir repoussez, chasserent de leur païs tous les Tartares qu'ils pûrent trouver ; de sorte qu'ils n'ont rien osé entreprendre sur le Japon depuis ce tems-là. C'est là dessus qu'ils reprochent aux Chinois qu'ils ont manqué de courage en s'assujettissant aux Tartares ; & c'est delà que sont venuës ces haines naturelles, qui ont fort souvent dégeneré en cruelles guerres entre ceux du Japon & les Chinois : ceux du Japon aiant souvent fait des descentes dans la Chine, & pillé les principales places maritimes, sur tout l'Ile ou presqu'Île de Corée, qu'ils ont souvent mise à feu & à sang. M. Polo de Venise traite de cette guerre des Tartares de la famille de Ivena contre ceux du Japon, mais briévement.

* Ceux de la Chine nomment le Japon Gueique, Voçu & Gepuen. Quant au premier nom, il vient de ce que cet Amiral qui fut envoié au Japon par Xius, étoit de la famille Chinoise de Guei. Pour le nom de Voçu, c'est le nom d'un peuple & non pas d'un païs ; ils apellent ainsi ceux du

* *D'où vient le nom de Japon.*

Japon, comme des hommes qui parlent une langue barbare. Le nom propre est Gepuen, qui signifie le lever & la naissance du Soleil, parce que c'est le plus éloigné de tous ceux qui sont connus vers l'Orient, & que c'est la premiere terre, qui, à l'égard de ceux de la Chine, est éclairée du Soleil; car c'est delà qu'ils le voient lever & paroître, ne croiant pas autrefois qu'il y eût d'autre monde, ni par consequent que le Soleil en fît le tour. Les Chinois apellent aussi le païs qui est à leur couchant, & le plus proche d'eux, Jeuco, c'est-à-dire, la vallée obscure, où ils croient que le Soleil se cache quand il est nuit. Le nom de Gipuen, dont ceux du Japon s'apellent, ne differe pas beaucoup de celui de Jeuco, & peut être un Dialecte, ou un mot corrompu de la langue Japonnoise. Marco Polo l'a nommé Zipangri, y ajoûtant l'R à la façon des Tartares, comme si on disoit Gepuengin : car Ge signifie le Soleil, Puen le lever ou la naissance, & Gin un homme. Mais je ne sçaurois comprendre d'où le Roiaume du Japon a pû aussi recevoir le nom de Chryse, peut-être est-ce un mot Tartare, dont ils nomment le Japon, de même que la Chine le Catay.

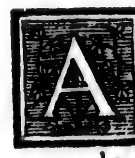


M

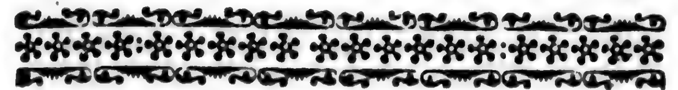
L'ET

A U

Dressé su



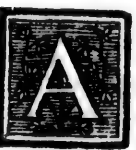
goce de
solution
pouvoir,
ction; j'a
vois déja
pagnie a
dagascar
nombre
de s'en
Ce dess
Vaisseau



MEMOIRE
POUR
L'ETABLISSEMENT
DU COMMERCE
AU JAPON,

Dressé suivant l'Ordre de Monseigneur Colbert.

Par Mr. CARON.



AYANT eu l'honneur d'être entretenu le 31. du passé par Mr. *Colbert* & par V. E. sur les voies les plus propres de mettre en train le Négoce de la Compagnie ; & sur la ferme résolution du Roi de la maintenir de tout son pouvoir,& de la couvrir de sa Roiale protection; j'ai apris entr'autres choses,ce que j'avois déja oüi dire en Hollande,que la Compagnie a dessein de faire peupler l'Ile de *Madagascar* avec l'aide de S. M. d'y envoier un nombre de gens de guerre & d'ouvriers, & de s'en servir d'entrepôt & de rendez-vous. Ce dessein est à la verité bien concerté. Les Vaisseaux, qu'on envoiera aux Indes, pour-

ront se fournir promtement & abondamment de vivre en cette Ile, & aparemment la Compagnie en tirera les autres avantages qu'elle s'en promet, & qui pour n'avoir pas été recherchez par la Compagnie Hollandoise, ne lui sont pas connus, ni à moi non plus. Cependant, sauf l'opinion de V. E. l'Ile de *Madagascar* est un peu éloignée des quartiers du Sud, sçavoir de la Côte de l'*Inde*, de celle de *Malabar*, de *Bengale*, de *Surate*, de *Coromandel*, & de *Perse* : & l'on pourroit bien, à ce qu'il me semble, trouver une autre place plus propre vers ces quartiers du Sud, qu'on pourroit fortifier plus facilement & mieux, parce qu'elle seroit de petite étenduë.

Monseigneur *Colbert* m'a fait aussi connoître que le dessein de la Compagnie est d'établir son commerce premierement dans les quartiers du Sud, ce qui étoit bien mon avis aussi ; & je trouve qu'on ne sçauroit mieux commencer que par l'envoi de deux petits Vaisseaux, de 400. tonneaux chacun, à la *Chine*, & au *Japon*, pour demander la liberté du commerce, & pour le mettre en train, après en avoir eu la permission ; car il se passera à cela au moins deux ans, & peut être plus.

Ces Navires, outre les Envoiez du Roi, & les presens pour ces païs-là, dévront avoir pour commencement de négoce, une petite cargaison, consistant en draps, en ras de Châlons, en étamines, en sergettes, en perpetuanes, & en toute autre sorte de Serges ; le tout assorti de couleurs rouge, vio-

let, incarnat, cramoisi, bleu celeste & autres semblables couleurs, avec un peu de noires, un peu de blanches, & un peu de gris de perle; le tout pour environ 50000 livres. Il faudra y charger aussi pour environ 25000. d'ambre jaune, & de quincaillerie de la sorte demandée à la *Chine* & au *Japon*, & que les Hollandois y envoient depuis quelques années; pour autres 25 mille livres de poivre, que les Vaisseaux iront acheter à la Côte de *Malabar*, & 250000 livres d'argent comptant.

Cette somme, qui monte à 350000 livres, sera emploiée en soïes, & en étoffes de soïe, propres pour la *France*, & non pour le *Japon*, parce qu'il n'est pas permis de porter aucunes Marchandises au *Japon*, qu'après avoir eu audience de l'Empereur, & après en avoir obtenu la liberté du Negoce. Il faut donc que le Vaisseau qui ira premierement au *Japon*, aille à vuide, & ne serve que pour l'Ambassade de Sa Majesté, sans être chargé, ni de Marchandises, ni de Marchands. Il n'y a point d'endroit au monde où la politique, & le point d'honneur soient si scrupuleux. On s'y arrête beaucoup moins dans le reste des Indes. Ce sera une très-bonne affaire pour la Compagnie, que la liberté du Commerce à la *Chine* & au *Japon*. Celui du *Japon* pourra être fait avec tout ce qu'on y portera de la *Chine*, avec des soïes, & des étoffes de soïes, de *Bengale* & de *Tunquin*; & avec un assortiment de toute sorte d'étoffes de laine faites en France.

Les préſens du Roi pour les Empereurs de la *Chine* & du *Japon*, ſeront compoſez de toutes ſortes d'armes à feu, des plus curieuſes de l'Arſenal : de fins & beaux draps les plus exquis qu'on pourra trouver : des plus fines ſerges, & de quelques riches brocards de ſoye. Il faudra faire entendre que tout cela eſt du fruit du païs. On pourra envoier encore quelques piéces rares par l'uſage & par l'invention. Il faudra, entr'autres qu'il y ait dans le préſent pour le *Japon*, trois machines de la nouvelle invention pour éteindre le feu. On en trouve à Amſterdam, & elles ſeront agréables au *Japon*, parce que les maiſons y ſont aſſez ſujettes à l'incendie : Plus trois Marbres en forme de Baſſins, cizelez ſur le bord, aux armes de l'Empereur du *Japon*. Un Baſſin ſera de Marbre blanc, l'autre de Marbre rouge ; l'autre de Marbre blanc & noir. On ſe ſert de ces Baſſins au *Japon* à ſe laver les mains : & il n'y en a point d'autres que d'un Marbre vert ſombre, mêlé de brun. Il les faudra ſemblables à la figure qui eſt à la marge : & les enfermer ſoigneuſement dans des caiſſes de bois pour empêcher toute ſorte d'accidens. On ne doit pas faire difficulté de prendre cette peine & de faire cette dépenſe pour le *Japon*, parce que les Etrangers n'y paient nulle ſorte de droits ni d'impôts de tout le commerce qu'ils y font, ſoit d'entrée, ſoit de ſortie, quelque opulent & riche que ce commerce puiſſe être. Ils ſont obligez ſeulement d'aller tous les ans une fois faire la reverence à l'Empereur & à ſes

Miniſtres, & leur faire quelques préſens, petits dans le fonds, quoique proportionnez néanmoins à leur commerce. C'eſt un honneur pour les Nations étrangeres que cette viſite; car les Vaiſſeaux de l'Empire ſont obligez à la même choſe; mais cette viſite & ces préſens annuels ne ſe feront pas au nom du Roi, mais au nom de ſes Sujets négotians au *Japon*.

Les Lettres pour ces Empereurs ſeront écrites en caractéres d'or, non ſur du parchemin, mais ſur de grand papier fort épais, lequel doit être fin pourtant & uni le plus qu'il ſe pourra. La Lettre ſera miſe en une boëte d'or garnie d'un cercle de Diamans, & la boëte enfermée en un ſac quarré de drap d'or très-riche & couſu d'or trait. Le ſac en une boëte d'argent de même forme, en laquelle il entre bien juſtement & ſur laquelle il y ait une chaſſe gravée des deux côtez, & on mettra enfin cette boëte d'argent en une Caſſette de bois marbré & poli, le plus beau qu'on pourra trouver. Il faut que la Lettre ait toutes ces parures, & quant à la forme, il la faut d'une bonne grandeur, & de la longueur du papier, prenant bien garde de ne la plier point par la moitié, en ſorte que le haut & le bas portaſſent l'un ſur l'autre.

Il faudra donner à l'Envoié des Inſtructions amples, exactes & préciſes, & l'engager à les ſuivre dans la derniere exactitude; car tout dépend abſolument de la conduite & des déportemens de l'Envoié. Cela ſe peut obſerver dans les Ambaſſades fai-

tes au *Japon*, l'une de la part du Roi d'Espagne l'an 1624. par deux Chevaliers de la Toison d'Or; & l'autre de la part de la Compagnie de Hollande l'an 1628. & dans l'Ambassade faite à la *Chine* de la part de la même Compagnie l'an 1656. Il ne fut point donné d'audience aux Ambassadeurs Espagnols, ni aux Hollandois au *Japon* : & il ne fut rien octroié à ceux-ci à la *Chine* ; tout cela pour avoir voulu agir à leur fantaisie, & s'être écartez de leur instruction. Les Ecclésiastiques de la Religion Romaine sont fort estimez & considerez à la Cour de la Chine. Ils pourront aider beaucoup aux affaires de la Compagnie Françoise & les mettre en bon chemin. Au reste, comme d'une part la négociation est difficile, & de l'autre qu'il faut prendre les *Monsons* à point nommé pour le voiage, le retardement d'un mois, ou de vingt jours seulement, en cette occurance, entraîne la perte d'une année. Et comme il peut arriver d'ailleurs que la négociation languisse & soit retardée en ces Cours par des accidens, soit de maladie, ou de mort du Roi, & d'autres qu'on ne sçauroit prévoir, il est très-nécessaire de se hâter, & Vôtre Excellence voit sans doute fort clairement que le plûtôt qu'on mette la main à l'œuvre, ce sera le meilleur, afin qu'on puisse semer à loisir pour recueïllir ensuite une ample moisson; jusqu'à ce que l'on puisse avoir le fruit attendu & desiré, il faut faire compte qu'il se passera beaucoup de tems malgré nous. C'est tout-à-fait mon avis, que si ce Commerce de la

Chine & du *Japon* réüssit à souhait, il rendra beaucoup plus de profit que celui de tout le *Sud*. Il y a grande quantité de cuivre au *Japon*, & qu'on peut avoir à 6 ou 7 sols la livre au plus : il peut servir de Lest aux Navires destinez pour le retour, & être vendu ici quinze sols la livre.

L'envoi qu'on fera à la *Chine*, doit prendre port en la Riviere de *Nanquin*, située entre les 30 & 31 degrez de latitude *Nord*. On y peut cingler à pleines voiles jusqu'à quatorze lieuës de la Ville. Il seroit meilleur de prendre port en la Riviere de *Pekin*, car elle est plus haute & plus proche de la Cour; mais elle a moins de fonds. Le dernier Ambassadeur de la Compagnie de Hollande ne sçachant où il valoit mieux aborder alla jetter l'ancre à *Canton* située vers le 20. degré, mais il échut assez mal, parce que *Canton* est une Province remplie de Tartares. Cependant c'est un païs où il semble que l'on pourroit faire un débit considérable d'étoffes de laine; chose qu'il faudra observer dans la suite.

Pour exercer ce Commerce de la *Chine* & du *Japon*, qui est en effet si utile & si nécessaire : & celui des païs des *Malays* & de tout l'*Oüest*, & particulierement des *Moluques*, de la Côte de *Ceram* & des quartiers qui en dépendent, & où croît le poivre de *Bantam*, de *Palimbang*, de *Jamby*, de *Benjar-massing*, de *Solor*, de *Timor*, tous lieux situez à l'*Oüest*; pour exercer ce commerce, dis-je, il sera fort nécessaire d'un rendez-vous propre; qu'on ne sauroit mieux choisir qu'en

l'Ile de *Banca*. La Compagnie de Hollande s'est mille fois repentie de n'avoir pas fortifié cette Ile, & de n'en avoir pas fait la Capitale de sa résidence & de ses forces: & cela à cause des grandes guerres & des siéges qu'elle a soutenus à *Batavia* contre le Roi de *Bantam* d'un côté, & contre celui du *Grand Mataram* de l'autre, qui ne la laisseront jamais paisible & en repos. Il y a de très-beaux & bons endroits en cette Ile de *Banca* pour l'ancrage des Vaisseaux, & pour en bâtir, & pour en radouber. Le bois propre pour cela se tirera de la Côte de *Java*, & on tirera de là, & de plusieurs autres endroits, tout ce qui sera nécessaire pour les atteliers. Il y faudra bâtir des logemens & une forteresse, afin d'être en sureté. L'Ile de *Banca* est presque toute couverte de bois. Il faudra en couper une partie, défricher la terre, & la planter de quelques milliers de Cocotiers. Cet arbre de Coco est d'une extrême utilité, & fait beaucoup de profit. La Compagnie reconnoîtra avec le tems la bonté de cette Ile à l'égard de sa situation & de tous les avantages qu'on en tirera. Il y faudra établir des Officiers habiles & de merite. Il y a presentement à Amsterdam un certain *Vander-muyden*, qui a été Conseiller ordinaire des Indes & Gouverneur de Ceylan. On y attend l'Eté prochain un nommé *Coyet*, qui a été aussi Conseiller des Indes & Gouverneur de *Formose*. Ces deux hommes rendroient de grands services à la Compagnie. Il y a encore en Hollande un *Denis des Maîtres*, qui a servi la Compa-

gnie de Hollande en qualité de Marchand, & quelques Pilotes très-experimentez dans les mers des Indes, à la connoissance des côtes & des marées, & des endroits perilleux, de laquelle dépend souvent la conservation des navires. Il seroit fort necessaire d'attirer de ces sortes de gens, & de se fournir pour ce long Voiage de gens qui l'aient fait plusieurs fois; parce que comme l'on ne doit pas donner bataille contre un ennemi puissant, sans des Soldats courageux & des Officiers experimentez & sages, il ne faut point non plus entreprendre ce grand ouvrage, ou en esperer d'heureux succès, si l'on n'a des gens pour les conduire doüez d'experience & de capacité. J'ai apris, il y a déja du tems, que la Compagnie a pris à son service un Hollandois, nommé *Mr. de Ligne*. Il a une grande connoissance de tous les quartiers du Sud, & est habile homme d'ailleurs. Il est bien desirable que la Compagnie engage beaucoup de telles gens à son service, pour le bien & le profit de ses affaires, parce qu'il y a beaucoup de lieux aux Indes, & tous importans, où il faut s'établir. Je veux croire que quand ils sauront que je suis au service de la Compagnie Françoise, ils se résoudront plus facilement à y entrer.

Il faut avoir un grand soin des marchandises & des victuailles, prenant très-exactement garde que rien ne manque aux emballages & aux futailles; car autrement les unes & les autres se gâtent, & il arrive que les marchandises, pour être endommagées, ne

raportent aucun profit, & que les victuailles pour être gâtez rendent le monde malade & le font mourir, avec quoi la Compagnie tombe dans l'inconvenient d'un Cavalier démonté. Un bon Cavalier a un soin particulier de son cheval & ne lui plaint pas l'avoine. La Compagnie doit faire de même envers les Matelots & les Soldats, & le reste du commun qui la sert. C'est le cheval qui tire la charruë, on ne sçauroit rien faire sans lui. La Compagnie de Hollande l'a bien apris à ses dépens, & avec de grandes pertes, durant plus de cinquante ans qu'il lui a falu pour remedier aux défauts de son établissement, & pour redresser toutes choses. Les hommes sont chers aux Indes, parce qu'il coûte beaucoup à les y passer : & parce qu'on n'y en peut trouver de frais, les Indiens ne sont nullement propres à naviger sur des Vaisseaux Européans : & ils sont de plus, grands voleurs & meurtriers. La Compagnie de Hollande ne s'en sert jamais.

Il faut observer soigneusement d'avoir toutes les bariques & pipes neuves, pour mettre l'eau deux fois au moins, remplies & rafraichies de nouvelle eau une fois par semaine, sans cela l'eau devient noire, & cause de grandes maladies. Il faut observer aussi que toutes les pipes d'eau, de vin, de vinaigre, d'huile, de bœuf, de lard & de chair, & généralement toutes celles qu'on enferme au fond de calle, soient des futailles fortes, neuves, & reliées de cercles de fer. Les cercles de bois se rompent durant

les

les chaleurs ; & ce qui est dedans se perd, comme on en a fait plusieurs & fort dommageables épreuves. Il faut encore plus prendre garde que les ancres, les cables & les cordages ne soient ni affoiblis, ni endommagez, ni étouffez, en les estivant. Egards qui semblent de peu d'importance, & dont cependant l'inobservance peut causer de grands retardemens, & d'autres malheurs, par la raison qu'un petit accident empêche souvent un grand exploit. La Compagnie doit les considerer tous, & d'autant plus que les cargaisons de ces navires seront riches, & les équipages nombreux. Je croi, & l'apparence le dit, qu'on aura en Hollande plus commodement, & à meilleur prix, tout ce qu'il faudra pour l'Equipage des navires.

J'ai parlé ci-dessus des Lettres qu'il plaira au Roi d'écrire aux Indes. Voici un modelle pour celle de Sa Majesté à l'Empereur de la Chine.

Au grand Empereur des Tartaries Orientale & Occidentale, Roi de la Chine, &c. un perpetuel accroissement de bonheur, & longue vie, souhaite le Roi de France & de Navarre.

J'ai apris avec joye l'acroissement de vôtre Empire, & les Triomphes que vous avez remportez sur vos ennemis depuis quelques années. Moi, qui marche sur les traces de mes Ancêtres, Rois de mes Royaumes, Princes trés-glorieux, renommez par tout le monde, j'ai une inclination particuliere de faire connoissance avec Vôtre Ma-

jesté, célébre dans tout l'Univers. C'est ce qui m'a porté à vous offrir ma bonne affection, & à vous faire connoître le desir que j'ai de faire tout ce qui pourra donner du contentement à Votre Majesté. J'envoie expressément pour cela à Votre Majesté le Porteur de cette Lettre, N. N. mon Envoyé, avec les présens ici marquez, le tout comme un signe de ma cordiale affection; ils consistent en...... J'assure Votre Majesté que je serai ravi qu'il y ait quelque chose dans mes Royaumes qui lui puisse être agréable, & qu'il n'y a rien que je ne fasse très-volontiers pour entretenir une longue correspondance & alliance entre les Royaumes de Votre Majesté & les miens. C'est en cette vûë que je prie Votre Majesté d'accorder à mes Sujets un libre accès & un libre commerce dans ses Etats avec ses Sujets, sans nul trouble & nul empêchement. Je lui ouvre de tout mon cœur toutes les portes des miens, afin que Sa Majesté en fasse transporter tout ce qu'elle trouvera de propre & d'utile à son service. Ecrit en mon Palais du Louvre.

A Paris.

(L.S.) *Le grand Sceau.*
Le Roi, LOUIS.

II. INstruction pour N. N. Envoyé du Roi de France, au Grand Cham, Empereur de Tartarie, & Roi de la Chine, sui-

vant laquelle il ſe conduira pour l'execution des ordres qui lui ont été donnez.

Sa Majeſté aiant agréé & trouvé bon les très-humbles propoſitions, & très-inſtantes priéres qui lui ont été faites par les Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales, d'aider & de favoriſer leur Commerce de ſa Roiale protection; & ces Directeurs lui aiant repreſenté en particulier le deſir qu'ils ont d'établir leur Commerce à *la Chine* ſi la liberté leur en étoit octroiée par le Roi de ce païs-là; Sa Majeſte a trouvé bon de la faire demander par une expreſſe députation, afin de l'obtenir plus aiſement du Roi de *la Chine*, & avec plus d'avantage: & afin auſſi de donner plus de poids & plus de credit au Commerce de la Compagnie. C'eſt à ce deſſein que Sa Majeſté a fait choix de votre perſonne pour vous envoier en ſon nom au Roi de *la Chine*, avec ſa Lettre Roiale, & les préſens qui ſont mentionnez dedans. Vous la délivrerez avec toute ſorte de reſpect & de reverence par les voies qui vous ſeront ouvertes & montrées quand vous ſerez à *la Chine*.

Vous ferez votre voiage d'ici aux Indes, ſuivant l'inſtruction qui vous ſera donnée pour cela par la Compagnie, & vous le pourſuivrez de là à *la Chine* lorſqu'elle vous l'ordonnera. Vous ferez vos éforts d'aller à la hauteur de *Macau*, place Portugaiſe, ſituée entre le 19 & le 20 degré de latitud. au deſſous du Tropique du Nord. Vous chercherez là des Pilotes Chinois, & tâcherez d'attirer en votre Compagnie tous les hom-

mes qui connoissant par experience la côte de la Chine, & qui vous pourront conduire à la Riviere de *Nanquin*. S'il ne vous est pas possible d'en rencontrer de tels, ou pas assez pour vous confier sur eux du succès de vôtre Voiage, vous monterez plus haut jusqu'au 23. degré vers la Riviere de *Chin-cheu*. Les Hollandois y seront aparemment établis. Vous trouverez infailliblement en chemin beaucoup de Vaisseaux Hollandois, & de bâtimens Chinois, qui vous fourniront le moien de faire sûrement vôtre route, jusqu'en ladite Riviere de *Nanquin*, car il y a toûjours des gens sur ces bâtimens avec qui vous pourrez parler.

Il pourra arriver, qu'avant d'être à la hauteur de *Macau*, vous soiez rencontrez par les Vaisseaux du fameux Pirate *Jacquan*. On dit qu'il fait sa retraite dans la grande Ile d'*Aynan*, & qu'il a de nouveau une autre puissante armée de Mer. Vous vous garderez de cingler droit où vous verrez plusieurs voiles, ou de les attendre si elles viennent à vous. Vous les éviterez le plus qu'il vous sera possible en continuant pourtant votre route. Vous ne devez point avoir peur d'un, ni de deux, ni de trois navires; mais vous devez cependant être toûjours sur vos gardes, vous mettre en défense & en bon ordre, à toutes occasions. Si vous rencontrés des Vaisseaux Hollandois, & que vous ayez besoin de quelques munitions de navires, vous les pourrez demander, en offrant de les payer raisonnablement. Vous leur cacherez soigneusement vôtre dessein, & leur

direz ſeulement, *nous allons vers le Nord reconnoître ce qui s'y peut faire.*

Etant arrivé, Dieu aidant, en la Riviere de *Nanquin*, vous ferez voile avec toutes les circonſpections poſſibles pour éviter les mauvais accidens. Les ſables vous retiendront à environ quinze lieuës de la Ville, & là les pêcheurs Chinois viendront en grand nombre à vôtre bord. Vous en louerez un, celui que vous jugerez le plus propre, & vous envoyerez avec lui deux de vos gens du commun, au Gouverneur de la Ville, avec une Lettre en François, & la traduction en Chinois. Vous lui manderez qu'il eſt arrivé en ce lieu un Envoyé exprès de la part du Roi de France, avec des Lettres & des Preſens pour le grand Empereur de la Chine: & qu'il lui plaiſe d'envoyer au plûtôt quelqu'un à la Cour ſavoir l'état des affaires, afin de pouvoir enſuite travailler à executer la députation en toute la diligence & en la maniere convenable, ſuivant les ordres de l'Empereur. Il faudra attendre patiemment la réponſe, étant toûjours ſur vos gardes & en défenſe, ne laiſſant pas entrer trop de monde à la fois dans vos Vaiſſeaux. Agiſſez cependant avec toute ſorte de courtoiſie & de civilité envers un chacun, & que vos gens qui iront par la Ville faire emplette des choſes néceſſaires, en uſent de même, ſe gardant de toute ſurpriſe, & mauvaiſe avanture. S'il y a, par exemple, vingt ou trente Chinois à bord d'un Vaiſſeau par viſite, ou pour curioſité, & qu'il y en voulut entrer davantage, vous leur ferez dire qu'ils prennent la

peine d'attendre que les autres en ſoient ſortis, & qu'alors on les recevra volontiers. Il pourroit arriver auſſi que le Gouverneur de la Ville, ou le Viceroi de Province, vous priveroient de quelques éfets, & vous feroient en cela quelque injuſtice, fondez ſur ce méchant prétexte, que vous ne ſeriez pas encore en la protection de ſon Roi. Il faudra vous ſervir de toute votre prudence en ces fâcheuſes rencontres : ne refuſez pas tout à plat, & n'accordez pas auſſi tout ce qu'on demandera. Il faudra faire de neceſſité vertu, vous tenant content d'avoir eſſuié ces importunitez, non comme vous auriez voulu, mais comme vous aurez pû. Vous prierez toûjours & ſans ceſſe le Gouverneur & les autres Magiſtrats d'accelerer l'arrivée de votre expedition de la Cour ſelon leur pouvoir, & de vous donner les paſſeports néceſſaires pour aller ſurement avec vos gens à *Pekin*, qui eſt la réſidence du *Grand Cam.*

Le Gouverneur de *Nankin* vous fera conduire, & remettre entre les mains du Chancelier du Roiaume à *Pekin*. Vous le ſupplierez d'abord de vous permettre par grace de porter en perſonne aux yeux de l'Empereur la Lettre & les Préſens de Sa Majeſté, avec toutes les ſolemnitez accoutumées, & de vous procurer une favorable audience. Quand le jour en ſera venu, & que vous ſerez devant l'Empereur, vous lui déclarerez que vous êtes envoié expreſſément de la part du Roi votre Seigneur, pour ſavoir l'état de ſa ſanté, & pour lui ſouhaiter un régne

long & heureux. Vous lui presenterez ensuite vos services, & vous suplierez très-humblement Sa Majesté de vouloir répondre favorablement à la Lettre du Roi votre Seigneur. Il est indubitable, qu'avant votre audience, vous aurez assez de tems de vous entretenir avec diverses personnes, pour en tirer le plus de lumieres que vous pourrez, vous le ferez particulierement avec les Ecclesiastiques Romains, qui sont en cette Cour-là, & fort estimez & considerez. Vous avez pour eux des Lettres de recommandation des Prélats de Paris. Vous les engagerez de tout votre pouvoir à vous aider en votre dessein.

Après avoir délivré la Lettre & les Présens du Roi, vous en ferez d'honnêtes au Chancelier de l'Empire, & aux autres Ministres qui vous pourront servir, à chacun à proportion de son emploi, & selon la coutume du païs. Vous ne manquerez point de gens qui vous conseilleront justement, à qui, & comment il en faut faire; parce que tous les Chinois, & particulierement les Marchands, ravis de votre venuë dans le regard du Négoce lucratif qu'ils espereront de faire avec les François, s'interesseront dans la liberté du négoce que vous venez demander. Ils vous conseilleront droitement ce qu'il faudra faire pour l'obtenir le plûtôt, & le mieux, & rechercheront sincerement votre amitié. Vous serez honnête, civil & affable à tous, selon que votre experience vous aura déja enseigné de l'être, & particulierement aux gens qui sont en charges:

& à ceux qu'on vous aura donnez pour escorte en chemin, & pour gardes à la Cour, faisant vos efforts d'obliger tout le monde à publier le merite de vôtre personne, & de vôtre Nation. Et il faut pour cela tenir severement en devoir toute vôtre maison, & les autres gens qui dépendent de vous.

Aprés avoir eu audience de l'Empereur, & lui avoir fait vos présens, & aux Grands de la Cour, vous solliciterez le Chancelier d'obtenir de Sa Majesté, l'Octroi, & la liberté demandée dans vôtre Lettre: & particulierement celle de vendre les marchandises, & d'employer le Capital que la Compagnie vous aura donné. Quand vous l'aurez obtenuë, vous vous en servirez: & vôtre soin principal doit être d'observer trés-exactement quelles Manufactures de France sont les plus demandées, quelles sortes de marchandises sont le plus de débit à la Chine, & ce qui peut y donner le plus de profit. Vous emploierez ensuite vôtre Capital en marchandises, savoir les deux tiers en fine soye crue, blanche, par assortiment, vous informant toûjours soigneusement s'il n'y en a pas de meilleure sorte que celle qu'on vous montrera; car il est certain que s'il n'y a pas des gens fort connoisseurs commis à cet achat, on ne vous en présentera pas d'abord de la meilleure sorte. La Province de *Nanquin* produit la meilleure soye de la *Chine*, mais elle n'est pas toute d'une sorte. Vous emploirez l'autre tiers en étoffes de soye, savoir en Peling blanc, simple,

demi-double, & triple, presque tout ouvré, & peu d'uni. Les étoffes de *Nanquin* se vendent presque toutes par assortiment, tant pour l'usage du païs, que pour le Negoce du *Japon*. Elles consistent en *Pelings Linthées*, *Pangfils*, *Ghilams*, & *Armosin*. Les Hollandois n'aportent de tout cela que des *Pelings* en leur païs, parce que c'est ce qui donne le plus de profit. Vous aporterez néanmoins cent piéces de sortes nommées pour servir de montre, & à même dessein, quatre vingt ou cent livres de soye de Bogi, de soye de Poil, de soye à coudre, & de soye à broder ; & pas plus de chacun, parce que vôtre Cargaison ne sera pas portée au *Japon*, mais aportée en France. Il ne se fait ni velours, ni Brocards, ni Damas, ni Satin, ni Pous de soye en la Province de *Nanquin*. Les Portugais en ont établi des Manufactures dans celle de *Canton*, vers le Sud. On en pourroit aporter pour servir de montre. Le *Picol*, de soye qui est de 125. livres poids de Hollande, se vendoit de mon tems à la *Chine* 300. piastres. La premiere sorte, c'est environ 4. livres 15. sous la livre ; la seconde sorte 4. livres 5. sous ; & la troisiéme sorte 3. livres 10. sous la livre. Sur ce pied la soye de *Nanquin* assortie coûte 4. francs la livre, & se vend au moins sept francs au *Japon*. Il est fort important en l'achat des soyes ouvrées, & des étoffes de soye, d'acheter tout au poids à raison de la bonté. Les unes & les autres donnoient autrefois soixante & quatre vingt pour cent de profit au *Japon*. Les étoffes simples coû-

tent 4. francs 10. ſols à 5. francs la piéce. Les entieres coutent entre 7. à 8. francs. Les doubles entre 12. & 15. Tout conſiſte à avoir égard au poids, & à la qualité de la ſoïe. Il faut agir avec d'autant plus de circonſpection en ce premier achat, que ce ſera la leçon où la Compagnie étudiera ici ce Négoce, & où les Chinois obſerveront nôtre capacité.

Vôtre Négoce de vente & d'achat doit être exécuté avec toute la diligence poſſible, pour ne perdre point de tems: & quand il ſera achevé, vous ferez demander vôtre congé à l'Empereur par le Chancelier. Vous le ſuplierez très-humblement de remercier Sa Majeſté, de l'aſſûrer que les Agens de la Compagnie ne manqueront pas de revenir l'année prochaine, & toutes les années enſuite avec un grand fonds d'Argent & de Marchandiſes: & de requerir humblement en vôtre nom la bien-veillance & la protection de Sa Majeſté pour nôtre Nation.

Enfin tenez un Journal exact & juſte de tout ce qui ſe paſſera ſur Mer & ſur Terre, tant ſoit peu remarquable. Donnez-le à tenir à quelque ſujet capable, curieux & deſireux d'aprendre, qui faſſe toutes les recherches poſſibles, & mette tout par écrit. Il ſeroit bon de laiſſer à *Pekin*, deux ou trois jeunes hommes d'eſprit, prudens, & de bonnes mœurs pour aprendre le Chinois. Il en faut avoir permiſſion du Chancelier, & l'on laiſſe à vôtre diſcernement les termes de la demande & le tems de la faire. Il ſera bien le mois d'Octobre avant la fin

de vôtre Négociation ; c'eſt le tems que les vents du Nord commencent à ſouffler, vous vous en ſervirez pour vous rendre au lieu qui vous aura été marqué à vôtre départ des Indes pour la Chine. Dieu veüille donner ſa bénédiction à vôtre Voiage & à vos affaires.

Quand le Commerce aura été octroié au *Japon*, & qu'il y ſera établi, les Navires qu'on y envoiera ſe devront rendre environ la mi-Mai vers la ligne, pour pouvoir être à la fin de Juin à la *Chine*, & partir de là au commencement d'Août pour le *Japon* ; car c'eſt-là le meilleur tems: & ſi on ne le prend pas, la Navigation eſt ſujette à beaucoup de fatigues & à beaucoup de dangers.

Au Souverain, & Trés-Haut Empereur & Regent du Grand Empire du Japon, dont les Sujets ſont trés-ſoûmis & obéiſſans. Le Roi de France ſouhaite une longue & heureuſe vie, & beaucoup de proſperité en ſon Regne.

PLuſieurs guerres, que mes Ancêtres, les Rois de France, ont faites, & pluſieurs Victoires qu'ils ont remportées, tant ſur leurs Voiſins, que ſur les Roiaumes éloignez, aiant été ſuivies d'un grand repos dont je joüis à preſent ; les Marchands de mes Etats, qui Négocient en toute l'Europe, ont pris occaſion de me ſuplier très-humble-

ment, de leur ouvrir le chemin de voyager, & de negocier dans les autres parties du monde, comme font les autres Nations de l'Europe. Leur supplication m'a été d'autant plus agréable quelle est apuyée & du desir des Princes & Seigneurs mes sujets, & de ma propre curiosité, d'être exactement informez des mœurs & des coûtumes des grands Royaumes hors de l'Europe, dont nous n'avons rien sû jusqu'ici que par les rélations de nos voisins qui voyagent en Orient. J'ai donc résolu, pour satisfaire, & à ma propre inclination, & aux prieres de mes sujets, d'envoyer mes Députez en tous les Royaumes de l'Orient. J'ai choisi pour envoyer à Vôtre Haute & Souveraine Majesté *François Carron*, qui sait la langue Japonnoise, & qui a eu plusieurs fois l'honneur de faire la révérence à Vôtre Majesté, & d'en avoir audience. C'est pour cela que je l'ai fait venir exprès en mon Royaume: & parce qu'il est, comme je le sai fort bien, de bonne extraction, déchu de sa fortune à la verité par le malheur des guerres; mais rétabli par moi en son premier état, & élevé en honneur & en dignité, pour être plus digne d'aborder Vôtre Haute & Souveraine Majesté, avec le respect convenable. Je l'ai choisi d'ailleurs, de peur qu'un autre, pour ne savoir point les sages ordonnances, & coûtumes, établies par Vôtre Majesté, ne commît quelque chose contraire à leur intention, & ne vint ainsi à déplaire à Vôtre Majesté: & qu'ainsi mes Lettres & ma demande vous soient présentées par ledit

François Carron avec les ſolemnitez requiſes, & ſoient par-là mieux reçûes de Vôtre Majeſté : & afin auſſi qu'il lui faſſe connoître ma bonne affection, & le franc deſir que j'ai d'accorder à Vôtre Souveraine Majeſté ce qu'elle me demandera, en reconnoiſſance de l'octroi des demandes que je lui fais; leſquelles conſiſtent en ce que les Marchands de mes Royaumes & Etats, unis en corps de Compagnie, ayent le Commerce libre en tout l'Empire de Vôtre Majeſté, ſans trouble, ni empêchement. Je vous envoye le préſent ici marqué,bien que ce ſoit choſe de peu de valeur. . . . . . . Je ſouhaite qu'il ſoit agréable à Vôtre Souveraine Majeſté & qu'il ſe trouve en mes terres quelque choſe qui lui ſoit utile, je lui en laiſſe volontiers toutes les portes ouvertes & libres.

A Paris la 24. Année de mon Régne.

(L. S.) *Le grand Sceau.* *Le Roi*

LOUIS.

III. *Instruction pour* François Carron, *Envoié du Roi de France & de Navarre, à l'Empereur du Japon, pour lui délivrer la Lettre & le present de Sa Majesté : & suivant laquelle il se conduira pour l'execution des affaires projettées, & qui lui sont commises.*

LA Compagnie vous donnera une Instruction pour vôtre voiage aux Indes, & pour ce que vous ferez vers le Sud. Quand vous en aurez rempli tous les ordres, vous en partirez à la *Mossoum*, pour pouvoir être à la fin d'Avril, ou au commencement de Mai, sous la ligne. Vous prendrez de là vôtre route à la *Chine*, droit au lieu de l'établissement de la Compagnie; non pour y prendre aucunes Marchandises, mais pour aprendre seulement l'état de ses affaires : & afin d'en faire raport au *Japon*; car il est fort nécessaire que si l'on a obtenu la liberté du négoce à la *Chine* on le fasse savoir aux Ministres du *Japon*.

Vous irez delà au Nord chercher le *Japon*. Vous prendrez garde sur toutes choses de n'aborder à aucune place hors d'une extrême nécessité, & du peril de la vie : & vous rendrez à la baye de *Nangasacky* située à 33. degrez 40. minutes. Vous y entrerez sans crainte jusqu'à demi-lieuë de la Ville. Il est infaillible qu'avant d'arriver à ladi-

te Baye, il viendra à vôtre bord des barques de la garde des côtes. On vous demandera d'où est le Navire, & à qui il est. Vous répondrez que le Vaisseau vient de France avec une Lettre, & des Envoiez exprès du Roi de France, pour le Haut & Souverain Empereur du *Japon* : & qu'il leur plaise de vous montrer l'ancrage, & d'aller ensuite faire raport de vôtre arrivée au Gouverneur de la Ville, prendre ses ordres & vous les aporter, parce que vous vous reglerez là-dessus parfaitement. La chose paroîtra nouvelle & rare, & vous saurez promptement ce que vous aurez à faire. Si l'on ne vous méne pas d'abord chez le Ministre de l'Empereur, établi audit lieu en qualité d'Agent, & d'Intendant des affaires étrangeres, à cause que vous êtes l'Envoié d'un Roi; on députera à vôtre bord des Gens de qualité pour Commissaires. Ils auront grand train & plusieurs Interprêtes, vous ferez couvrir de tapis le lieu où vous les recevrez, & les ferez asseoir dessus. Ces Commissaires vous interrogeront, & feront écrire mot à mot toutes vos réponses, & tous vos discours. Leurs demandes seront, quelles affaires vous aménent? D'où vous venez? quel est vôtre païs? De quel Roiaume vous êtes, à quel dessein vous êtes venu : & ce que vous avez aporté? Il faudra repondre que vous venez du Royaume de France, que vous êtes Envoié du Roi de France, avec une Lettre & un present pour les porter (aprés la permission nécessaire) au Très-Haut & Souverain Em-

pereur du *Japon* : que vous avez aporté des victuailles & les choses nécessaires pour vôtre voiage seulement : que toute vôtre commission & vôtre ordre consiste uniquement à demander, à la façon acoûtumée dans le *Japon*, audience de l'Empereur, afin de pouvoir délivrer en la forme requise,& avec les solemnitez acoûtumées, la Lettre & le present de vôtre Roi à Sa Haute & Souveraine Majesté du Japon.

Ces Commissaires vous interrogeront ensuite fort amplement sur diverses choses, & sur celles mêmes dont ils seront instruits, & feront écrire vos réponses comme auparavant; entr'autres quel païs est la France? Quelle est son étenduë, quels ses limites; ce qui y croît, si le Roi en est Souverain absolu; quelles Armées il entretient, contre qui il fait la guerre; qui sont ses Alliez, quelle est la Police, quelle est la Religion, quelles les coûtumes de son Royaume, & cent questions semblables. Davantage quelle personne vous êtes, vous, son Envoié, de quelle qualité & condition, & quel est vôtre emploi, si vous avez des charges? Quelle sorte de Lettre est celle du Roi? Comment elle est écrite? comment elle est cachetée, comment elle est empaquetée, & de quelle façon vous la gardez?

Il vous sera fait bien de semblables questions, tant par les Ministres de *Nangasacky*, que par ceux de la Cour,& par d'autres personnes considerables. Il faut que vous preniez fort garde à vos réponses, qu'elles soient non-seulement toûjours prêtes en vô-

tre Mémoire ; mais encore que vous en teniez regître pour l'uniformité; en ſorte qu'il ne ſe trouve pas la moindre varieté en vos diſcours. Les Japonnois obſervent naturellement les Etrangers de fort près, & ſur tout depuis la ſurpriſe qu'on leur fit l'an 1628. qu'un Ambaſſadeur Hollandois leur en fit acroire. La Compagnie de Hollande l'avoit envoié pour feliciter l'Empereur de ſon avenément à l'Empire. Il dit qu'il étoit Envoié du Roi de Hollande : & là-deſſus, il reçût le traitement & les honneurs qu'on fait-là à l'Ambaſſadeur d'un Roi ; mais celui-ci aiant mal gardé ſon caractére, & s'étant équivoqué dans ſes réponſes, parce qu'enfin la verité ne ſe déguiſe pas long-tems aiſément ; il fut reconnu pour Ambaſſadeur de la Compagnie, & on le renvoia avec deshonneur, & ſans lui vouloir donner audience. Il faut donc que vous agiſſiez avec bien de la prudence, & bien de l'attention, pour ne tomber en aucun des piéges qu'on tendra à vôtre langue, & afin que le reſpect dû au Roi, vôtre Seigneur, ſoit maintenu, & que ſes demandes ſoient acordées :

Vous répondrez ſur tous ces articles franchement & ſans déguiſement ; que la *France* eſt le premier & le plus conſidérable Roiaume de l'Europe, le plus grand & ſitué dans le plus heureux climat, le plus fertile & le plus riche, qui fournit de pluſieurs choſes toute l'Europe, à chacun ſelon ſes beſoins, qu'il a ſes limites à l'*Eſpagne* d'un côté, à l'*Allemagne* d'un autre, & à l'*Italie* de l'autre, étant flanqué de deux grandes

mers, l'une la *Mediterranée*, l'autre celle qui entoure l'*Angleterre*.

Que la France a une si grande puissance qu'elle tient en bride toute l'Europe, & tous ses voisins en balance, sans s'agiter pour cela extraordinairement, qu'elle entretient toûjours cinquante mille hommes bien équipez, tant de Cavalerie, que d'Infanterie : qu'elle en peut lever trois fois autant dans les nécessitez pressantes, qu'elle est gouvernée par un Roi Souverain, qui a pouvoir sur la vie & sur les biens de ses Sujets, de quelle qualité qu'ils soient ; lequel dès son Enfance a fait diverses guerres contre ses voisins, principalement contre l'*Espagne*, l'*Italie* & l'*Allemagne*, qu'il a encore envoyé de puissantes armées de trente à quarante mille hommes en *Hongrie*, en *Pologne*, & en *Suede*, &c. les unes pour attaquer, les autres pour défendre, selon l'intérêt de la France. Que ce grand Prince est à présent en paix avec tout le monde, l'ayant faite & acquise par la puissance de ses armes, & par sa sage politique. Que son Royaume est une école de Sciences, d'Arts, de Loix, & de coûtumes ausquelles presque toute l'Europe se conforme, & où on envoye de toutes parts la Noblesse s'instruire & s'élever.

Vous direz sur l'article de la Religion, que celle des François est de deux sortes : l'une, la même que celle des Espagnols, l'autre la même que celle des Hollandois, que Sa Majesté ayant apris que la Religion des Espagnols est desagreable au *Japon*, elle a ordon-

né qu'on y envoye de ses sujets qui professent la Religion des Hollandois. Que c'est ce qui s'executera ponctuellement : & que les François ne seront jamais convaincus de vouloir contrevenir aux commandemens de l'Empereur. Ils feront une objection, savoir, si le Roi de France dépend du *Pape*, comme le Roi d'Espagne, & d'autres : vous répondrez, qu'il n'en dépend point, le Roi de France ne reconnoissant personne au dessus de lui, & qu'il est facile de voir la nature de la dépendance que Sa Majesté a au *Pape*, en ce qui arriva il y a deux ans, pour un outrage fait à Rome en la personne de l'Ambassadeur de Sa Majesté. Car le *Pape* ne l'ayant pas fait réparer assez tôt Sa Majesté, envoya une armée en Italie, dont tous les Princes, & le *Pape* même, ayant été effrayez, le *Pape* lui envoya un *Legat à latere*, chargé de suplications très-humbles & très-instantes ; ausquelles Sa Majesté ayant égard, rapella ses troupes déja campées sur les terres du *Pape*. Qu'ainsi le Roi n'est pas seulement très-souverain & absolu dans ses Etats ; mais qu'il fait encore la Loi à plusieurs autres Potentats, étant une jeune Prince, âgé de vingt-cinq ans, vaillant, sage, & puissant, plus que tous ses Ancêtres ; & de plus si curieux, qu'outre une particuliere connoissance de toute l'Europe, il recherche avidement de savoir la constitution des autres païs du monde.

Voilà les plus particulieres questions qui vous seront faites, ausquelles il faut que vos réponses soient toûjours égales, & que vous

ajuſtiez là-deſſus tous vos diſcours, & tout ce que vous ferez, ſans varier aucunement dans la ſubſtance de vos paroles.

Vous ſerez conduit à terre & logé, pendant que les Couriers dépêchez à la Cour, porteront les nouvelles de votre venuë. Vous aurez grand ſoin alors que tous vos gens ſe comportent ſagement, civilement & humblement avec les Japonnois, & de vous conduire en toutes choſes comme le Gouverneur vous preſcrira. S'il arrivoit que vous ne fuſſiez pas tout-à-fait logé & traité à votre aiſe, n'en témoignez ni incommodité ni chagrin, & penſez toûjours que c'eſt de l'Empereur que vos aiſes & vos commoditez doivent venir. Vous garderez vos plus beaux habits, & que vous n'aurez jamais mis au *Japon*, vous & ceux de votre ſuite, pour quand vous ſerez à la Cour, & pour le jour de l'audience. Dès que vous y arriverez, vous ferez chauſſer vos gens avec de petits eſcarpins de cuir & des pantouffles. Les planchers des maiſons ſont couverts de tapis au *Japon*, c'eſt pourquoi il faut ôter ſes ſouliers en y entrant, & en avoir ſans cartiers, afin de les quitter plus facilement.

Dès les premiers ordres qui viendront de la Cour à votre ſujet, & peut-être avant, on vous demandera à voir la Lettre du Roi, & on en voudra faire la traduction par écrit. Vous ne le refuſerez point, & délivrerez une copie de la minute qu'on vous en aura donnée. La caſſette où ſera la Lettre du Roi, doit être enfermée dans le plus

beau de vos coffres, ou en quelque beau cabinet. Vous le porterez en la haute place de votre chambre sur quelque estrade, ou quelque pied haut élevé. Vous n'en devez jamais aprocher la tête couverte. Ce n'est point la coutume du *Japon* d'être couvert près des gens de qualité & des gens de merite, comme on fait assez souvent en Europe. Il faudra suivre en cela la coutume du païs, & sur tout, quand on ouvrira le cabinet ou le coffre, où sera la cassette de la Lettre, quand on la regardera & quand on la remuera. Si les Japonnois ne vous donnent personne pour la remuer & aporter quand vous le direz, vous choisirez deux Officiers des plus honorez de votre suite, qui tête nuë, & les bras étendus la prendront des deux mains & la porteront là où vous ordonnerez. On mettra cette cassette dans une caisse qu'on emballera bien : & on la fera porter seule dans un *Palanquin*,(qui est une sorte de brancard,) en vous menant à la Cour. Faites toûjours marcher ce brancard devant vous, & le suivez incessamment. C'est pour témoigner votre respect envers la personne du Roi votre Seigneur,& envers sa Lettre : & pour exciter les Japonnois à en user de même, comme ils ne manquent point de faire aux Lettres & aux Ambassadeurs des Rois. Si votre commission & cette Lettre étoient pour feliciter d'un mariage, pour des affaires d'Etat, pour offrir assistance, ou pour la demander, ou même pour une simple congratulation, comme on a dit que les Hol-

landois en envoyerent faire une l'an 1628. il faudroit alors obſerver bien d'autres cérémonies:aller avec plus de train & d'appareil, qu'il n'en ſera apparemment neceſſaire en cette occaſion-ci ; parce qu'il ne s'agit que d'une liberté de Négoce pour un Corps de Marchands :& les Marchands ſont beaucoup moins eſtimez au Japon qu'en Europe. Cependant les Japonnois, ſelon toutes les apparences, ne vous recevront pas ſi ſimplement. Mais s'il arrivoit néanmoins au contraire, que le défrai ne fût ni à vôtre gré, ni aſſez ſplendide, il vous faut abſtenir très-particulierement d'en rien témoigner, & recevoir & prendre toutes choſes avec tous les remercîmens poſſibles, & tout le contentement apparent que vous pourrez démontrer: & à même tems vous ferez acheter ſous main ce dequoi vous ne pourrez vous paſſer. Ayez ſoin juſqu'au ſcrupule de témoigner en toutes rencontres des civilitez & affabilitez extrêmes aux Commiſſaires qui vous meneront, & à ceux qui vous garderont à la Cour. Suivez toûjours leur conſeil, lors même qu'il eſt le plus contraire à vôtre humeur, & à toutes les maximes, & lumieres du raiſonnement d'Europe. Leurs mœurs & leurs coûtumes ont mille choſes toutes oppoſées aux nôtres : ils les eſtiment ; & ils mépriſent au contraire ce que nous ſuivons. L'unique moyen d'être reſpecté & conſideré parmi eux, c'eſt de ſe faire à leurs manieres, comme une longue experience l'a montré.

Les Préſens du Roi pour l'Empereur ſont

ſpécifiez exactement dans la Lettre du Roi à l'Empereur. Vous vous informerez de ceux que vous devez faire aux Miniſtres, & aux autres perſonnes de qualité. Vous trouverez aſſez de gens qui vous conſeilleront juſtement ce que vous leur devez preſenter: & ils ne vous diront point d'en trop faire, les Officiers étant taxez en ce qu'ils reçoivent des étrangers, & ne ſe hazardant jamais à prendre par deſſus. Vous compoſerez ces préſens des étoffes de laines, qu'on vous aura données pour cela. Lors que vous ſerez mené à l'audience de l'Empereur, & que vous aprocherez de ſa perſonne, on ſera bien aiſe, & on vous en eſtimera beaucoup, ſi vous ôtez vôtre épée & la donnez à garder à un de vos gens, avant qu'on diſe de le faire, comme il arriveroit aſſurément qu'on vous le diroit. Vous n'aurez rien ſur la tête, pas même une calotte, tout le tems que vous verrez le viſage de l'Empereur. Ce ſera un grand Seigneur qui vous preſentera à Sa Majeſté, ſavoir celui qui ſera de garde ce jour-là. Il ſera à genoux proche des Préſens & de la Lettre, au milieu de l'eſpace qui vous ſeparera de l'Empereur. Il recevra vos paroles, & les lui portera, vous lui direz le commandement que vous avés reçû du Roi d'aſſurer de ſa bonne volonté & affection, Sa Majeſté Imperiale, à qui vous ſouhaittez une longue & heureuſe vie, & toute ſorte de proſperitez en ſon regne. Vous la ſuplierez de vouloir favorablement octroyer les demandes contenues dans la Lettre du Roi vôtre Seigneur; & de vouloir prendre en ſa

protection la nation Françoiſe qui viendra au *Japon*. Il pourra arriver que l'Empereur aura avec vous un peu d'entretien, il ſera court, ſans doute, & s'il a des demandes à vous faire, ce ſera par l'entremiſe du Seigneur qui vous aura mené à l'Audience. Ils en uſent de même avec toutes ſortes d'Ambaſſadeurs, non par mépris, mais par honneur; & c'eſt ainſi qu'ils l'expliquent. Vôtre audience vous ſera donnée à la nouvelle, ou à la pleine Lune, parce qu'alors tous les Rois, les Princes & autres Grands du *Japon* viennent à la Cour voir l'Empereur, & lui faire la reverence.

Après vôtre audience, vous irez ſaluer les Miniſtres du Conſeil, qui auront quelque influence en vôtre négociation. Vous leur ferez des préſens: vous les ſuplierez de vous avoir une favorable & promte réponſe, à la Lettre de S. M. On ne vous fera point languir après, & elle vous ſera aportée avec des préſens de S. M. Vous recevrez le tout avec beaucoup de reverence & de reſpect: & ferez porter toûjours la Lettre de S. M. comme la Lettre du Roi vôtre Maître. Vous reconnoîtrez, à vôtre retour, par des préſens réciproques, ceux qu'on vous aura faits en chemin en allant à la Cour; ne faiſant profuſion de rien, & ne demeurant redevable de rien. Vous en uſerez de même envers le Gouverneur de *Nangaſacky*, quand vous y ſerez de retour: & vous le ſuplierez très-inſtamment de favoriſer la Nation Françoiſe qui viendra au *Japon*, ſupottant ſes ignorances dans les manieres & coûtumes

mes du Païs : & les lui faisant enseigner le mieux qu'il se pourra. Vous partirez ensuite, & si le tems le souffre, vous passerez par la *Chine*, pour voir ce que fait la Compagnie. Ne vous exposez pas néanmoins aux vents & tempêtes qu'il fait sur la côte de la *Chine* durant la *Moussom* du Nord. Allez ensuite, supofé que le libre Commerce du *Japon* ait été obtenu, comme l'on espere, à la côte de *Java*, prendre terre à *Bantam*, pour vous transporter de là au grand *Mataram*.

IV. *Ordonnance de l'Empereur du Japon envoyée par deux Commissaires de S. M. Impériale à tous les Gouverneurs des Païs & terres maritimes & des Environs, portant ordre d'empêcher les Portugais d'aborder au Japon.*

» LEs commandemens exprès & réïterez
» contre la promulgation de la *Religion*
» & *Doctrine des Chrétiens*, ont été bien &
» dûëment publiez & répandus par tout.
» Mais s'étant trouvé qu'ils n'ont pas eu le
» pouvoir de les retenir d'agir à l'encontre,
» il leur a été défendu d'aborder avec leurs
» Galiottes & autres Bâtimens de Mer,
» les Côtes du *Japon*. Mais au mépris de
» ces défenses, quelques-uns sont venus à
» *Nangasacky*, où aussi en punition d'une
» telle offense, il a été ordonné de les met-
» tre à mort. On vous manda l'année der-
» niere par un commandement exprès, ex-

» pedié par écrit à chacun en particulier » pour ſes païs & terres, qu'en cas que quel- » que bâtiment de Mer vint à ſe montrer » ſur les côtes ou dans les ports, il y fut » admis à jetter l'ancre, qu'on mit forte » garniſon deſſus, & que leur meſſage, & » ce qu'ils propoſeroient fût envoïé à Sa » Majeſté. Ce commandement-là eſt revo- » qué & aboli, & l'on vous donne celui-ci à » la place, que l'on vous ordonne & enjoint » à chacun en particulier, par ces Preſentes, » d'executer exactement; c'eſt que ces Bâti- » mens-là, ſans écouter ni oüir aucune pa- » role de ceux qui ſeront deſſus, quelque » affaire que ce puiſſe être, quelque allega- » tion qu'ils puiſſent expoſer, on les de- » truiſe & conſume par le feu entierement, » & que tout le monde du Bâtiment, juſ- » qu'au dernier, ſoit mis à mort.

» Il eſt de plus fortement commandé à » chacun de vous, de conſtruire & élever » dans les païs & terres de ſon Gouverne- » ment, des redoutes à ſentinelles, ſur la » pointe des Montagnes, tout le long des » côtes, & de faire faire continuellement » bonne garde pour découvrir les Bâtimens » de Mer des *Portugais*, afin qu'inceſſam- » ment & en toute diligence, la nouvelle » de leur venuë ſe répande par tout; car » s'il avient que quelque tel Bâtiment ſoit » découvert d'un lieu éloigné, plûtôt que » des plus proches, & l'avis expedié plû- » tôt, on imputera à crime de s'être laiſſé » dérober la vûë de ce Bâtiment, & de ne » l'avoir pas découvert avant & plûtôt que

» les ſentinelles plus éloignées ; & le Gou-
» verneur ainſi pris en négligence, ſera privé
» de ſes Gouvernemens & Emplois.

» A l'inſtant qu'on aura découvert un Bâ-
» timent *Portugais*, de quelque grandeur
» qu'il ſoit, on en envoiera la nouvelle en
» poſte au Seigneur d'*Arnua*, aux Régens de
» *Nangaſacky* & à *Oſacca*, ſans oublier de l'en-
» voier auſſi aux lieux & païs voiſins.

» Il vous eſt bien expreſſément défendu
» d'attaquer ni moleſter aucun Bâtiment
» *Portugais* en Mer, mais ſeulement lors
» qu'il ſera en quelque rade, havre ou port
» de cet Empire ; en quoi vous vous condui-
» rez ſelon les ordres qui vous ſeront en-
» voiez par le Seigneur d'*Arnua*, ou les Ré-
» gens de *Nangaſacky*, à moins que la neceſſi-
» té ne vous forçât à agir avant que de les
» avoir reçûs ; & en ce cas, vous executerez
» ce qui vous eſt preſcrit ci-deſſus.

» Quant aux Bâtimens d'autres Nations,
» vous aurez, ſelon la teneur des Ordon-
» nances par écrit, que vous avez reçûës ci-
» devant, à les compter, viſiter & exami-
» ner : & après les avoir remplis d'une forte
» garde, ſans avoir laiſſé perſonne décendre
» à terre, les envoier en toute ſureté à *Nan-
» gaſacky*.

V. *Relation d'un fait mémorable arrivé en l'*Ile de Formosa, *proche de la* Chine, *du tems qu'elle appartenoit à la* Compagnie des Indes Orientales de Hollande, *entre le Gouverneur, & deux grands Vaisseaux* Japonnois.

» L'An 1627. le Conseil de *Batavia* avoit » envoyé en Ambassade au *Japon* le Sieur » *Pierre Nuyts.* Cet homme n'ayant nulle » expérience de ces païs-là, & ne voulant » suivre que son propre esprit, eut un fort » méchant succès; car il fut contraint de » s'en retourner sans rien faire, & même » avec des-honneur. On ne laissa pas de lui » donner à son retour à Batavia le Gouver- » nement de *Formosa.* La principale cause » de son mauvais succès, c'est qu'il s'étoit » dit Ambassadeur du Roi de *Hollande*, bien » qu'en éfet il n'étoit envoié que par le » Conseil de *Batavia.* Les *Japonnois* le » crurent, comme il le disoit, Ambassa- » deur d'un Roi, & le traiterent comme » tel. Mais aiant reconnu de qui il étoit » envoyé, ils furent fort indignez de la su- » percherie, & qu'on les eût pris pour du- » pes. Ils ne voulurent plus traiter avec ce » trompeur, & ils le renvoyerent sans ré- » ponse.

» Les *Japonnois* avoient encore alors la » liberté de sortir de leur païs pour aller où » il leur plaisoit; & comme le Commerce

» de *la Chine* leur étoit le plus connu, ils
» venoient tous les ans à *Formosa*, d'où ils
» retournoient chargez de soie, & d'autres
» riches Marchandises de *la Chine*. Il y en
» vint deux grands Vaisseaux l'an 1629.
» portant quelques 500. hommes, & au-
» dessus, partie Marchands. C'étoient les
» premiers *Japonnois* qui y étoient venus,
» depuis l'arrivée de *Nuyts*. Ce Gouver-
» neur, qui avoit toûjours gardé un vif
» ressentiment de l'affront qu'il avoit re-
» çû au *Japon*, (quoi qu'il le meritât tout-
» à-fait;) & qui s'étoit bien promis de
» s'en venger de tout son pouvoir, à la
» premiere occasion, empoigna celle-ci
» avidement. Mais comme il n'osoit em-
» ploier la force ouverte, de peur de cau-
» ser du préjudice au Commerce de la *Com-*
» *pagnie de Hollande au Japon*, il résolut d'y
» emploier l'artifice & la malice. Il en-
» voia d'abord pour visiter ces deux Na-
» vires & pour les desarmer, comme ont
» fait ceux de la *Compagnie* au *Japon*; c'est-
» à-dire, aporter à terre canons, armes,
» munitions, voiles & gouvernail: chose
» qui ne s'étoit jamais pratiquée à *Formosa*.
» Les *Japonnois* surpris & émus de cette
» nouveauté, y firent une longue rési-
» stance; mais comme ils manquoient d'eau,
» cette extremité les obligea de subir la
» Loi du plus fort: car le Gouverneur
» ne voulut jamais permettre qu'ils en
» fissent un seul tonneau, qu'ils n'eussent
» été auparavant visitez & desarmez. Ils
» y consentirent donc: mais après avoir

« bien & solemnellement protesté aupara-
» vant, de la violence qu'on leur fai-
» soit.

„ Aiant fait eau, & aiant emploié quel-
» ques jours à trafiquer, ils demanderent
» leur Equipage Maritime, pour conti-
» nuer leur voiage à la *Chine*. Le Gouver-
» neur qui ne commençoit que de se ven-
» ger, le leur refusa, avec des feintes ci-
» vilitez, sous le specieux prétexte du dan-
» ger des Corsaires qui infestoient alors les
» Côtes de la *Chine*. *J'attens à toute heure*,
» leur dit-il, *des Navires de* Batavia *pour*
» la Chine, *& des ordres pour y envoier ceux*
» *qui sont déja en ce Port. Ils vous escorte-*
» *ront. Le risque est trop grand pour deux*
» *Vaisseaux seuls; & l'on me rendroit responsa-*
» *ble au* Japon *de vous avoir laissé aller sans*
» *escorte, en une conjoncture dangereuse*. Les
» *Japonnois* s'aperçurent bien-tôt que c'étoit-
» là une excuse frivole, & un vain amuse-
» ment, dans la vûë de leur faire perdre par
„ un esprit de haine, la *Moussom* de *la Chine*,
„ c'est à dire la saison de l'année en laquelle
„ seule on y peut aller.

„ Ils la perdirent en éfet, par la méchan-
„ ceté de ce Gouverneur; & quand ils la
„ virent passée, sans qu'on eût eu nouvel-
„ les des Vaisseaux de *Batavia*, dont il les
„ leurroit, ils l'allerent trouver de nou-
„ veau, & le prierent de leur rendre l'Equi-
„ page de leurs Navires, pour retourner au
„ *Japon*, puis que le tems d'y passer étoit
„ venu, au lieu que celui d'aller à la *Chine*
„ étoit passé. *Comment!* dit le Gouverneur

„ de *Formosa* aux *Japonnois*, faisant fort l'é-
„ tonné & le surpris, *vous voudriez retour-*
„ *ner au* Japon, *avec votre Capital, sans avoir*
„ *fait le Commerce pour lequel vous vous êtes*
„ *mis en voiage, & par conséquent, sans fruit*
„ *de tant de peines & de tant de dépenses. Ce*
„ *n'est point-là un parti à prendre. Donnez-*
„ *vous un peu de patience, nos Navires vien-*
„ *dront; & si vous ne pouvez aller à la* Chi-
„ ne, *nous tâcherons de vous faire emploier*
„ *votre Capital ici, de maniere que vous y*
„ *puissiez gagner assez.* Le Gouverneur leur
„ donna journellement d'autres belles pa-
„ roles semblables; mais son dessein étoit
„ uniquement de leur faire perdre aussi
„ la saison de retourner au *Japon*, afin
„ de les consumer en frais, & de les
„ dégoûter ainsi de revenir jamais à *For-*
„ *mosa.*

„ Les *Japonnois* qui ne pouvoient dou-
„ ter de la méchante volonté du Gouver-
„ neur *Hollandois*, répondirent qu'ils ne
„ pouvoient risquer leur retour qui étoit
„ certain en partant sans délai, contre l'in-
„ certitude de l'arrivée des Vaisseaux *Hol-*
„ *landois* dont il les flatoit, & contre celle
„ du Négoce qu'il leur proposoit; & que
„ soit qu'ils fissent affaires ou non, il alloit
„ de tout pour eux de ne pas perdre le tems
„ de retourner chez eux. L'évidence de
„ leurs raisons sautoit aux yeux, mais ils
„ n'en avançoient pas davantage leurs af-
„ faires. Le Gouverneur les accabloit de
„ discours & de promesses vagues, où il
„ n'y avoit ni bon sens ni solidité. Ils re-

» doublerent leurs instances, & les plus
» humbles priéres; qu'on les laissât aller,
» protestant qu'ils recevroient leur congé
» pour la plus grande faveur qu'on leur pût
» faire. Le Gouverneur repliqua, que de les
» laisser ainsi retourner à vuide au *Japon*,
» lui pourroit être imputé à crime en ce
» païs-là : qu'il avoit eu le malheur d'y dé-
» plaire à la Cour, lors qu'il y avoit été en-
» voié en Ambassade, la Fortune l'aiant mis
» fort injustement dans la mesestime des
» *Japonnois* : que ceci augmenteroit leur mé-
» pris & leur haine pour lui : qu'il ne pou-
» voit donc consentir à leur desir.

» Les *Japonnois* voiant qu'ils ne gagnoient
» rien, se retirerent à leur logement. Ils
» délibererent sur les moiens d'obtenir
» promptement leur congé. Ils propose-
» rent d'y emploier les présens, l'inter-
» cession de quelques amis, & toutes les
» autres voies qu'ils purent imaginer; mais
» nul expedient ne leur paroissoit efficace,
» & ils voioient trop pleinement que le
» Gouverneur étoit résolu de leur faire per-
» dre la saison de retourner au *Japon* cette
» année-ci. L'indignation d'un si injuste
» traitement, leur intérêt, & la passion de
» retourner chez eux, les détermina à une
» entreprise des plus hardies, mais pour-
» tant judicieuse : c'étoit de forcer le Gou-
» verneur le poignard à la gorge de les
» laisser partir, ou de périr dans l'entre-
» prise.

» Ils élurent entr'eux pour la conduite de
» ce complot neuf personnes, qui étoient

» les principaux, de même que les plus bra-
» ves des deux Navires. Ils se devoient sai-
» sir de la personne du Gouverneur, de son
» fils, qui étoit toûjours à son côté, & des
» autres gens qui se pourroient rencontrer
» avec lui. A ces 9. Chefs des conjurez,
» ils en joignirent vingt-quatre, aussi d'éli-
» te, qui devoient les accompagner, com-
» me leurs Serviteurs, ou de leur suite.
» C'est la coûtume des *Japonnois* de mener
» toûjours beaucoup de monde avec eux.
» Ces 24. hommes étoient destinez à se jet-
» ter sur les Gardes du Gouverneur, qui
» étoient toûjours dans sa salle, au nombre
» de douze, avec 5. ou 6. Hallebardiers.
» Après ces deux petits corps, on en for-
» ma un autre de cinquante hommes, pour
» les suivre de loin, avec ordre d'entrer
» chez le Gouverneur par pelotons; & puis
» un autre encore de 100. hommes, divi-
» sez en petites bandes, pour se tenir aux
» environs du Château, prêts, à se rassem-
» bler au premier signal, & à se jetter dans
» le Palais du Gouverneur. Les choses ainsi
» disposées, ils mirent, comme ils purent,
» leurs deux Vaisseaux en état de se met-
» tre en Mer, aiant fait deux voiles pour
» chaque navire, de quelques vieilles voi-
» les & déchirées, qu'on ne s'étoit pas sou-
» cié d'emporter, comme ne pouvant ser-
» vir.

» La conjuration ainsi formée assez pru-
» demment, fut executée de même, &
» avec beaucoup de valeur, dans le Mois
» de Juillet. Les *Japonnois* armez de deux

» Sabres, un long & un court, comme c'est » la coûtume, se mirent en marche, comme ils l'avoient concerté. Les neuf qui » faisoient la tête, avec leur nombreuse suite, entrerent au Palais, & demanderent » à parler au Gouverneur. Ils furent reçûs, selon la coûtume, avec beaucoup » de civilité, & introduits dans sa chambre. Il étoit seul avec son fils, & un Conseiller du Conseil d'Etat & Justice. Ils » débuterent par un long étalage de plaintes » d'être retenus à *Formosa* depuis plus d'un » an, sans accusation intentée contre eux, » sans plaintes, sans couleur de justice, » mais sous le bisarre prétexte du danger de » la Mer; chose qui les regardoit proprement, & nul autre: que cependant sous » cette vaine couleur, on leur avoit fait perdre la saison de passer à *la Chine*, le but » de leur voyage; ce qui leur aportoit un » extrême dommage en deux manieres; l'une que leur comptant, & leurs Marchandises destinées pour ce païs-là, leur demeuroient sur les bras; l'autre c'est qu'ils » avoient avancé l'année passée le prix de » 25. mille Livres pesant de soie à des Marchands *Chinois*, à condition de la leur délivrer à la premiere saison, & que ce gros » capital demeurant mort à *la Chine*, faute de » s'y être rendus à tems pour le retirer joint à » l'interêt qu'il leur en falloit païer, les accabloit, sans faire mention du risque des » débiteurs, qui étoit pourtant une chose » de poids dans le Negoce. Ils ajouterent, » que joignant à ces pertes les frais pendant

„ un an de détention, ou de retardement „ dans son Port, qui ne pouvoient être que „ très grands pour deux Vaisseaux, qui portoient 5 à 600. hommes ; il étoit clair que „ son procedé envers eux les ruïnoit entierement. Qu'ils avoient tous leurs familles au *Japon*, à qui il falloit donner à vivre, & qui se consumoient en leur absence.

„ Aiant ainsi exposé les griefs, ils ajoûterent qu'ils vouloient bien oublier ces torts, quoi que si considerables, moiennant qu'on les laissât desormais aller ; de quoi ils le suplioient très-humblement, & très-instamment, & qu'on ne les retint pas davantage à leur ruïne entiere, sans profit pour les *Hollandois*, ni pour lui-même. Le Gouverneur de l'*Ile* reprenant ses feintes dissimulations précedentes, fit des réponses illusoires, comme il en avoit fait cent fois, de belles promesses, & grandes protestations ; tout aboutissant à les faire attendre encore un peu, & qu'il les renvoyeroit contens. Les raisonnemens ayant duré assez long tems, sans rien produire, on en vint à la contestation, qui ne faisant pas plus de fruit, les *Japonnois* changerent de ton, & dirent qu'ils ne vouloient pas attendre davantage, & qu'absolument ils vouloient s'en aller. Ils répéterent cela tant de fois, avec chaleur & avec fermeté, que le Gouverneur s'échaufa aussi violemment ; & les regardant avec indignation, il leur dit qu'il n'en feroit rien, mais qu'au contraire ils demeu-

» reroient. Les *Japonnois* mis ainsi au desespoir, se regardoient l'un l'autre, & sembloient s'entredire qu'il étoit tems d'executer le complot. Le Chef fit le signal, & subitement lui & deux autres se jetterent sur le Gouverneur, & lui lierent les mains au col. Trois autres prennent le Conseiller à la gorge. Un autre se saisit de l'enfant & l'envelope en sa robe; & les deux autres sortent, & donnent le signal de se jetter sur tout ce qui se rencontreroit. A l'instant, les trois troupes de *Japonnois*, au nombre de 174. qui attendoient ce signal, bien préparez, font main basse, en criant, *tuë*, *tuë*. Le Corps de Garde, & toute la maison du Gouverneur furent passez au fil de l'épée, excepté peu de personnes qui se sauverent à la fuite. Tout ce qui étoit dans le voisinage, Artisans, Marchands, Officiers, & Domestiques de la Compagnie & tout ce qu'on pût attraper, fut égorgé; & enfin, les *Japonnois* ne voiant plus personne paroître, ils se retirerent dans le logis du Gouverneur, & s'y barricaderent.

» La nouvelle du Massacre avoit cependant volé au Château, qui se mit à tirer plusieurs volées de canon, mais sans oser pointer au logis du Gouverneur, de peur d'accabler sa famile, aussi-bien que l'ennemi; car l'on ne savoit pas distinctement la conjuration, ni l'état des choses. Les *Japonnois*, qui apréhendoient d'être foudroiez du canon, obligerent le Gouver-

» neur à faire ſignal de ne pas tirer davanta-
» ge, le menaçant de l'égorger, s'il ne crioit
» des fenêtres qu'il étoit ſain & qu'il ne cou-
» roit aucun danger ; & ils le forcerent de
» l'écrire de même au Château, & de faire
» défenſes de tirer. Les Officiers du Châ-
» teau aſſemblerent là-deſſus le Conſeil ; il
» fut réſolu d'obéïr à l'Ordre du Gouver-
» neur, & de lui envoier deux Députez,
» pour ſavoir ce qui étoit arrivé, & l'état
» des choſes, & deux autres aux *Japonnois*,
» pour leur demander ce qui les avoit por-
» tez à commettre ſubitement un tel car-
» nage, & quelle étoit leur intention. Les
» *Japonnois* répondirent qu'on ne pouvoit
» pour l'heure parler au Gouverneur, &
» que pour eux, ils ne pouvoient non plus
» donner de réponſe, qu'ils avoient aſſez
» fait pour un jour, mais que le lendemain,
» ils s'expliqueroient & feroient connoître
» leur intention. C'étoit une excuſe frivo-
» le, dont ils paioient celles avec leſquel-
» les on s'étoit moqué d'eux un an durant ;
» car dans le même tems, ils traitoient avec
» le Gouverneur & avec le Conſeiller,
» qu'ils tenoient tous deux à la gorge, &
» qu'ils obligerent à ſigner les articles ſui-
» vans.

» Premierement, que leur entrepriſe en-
» tiere, ſelon qu'elle avoit été faite, &
» executée, étoit reconnuë pour juſte, lé-
» gitime & néceſſaire, pour leur propre con-
» ſervation, & pour la réputation des *Ja-
» ponnois*.

» Secondement, qu'ils ſeroient libres de

» retourner au *Japon*, quand bon leur sem-
» bleroit, & que pour cet effet on leur ren-
» droit incessamment l'Equipage entier de
» leurs deux Vaisseaux, & tout ce que l'on
» en avoit amené à terre.

» 3. Qu'afin que les *Hollandois*, qui étoient
» au Port, ne pussent venir après eux,
» pour les insulter, ou pour les ramener,
» ils seroient obligez d'envoier à terre leurs
» Gouvernails & leurs Voiles, le soir avant
» leur départ, qui seroit le premier jour
» d'Août.

» 4. Que pour sûreté de l'exécution de
» l'acord, on leur donneroit pour ôtages cinq
» *Hollandois* des prinpaux de l'Ile.

» 6. Que puisque leur détention violen-
» te, & contre le droit des gens, les avoit
» empêchez de passer à la *Chine* pour rece-
» voir les vingt-cinq mille livres pesant de
» soïe, qu'ils y avoient achetée & paiée,
» l'année précedente, le Gouverneur leur
» en feroit livrer autant, de la même quali-
» té, qu'ils choisiroient dans les Magasins de
» la Compagnie & qu'il prendroit en chan-
» ge les reçus & obligations des Marchands
» *Chinois*, qui leur devoient livrer ces 25. mil-
» le livres pesant, & qu'il s'en feroit paier.
» Voilà les conditions que les *Japonnois* se
» firent accorder par le Gouverneur, des-
» quelles ils ne voulurent rien relâcher dans
» la suite. Leur résolution étoit de tuër le
» Gouverneur & son fils, & de se tuër eux-
» mêmes après, en cas que leur conspira-
» tion n'eût pas eu un entier succès, & ce-
» la, pour conserver l'honneur de la Na-

„ tion *Japonnoise*, qui tient pour principal „ point de Religion, & pour loi inviolable, de mourir plûtôt, que de souffrir un „ affront.

„ Le Gouverneur, reconnoissant sa méchante conduite, ne voulut plus agir de „ sa tête. Il assembla le Conseil, & leur „ communiqua ce qu'on l'avoit forcé d'accorder. Il y fut conclu de ratifier l'accord tout du long, & sans marchander, „ & de donner une entiere satisfaction aux „ *Japonnois*. Tout fut donc executé de bonne foi. On leur rendit, comme ils le „ souhaitoient, l'Equipage de leurs Vaisseaux; on leur donna les ôtages; on porta à leur bord la soye; on desarma tous „ les Navires *Hollandois*; & cela fait, les „ *Japonnois* élargirent le Gouverneur; & à „ même tems, ils leverent l'ancre.

„ Le principal motif du Conseil à ratifier „ un accord si honteux à la nation *Hollandoise*, & si dommageable à la Compagnie, „ fut l'aprehension que son établissement „ au *Japon* ne portât la peine de ce qui se „ passeroit à *Formosa*. On ne doutoit pas „ que l'Empereur ne fit mourir tous les *Hollandois* qui étoient en ses Etats, ne confisquât leurs effets par represailles, & ne les „ bannit ensuite à perpetuité; & cela seroit „ infailliblement arrivé, si l'on eût exercé „ des actes d'hostilité contre ces navires *Japonnois*. Car autrement, il étoit fort aisé „ de les faire perir, & tout leur monde, sans „ qu'il s'en pût sauver un seul: vû qu'il y „ avoit alors 600. hommes de garnison au

» Château, & en d'autres redoutes aux
» environs de la Ville, & ſept Navires au
» Port, montez de plus de 600. hommes
» propres au combat. Les *Japonnois* n'au-
» roient pû réſiſter à cette puiſſance. Ils le
» ſavoient bien : ils diſoient franchement
» que leur entrepriſe n'étoit qu'un coup de
» deſeſpoir, qu'ils étoient fort réſolus &
» fort contens de périr, pourvû qu'ils ſe ven-
» geaſſent de l'outrage qu'ils avoient reçû
» du Gouverneur. Celui-ci fit ſi bien par ſes
» ſoumiſſions & par ſes promeſſes, qu'il ſe
» ſe conſerva la vie. D'ailleurs c'étoit un
» homme de ſi peu de courage, qu'il n'auroit
» pas voulu la perdre quand les choſes au-
» roient tourné encore plus à ſa honte, & à
» ſon deshonneur, s'il eût été poſſible.

» Dès que les *Japonnois* furent de retour
» en leur païs, les principaux allerent en di-
» ligence à la Cour, & y conterent tout ce
» qui s'étoit paſſé à *Formoſa*, en faiſant de
» grandes plaintes contre l'injuſtice, & con-
» tre la violence des *Hollandois*. La Cour fut
» fort irritée de leur procedé, & elle réſo-
» lut de s'en venger hautement. Il y avoit
» alors neuf Navires de la Compagnie au
» *Japon*, on les mit tous en arrêt : on ren-
» ferma dans une priſon les ôtages de *For-*
» *moſa*, on apoſa le ſcellé à leurs Maga-
» ſins, dans leſquels étoit renfermé la car-
» gaiſon de ces neuf Navires, & un grand
» nombre d'autres effets, & enfin on leur
» interdit tout commerce & trafic. Les
» *Hollandois*, frapez comme d'un coup de
» foudre, ne ſavoient à quoi imputer un ſi

» rigoureux traitement, ni ce qu'ils devoient » faire ou dire. Ils pafferent quelques jours » dans l'étourdiffement de leur furprife. Enfin, ils prefenterent des Requêtes très-» humbles, & très-inftantes, d'avoir la liberté de vendre leurs Marchandifes, & » de renvoier leurs Navires. Elles ne furent » pas répondues & ce qui les defefperoit, » c'eft qu'on ne leur difoit point la raifon » de ces hoftilitez, non plus que ce qu'on » vouloit faire d'eux, ni ce qu'on vouloit » qu'ils fiffent. On ne leur difoit pas même » que l'Empereur eût du mécontentement » contre les *Hollandois* ; au contraire, on affectoit tellement de les traiter avec la ci-» vilité & l'acuëil ordinaire, qu'il ne fem-» bloit pas qu'il fût mal fatisfait d'eux. Mais » ces rudes hoftilitez, favoir la détention de » leurs Vaiffeaux & de leurs Effets, & l'in-» terdiction de tout Commerce, faifoient » bien connoître qu'on étoit fort irrité con-» tr'eux : & la Cour fe perfuadoit qu'ils » étoient bien informez quelle en étoit la » caufe. Ils prefenterent plufieurs Requêtes » aux Miniftres, & ils en envoierent plufieurs » directement à l'Empereur. Ils n'y pou-» voient avoir de réponfe ; mais tantôt on » leur difoit que le Confeil étoit fort ocupé, » tantôt que l'Empereur étoit malade, & on » ajoûtoit toûjours qu'ils priffent patience, » fans fe laffer. Cela fe faifoit ainfi à l'imita-» tion, ou pour mieux dire, par vengeance » des amufemens femblables, dont leur » Gouverneur de *Formofa* avoit laffé la pa-» tience des *Japonnois*. Le point fur lequel

» les *Hollandois* insistoient le plus dans leurs
» Requêtes, & dans leurs Représentations
» aux Ministres, étoit le déperissement de
» leurs Marchandises dans les Magasins où
» on les avoit renfermées, & le dommage
» qui naissoit de l'interdiction de les ven-
» dre. Comme il y avoit beaucoup de justice
» en ce fait-là, le Conseil y eut enfin égard,
» & on leur donna permission de tout ven-
» dre; mais la Cour nomma des Commissai-
» res pour assister aux ventes, avec ordre qu'à
» mesure que les Marchandises se délivre-
» roient, le provenu en fût enregîtré exac-
» tement, & déposé dans le même Magasin;
» & ainsi de suite, jusqu'à ce que tout fut
» vendu, après quoi on remettroit le scel-
» lé aux Magasins, ce qu'on exécuta ainsi
» ponctuellement, de maniere que les *Hol-
» landois* ne toucherent pas un sol de cette
» vente, qui avoit produit plus d'un million
» d'écus.

» Cependant l'on avoit écrit à *Batavia*,
» par la voie des Vaisseaux *Portugais* & *Chi-
» nois* la funeste avanture des *Hollandois* au
» *Japon*, & le miserable état où les affaires
» de la Compagnie s'y trouvoient réduites.
» Le Conseil de *Batavia* étoit fort empêché
» comment il se falloit prendre avec cet-
» te Nation également jalouse & superbe
» & avec qui il importoit extrémement à la
» Compagnie de se bien entretenir pour les
» grands profits, qu'on tire du Commerce
» qui s'y fait. On n'osoit y envoier des Na-
» vires, de peur qu'ils ne fussent arrêtez
» comme les autres. Le parti qu'on prit, fut

» d'y faire aller un Vaiſſeau, ſous le nom » d'un Marchand de *Batavia*, comme étant » le Vaiſſeau d'un Négociant particulier, » qui n'avoit rien de commun avec la Com- » pagnie. La choſe réüſſit comme on s'é- » toit propoſé, les Officiers du Vaiſſeau al- » lerent ſe preſenter droit aux *Japonnois* en » deſcendant à terre, leur demandant la li- » berté de vendre la cargaiſon de leur Vaiſ- » ſeau, qu'ils déclarerent apartenir à un Mar- » chand particulier & être pour ſon compte » propre & unique. Un verbal de cet ex- » poſé fut envoié à la Cour, qui y ajoûta foi, » & qui ordonna que ce Navire joüit de la » liberté du Commerce, comme tous les » Marchands particuliers l'avoient. Qu'il » fût traité avec civilité, & qu'il eut per- » miſſion de s'en retourner quand il vou- » droit, tout cela fut executé. Le Na- » vire déchargea, vendit, acheta & re- » chargea; & enſuite retourna à *Batavia*, » ſans troubles, ni traverſes. Le Conſeil » des *Indes* eut par cette voye d'amples » informations de l'état des affaires de la » Compagnie *Hollandoiſe* au *Japon*, & qu'il » étoit toûjours au même état. Il y de- » meura cinq ans entiers ſans altération, » & ſans le moindre adouciſſement. Il n'y » avoit pas moien de faire ouvrir la bou- » che aux *Japonnois*, ni ſçavoir d'eux ce » qu'ils vouloient faire des *Hollandois* qui » étoient au nombre de ſix à ſept cens, » de leurs neuf Vaiſſeaux & de ce grand » Capital qu'ils tenoient en arrêt. Les » Miniſtres gardoient là-deſſus un pro-

» fond ſilence, & tout ce qu'ils pouvoient
» arracher d'eux de tems en tems, ſe reduiſoit à ces deſeſperantes remiſes, *Attendez, ne vous impatientez pas.* Le Conſeil de *Batavia* perdoit l'eſprit à ce procedé *Japonnois*, & ne ſavoit qu'imaginer
» pour délivrer ſes gens & ſes Vaiſſeaux de
» cette captivité, avec toutes les richeſſes
» qui avoient été ſaiſies en même tems. A
» la fin, ils prirent expedient de ſacrifier le
» coupable, en envoyant ce malheureux
» Gouverneur de *Formoſa* aux *Japonnois*,
» pour en diſpoſer à leur volonté. On l'avoit fait amener priſonnier à *Batavia*,
» dès qu'on avoit apris ſon étrange avanture, fruit funeſte de ſa folle conduite, & il y avoit été toûjours gardé en priſon.

» Il tomba pâmé d'horreur & d'effroi,
» lors qu'on lui ſignifia l'arrêt du Conſeil,
» & l'ordre de l'executer inceſſamment. Il
» s'emporta en gémiſſemens, il atteſtoit
» ciel & terre, il proteſtoit contre la Compagnie d'une ſentence qu'il chargea d'injuſtice & de barbarie. Il implora la compaſſion du peuple, le conjurant de le proteger. Il ſuplioit qu'on lui fit ſon procès, proteſtant être prêt de mourir, ſi
» l'on trouvoit qu'il meritât la mort; mais
» qu'on ne le mît point entre les mains de
» ſes ennemis, & d'un peuple cruel & offenſé; mais tous ſes cris, & ſes lamentations, ne ſervirent de rien, la Compagnie
» fit mettre le Navire qu'on deſtinoit à le
» porter, en état de partir. On y embarqua

» l'infortune *Pierre Nuits*, malgré lui, & » par force. C'étoit l'an 1634.

» Le Vaiſſeau arriva heureuſement au *Japon* :& auſſi-tôt qu'il eut jetté l'ancre à *Firando*, le Port accoûtumé de la Compagnie, le Preſident & Conſeil des *Hollandois* envoierent une Requête à la Cour, » portant que l'homme qui avoit commis » une action, laquelle avoit déplû à l'Empereur, étoit arrivé au *Japon*; qu'il plût » donc à S. M. I. de donner maintenant par » grace main levée des Navires *Hollandois*, » de leur Equipage, & des effets de la Compagnie & de leur permettre de partir. » L'Empereur ayant reçû la Requête, envoya incontinent des Commiſſaires, avec » les principaux *Japonnois* qui avoient eu le » démêlé à *Formosa*, reconnoître ſi c'étoit » veritablement le même homme, ce même *Nuits*, Gouverneur de cette Ile-là, » avec qui ils avoient eu priſe. L'examen » fut fait avec des précautions & une exactitude à peine imaginables, & avec des » formalitez pleines de bagatelles; mais enfin, le perſonnage ayant été reconnu à » tous les indices poſſibles, on écrivit à la » Cour Imperiale que c'étoit l'homme en » queſtion.

» La Cour en étant aſſurée, ordonna » aux Commiſſaires de faire au Preſident, » & au Conſeil des *Hollandois*, les queſtions » ſuivantes de la part de l'Empereur : premierement, ſi cet homme, ci-devant » Gouverneur de *Formoſa*, eſt venu de lui-même, & de ſon propre mouvement; &

» en ce cas, à quel dessein il vient, ou
» bien, si c'est le General de *Batavia* qui
» l'envoie, & en ce cas, à quel dessein il
» est envoié.

„ Secondement, s'il se présente pour se
» justifier, pour charger les *Japonnois*, &
» pour plaider sa cause; ou si c'est pour re-
» connoître sa faute & pour l'avoüer pour
» en témoigner son repentir, & pour en de-
» mander le pardon.

„ Troisiémement êtes vous contens, &
» consentez-vous, que ce personnage soit,
» ou grillé sur les charbons, ou brûlé, ou
» écorché, ou mis en croix, selon que S.
» M. I. & son Conseil trouveront qu'il au-
» ra merité d'être traité, & que le cas l'exi-
» gera.

» Voilà ce qu'elle vous demande; &
» afin que vous y puissiez répondre plus
» meurement, elle vous donne trois jours
» pour y penser. L'Empereur requiert au
» reste que vous lui donniez vôtre réponse
» par écrit.

» Le Conseil *Hollandois* eut bien de la pei-
» ne à convenir de la réponse qu'il falloit
» faire. Le Général & le Conseil de *Batavia*
» avoient envoié un modéle de ce qu'il fal-
» loit dire aux Ministres, en leur remettant
» le coupable; mais il avoit laissé la liberté
» au Conseil *Hollandois* de *Firando* de chan-
» ger ce modéle, selon que les occuren-
» ces le requereroient. On se partagea en
» deux avis, l'un de livrer le coupable sans
» apologie, l'autre au contraire de ne l'aban-
» donner pas absolument, & sans reserve;

„ car une partie étoit d'avis d'avouër tout le „ tort, en l'immolant à la discretion des „ *Japonnois*, parce qu'en effet ses parties „ n'étoient pas exemtes de crime en leur „ procedé; mais les *Hollandois* du Conseil, „ qui avoient connoissance comment les „ choses s'étoient passées, étoient du pre- „ mier avis, lequel étoit aussi conforme à „ l'instruction de *Batavia*. On résolut donc „ de faire la réponse que le Géneral avoit „ proposée, & l'on la suivit mot à mot. Elle „ portoit que cet homme, nommé *Pierre* „ *Nuits*, étoit ce Gouverneur de *Formosa*, „ qui cinq ans auparavant y avoit com- „ mis le crime, qui avoit attiré le couroux „ de l'Empereur, à qui le Géneral l'avoit „ envoié pour subir la peine qu'il lui plai- „ roit d'ordonner; qu'au surplus, les *Hol-* „ *landois* étoient fort persuadez de l'équité „ de S. M. I. en l'exercice de la Justice, & „ que S. M. I. ne fait souffrir personne sans „ cause & sujet, mais au contraire, qu'elle „ pardonne dans sa clemence les fautes mê- „ mes de ses propres Sujets; & qu'ainsi ils „ se promettoient qu'elle pardonneroit d'au- „ tant plus à un étranger, qui s'étoit rendu „ coupable par ignorance, & pour n'avoir „ pas sçû les coûtumes des *Japonnois*, & nul- „ lement à dessein d'ofenser Sa Majesté; que „ c'étoit-là le dessein dans lequel on livroit „ le coupable entre les mains de la justice, „ après quoi S. M. étoit très-humblement „ supliée de relâcher tant de pauvres gens „ innocens, qui perissoient en cette lon- „ gue détention de cinq ans passez, & de

» leur donner la liberté d'emmener les
» Vaisseaux de la Compagnie, avec leurs
» effets.

» Cette réponse franche, qui remettoit
» absolument le coupable à la discretion de
» l'Empereur, sans condition, l'appaisa en-
» tierement, & lui donna & à toute sa Cour
» beaucoup de satisfaction de la conduite des
» *Hollandois*. On leva sur le champ la saisie
» faite de leurs Vaisseaux, de leur monde,
» & de leurs effets, avec permission de par-
» tir quand il leur plairoit. On leva l'inter-
» diction de Negoce qui leur avoit été fai-
» te; & quant au coupable S. M. ordonna
» qu'on le fit sortir de la prison où l'on l'a-
» voit renfermé à son arrivée, & qu'on lui
» donnât prison libre. Les *Japonnois* apel-
» lent *prison libre*, avoir des Gardes, & c'est-
» là uniquement en quoi elle consiste : on
» demeure & l'on va où l'on veut : on fre-
» quente qui l'on veut, & on fait tout ce
» qu'on veut. La contrainte consiste uni-
» quement à avoir toûjours ses Gardes au-
» tour de soi; car ils ne quittent point le
» prisonnier. Ces Gardes sont des Soldats
» de l'Empereur, à qui on n'est point obli-
» gé de rien donner du tout. Il est fort cer-
» tain que si l'on avoit pris un autre tour
» dans la réponse que l'on donna à l'Empe-
» reur, le Gouverneur *Nuits* eût été exe-
» cuté à mort; & tout ce qu'on auroit pû
» obtenir en sa faveur, eût été sur le genre
» du suplice, & que c'eût été la croix, ou
» la décolation.

» Il n'est pas facile de représenter la joye
» du

» du Conseil de *Batavia* à la vûë de leurs
» neuf Vaisseaux du *Japon*, avec tout leur
» monde, même les ôtages de *Formosa*, &
» avec une riche cargaison, aprenant par
» dessus tout cela, que l'Empereur s'étoit
» apaisé envers la Compagnie, & aussi,
» chose tout-à-fait admirable, envers l'Au-
» teur de tout le mal.

» La Compagnie fait tous les ans un pre-
» sent à l'Empereur du *Japon*. Elle en en-
» voia un l'année suivante, qui étoit l'an
» *1636*. beaucoup plus riche qu'à l'accou-
» tume. Il y avoit entr'autres, un Chan-
» delier de laton à trente branches, piéce
» rare & sans pareille, tant par la beauté de
» l'ouvrage, que pour la hauteur qui étoit
» de quatorze pieds. Il arriva par un rare
» bonheur, que ce present vint à la Cour,
» justement comme on étoit occupé aux a-
» prêts des Funerailles de l'Empereur dé-
» funt, pere de l'Empereur régnant, auquel
» on devoit faire des obseques d'une magni-
» ficence extraordinaire : & cette piéce aug-
» mentoit merveilleusement la décoration
» du Mausolée. S. M. J. l'admira, disant
» qu'on n'avoit jamais vû une si belle piéce
» au *Japon*. Elle demanda avec empresse-
» ment d'où cela venoit, & à quel dessein
» une telle rareté avoit été aportée. Un
» des Ministres d'Etat, celui qui avoit cet-
» te année-là les affaires des *Hollandois* en
» son département, & qui étoit bien leur
» ami, répondit de son propre mouvement,
» & sans avoir été aucunement ni instruit,
» ni requis par les *Hollandois* : *Sire, ce sont*

» *les Hollandois qui ont envoié ce Chandelier,* » *pour servir aux funerailles de l'Empereur vo-* » *tre Pere, qu'ils ont sû devoir se faire en ce* » *tems.* L'Empereur extrêmement satisfait » d'un présent si beau, & fait si à propos, » s'informa s'ils demandoient quelque cho- » se. *Rien autre, Sire,* répondit le Ministre, » *que la grace de V. M. J. pour un Gouverneur* » *Hollandois, qui s'est rendu coupable envers* » *Elle, pour avoir manqué contre la Loi & les* » *Coutumes de Japon, non à dessein, mais par* » *pure ignorance.* L'Empereur répondit qu'on » eût à le relâcher, & à le leur rendre à » l'heure-même, & ordonna de plus de » faire un riche present d'argent & de » marchandises aux *Hollandois* qui avoient » aporté ce Chandelier. Tout cela fut exe- » cuté sur le champ; car il n'y a point » ici de délai aux ordres du Souverain. » Les *Hollandois* qui étoient à la Cour & » ceux qui étoient à leur Bureau ordinai- » re sur la côte de Mer, furent agréa- » blement surpris d'un évenement si favo- » rable & si imprévû, & ils ne purent » découvrir de plusieurs jours d'où leur » venoit cette faveur singuliere; car selon » les loix du *Japon*, il est défendu de de- » mander la grace des prisonniers d'Etat » qu'au bout de neuf ans, & il n'y en avoit » que deux que *Nuyts* avoit été remis à » l'Empereur. La Compagnie aprit deux » choses de cette fâcheuse & dangereuse » avanture: la premiere de s'entretenir » toûjours par tous les soins imaginables un » bon ami auprès de la personne du Roi;

» puis qu'un ami pouvoit rendre si à propos
» de si excellens offices. L'autre qu'il falloit
» traiter rondement avec les *Japonnois*, sans
» prétendre se servir avec eux de la Politi-
» que de *Machiavel*, parce que c'est un
» peuple adroit & fin, autant que nul au-
» tre du monde, & de plus, fort jaloux &
» fort severe sur l'honneur & sur l'auto-
» rité.

✻✻✻✻✻✻✻ ✻✻✻ ✻✻✻:✻✻✻✻✻✻✻

VI. *Recit Historique de la Démolition d'une Forteresse, & de quelques Edifices construits à* Firando, *dans le* Japon, *par les* Hollandois *établis dans cet Empire. Tiré & traduit de leur* Journal *de l'année* 1640.

» A *Firando*, l'An 1640. Premier
» Novembre.

» NOus avons reçû des avis de la Cour,
» par diverses voies, portant que l'Em-
» pereur a été informé du bâtiment que nous
» faisons, & en est mécontent: que S. M.
» J. a envoié un Commissaire à ce sujet,
» mais sans avoir communiqué ses ordres,
» ni son instruction, au Conseil: & que les
» Ministres de nos amis nous recomman-
» dent tous de bien prendre garde à notre
» conduite, parce qu'assurément, il y a

» quelque chose de très-important sur le
» tapis.

» Le 4. le Gouverneur de *Nangasacky*
» nous fit donner avis qu'il se mettoit en
» chemin pour aller au devant du Commis-
» saire de S. M. J. nommé *Inoie Tsikingoe*,
» qui venoit par Mer, & devoit arriver in-
» cessamment.

» Le 8. sur le soir, on découvrit les Bar-
» ques du Commissaire, & du Gouverneur
» de *Nangasacky*, & à l'instant, nous les fi-
» mes saluer du Canon de nos Vaisseaux,
» qui continuerent de tirer jusqu'à leur ar-
» rivée. Nous nous trouvâmes à leur dé-
» barquement, pour rendre nos devoirs au
» Commissaire & lui faire la bien venuë. S.
» E. nous demanda de le mener au plus
» grand de nos Vaisseaux, ce que nous fi-
» mes. Ce Vaisseau se nommoit l'*Elefant
» blanc*. Nous y regalâmes S. E. & le Gou-
» verneur de *Nangasacky*, & leur nombreuse
» suite, le mieux qu'il nous fut possible.
» Ils allerent par tout le Vaisseau, haut &
» bas, & en tous endroits, ne cessant de
» l'admirer avec de grandes exclamations.
» La nuit venant, ils se rendirent en grande
» pompe & magnificence à *Firando*. Nous
» les y accompagnâmes, & leur y donnâ-
» mes le divertissement d'un feu d'artifice,
» que nous avions fait préparer, avec d'au-
» tres régals ; & aiant diverses fois congra-
» tulé le Seigneur Commissaire, sur son
» heureuse arrivée, avec toutes les mar-
» ques de respect & de soumission, que nous
» pouvions donner, nous reçumes notre

» congé, & nous primes le chemin de no-
» tre loge.

» Le 9. sur les 8. heures du matin, le
» Commissaire & Gouverneur susnommez
» vinrent avec une grosse suite faire la visite
» du Bureau de la noble Compagnie, tant
» des dehors, que du dedans, des greniers
» aux caves, avec les Magasins, lesquels
» étoient alors pleins de Marchandises. Il
» n'y eut pas un seul endroit qu'ils ne visi-
» tassent de près, avec une particuliere exa-
» ctitude, non-seulement des yeux, mais
» aussi des mains; ce qui se faisoit pourtant
» avec courtoisie: car tantôt c'étoit l'un, &
» puis c'étoit l'autre de leurs Officiers, &
» sous divers prétextes, pris néanmoins la
» plûpart de leur curiosité, ou de la nou-
» veauté des choses. C'étoit à dessein de
» trouver quelques ornemens d'Eglise, ou
» quelque piéce servant au culte de notre
» *Religion Chrétienne*; mais n'aiant rien trou-
» vé de tel, ils entrerent en une salle,
» où après quelques discours peu importans
» de part & d'autre, ils s'en retournerent
» au Palais du Seigneur de *Firando*, où le
» Commissaire étoit logé, & ou peu après
» il nous manda de le venir trouver, avec
» tous nos Commis, & tous les Officiers de
» notre Bureau, sans exception, à quoi nous
» obeïmes sur le champ. Voici le discours
» qu'il nous tint.

» *Sa Majesté Imperiale est très-bien infor-*
» *mée que vous autres, ni plus ni moins que*
» *les* Portugais, *êtes tous* Chrétiens. *Vous*
» *gardez le* Dimanche. *Vous dattez de la*

L 3

» naissance de Christ, & vous mettez cette
» datte sur le frontispice de vos maisons, & de
» tous les bâtimens que vous faites de Mer &
» de Terre, où ce nom est ainsi exposé aux
» yeux de nôtre Nation. Vôtre Souveraine
» Loi est celle des dix Commandemens; vô-
» tre Priere est l'Oraison de Christ; & vôtre
» Confession de Foi, celle de ses Disciples.
» Vous lavez d'eau les Enfans qui naissent,
» & vous offrez en vôtre culte Religieux du
» Pain & du Vin. Vôtre Livre est l'Evangi-
» le. Les Prophêtes & les Apôtres sont vos
» Saints. Bref, (car à quoi bon un plus grand
» détail,) vôtre créance & celle des Portu-
» gais n'est qu'une même affaire, & la diffe-
» rence qu'il y peut avoir entre vous, que vous
» prétendez considerable, nous l'estimons le-
» gere. Nous avons bien sçû de tout tems que
» vous étiez Chrétiens; mais comme nous
» vous voiyons ennemis l'un de l'autre, les
» Portugais & vous, nous pensions que c'é-
» toit un autre Christ que vous adoriez, &
» non celui des Portugais. L'Empereur, aprés
» cet énoncé, vous fait signifier par moi, son
» Envoié exprès, que vous aiez à mettre bas
» incessamment toutes vos habitations & bâti-
» mens, où cette datte est marquée, sans ex-
» ception d'aucun, commençant par le quartier
» Septentrional. C'étoit celui que nous avions
» achevé le dernier.

» Nous ne voulons point souffrir que vous
» observiez le Dimanche ouvertement, afin
» que la mémoire de ce nom prenne entiere-
» ment fin.

» Le Capitaine ou Chef de vôtre Nation en

» *cet Empire, ne pourra plus désormais y demeurer qu'une année, mais vous le changerez annuellement, de peur qu'un plus long séjour ne produise un épanchement de vôtre Doctrine parmi le Peuple du païs. Faites état que le contraire de ce qui vous vient d'être prescrit donneroit des défiances de vôtre Docilité aux ordres de l'Empereur. Pour ce qui est du reste de la conduite que vous aurez à garder à l'avenir, les Seigneurs Regens de* Firando *vous le feront sçavoir.*

» La Réponse que nous fimes fut en ces termes : *Nous sçavons que sur l'intimation des Commandemens de l'Empereur, il ne faut dire autre chose qu'oüi, & obéïr ; & que quand même il y auroit quelque Remontrance, ou quelque suplication à faire, ce n'est point à present qu'il faut le découvrir, mais dans la suite. Tout ce qu'il a plû à Sa Majesté Imperiale de nous commander, nous l'exécuterons ponctuellement & entierement.* Nous donnâmes cette Réponse d'un ton serieux & ferme, & en termes graves, mais toutefois très-respectueux.

» Nôtre Réponse faite, on nous donna congé & nous passâmes en la grande salle, où nous nous assimes, attendant d'apprendre quelque chose sur nôtre funeste affaire. Il y vint après quelques momens des Gentilshommes du Commissaire, qui étoient dans la salle lors qu'il nous parla, lesquels nous raporterent, que dès que nous avions été levez, il avoit témoigné hautement beaucoup de satisfaction,

» & beaucoup de joie, de nôtre réponse,
» par raport à la disposition parfaite où nous
» avions témoigné d'être d'obéïr rondement;
» & qu'il avoit dit ces mots ensuite.
» *Je n'eusse jamais crû cela d'eux; mais je ne me*
» *pouvois ôter de l'esprit, sur la connoissance que j'ai*
» *de la* Nation Chrétienne, *par la grande frequentation*
» *que j'en ai faite, qu'ils ne manqueroient*
» *point de se jeter ou sur des plaintes, ou sur des*
» *excuses, ou sur des suplications. C'a été leur salut,*
» *que cela ne soit point arrivé; car par là ils sont*
» *échapez, & ils m'épargnent beaucoup de travail,*
» *beaucoup de meurtre, & beaucoup d'effusion de*
» *sang.*

„ Aussi tôt que nous fûmes revenus en
» nôtre maison, nous mîmes tout nôtre
» monde à déménager en grande hâte, selon
» que l'ordre le requeroit. Comme nous
» étions après il nous fut raporté en très-
» grand secret, que quand le commandement
» de S. M. J. nous avoit été signifié
» par le Commissaire, en presence des Seigneurs
» de *Firando*, & du Regent de *Nangasacky*;
» s'il nous étoit arrivé d'user de
» Remontrances, sur nôtre qualité d'Agens
» & de Commis, que nous ne pouvions disposer
» du bien de nos Maîtres, & de demander
» des délais, sous couleur de les
» informer, & de requerir les ordres; ou
» bien de nous jetter, soit sur les plaintes
» de mauvais offices à nous rendus, qui nous
» atiroient l'indignation de l'Empereur; soit
» sur les suplications, pour avoir du tems:
» En un mot, que si nous avions témoigné
» la moindre répugnance à l'exécution

» immédiate des ordres de S. M. J. qu'il
» nous signifioit, vingt Gardes armez, assis à
» nos côtez, & derriere nous, auroient reçû
» un signal, auquel il leur étoit donné ordre
» de nous foudroier de ces paroles : *Désobéïs-*
» *sans aux Commandemens de l'Empereur, vous*
» *etes indignes de vivre* ; & à même-tems, ils
» nous auroient percé de coups. On auroit
» à même-tems arrêté tous nos subalternes,
» que nous avions amenez ; & aussi-tôt, on
» auroit fait avancer les troupes des Sei-
» gneurs de *Fingo*, de *Tsickingo* & d'*Arnua*, qui
» n'étoient qu'à une heure de la Place, où
» le Commissaire les avoit fait avancer, sans
» qu'on en sçût le sujet. On seroit subite-
» ment entré dans nôtre *Ile*, qui ne pouvoit
» resister, & delà on auroit pris & détruit
» nôtre flote, (qui étoit considerable,) se-
» lon que les occurrences en eussent fourni
» le moien.

» Sur le soir, le Seigneur de *Firando* nous
» fit avertir, en grand secret, par une per-
» sonne affidée, que Monseigneur le Com-
» missaire aiant envoié deux fois, d'une heu-
» re à l'autre, observer quelle diligence on
» faisoit à déménager, & à abattre, le ra-
» port qu'il en avoit eu l'avoit mis en colere,
» & qu'il avoit dit & repeté, avec quelque
» emportement : *Je connois les artifices du Ca-*
» *pitaine des Hollandois, qui est un homme rusé.*
» *Je m'imagine qu'à l'heure qu'il est, il dépêche*
» *à la Cour, aux Conseillers & Ministres d'E-*
» *tat*, Saminkedo, Cangado, Taecke-
» mondo, *& à d'autres Seigneurs ses amis,*
» *& affectionnez à sa Nation, comme eux,*

» *que je sçai qui le sont beaucoup, mais je sçai aussi* » *que ni leurs Excellences, ni nul autre Ministre* » *d'Etat, que moi seul, qui ai reçû tête à tête de la* » *bouche de l'Empereur les Instructions & les Or-* » *dres sur cette importante affaire, n'en ont au-* » *cune connoissance. Oui assurément, ce Capitaine* » *n'oublie ni prieres, ni promesses, ni presens,* » *pour obtenir seulement quelque délai. Cepen-* » *dant, si je découvre quelque sorte de lenteur* » *dans l'exécution de l'Ordre que je lui ai signifié,* » *& que les gens n'aillent pas tous plus vigoureuse-* » *ment qu'ils ne font à abattre leurs Edifices, je fe-* » *rai couper la tête aux huit ou dix principaux* » *Hollandois, en presence du Capitaine ou Rési-* » *dent; & si cela ne les fait pas encore aller avec* » *l'empressement requis à accomplir les Comman-* » *demens de l'Empereur, je ne retarderai pas* » *d'un moment les exécutions de ses Ordres, quel-* » *que chose qu'il en puisse arriver.* Le Gouver- » neur de *Firando* nous faisoit donner cet » avis en particulier par motif d'affection, » & nous exhortoit cordialement, mais franc » & net, de nous hâter tout autrement que » nous ne faisions à abattre nos Edifices, » qu'il partageoit avec nous la détresse où » nous étions jettez, & y étoit sensible, d'au- » tant plus qu'il avoit un interêt personnel » dans nôtre triste avanture, puis que la » chose se passoit en un lieu de son Do- » maine & Seigneurie propre. Nous fî- » mes remercier S. E. avec toute l'ardeur » imaginable; & considerant qu'il y alloit » de nôtre salut particulier, & du Commer- » ce entier de la Compagnie, de redou- » bler nos efforts à mettre nos maisons

» à bas avec un extraordinaire empresse-
» ment, nous fimes venir sur le champ 200.
» hommes de nos Vaisseaux, loüâmes du
» monde, & prîmes encore pour nous assis-
» ter, les Marchands avec qui la Compagnie
» avoit coûtume de traiter, tant pour l'a-
» chat que pour la vente, au nombre d'au-
» tres 200. hommes, gens forts & robustes,
» qui joints, à ceux qui étoient déja à l'ou-
» vrage, firent un incroiable effort, pendant
» toute la nuit, à transporter les Effets &
» Marchandises hors des Magasins du côté
» Septentrional en ceux du côté oposé, &
» dans les Chambres & les Sales, & en des
» Magasins & des maisons de Bourgeois de
» *Nangasacky*, que nous empruntâmes pour
» cela.

» Le 10. on travailla avec tant de vigueur,
» six ou 700. hommes que nous avions, que
» le coin Septentrional de l'Edifice fut ruï-
» né à fleur de terre.

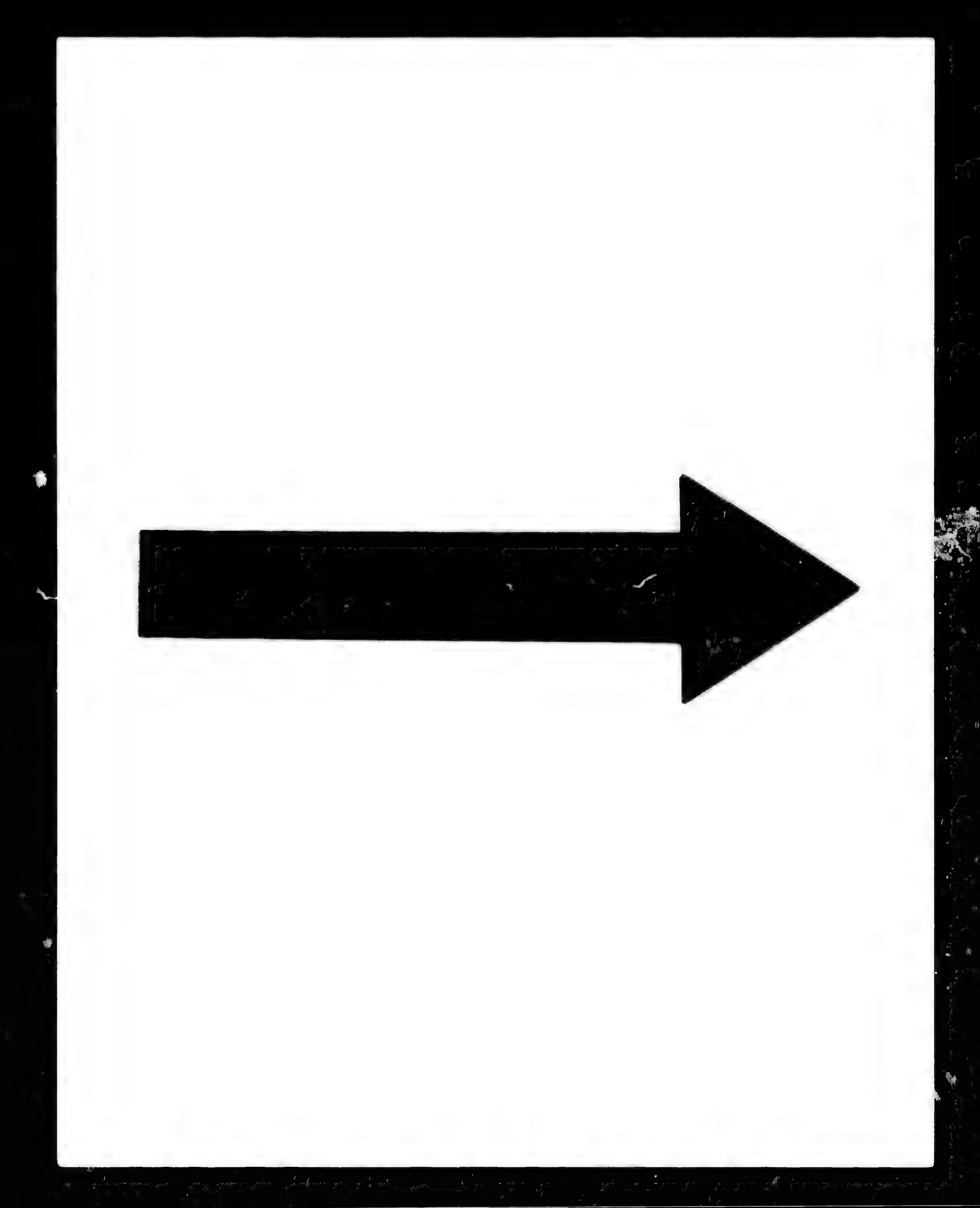
» Nous eûmes au soir un message secret
» du Gouverneur de *Firando*, qui nous con-
» seilloit d'aller rendre visite à Monseigneur
» le Commissaire, qui n'attendoit pour s'en
» retourner à la Cour, que de voir la démo-
» lition de nos Edifices avancée, mais que
» nous prissions bien garde de ne témoigner
» ni de parole, ni de contenance, aucun mé-
» contentement, ni déplaisir de ce qui se
» passoit, chose que nous exécutâmes ainsi
» avant la nuit.

» Le Commissaire nous fit un acueïl
» fort affable, & après quelques compli-
» mens, il se mit à témoigner beaucoup

» d'affliction & d'ennui des peines & du
» chagrin qu'il avoit endurez à nôtre sujet,
» mais que cela étant venu de bon plaisir de
» S. M. I. il devoit le suporter, non-seulement patiemment, mais aussi d'un esprit
» content, comme il le faisoit aussi. Nous
» répondîmes dans le même esprit, & d'un
» air & d'un ton calme, & nullement embarassé, & que nous étions parfaitement
» disposez à obéïr & à nous soumettre, avec
» une entiere résignation, à tout ce qui nous
» seroit imposé ou prescrit de la part de S.
» M. I. & que nous suplions très-humblement & avec ardeur S. E. de vouloir nous
» marquer & prescrire la conduite que nous
» aurions à tenir à l'avenir. Le Commissaire, prenant un air plus que serieux, & un
» ton de voix triste, nous répondit ces paroles : *Ce m'est un grand sujet d'affliction d'avoir*
» *été député Commissaire de S. M. I. pour vous*
» *aporter une nouvelle, & des ordres, dont je n'ignore pas le mortifiant effet, & vous n'en pouvez*
» *pas douter en considerant la connoissance & l'amitié, qu'il y a depuis long-tems entre nous, dont*
» *nous nous sommes donnez réciproquement des*
» *marques aux occasions. Mais mettez-vous par*
» *grace à ma place, & considerez que j'étois chargé*
» *de cet Ordre, & que c'étoit le Commandement*
» *d'un Très-Haut & redoutable Empereur, dont la*
» *volonté doit toujours être exécutée avec promptitude & avec zele. Pour ce qui regarde la conduite que vous aurez à tenir, tant sur le Commerce,*
» *que pour les déportemens civils, on vous en donnera l'ordre dans la suite. Vous pourrez cependant*
» *vous servir de vos Magasins, & de vos Loge-*

» *mens du côté du Midi, jusques à la fin de vos* » *affaires & du départ de votre Flote, & vous* » *pouvez confidemment vous reposer là-dessus.* » Nous remerciâmes avec tout le zéle possible ce Seigneur Commissaire de sa bonté, » & de son affection envers nous, dont nous » le supliâmes très-instamment d'accorder » la continuation à nôtre Nation, & nous » prîmes ainsi congé de S. E. toûjours si » consternez de nôtre désastre, que nous n'étions pas capables de goûter l'adoucissement qu'on y aportoit.

» Le 11. nous achevâmes de mettre bas » tous les Edifices du côté du Septentrion, » & à droit & à gauche, dont on rangea soigneusement les materiaux, pierre & charpente, les uns sur les autres, en pyramide, » au milieu de l'*Ile*, où est la place ou le marché. Le Commissaire aiant vû les choses » en cet état, partit de *Firando* au coucher du » Soleil, pour s'en retourner à la Cour, avec » tout son train & toute sa suite, en dix grandes barques. Il fut accompagné par les Seigneurs & par les Magistrats de *Firando*, & » nous l'accompagnâmes aussi. Mais qui » pourroit exprimer nôtre douleur, en passant devant nôtre *Ile* couverte des ruïnes » de nos Edifices, qui étoient sur pied seulement quatre jours auparavant.



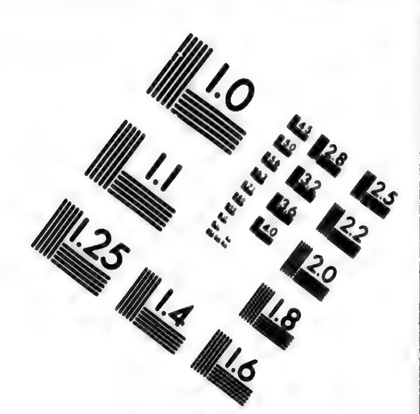
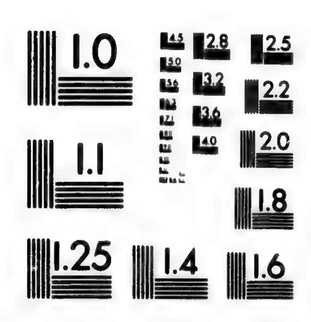


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"


2.8
2.5
2.2
2.0
1.8
1.0

LETTRE

De Mr. Delisle à Mr. Cassini, *sur l'embouchûre de la Riviere de Missifipi.*

MOnsieur. J'apris il y a quelques tems de Mr. de la Montre, que la Carte Manuscrite du nouveau Mexique que Mr. le Duc d'Escalone a envoiée à Mr. Regis, & que Mr. Regis a renvoiée à l'Academie pour y être examinée, avoit été remise entre vos mains, & qu'il y voit deux choses sur cette Carte bien differentes de ce qui se voit sur celles que j'ai fait graver. La premiere que l'embouchûre de la Riviere de Missifipi étoit à l'extrémité Occidentale du Golfe de Mexique presque Nord & Sud, avec l'embouchûre de Rio Bravo & de la Riviere de Panuco, & à peu près sous le même Meridien que que la ville de la Vera-crux, au lieu que dans mes Cartes, l'embouchûre de Missifipi est d'environ cinq degrez plus Orientale que celle de Rio Bravo, & que les autres endroits que j'ai nommez ci-dessus: Et la seconde, que la Carte de Mr. le Duc d'Escalone, fait une *Ile* de la Californie, au lieu que dans la mienne, la Californie paroît comme une partie du Continent.

Comme les preuves que je veux donner au Public des corrections que je crois avoir faites sur les Cartes, ne paroissent pas enco-

re, je veux, Mr. vous rendre conte ici des raiſons que j'ai eûës de faire les choſes comme je les ai faites, d'autant plus qu'aiant eu l'honneur de preſenter mes Globes à l'Academie, dont vous êtes un des principaux membres, je ſuis dans une eſpece d'engagement de juſtifier mes ſentimens devant cette ſçavante Compagnie.

Je commencerai par la Riviere de Miſſiſſipi, & je vous déclarerai d'abord que je n'ai pû tirer aucun ſecours de vos Obſervations qui m'ont été ſi utiles ailleurs, parce que les Satellites ne ſe ſont pas encore fait connoître en ce Païs-là, & que les Eclipſes de Lune qui ont ſervi juſqu'ici au défaut de celles des Satellites, nous manquent pareillement. Il ſe trouve à la verité quelques-unes de ces Eclipſes de Lune obſervées en Europe & à la Vera-crux; mais elles ne peuvent ſervir de rien pour déterminer l'embouchûre de Miſſiſſipi.

Je n'ai gueres tiré plus de lumiere des Cartes imprimées, ou de toute la Floride, ou ſimplement de la Côte, parce que la Riviere de Miſſiſſipi ne paroît ſur aucune de ces Cartes, ſi ce n'eſt ſur celle du S. Nolin, ſur laquelle il n'y a aucun fonds à faire, & que cette Côte eſt une des moins connuës de l'Amerique. *Le Flambeau de la Mer* n'éclaire que médiocrement en ce parage, & celui qui en eſt l'Auteur, ou au moins qui a fait le dernier recuëil des routes & des courſes de Mer, déclare nettement qu'il n'a fait ici que fort peu de remarques, & qu'il n'a pas jugé à propos d'en faire davantage; parce que,

dit-il, il n'y a rien à faire pour le Commerce en ce Païs-là. Il donne à la verité les hauteurs de quelques caps & les embouchures de quelques Rivieres ; mais il n'en donne point les distances, ni par quels Rumbs de vent on va des uns aux autres ; ce qui seroit necessaire. Herrera nous manque pareillement en cet endroit, & je n'ai trouvé que Gomara qui puisse en quelque maniere suppléer à ces defauts.

J'ai donc été obligé de m'en raporter presque uniquement aux relations ; & de toutes celles qui ont été faites sur ce Païs-là, il n'y a eu que celles de Pamfile, de Narvaés, de Ferdinand, de Soto, & de Mr. de la Salle qui m'ayent servi.

L'an 1532. Pamfile de Narvaés ayant obtenu de l'Empereur Charle-Quint la permission de faire la Conquête de toutes les terres qui sont depuis le Cap de la Floride jusqu'à la Riviere des Palmes, s'embarqua dans l'Ile de Cuba, & alla prendre terre à un village que l'on apelloit Carlos du même nom que l'Empereur ; ce qu'il crut être d'un présage heureux pour son expedition ; mais il se trompa bien fort ; car après avoir fait 280. Lieuës par terre avec beaucoup de fatigues, il fut obligé de se rembarquer, & perit sur la Mer, n'y ayant eu que quelques-uns des siens, entre autres Alvare Nugnez surnommé Cabeça de Vacca, lesquels étant échapez du naufrage, coururent une partie du Païs durant plusieurs années avec des peines incroiables.

Comme on ne savoit ce que Narvaés étoit

devenu, l'Empereur donna le gouvernement de l'Isle de Cuba & le Titre de General de la Floride à Ferdinand de Soto, lequel étant affriandé par les richesses qu'il avoit amassées au Perou, mouroit d'envie de découvrir des terres riches où il pût encore mieux établir ses affaires, & obtint du même Empereur la permission de conquerir la Floride, & d'y marquer 30. Lieuës de païs en longueur, & 15. en largeur qui seroient érigées en Marquisat, & dont il seroit fait Seigneur proprietaire.

Sur ces entrefaites arriva en Espagne Cabeça de Vacca, qui publia la perte de Narvaés, & fit à l'Empereur une Relation de ses avantures, s'étendant beaucoup sur les fatigues qu'il avoit essuyées: mais comme il ne s'expliquoit que malignement sur la qualité du Païs, il donna tant d'envie à plusieurs d'y aller, qu'il y en eut qui vendirent tous leurs biens pour y accompagner Soto, qui emploia aussi tous les siens à cette expedition.

Soto partit de la Havane le 18. Maï 1539. Quelques jours aprés on découvrit la Floride, & l'on jetta l'ancre dans une baye que l'on appella du saint Esprit, à cause que l'on y étoit entré le jour de la Pentecôte. Soto débarqua tout son monde, & renvoia quelque tems aprés ses Vaisseaux à la Havane. Il fut 5. ans à courir le Païs & à chercher des Mines; mais il mourut au bout de ce tems-là au milieu de ces Nations sauvages, ayant perdu la plûpart de ses gens & de ses chevaux; & celui qui lui succeda au com-

mandement, remena le mieux qu'il lui fut possible à Panuco le reste de cette petite armée.

Quand on eut apris sa mort en Espagne, plusieurs demanderent le Gouvernement de la Floride & la permission de continuer la découverte: mais l'Empereur Charle-Quint ne voulut plus écouter personne là-dessus. Cependant les Espagnols n'ont pas laissé de s'établir dans la suite à saint Augustin & à saint Mathieu à Apalache, & peut-être encore ailleurs.

Dans ces derniers tems les François sont entrez dans la Floride par la Riviere de Missisipi. Mr. de la Salle étant décendu sur cette Riviere plus bas qu'aucun autre François, & en ayant, disoit-il, reconnu l'embouchure, obtint du Roi la permission de faire un établissement dans ces endroits, & Mr. de Beaujeu l'y conduisit par Mer. Il alla aborder à une Baye, qu'il apella de S. Louïs, & il y débarqua son monde. Mais comme il alloit par terre cherchant sa Riviere, & observant les peuples de ces endroits, il fut malheureusement tué par un de ses gens: & la guerre étant survenuë quelque tems après, on ne fit plus de tentatives sur ce païs-là

Ce n'est qu'avec le secours de ces relations que j'ai fait ma Carte de l'interieur & de la Côte de la Floride; mais je m'y suis particulierement attaché: j'ai lû avec attention les avantures de Pamfile de Narvaés, & de Cabeça de Vacca, le Voyage de Ferdinand de Soto, tant celui qui a été composé

par Garcilasso de la Vega, que celui qui a été fait par un Gentilhomme d'Elvas en Portugal, & qui fut tiré il y a quelques années de la Bibliotéque de Mr. Bulteau pour être donné au public. J'ai même fait une Carte sur laquelle j'ai marqué les routes de Cabeça de Vacca & de Ferdinand de Soto, autant que l'obscurité de la matiere me l'a pu permettre.

J'ai examiné tout ce qui a été imprimé sur la Riviere de Mississipi & sur les voyages de Mr. de la Salle, & j'en ai même vû quelques Relations Manuscrites. J'ai entretenu Mr. de Beaujeu & Mr. Cavelier frere de Mr. de la Salle, & qui l'a accompagné dans son dernier voyage. J'ai vû deux Cartes Manuscrites du Païs, l'une de la Côte, qui vient de Mr. de Beaujeu, & une autre des terres, qui vient de Mr. de la Salle, & j'ai eu plusieurs conferences avec feu Mr. d'Amanville Prêtre habitué à saint Sulpice, & qui a été dans cette expedition. Je l'ai, dis-je, entretenu plusieurs fois de cette matiere avant & après son depart.

C'étoit alors une grande question parmi les curieux, de savoir positivement l'endroit où la Riviere de Mississipi se jette dans la Mer; soit que ledit Sieur de la Salle ne l'eût pas assez observé, soit qu'il ne voulut confier son secret à personne comme il est plus probable. Et la difficulté ne laissa pas de subsister lors que Mr. de Beaujeu en fut de retour, parce que ni lui, ni Mr. de la Salle ne trouverent point l'embouchure de cette Riviere. Comme on ne voyoit point de Rivie-

te sur la Côte de la Floride à laquelle on osât attribuer ce que l'on disoit de la Riviere de Missisipi, il y avoit des personnes & entre autres feu Mr. Thevenot qui vouloient qu'elle n'eût point d'embouchure remarquable & sensible, & qu'elle se perdit en terre ou dans des lagunes: parce qu'il est certain que la Côte de la Floride est fort basse, & que les Rivieres par leurs avalaisons ont formé plusieurs Iles le long de cette Côte, qui se joindront peut être un jour au Continent comme il est arrivé à tant d'autres endroits dans le monde. D'autres, sur tout Mr. l'Abé Bernou, soutenoient que cela ne se pouvoit pas, & qu'une Riviere semblabe à celle que l'on avoit décrite jusqu'alors, devoit avoir une grande & une profonde embouchure: & il s'en trouvoit d'autres encore qui croyoient sauver les aparences, en disant que la Riviere de Missisipi étoit celle que les Espagnols apelloient Rio Escondido; & telle a été l'opinion du P. Cornelli, comme on voit par la Carte que le Sieur Nolin son Graveur a mise au jour.

Dans cette Carte la Riviere de Missisipi se jette dans la Mer à l'extremité Occidentale du Golfe de Mexique. Pour moi je n'ai jamais pû être de cette opinion à cause du cours que l'on donnoit à la Riviere de Missisipi que j'ai examiné rac à rac, & je trouvois selon mes calculs qu'elle ne pouvoit pas aller si fort à l'Occident. Je puis même dire ici avec assûrance, que dans le tems que j'avois l'honneur d'enseigner la Carte à Mr. le Marquis de Courtenvaux, Monsieur

de Louvois m'ayant demandé d'où venoit cette Riviere & où elle se jettoit, je lui en figurai le cours sur la Carte dont nous nous servions : & quoi que je ne l'eusse fait que par conjecture, néanmoins son embouchure s'est trouvée à peu près comme je l'avois marquée.

Je fus bien confirmé dans cette pensée par le dernier voyage de Monsieur de la Salle, lequel allant chercher avec Mr. de Beaujeu, l'embouchure de cette Riviere, alla aborder à une Baye qu'il apella de saint Louïs, beaucoup plus à l'Occident que l'embouchure de ladite Riviere, soit qu'il n'eût pas aperçû cette embouchure en passant, ou qu'il voulût pousser plus loin pour reconnoître la Côte, s'assurer des peuples qui étoient à l'Occident de cette Riviere ; ce qui est plus probable. Quoi qu'il en soit, Mr. de la Salle en allant à cette Baye de saint Louïs, fit route presque toûjours droit à l'Oüest, comme je l'ai apris de Mess. de Beaujeu & d'Amanville : ce qui se pourroit verifier par le Journal dudit Sieur d'Amanville que je n'ai pas, mais que l'on m'a dit être entre les mains de Mr. de Villermont.

Quand je n'aurois pas le témoignage de ces Mess. il est aisé de prouver que la Baye de saint Louïs est beaucoup plus Occidenta-le que la Riviere de Missisipi, parce qu'on voit par la Relation du P. le Clerc imprimée à Paris, & par celle du P. Hennepin imprimée à Utrecht que Mess. de la Salle & Cavelier son frere, en partant de la Baye de saint Louïs pour aller chercher ladite Rivie-

re, firent environ 250. Lieuës jusques aux Akansas (qui sont sur cette Riviere) marchant tantôt au Nord-Est & tantôt à l'Est Nord-Est, qu'ils passerent par 50. peuples differens, & qu'ils traverserent environ 20. Rivieres, dont quelques-unes se jettent dans le Missisipi, mais dont la plûpart se doivent jetter dans la Mer; ce qui fait voir qu'il doit y avoir beaucoup de Mer entre la Riviere de Missisipi & la Baye de saint Loüis. J'ai marqué cette route & ces Rivieres dans ma Carte particuliere de la Floride.

Que si on vouloit objecter que l'endroit de la Riviere où sont les Akansas est effectivement éloigné de la Baye de saint Loüis, mais que son embouchure en est proche; j'oposerois la route de Cabeça de Vacca qui fit naufrage à l'Ouest de cette grande Riviere, & qui erra long-tems dans le Païs peu loin de la Mer parmi differens peuples, & traversa beaucoup de Rivieres avant que de se rendre au nouvau Mexique.

Voilà, Monsieur, les raisons que j'avois quand je dressai ma Carte pour mettre l'embouchure de Missisipi à l'endroit où je l'ai mise. Ce n'est comme vous voyez que par raisonnement, par conjecture, par estime, & par raport aux païs voisins que j'ai tâché d'établir cette position. Mais que faire quand on n'a point d'observation ni de point fixe où l'on puisse mettre le pied avec assurance? Pour aujourd'hui bien loin de reculer cette embouchure en Occident & de la mettre à l'endroit où la Carte de Monsieur le Duc

d'Escalone & celle du P. Coronelli la representent, je vois bien qu'il faut la mettre encore plus en Orient; & la question a été décidée par le voyage que Mr. d'Iberville a fait sur cette Côte. Vous savez, Monsieur, que la paix qui fut heureusement conclue l'an 1697. ayant fait renaître l'envie des établissemens, le Roi envoya mondit Sieur d'Iberville chercher l'embouchure de Missisipi, & y établir une Colonie dans l'endroit qu'il jugeroit le plus convenable à cela; qu'il partit de la Rochelle avec Mess. de Chateaumorand & de Surgeres, qu'il arriva sur la Côte de la Floride le 24. Janvier 1698. & qu'ayant trouvé les Espagnols établis à Apalachicoli & à Pensacola, il fit son établissement sur la Baye de Bilocchi où il fit élever le Fort de *Maurepas*. Mais ce qui fait plus à la question, est qu'il trouva l'embouchure de Missisipi veritablement peu embarassée, mais profonde, comme l'avoit pensé Monsieur l'Abbé Bernou; que pour s'assurer que ce fût elle, il la remonta plus de cent Lieuës, & qu'il revint en France rendre compte de ce qu'il avoit fait.

J'ai une Carte de la Côte qu'il a envoyée à un de ses amis, avec la copie de deux Lettres qu'il a écrites sur cette matiere. J'ai une autre Carte que Monsieur de Chateaumorand a faite des endroits de cette même Côte où il a été: enfin j'ai encore la copie d'une Lettre d'une Garde Marine qui étoit sur ces Vaisseaux: & par tous ces Memoires & le peu que j'ai trouvé dans les livres Hol-

landois, j'ai connu qu'il devoit y avoir près de cent lieuës de l'embouchure de Rio Bravo à celle de Mississipi en tirant à l'Est-Nord-Est; ce qui est bien different d'être sous le même Meridien.

Mr. d'Iberville y est retourné comme vous sçavez, bien résolu de n'en pas revenir sans être parfaitement informé du Païs, comme il se voit par une de ses Lettres, & j'espere à son retour en savoir davantage: car avant qu'il partit pour ce second voiage, on lui envoia une Carte & des Mémoires que j'ai faits, avec priere de faire attention aux choses que je lui demande.

J'aurai l'honneur de vous parler au premier jour de la Californie.

LETTRE

De Mr. Delisle, *touchant la Californie.*

JE vous ai fait voir, Monsieur, dans ma Lettre précédente les raisons que j'ai eûës de mettre la Riviere de Missisipi à l'endroit où je l'ai mise. Il faut presentement discuter l'autre question, qui consiste à savoir *si la Californie est une Isle ou une partie du Continent.* Comme elle ne peut être éclaircie que par les faits, & que les observations n'ont point ici de lieu, je commencerai par raporter la découverte du Païs qui doit beaucoup servir, si je ne me trompe, à la décision de la question.

Après que Ferdinand Cortez eut fait la conquête de la nouvelle Espagne, il s'attacha à la découverte des païs voisins & à celle de la Mer du Sud. L'an 1534. il envoia deux Vaisseaux qui découvrirent le bout de la Californie vers le 23. degré & demi de Latitude; mais il y en eut un qui se brisa, & l'autre ne passa pas plus loin.

L'année suivante Cortez se mit lui-même sur mer & se rendit à l'endroit où son premier Vaisseau étoit péri, qu'il apela le Port de sainte Croix. Il reconnut la Riviere de S. Pierre & de S. Paul, traversa la mer qui est entre la Terre Ferme & la Californie, perdit son Vaisseau sur la côte de Culvacan,

& s'en retourna avec bien de la peine à l'endroit d'où il étoit venu.

L'année 1539. il envoia François d'Illoa avec deux Bâtimens pour continuer la découverte. Ils visiterent la Côte Orientale de la Californie, & quand ils furent arrivez environ au 30 degré de latitude, ils virent la terre à droite & à gauche, & l'on commença d'agiter la question, *si la Californie étoit une Isle ou une partie du Continent*, & toutes les deux opinions avoient leurs partisans. Quelques 50 lieuës plus loin ils trouverent que l'eau changeoit de couleur & blanchissoit comme de la chaux. Ils firent encore 9 ou 10 lieuës la sonde à la main, trouvant qu'à mesure qu'ils avançoient, la Mer avoit toûjours moins de profondeur, & ils continuerent jusqu'à ce qu'ils n'eurent plus que 5 brasses d'eau, & d'une eau trouble & bourbeuse, remarquant que la Mer couroit là d'une grande impetuosité vers la terre. Alors le Capitaine & le Pilote regardant du haut du mât, virent la terre de tous côtez & toute continuë, au moins à ce qu'ils dirent, & le rivage si bas, qu'à peine pouvoit-on le discerner de près ; & comme ils crurent qu'ils ne pourroient passer plus loin, ils traverserent de l'autre côté pour ranger la Côte oposée à celle qu'ils venoient de reconnoître.

Vers ces mêmes tems-là, un Cordelier appelé le P. Marc de Niza, accompagné d'un Negre qui avoit été avec Cabeça de Vacca dont nous avons parlé dans la Lettre précedente, résolut d'aller reconnoître les

terres qui ſont au Nord de la nouvelle Eſpagne, & que nous apelons le nouveau Mexique : & quand il fut de retour, aiant publié qu'il y avoit beaucoup d'or, il donna envie au Viceroi, qui étoit alors Antoine de Mendoze, de l'envoier reconnoître plus amplement. Il en chargea un nommé Vaſq Coronat, & commanda en même-tems à Hernand de Alarçon d'aller par mer plus loin qu'Ulloa, s'il étoit poſſible.

Vaſq Coronat ne trouva que bien peu de choſes véritables de ce que le P. de Niza avoit dit. Pour ce qui eſt d'Alarçon, étant allé juſqu'aux baſſes d'où François d'Ulloa étoit retourné, il paſſa, dit Laet, avec beaucoup de dangers juſqu'au fond du Golfe, où il trouva une Riviere très-rapide qu'il entreprit de remonter avec quelques chaloupes, & il la remonta en éfet pendant 80 lieuës; mais ne trouvant pas ce qu'il cherchoit, il retourna à ſes Vaiſſeaux, & de-là au Port d'où il étoit parti, après avoir donné à cette Riviere le nom de Bonaguia.

Deux ans après le même Viceroi réſolu de pourſuivre la découverte de la Californie par le côté de l'Occident, y envoia un Portugais nommé Jean Rodriguez Cabrillo avec 2 Vaiſſeaux, & celui-ci s'avança juſqu'au 44 deg. de latit. mais ne pouvant ſuporter la rigueur du froid qu'il y ſentoit, il fut obligé de retourner. Je crois que ce fut lui qui lui donna le nom de Cap Mendocin à la partie la plus Septentrionale de ce païs-là. Depuis ce tems-là je ſai que les Eſpagnols y ont fait

plusieurs expéditions, & qu'ils ont donné des noms aux Caps & aux Ports, comme au Port de Notre-Dame de la Paix, à la Baye de sainte Marie Madeleine, &c. que l'on y fut l'an 1611. l'an 1636. & l'an 1675. Que l'an 1683. le Marquis de Laguna Viceroi de Mexique aiant reçû ordre du Roi Catholique de ne rien épargner pour étendre la Foi parmi les Nations barbares, fit partir deux Vaisseaux sous le commandement de Dom Isidore d'Atondo ; qu'étant arrivé à un Port qu'il crut être celui de N. D. de la Paix à 24 deg. & 25 min. d'élevation, il y bâtit un Fort avec une Eglise, & qu'il envoia querir des chevaux dans la Province de Sonora, dans le dessein de pénétrer plus avant dans le Païs. Enfin l'an 1690. des Jésuites aiant penetré par terre jusqu'aux Herises & aux Pimases qui sont dans le nouveau Mexique entre le 24 & le 33 deg. de latit. Nord, firent esperer que l'on pourroit continuer par cet endroit les conquêtes spirituelles & temporelles ; & voilà ce que je sai de plus recent de ce Païs-là. Il faut presentement discuter l'afaire qui est en question, savoir *si la Californie est une Isle, ou si elle fait partie du Continent.*

Il est hors de doute que quand on eut reconnu l'étenduë de la Côte Occidentale de ce Païs-là, on crut constamment qu'il étoit du Continent ou de la Terre Ferme ; & l'on voit par Wytfliet, qu'il y avoit des gens qui croioient que du Cap Enganno on pouvoit aller à pied jusques en Tartarie, & qui donnoient à cette Côte jusqu'à 1700. lieuës d'étenduë : mais les navigations posterieures

ont bien fait rabatre de la longueur de cette Côte. Dudley assure que les Pilotes les plus entendus & ceux qui vont continuellement du Mexique aux Filippines, ou des Filippines au Mexique par la Californie, ont trouvé que cette Côte n'avoit que 600 lieuës de 20. au degré depuis le Cap S. Lucar jusqu'au Cap Mendocin, dont le premier est à 23 degrez & le 2. 42 degrez & 30 minutes. Laet ne lui en donne que 500. mais ce sont des lieuës Espagnoles de 17. & demie au dégré, ce qui revient au même; ainsi il doit y avoir une étenduë de mille ou douze cens lieuës de mer ou de terre entre l'extrêmité de la Californie & l'extrêmité de la Tartarie.

Quand on eut réduit la Californie à ses bornes naturelles, & que l'on eut trouvé que la mer retournoit en Orient vers le 43 degré d'élevation, on commença à croire que cette mer alloit rejoindre celle que l'on avoit découverte entre la Californie & le nouveau Mexique, & l'on fit une Isle de la Californie. Ce furent les Espagnols qui commencerent; tous les autres croioient que la mer qui sépare la Californie du nouveau Mexique, étoit un Golfe qui se terminoit en cul de sac; aussi lui avoit-on donné le nom de Mer rouge ou de Mer vermeille, à cause, dit Wytfliet de la ressemblance qu'elle a avec la mer rouge qui sépare l'Arabie de l'Egypte. Mais les Hollandois aiant pris aux Espagnols une Carte Marine au raport de Janssonius dans son *Monde Maritime*, on reconnut que la Californie étoit une Isle, & depuis ce tems-là on l'a communément representée de la sorte.

C'est donc sur la foi de cette Carte Espagnole que l'on a crû & que l'on croit encore que la Californie est une Isle: mais il est question de juger de la valeur de cette Carte, & de savoir si elle est faite sur de bons & fidéles memoires; & c'est ce que j'ai de la peine à me persuader, parce que si la chose étoit sûre & constante parmi les Espagnols, leurs Cartes seroient uniformes en ce point-là; & voilà Laet qui dit que c'est une chose incertaine jusqu'à present: que l'on voit à la verité de vieilles Cartes Geografiques & Hidrografiques qui en font une Isle, & qui la séparent du Continent par un détroit assez large au commencement, mais qui s'étrecit en continuant: qu'au reste dans les Cartes modernes elle est plus souvent jointe au Continent, qu'elle n'en est séparée, & il croit si peu qu'elle soit une Isle, qu'il recherche ce qui a pû donner occasion à cette erreur.

On me dira peut-être que depuis le tems de Laet, cela a été découvert; & en éfet la relation de la nouvelle descente des Espagnols dans ce païs-là de l'an 1683. en parle comme d'une Ile & la nomme par tout de la sorte. Le sieur Froger qui nous a donné la curieuse relation du voiage de M. de Genes au détroit de Magellan, a dit à mon fils qu'il avoit vû un Pilote qui l'assuroit avoir navigé tout autour de la Californie, & il faut bien que cela soit ainsi, puisque la Carte envoiée à l'Academie qui est faite en 1695. la represente de la sorte.

Je répons à cela que la relation de 1683. qui donne toûjours le nom d'Ile à ce païs-là, en parle suivant les anciennes idées que l'on

en avoit prises; & une marque de cela est qu'elle donne à cette prétenduë Ile 1700. lieuës de longueur, & 500. de largeur comme l'on fit dans les commencemens; ce qui est néanmoins évidemment faux. D'ailleurs l'Auteur de la relation dit positivement que quand on aura fait une entiere découverte de tout le païs, on en pourra parler plus précisement. On ne savoit donc pas en ce tems-là si c'étoit une Ile ou non. L'an 1686. on ne le savoit pas non plus, puisque Dampier voiageur celebre qui étoit cette année-là dans la Mer du Sud, dit que des Cartes modernes des Espagnols, n'en faisoient qu'une presqu'Ile. Enfin les Jésuites qui étoient chez les Herises & les Pimases l'an 1690. manderent en Europe qu'à l'endroit où ils étoient, la mer étoit si étroite, qu'ils voyoient distinctement la côte de la Californie qu'ils esperoient qu'en montant plus haut, *on trouveroit, ou que la Californie est jointe aux terres de la nouvelle Espagne; ce qu'ils ont ardemment souhaité de savoir, mais à quoi l'on n'a pû encore parvenir*, ou que la mer se voit si étroite en cet endroit, que l'on pourroit avec de petits bâtimens & en fort peu de tems passer aisément d'un côté à l'autre. Et cette relation est si conforme à ce qui est raporté ci-dessus de la découverte d'Ulloa, qu'il n'y a pas le moindre doute de la verité ni de l'un ni de l'autre: mais une réflexion qu'il ne faut pas manquer de faire là-dessus, est que depuis la découverte d'Ulloa qui se fit en 1539. jusques à l'an 1690. pendant plus de 150. ans, on n'a pas sû si la Californie

étoit jointe au Continent, ou si elle en étoit separée, & par consequent la Carte Espagnole que les Hollandois prirent, & qui apparemment a servi de fondement aux Hollandois & aux autres pour faire une Isle de la Californie, est une Carte sur laquelle il ne faut pas conter, semblable à tant d'autres que des Pilotes vantent & vendent comme fort exactes, & qui ne servent qu'à faire périr ceux qui y ont trop de confiance. J'ai vû des Cartes de l'une & de l'autre façon. Celle que Mr. le Duc d'Escalone a envoiée peut n'être pas meilleure qu'une autre sur ce chapitre-là, & ce n'est jamais sur la foi des Cartes qu'il faut prononcer, quand elles ne sont pas accompagnées d'instructions & de raisonnemens.

Je croiois, il y a quelques années, avoir trouvé la décision de cette dificulté dans la navigation d'Alarçon de l'an 1540. de la maniere qu'elle est raportée par Laet; car cet Auteur dit positivement qu'Alarçon passa jusqu'au fond du Golfe de Californie. Cela me paroissoit devoir être ainsi par ce qu'en avoit dit François d'Ulloa un an auparavant. Eh! qui est-ce qui n'y seroit pas surpris, aiant le témoignage d'un Auteur curieux & d'ailleurs exact & diligent? Mais M. l'Abbé de Longueruë m'a fait voir que ce passage étoit mal traduit, & que dans l'Original de cette navigation qui est en Espagnol, il n'est pas dit que ce fût le fond du Golfe. Que ceux qui ne sont pas initiez aux misteres de la Geografie, ne se mêlent pas de faire des Cartes: mais aussi que ceux qui ont bonne volon-

ré, & qui travaillent serieusement, ne s'en fassent pas acroire, puis qu'après tant de recherches & tant d'aplication, on est encore sujet à être trompé, ou par la malice, ou par l'ignorance, ou par l'indiligence des auteurs, s'il m'est permis de me servir de ce terme.

Mais que dire au Sieur Froger ? Je repons que s'il disoit avoir navigué lui-même autour de la Californie, je l'en croirois sur sa parole; mais pour son pilote que je ne connois pas, je suis presentement accoutumé à ne plus croire aisement. En un mot, en 1690. on ne savoit pas si la Californie étoit une Isle ou non. La Carte envoyée par M. le Duc d'Escalone, est faite en 1695. Il faut donc que l'on ait fait la découverte depuis l'an 1690. jusqu'à l'an 1695. Il y avoit prés de 300. lieuës de Côte à découvir depuis l'embouchure de la riviere du Bonaguia jusqu'au Cap Mendocin; j'ai de la peine à croire que cela se soit fait en si peu de tems, lors que les Etats du Roi d'Espagne vivement attaquez en Europe, ne laissoient pas à ce Prince la liberté de faire des dépenses ailleurs & des découvertes de cette force. Cependant comme cela pourroit être, j'ai pris la précaution de representer sur mes Globes & sur mes Cartes, la Côte coupée & interrompuë dans cet endroit, tant du côté du Cap Mendocin, que du côté de la Mer Vermeille. J'ai laissé dans ces deux endroits comme des pierres d'atente, *pendent opera interrupta*, & je n'ai pas cru devoir me déterminer sur une chose qui est encore si incertaine : ainsi je n'ai fait de la Californie ni une Isle, ni une partie du Con-

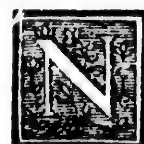
tinent, & je demeurerai dans ce ſentiment juſqu'à ce que j'aie vû quelque choſe de plus poſitif que ce que j'ai vû juſqu'ici.

Le Sieur Nolin qui m'a copié trait pour trait dans cet endroit, comme en pluſieurs autres, ne ſçachant pas ce qu'il faiſoit, ni pourquoi il le faiſoit, n'a pas uſé de cette précaution. Il a fait un Golfe de la Mer Vermeille, & il l'a fermée à ſon extrémité; c'eſt à lui qu'il faut demander les raiſons de ce qu'il a fait. Il n'en a aſſurément point d'autre que de n'avoir pas aſſez bien regardé mes Ouvrages.



MEMOIRE
TOUCHANT
LA CALIFORNIE.

Extrait de la Relation des Missions établies par les R. R. P. P. Jesuites & presenté au Conseil Roial de Mexique, traduit sur l'Original Espagnol.



NOus nous embarquâmes au mois d'Octobre 1697. & passâmes la Mer qui sépare la Californie du nouveau Mexique. Le Peuple chez qui nous abordâmes n'étant pas informé de nôtre dessein, s'imagina que nous ne venions dans leur païs que pour leur enlever la pêche des perles, comme d'autres avoient parû le vouloir faire plus d'une fois au tems passé. Dans cette pensée ils vinrent nous attaquer avec violence, mais nos gens soûtinrent si bien l'attaque, qu'ils furent obligez de prendre la fuite.

Cette défaite rendit les Barbares plus traitables, ils nous députerent quelques-uns d'entr'eux, & nous les reçûmes avec ami-

tié. Aussi-tôt que nous sçûmes un peu leur Langue, nous leur fimes entendre nôtre dessein, qu'ils ne rejetterent pas & même les heureuses dispositions que nous leur trouvâmes à écouter l'Evangile nous porterent à aprendre à fond la Langue *Monqui*, qu'on parle en ce Païs-là.

Dans la suite pensant à chercher d'autres peuples à qui nous pussions nous rendre utiles, le Pere *Salvaterra* prit la route du Nord & je (le P. Picolo) pris celle du Midi & de l'Occident. En avançant ainsi nous remarquâmes que plusieurs Nations de Langues differentes se trouvoient mêlées ensemble, les unes parlant la Langue *Monqui*, que nous savions, & les autres la Langue *Laimone*, que nous ne savions pas encore. Le *Laimon* nous parut avoir un cours General dans ce grand Païs.

La Californie se trouve assez bien placée dans nos Cartes ordinaires. Pendant l'Eté les chaleurs y sont grandes le long des côtes, & il y pleut rarement: mais dans les terres l'Air est plus temperé & le chaud n'y est jamais excessif. Il en est de même de l'hyver à proportion. Dans la saison des pluies c'est un déluge d'eaux; quand elle est passée, au lieu de pluies, la rosée se trouve si abondante tous les matins, qu'on croiroit qu'il eut plû, ce qui rend la terre très-fertile. Dans les Mois d'Avril, de Mai & de Juin, il tombe avec la rosée une espece de Manne, qui se congele & qui s'endurcit sur les feüilles de Roseaux, sur lesquelles on la ramasse. J'en ai gouté. Elle est un peu

moins blanche que le ſucre : mais elle en a toute la douceur.

Le Climat doit être ſain, ſi nous en jugeons par nous mêmes & par ceux qui ont paſſe avec nous. Car en cinq ans de tems qu'il y a que nous ſommes entrés dans ce Roiaume, nous nous ſommes tous bien portés, malgré les grandes fatigues que nous avons ſouffertes, & parmi les autres Eſpagnols il n'eſt mort que deux perſonnes, dont l'une s'étoit attirée ſon malheur. C'étoit une femme qui eut l'imprudence de ſe baigner étant prête d'acoucher.

Il y a dans la Californie, comme dans les plus beaux païs du Monde, de grandes plaines, d'agréables vallées, d'excellens pâturages en tout tems pour le gros & menu bêtail, de belles ſources d'eau vive, des ruiſſeaux & des Rivieres dont les bords ſont couverts de ſaules, de roſeaux & de vignes ſauvages. Les Rivieres ſont fort poiſſonneuſes & on y trouve ſur tout beaucoup d'ecreviſſes, qu'on tranſporte en des eſpeces de reſervois dont on les tire dans le beſoin. Il y auſſi beaucoup de *Xicames*, qui ſont de meilleur goût que celles que l'on mange dans tout le Mexique. Ainſi on peut dire que la Californie eſt un païs très-fertile. On trouve ſur les Montagnes des * *Meſcales* pendant toute l'année & preſque en toutes les ſaiſons de groſſes piſtaches de diverſes eſpeces & des figues de differentes couleurs. Les Arbres y ſont beaux & entre autres le

* *C'eſt un fruit propre de ce païs-là.*

Palo Santo. Il porte beaucoup de fruit, & l'on en tire d'excellent encens.

Il y a quatorze ſortes de grains, dont ces Peuples ſe nourriſſent. Ils ſe ſervent auſſi des racines des Arbres & des plantes, & entr'autres de celle d'*Yunca*, pour faire une eſpece de pain. Il y vient d'excellens chervis, une eſpece de faſeoles rouges, dont on mange beaucoup & des Citroüilles & des Melons d'eau d'une groſſeur extraordinaire. Le Païs eſt ſi bon, qu'il n'eſt pas rare que beaucoup de plantes portent du fruit trois fois l'année. Ainſi avec le travail qu'on aporteroit à cultiver la terre & un peu d'habileté à ſçavoir ménager les eaux, on rendroit tout le païs extremément fertile, & il n'y a ni fruits, ni grains qu'on n'y cueillit en abondance. Nous l'avons déja éprouvé nous mêmes; car aiant aporté de la nouvelle Eſpagne du froment, du bled de Turquie, des poix, des lentilles, nous les avons ſemez, & nous en avons fait une abondante recolte; quoique nous n'euſſions point d'inſtrumens propres à bien remuër la terre & que nous ne pûſſions nous ſervir que d'une vieille mule & d'une méchante charuë que nous avions pour labourer.

Outre pluſieurs animaux connus, comme Cerfs, Liévres, Lapins & autres, il y a deux ſortes de bêtes fauves que nous ne connoiſſons point. Nous les avons apellées des Moutons, parce qu'elles ont quelque choſe de la figure des nôtres. La premiere eſpece eſt de la grandeur d'un Veau d'un ou deux ans. Leur tête a beaucoup de ra-

port à celle d'un cerf & leurs cornes qui sont fort grosses, à celles d'un Belier. Ils ont la queuë & le poil, qui est marqueté, plus courts encore que les cerfs, mais la corne du pied est grande, ronde & fendue comme celle des bœufs. Leur chair est fort bonne. L'autre espece de Moutons, dont les uns sont blancs & les autres noirs, different moins des nôtres. Ils sont plus grands & ont beaucoup plus de laine. Elle se file aisement & est propre à mettre en œuvre. Outre ces Animaux bons à manger, il y a des Lions, des chats sauvages & plusieurs autres semblables à ceux qu'on trouve dans la Nouvelle Espagne. Nous avions porté dans la Californie quelques vaches & quantité de menu bétail, comme des brebis & des chevres, qui auroient beaucoup multiplié, si l'extreme necessité où nous nous trouvâmes pendant un tems, ne nous eut obligé d'en tuer plusieurs. Nous y avons aussi porté des chevaux & de jeunes cavales, pour en peupler le Païs. On avoit commencé à y élever des cochons, mais on a resolu de les exterminer, à cause du dégât que ces Animaux font dans les Villages.

Tous les Oiseaux du Mexique & presque tous ceux d'Espagne, se trouvent dans la Californie. Il y a des pigeons, des tourterelles, des alouëtes, des perdrix d'un goût excellent & en grand nombre, des oïes, des canars & plusieurs autres sortes d'oiseaux de Riviere & de Mer.

La Mer est fort poissonneuse & le Poisson en est d'un bon goût. On y pêche des an-

chois, des Sardines & du Thon, qui se laisse prendre à la main au bord de la Mer. On y voit aussi des Baleines & de toutes sortes de tortuës. Les rivages sont remplis de monceaux de coquillages, beaucoup plus gros que les Nacres de perles. Ce n'est pas de la Mer qu'on y tire le Sel, il y a des Salines dont le Sel est blanc & luisant comme le Cristal : mais en même-tems si dur, qu'on est souvent obligé de le rompre à grands coups de marteau. Il seroit de bon débit dans la Nouvelle Espagne où le sel est rare.

Il y a près de deux siécles qu'on connoît la Californie. Ses Côtes sont fameuses par la pêche des Perles; c'est ce qui l'a renduë l'objet des vœux les plus empressez des Européans, qui ont souvent formé des entreprises pour s'y établir. Il est certain que si le Roi y faisoit pêcher à ses frais, il en tireroit de grandes Richesses. Je ne doute pas non plus que l'on ne trouvât des mines en plusieurs endroits, si l'on en cherchoit; puisque ce Païs est sous le même climat que les Provinces de *Cinaloa* & de *Sonnora*, où il y en a de fort riches.

Quoique le Ciel ait été si liberal à l'égard des Californiens & que la terre produise d'elle-même ce qui ne vient ailleurs qu'avec peine & avec travail, cependant ils ne font pas grand cas de cette abondance. Le Païs est fort peuplé dans les Terres & sur tout du côté du Nord, & quoi qu'il n'y ait guéres de Bourgades qui ne soient composées de vingt, trente, quarante & cinquante familles, ils n'ont point de Maisons. L'ombre

des Arbres les défend des ardeurs du Soleil pendant le jour, & ils se font des branches & des feüillages une espece de toit contre les mauvais tems de la nuit. L'Hyver ils s'enferment dans des caves qu'ils creusent en terre & y demeurent plusieurs ensemble, à peu près comme les bêtes. Les hommes sont tous nuds, au moins ceux que nous avons vûs. Ils se ceignent la tête d'une bande de toile très-déliée, ou d'une espece de rezeau. Ils portent au col & quelquefois aux mains pour ornement diverses figures de nacres de Perles assez bien travaillées & entrelassées avec beaucoup de propreté de petits fruits ronds, à peu près comme nos grains de Chapelet. Ils n'ont pour armes que l'arc, la fléche ou le javelot; mais ils les portent toûjours à la main, soit pour chasser, soit pour se défendre de leurs ennemis; car les Bourgades se font assez souvent la guerre, les uns aux autres.

Les femmes sont vétuës un peu plus modestement, portant depuis la ceinture jusqu'aux genoux une maniere de tablier tissu de roseaux, comme les nates les plus fines. Elles se couvrent les épaules de peaux de bêtes, & portent à la tête comme les hommes, des rezeaux fort déliez. Ces rezeaux sont si propres, que nos Soldats s'en servent à attacher leurs cheveux. Elles ont comme les hommes, des coliers de Nacres mêlez de noiaux de fruits, & de coquillages qui leur pendent jusqu'à la ceinture, & des brasselets de même matiere que les coliers.

L'occupation la plus ordinaire des hommes & des femmes est de filer. Le fil se fait de longues herbes, qui leur tiennent lieu de lin & de chanvre, ou bien des matieres cotonneuses qui se trouvent dans l'écorce de certains fruits. Du fil le plus fin, on fait les divers ornemens dont nous venons de parler, & du plus grossier des sacs pour divers usages, & des rets pour pêcher. Les hommes outre cela, avec diverses herbes, dont les fibres sont extremément serrées & filasseuses, s'emploient à faire une espece de Vaisselle & de baterie de Cuisine assez nouvelle & de toute sorte de grandeurs. Les plus petites pieces servent de tasses, les médiocres d'assiétes, de plats & quelquefois de parasols, & les plus grandes, de corbeilles à ramasser les fruits, & quelquefois de poëles & de bassins à les faire cuire; mais il faut avoir la précaution de remuër sans cesse ces Vaisseaux, pendant qu'ils sont sur le feu, de peur que la flamme ne s'y attache : ce qui les brûleroit en très-peu de tems.

Les Californiens ont beaucoup de vivacité, & sont naturellement railleurs. Ce que nous éprouvâmes en commençant à les instruire; car lorsque nous faisions quelque faute dans leur langue, c'étoit à plaisanter & à se mocquer de nous. Depuis qu'ils ont eu plus de communication avec nous, ils se contentent de nous avertir honnêtement des fautes qui nous échapent. A l'égard de ce qu'ils trouvent de peu conforme à leurs préjugez dans nôtre Doctri-

ne, ils diſputent contre nous avec force & avec eſprit. Nous n'avons trouvé parmi eux aucune forme de Gouvernement, ni preſque de Religion & de culte reglé. Ils adorent la Lune, ils ſe coupent les cheveux, je ne ſai ſi c'eſt dans le décours à l'honneur de leurs Divinités. Ils les donnent à leurs Prêtres qui s'en ſervent à diverſes ſortes de ſuperſtitions. Chaque famille ſe fait des Loix à ſon gré, & c'eſt aparemment ce qui les porte ſi ſouvent à en venir aux mains les uns contre les autres.

Si l'on veut s'établir dans ce Païs-là, d'une maniere utile & durable, il paroît abſolument neceſſaire de faire deux embarquemens chaque Année. Le plus conſiderable pour la Nouvelle Eſpagne, avec qui on peut faire un Commerce tres-utile aux deux Nations. L'autre pour les Provinces de *Cinaloa* & de *Sonora*. On pourroit envoier à de nouvelles découvertes du côté du Nord les Vaiſſeaux qui auroient ſervi aux embarquemens; & la dépenſe n'iroit pas loin, ſi l'on vouloit emploier les mêmes Officiers & les mêmes Matelots, dont on s'eſt ſervi juſqu'ici; parce que vivant à la maniere de ce Païs, ils auroient des proviſions preſque pour rien, & connoiſſant les Mers & les côtes de la Californie, ils navigeroient avec plus de vîteſſe & plus de ſureté.

Il faudroit pourvoir exactement à la ſubſiſtance des Eſpagnols naturels qui y ſont deja, & des Miſſionnaires qui y viendront,

&c. Nous avons déja bâti un Fort qui pourra servir, en cas de besoin, pour la sûreté des Espagnols. Il est placé au quartier de *S. Denis*, dans un lieu apellé *Concho* par les Indiens. Nous lui avons donné le nom de *Nôtre-Dame de Lorette*. Il a quatre petits Bastions & est environnné d'un bon fossé. On y a fait une place d'Armes, & on y a bâti des Cazernes, &c.

A Guadalaxara, le 10. *Février* 1703.

F. M. PICOLO. J.

RELATION

D'une descente des Espagnols dans la Californie en 1683.

Traduite de Castillan.

LA grande *Ile* de Californie a toûjours paru à l'Espagne une conquête digne de ses Armes, depuis qu'elle s'est renduë Maîtresse du Mexique. Le zéle de la Religion & du salut des Insulaires, joint à l'esperance, que ceux qui ont navigé sur ces côtes nous ont donnée d'y pêcher des perles en abondance, nous ont de tout tems fait souhaiter d'étendre l'Empire de nôtre Nation dans ces riches & vastes terres. Le fameux Marquis del Valle Dom Fernand Cortés fut le premier qui en forma le dessein & qui en fit le Voiage; mais la crainte des troubles dont on étoit menacé dans un païs nouvellement conquis l'aiant fait rapeller au Mexique, fit évanoüir l'esperance qu'on avoit conçûë de sa valeur & de sa fortune. Plusieurs grands Capitaines après lui ont renouvellé cette entreprise : mais elle a toûjours été traversée par quelque accident imprévû, & on n'a raporté autre chose de toutes les descentes qu'on y a faites, que quelque connoissance des Peuples, qui habitent cette *Ile*, des perles qu'on y

peut pêcher, & d'une espece d'Ambre qu'on y trouve.

La gloire de réussir dans cette Conquête importante à la Religion & au Commmerce étoit reservée à nôtre Monarque, aux frais duquel s'est fait ce dernier embarquement, dont le premier succès nous donne lieu de tout esperer. Le Marquis de Laguna Vice-roi & Capitaine General de la Nouvelle Espagne, aiant reçû ordre de S. M. Catholique de ne rien épargner pour les entreprises où il y auroit esperance d'étendre la foi chez les Barbares, fit Equiper deux Vaisseaux de guerre avec une balandre, pour leur servir de Patache, & les aiant remplis de bonne troupes & de toute sorte de munitions, les envoia à cette Conquête sous la conduite de Dom Isidore d'Atondo Admiral de la Nouvelle Espagne, des Lettres duquel on a tiré cette Relation.

Cette petite flote partit du port de *Chalaca* dans la Nouvelle Galice, le 18. de Janvier 1683.

Les premiers jours de la Navigation ne furent pas trop heureux, on eut persque toûjours le vent contraire, il fallut aller à la bouline & l'on fut jetté par la tempête au port de *Mazatlan*, où les deux Vaisseaux entrerent le 9. de Fevrier. Le 18. de Mars on arriva à l'embouchure de la Riviere de *Cinaloa*, où il y a un port asses commode, on s'y rafraichit quelque tems & l'on continua ensuite sa route, le long de la Côte de *Cinaloa*, jusques aux Iles de Saint Ignace, où l'on prit le dessus du vent, afin de

voguer plus promtement, ou plûtôt un peu moins lentement qu'on n'avoit fait jusqu'alors. La Route qu'on tint fut d'Orient en Occident. Le tems fut si favorable, qu'on fut porté dans une seule nuit à la vûë de Ceralbo & des terres de Californie, malgré les grands courans qui se trouvent dans ce bras de Mer & qui se jettent impêtueusement dans la Mer du Sud. Mais le Vent s'étant changé, tout-à-coup, on ne pût y aborder que trois jours après. De-là on côtoia la terre vers le Nord-Oüest, & après huit lieuës de chemin on arriva à l'entrée du Port de Notre-Dame de la Paix, que les Cartes ordinaires marquent à 24. degrez, quelques particuliers au 27 & d'autres au 25 ou 26 degré. La Carte Marine du Capitaine François de Lureville, qui le met au 24 degré, s'accorde en cela avec celle de Jansonius. Mais le P. Euf. Franc. Kino Jesuite & fameux Mathématicien, qui étoit du Voiage, dit que l'embouchûre de ce Port est au 24 degré 45 minutes. Ce qui donne quelque sujet de douter que ce Port soit veritablement le *Port de la Paix*, & ce doute est d'autant mieux fondé que les Indiens qu'on trouva dans ce Port, n'entendoient pas un seul mot de ce que les Jesuites de la flote leur dirent, selon que ces mots étoient marquez dans un Dictionnaire que les Peres de leur Compagnie avoient fait au *Port de la Paix* dans les premieres expéditions des Espagnols. Ajoûtez à cela que les anciennes Re-

lations qu'on en avoit, marquoient que les Indiens de ce port avoient coûtume de venir sur des radeaux & dans des Canots au devant des Navires avec de grandes Demonstrations d'amitié & que dans cette occasion il ne sortit ni Canot ni radeau, & l'on fut même quelques jours sans voir personne. L'Amiral Dom Isidore d'Atondo, à qui ce même doute étoit venu, prétend y satisfaire en disant que les Indiens apellés *Guaricures*, qui selon les anciennes Relations faisoient la guerre à ceux du Port de la Paix, pouvoient avoir chassé les anciens habitans & s'être rendus Maîtres du Païs, parce que les marques qu'on a que le Cap de Saint Luc est à la pointe de l'Ile de Ceralbo, prouvent que ce port est l'ancien *Port de la Paix*. Quoiqu'il en soit, nous l'appellerons de ce nom. On y entra le 30 Mars après avoir fait une neuvaine à Saint Joseph. La baie en est fort grande, & à peu près semblable à celle de Cadix. On s'avança le lendemain cinq ou six Lieuës plus avant, & l'on y jetta l'ancre. L'Amiral & les Capitaines se mirent dans deux chaloupes, pour aller à terre, & aborderent à un lieu fort agréable, rempli de palmiers, où ils trouverent une fontaine de très-bonne eau. Ils ne virent personne, mais ils jugerent par les traces qu'ils remarquerent, qu'il y avoit des hommes. Ils n'allerent pas plus loin ce jour-là & ils revinrent coucher sur le rivage.

Le jour suivant tout le monde prit terre, on planta une croix sur une éminence, pour pren-

prendre possession du païs au nom de Dieu & du Roi. On voulut voir s'il n'y avoit point d'Indiens cachez dans l'épaisseur des bois, dont la Montagne est couverte. On laissa pour cela des choses propres à manger, comme du blé d'Inde, du biscuit & autres choses, parmi lesquelles on mêla quelques grains de Chapelet. On se contenta de cette découverte, & l'on se rembarqua.

Le troisiéme Avril on descendit encore à terre, & l'on trouva dans le même endroit les choses qu'on y avoit laissées, sans que personne y eût touché. L'Amiral accompagné de quelques personnes, monta sur une Coline d'où il ne découvrit qu'un grand Lac & retourna ensuite aux Vaisseaux. Le Dimanche ensuite on envoia les Chaloupes à la découverte par un détroit qui s'étend plus de trois lieuës. Le P. Kino écrit que l'extrêmité de ce détroit est au 24 degré dix minutes. On s'amusa le soir à pêcher & l'on prit quantité de Loups Marins, de Soles, de Raies, & de plusieurs autres poissons d'une grandeur énorme, dont on fit des provisions pour trois jours. Il s'y en trouva de venimeux, mais qu'on connoissoit déja. Le Lundi on retourna à terre à l'endroit où l'on avoit fait le premier débarquement. On commença à y bâtir un petit Fort avec une Eglise à *Notre-Dame de la Guadeloupe* : parce qu'on entreprenoit sous ses auspices la conquête de ce païs. Cette précaution ne fut pas inutile, car l'Amiral & quelques Capitaines s'étant avancez sur une éminence, découvri-

rent de grandes fumées, qui est le signal dont se servent les Californiens pour s'assembler lors qu'ils vont à la guerre. L'Amiral jugea à propos de se fortifier, ce qu'on fit avec des troncs de palmiers, parmi lesquels on mêla au lieu de fascines, les paquets & les cassettes des Soldats, afin qu'on pût tirer l'Artillerie, s'il étoit nécessaire, & se mettre à couvert des fleches & des dards des Indiens. On plaça trois piéces de Campagne sur le Fort qu'on avoit fait en demi-lune, & après ces précautions, on passa la nuit dans une très-grande assurance. Les Soldats étant allez le lendemain défricher une coline & couper du bois pour les Fortifications, entendirent tout d'un coup les cris éfroiables des Indiens qui venoient droit au lieu où nous étions. On sonna l'alarme & chacun se retira dans le Fort. A peine s'étoit-on mis en défense, qu'on vit paroître environ trente-cinq Indiens fort bien faits, armez d'arcs, de fleches & de dards. Ils se rangerent en demi-lune, faisant des gestes qui marquoient qu'on eût à se retirer de leurs terres. Nous leur fimes connoître qu'on ne vouloit que la paix & qu'on venoit faire alliance avec eux. On leur fit signe de quitter les armes & qu'on les quitteroit aussi, mais ils n'en voulurent rien faire. Cependant les PP. Goni & Kino Jésuites Missionnaires s'avancerent vers eux d'une maniere intrepide & leur ofrirent du biscuit, du blé d'Inde, des grains de geais, & autres bagatelles fort précieuses aux yeux de ces Barba-

res. D'abord ils ne voulurent point les recevoir de leurs mains, mais firent signe de les mettre à terre & qu'ils les prendroient. On le fit, ils prirent ce qu'on leur avoit presenté, & après en avoir mangé avec beaucoup de joie, ils mirent bas les armes, aborderent les Peres, & prirent de leurs mains & de celles des autres Espagnols tout ce qu'on voulut leur donner. Ils paroissoient avoir grand faim & passoient souvent la main sur le ventre & sur l'estomac qu'ils frotoient pour marquer le besoin qu'ils avoient de manger. Ce n'est pas qu'ils manquassent de vivres, car ils avoient de la venaison dont ils régalerent les Espagnols, & quelques morceaux d'une certaine viande rôtie, dont on mange aussi dans la Nouvelle Espagne. Mais aiant fait ce jour-là une grande traite, autant qu'on en pouvoit juger; il y a aparence qu'ils vouloient reserver leurs provisions pour le retour, ou les manger auprès de la fontaine dont les Espagnols s'étoient saisis. On remarqua que ces Barbares aiant un peu mangé de ce qu'on leur donnoit, portoient le reste sur la Montagne & revenoient ensuite, témoignant par leurs gestes qu'on leur feroit plaisir de leur en donner encore. Peut-être que leurs femmes & enfans étoient dans les bois prochains & qu'ils alloient partager avec eux ce qu'ils recevoient. Ils ne se retirerent ce jour-là que sur le soir, & quoique les Espagnols fussent très-contens de ce qui s'étoit passé, ils crurent pourtant qu'on ne pouvoit avoir trop

de précaution, ne connoissant encore ni le génie, ni la fidelité de cette Nation. On passa les jours suivans à couper de grands arbres pour fortifier la demi-Lune, & le Jeudi 8. d'Avril on fit une grande pêche. Les Indiens ne paroissant pas ce jour-là, on les soupçonna d'avoir quelque mauvais dessein & de vouloir nous venir attaquer: mais on en vit le lendemain quatre-vingt-dix fort diférens des premiers qui nous témoignerent toute l'amitié possible. La surprise qu'ils firent paroître à la vûë d'un Crucifix & d'une Image de Notre-Dame, fit bien connoître qu'ils n'avoient jamais rien vû de semblable. Ils allerent le soir coucher sur la Montagne & revinrent le lendemain, faisant paroître beaucoup de familiarité & de franchise, se mêlant avec les Espagnols sans rien craindre, & même avec trop de liberté; car ils voloient de petites bagatelles fort adroitement. L'Amiral s'en aperçut, & crut qu'il falloit y remedier en leur inspirant de la crainte & du respect. Voici comment il s'y prit. Il fit attacher un bouclier de cuir fort épais aux ossemens d'une Baleine qui se trouverent-là par hazard. On fit signe à ces Barbares de tirer leurs fléches contre le bouclier, ce que quelques-uns des plus robustes firent avec beaucoup d'adresse, mais les fléches se briserent, sans avoir pû qu'à peine effleurer le poil du bouclier. Cela les surprit, car leurs fleches sont si aiguës qu'elles percent d'outre en outre toute sorte d'Animaux. L'Amiral leur demanda par signes

s'ils vouloient voir la force des armes des Eſpagnols, parce qu'ils s'imaginoient, comme ils l'avouerent enſuite, que l'Arquebuſe étoit une eſpece d'Arc, & la baguette la fleche : & afin de faire connoître quelle eſt la force de l'Arquebuſe, il donna ordre à l'Alfier Dom Martin Veraſtigui de tirer contre le bouclier. L'Alfier s'étant éloigné du bouclier ſix pas plus qu'eux, dechargea ſon Arquebuſe & perça non-ſeulement le cuir du bouclier, mais encore l'os de la Baleine où il étoit attaché. Les Sauvages étonnez s'aprocherent de plus près pour voir le coup, & demanderent une balle, dans l'eſperance d'en faire autant. On leur en donne une, ils la mettent au bout du dard & soufflent enſuite de toute leur force, croiant que ce ſouffle eſt la cauſe du grand bruit qu'ils avoient entendu : mais ſi-tôt qu'ils laiſſerent aller la balle, elle tomba à leurs pieds. Ce ſuccès les intimida & fit qu'ils n'oſerent plus rien dérober. S'ils prenoient quelque choſe, ils le rendoient auſſi-tôt qu'on le leur ordonnoit. On leur demanda par ſignes s'il n'y avoit point de Rivieres dans ce païs. Pour réponſe un d'entr'eux prit un dard & l'aiant pointé vers l'Occident, il commença à marcher au trot, & aiant fait le tour du camp une fois & demie, il tourna la pointe de ſon dard vers le Soleil, voulant marquer par-là qu'il y avoit une Riviere éloignée d'autant de chemin qu'on en pouvoit faire en marchant de la ſorte dans l'eſpace que le Soleil met à faire un tour & demi. Ce qui

fit comprendre qu'il y en avoit une à l'Occident, éloignée du Camp d'une journée & demie de chemin. On prit ensuite une poignée de sel & on leur en donna à goûter, en leur demandant s'ils en avoient ; ils en mirent dans leur bouche & firent entendre, en tournant la tête, qu'ils n'en avoient point. Ils firent ensuite comprendre par un geste & fermant les yeux qu'ils s'en alloient dormir.

Les Jésuites Missionnaires s'apliquerent d'abord à aprendre la Langue du païs, ils remarquoient très-exactement toutes les paroles qu'ils entendoient & les écrivoient incontinent, afin de les aprendre. Le Pere Kino qui commence à entendre cette Langue, assure qu'elle est fort claire, & qu'elle renferme toutes les Lettres de l'Alfabet. Ces peuples sont dociles, affables & d'une humeur fort enjoüée ; ils prononcent fort distinctement l'Espagnol, & dès le commencement, leurs enfans venoient s'entretenir & joüer avec les notres aussi familierement que s'ils avoient été élevez ensemble. Il ne se passoit presque point de jour que quelques nouveaux Indiens ne vinssent au Camp. Les Espagnols aiant fait leur Pâque le Jeudi Saint dans l'Eglise qu'ils avoient élevée de troncs & de branches d'arbres, en virent venir quarante diferens de ceux qu'on avoit vû jusqu'alors. On leur fit amitié & on leur donna quelques bagatelles pour les récompenser de quelques charges de bois qu'on leur avoit fait aporter. Ils furent si contens de

ces presens, que le lendemain ils revinrent avec leurs charges de bois sur leurs épaules.

Ces peuples sont très-dociles & se laissent instruire ; ils prient avec les Peres, font le signe de la Croix, & répétent distinctement les priéres qu'on leur fait faire. La maniere naïve dont ils s'expriment sur toutes choses par gestes, marque assez qu'ils ne manquent pas d'esprit. Voici comment un Vieillard nous fit entendre qu'il avoit perdu un de ses cinq enfans & l'avoit enterré depuis peu de jours. Il creusa une fosse, prit un morceau de bois, le couvrit de terre, tâchant par cette representation de marquer la perte qu'il avoit faite. On ne sait pas encore s'ils ont des Cabanes ; l'Amiral aiant ordonné à quelques-uns de ses gens de s'avancer dans le païs autant qu'ils pourroient, pour découvrir s'il y en auroit quelques-unes ; ces gens aiant marché trois lieuës, monterent sur une éminence fort élevée, d'où ils aperçurent un grand Lac, de belles plaines & de grosses fumées dans un grand éloignement, mais ils ne virent ni hommes, ni cabanes.

L'air de cette Ile est fort bon & fort agréable, il y a de grandes Montagnes couvertes de bois, toutes remplies de gibiers, de lapins, & de cerfs. Le fond de la terre semble fort propre pour toutes sortes de semences ; on y a déja semé du blé d'Inde, des Melons, & d'autres grains qu'on avoit aporté. Les prairies & les beaux pâturages qu'on a trou-

vé font croire qu'on y pourra nourir toute ſorte d'animaux. C'eſt pour cela que l'Amiral a dépêché la Capitane, pour en aller chercher. On a eu avis qu'elle étoit arrivée à *Hiaqui* où l'on l'a chargée de tout ce que l'Amiral demandoit.

Quelques Soldats, s'étant allez promener aſſez loin du Camp, trouverent une caverne où il y avoit grande quantité d'oſſemens d'hommes; ce qui fit conjecturer qu'ils y enterroient leurs morts. Ils y trouverent auſſi les débris de quelques Vaiſſeaux, & il y a aparence que c'étoient les reſtes du naufrage qu'*Ortega* fit dans ce Port en 1633. ou 1634. Ils y rencontrerent auſſi des pierres Minerales & des Nacres de perles, dont ce grand Golfe eſt rempli, ſi l'on en croit les anciennes Relations. Mais quelques merveilles qu'elles en aient dit, on n'en a point encore vû, & les Indiens même n'en ont aucune connoiſſance. Il ſe peut qu'on n'en trouve que dans les Iſles, qui ſont en grand nombre au milieu de ce Détroit, particulierement vers le Nord-Oüeſt. On trouva auſſi dans cette même caverne des oſſemens de Baleines d'une ſi prodigieuſe grandeur, qu'une ſeule machoire étoit large de cinq aulnes. L'Amiral Dom *Iſidore d'Atondo* va travailler à penetrer plus avant dans le païs & à paſſer à l'autre côté du Port, & à la Baye de Sainte Marie Madelaine, qui eſt à vingt lieuës du Port de la Paix.

La longueur de la Californie du Nord-Oüeſt au Sud-Oüeſt eſt de dix-ſept cens

lieuës , depuis le *Cap de Saint Luc* jusqu'à celui de *Mendocino*, sa largeur de l'Est au Nord-Oüest est de cinq cens lieuës depuis le Port de *Drake*, jusqu'au Cap de *Mendocin*, selon les anciennes Relations. On parlera avec beaucoup plus de certitude, quand on aura fait une entiere découverte de tout le Païs.

VOYAGE DE L'EMPEREUR DE LA CHINE DANS LA TARTARIE ORIENTALE.

Ecrit par le Pere Verbieſt.

En l'Année 1682.



L'EMPEREUR de la Chine a fait un Voiage dans la Tartarie Orientale au commencement de cette année 1682. après avoir apaiſé par la mort de trois Rois rebelles, une révolte qui s'étoit formée dans quelques Provinces de l'Empire. L'un de ces Princes révoltez a été étranglé dans la Province dont il s'étoit rendu le Maître. Le ſecond aiant été conduit à Pekin avec les principaux Chefs de ſa faction, fut mis en pieces à la vûë de toute la Cour, les plus conſidérables d'entre les Mandarins prêtant eux-mêmes leurs mains à cette triſte exécution, pour vanger ſur ce rebel-

de la mort de leurs Parens, qu'il avoit fait cruellement mourir.

Le troisiéme, qui étoit le plus considérable, & comme le chef de toute la révolte, avoit par une mort volontaire prévenu le suplice qu'il méritoit, & avoit ainsi terminé une guerre qui duroit depuis sept ans. La Paix aiant été par-là rétablie dans l'Empire, & toutes les Provinces joüissant paisiblement de leur ancienne liberté, l'Empereur partit le 23. de Mars pour aller dans la Province de Leaòtùm, païs de ses Ancêtres, dans le dessein de visiter leurs Sépulchres, & aprés les avoir honorez avec les cérémonies ordinaires, de poursuivre son chemin dans la Tartarie Orientale. Ce voiage fut d'environ onze cens milles, depuis Pekin jusqu'au terme.

L'Empereur menoit avec lui son fils aîné, jeune Prince âgé de dix ans, qui a déja été déclaré héritier de l'Empire. Les trois premieres Reines furent aussi de ce voiage, chacune sur un Char doré; les principaux Rois qui composent cet Empire en furent aussi, avec tous les Grands de la Cour, & les plus considérables Mandarins de tous les Ordres, qui aiant tous une fort grande suite, & un nombreux équipage, faisoient à l'Empereur un cortége de plus de soixante-dix mille personnes.

Il voulut que je l'accompagnasse aussi dans ce Voiage, & que je fusse toûjours auprés de lui, afin de faire en sa présence les Observations nécessaires pour connoître la disposition du Ciel, l'élevation du Pole, la

déclinaiſon de chaque païs, & pour meſurer par les inſtrumens de Mathématique la hauteur des Montagnes & la diſtance des lieux. Il étoit bien-aiſe auſſi de s'inſtruire ſur ce qui regarde les Méteores, & ſur beaucoup d'autres matieres de Phyſique & de Mathématique. Ainſi il donna ordre à un Officier de faire porter ſur des chevaux les inſtrumens dont j'aurois beſoin, & me recommanda au Prince ſon Oncle, qui eſt auſſi ſon Beau-pere, & la ſeconde perſonne de l'Etat; on l'apelle d'un nom Chinois, qui ſignifie aſſocié à l'Empire: Il le chargea de me faire donner tout ce qui ſeroit néceſſaire pour le Voiage; ce que ce Prince fit avec une bonté toute particuliere, me faiſant toûjours loger dans ſa tente & manger à ſa table.

L'Empereur avoit ordonné qu'on me donnât dix chevaux de ſon Ecurie, afin que j'en pûſſe changer aiſément; & parmi ceux-là, il y en avoit qu'il avoit monté lui-même, ce qui eſt une fort grande diſtinction. Dans ce voiage on marcha toûjours vers l'Orient d'Eté.

De Pekin juſqu'à la Province de Leaòtùm le chemin, qui eſt d'environ 300 milles, eſt aſſez uni dans la Province même de Leaòtùm, il eſt de 400 milles, mais beaucoup plus inégal à cauſe des montagnes, depuis la frontiere de cette Province juſqu'à la ville d'Ula, où le fleuve que les Tartares apellent Songoro, & les Chinois Sum-hoa, le chemin, qui eſt encore de 400 milles, eſt fort difficile, étant coupé tantôt par des

montagnes extremément escarpées, tantôt par des vallées d'une profondeur extraordinaire, & par des plaines désertes, où l'on fait deux & trois jours de marche sans rien trouver. Les montagnes de ce païs sont couvertes du côté de l'Orient de grands chênes & de vieilles forêts, qui n'ont point été coupées depuis des Siécles entiers.

Tout le païs qui est au-delà de la Province de Leaòtùm est fort desert, on n'y voit de tous côtez que montagnes, que vallées, que cavernes de Tigres, d'Ours & d'autres bêtes farouches, on n'y trouve presque point de maison, mais seulement de méchantes chaumines sur le bord des fleuves & des torrens. Toutes les Villes & les Bourgades que j'ai vûës dans le Leaòtum, & qui sont en assez grand nombre, sont entierement ruïnées. On n'y voit par tout que de vieilles masures, avec des monceaux de pierre & de brique. Dans l'enceinte de ces Villes, il y a quelques maisons bâties depuis peu, mais sans aucun ordre; les unes sont faites de terre, les autres des restes des anciens bâtimens, la plûpart couvertes de paille, très-peu sont faites de paille, très-peu de brique. Il ne reste pas maintenant le moindre vestige de quantité de Bourgs & de Villages qui subsistoient avant la guerre. Car le petit Roi des Tartares qui commença à l'allumer, n'aiant d'abord qu'une fort petite armée, fit prendre les armes aux Habitans de ces lieux-là, qu'il fit détruire ensuite, pour ôter aux Soldats l'esperance de retourner jamais dans leur païs.

La capitale de Leaòtùm qu'on nomme Xinyam, est une Ville assez belle & assez entiere ; il y a même encore un reste d'un ancien Palais. Elle est, autant que je l'ai pû remarquer par plusieurs Observations, à 41 degrez 56 minutes, c'est-à-dire, deux degrez au dessus de Pekin, quoique jusqu'à present, & les Européans & les Chinois ne lui aient donné que 41 degrez. Il n'y a dans cette ville aucune déclinaison de l'aiman, comme je l'ai remarqué par plusieurs observations réïterées. La ville d'Ula qui étoit presque le terme de nôtre voiage, est à 44 degrez 20 minutes. La boussole y décline du Midy à l'Occident, d'un degré 40 minutes.

Mais reprenons la suite de nôtre voiage, depuis le Pekin jusqu'à cette extrémité de l'Orient, on fit un nouveau chemin, par lequel l'Empereur pouvoit marcher commodement à cheval, & les Reines sur leurs Chars. Ce chemin est large d'environ dix pieds, le plus droit & le plus uni qu'on l'ait pû faire. Il s'étend jusqu'à plus de 1000 milles. On avoit fait des deux côtez une espece de petite levée haute d'un pied, toûjours égale, & parfaitement paralelle l'une à l'autre : & ce chemin étoit aussi net, sur tout quand le tems étoit beau, que l'aire où les Laboureurs batent le bled dans les campagnes ; aussi y avoit-il des gens sur le chemin, qui n'étoient occupez qu'à le nettoier. Les Chrétiens n'ont pas tant de soin de balaier les ruës & les places publiques où le Saint Sacrement doit passer dans les Processions, que ces Infidéles en ont de

netoier les chemins, par où doivent passer leurs Rois & leurs Reines, toutes les fois qu'ils sortent de leur Palais.

On fit pour le retour un chemin semblable au premier. On avoit aplani les montagnes autant qu'on l'avoit pû, on avoit dressé des Ponts sur les torrens, & pour les orner on avoit tendu des deux côtez une espece de nattes, sur lesquelles étoient peintes diverses figures d'animaux, qui faisoient le même effet, que les tapisseries qu'on tend dans les ruës aux Processions.

L'Empereur ne suivoit presque jamais ce chemin, chassant presque toûjours: & lors même qu'il joignoit les Reines, il le cotoioit seulement, de peur que le grand nombre de chevaux qui étoient à sa suite ne le gâtassent. Il marchoit ordinairement à la tête de cette espece d'Armée, les Reines le suivoient immédiatement sur leurs Chars, avec leur train & leur équipage. Elles laissoient néanmoins quelque intervalle, entre lui & elles. Ensuite marchoient les Rois, les Grands de la Cour, & les Mandarins, chacun selon son rang. Une infinité de Valets & d'autres gens à cheval faisoient l'arriere-garde.

Comme il n'y avoit point de Ville sur toute la route, qui pût ni loger une si grande multitude de gens, ni leur fournir des vivres, & que d'ailleurs on devoit faire une grande partie du voiage par des lieux peu habitez, on fut obligé de faire porter tout ce qui étoit nécessaire pour le voiage, & même des vivres pour plus de trois mois.

C'est pourquoi l'on envoyoit devant, par les chemins qu'on avoit fait à côté de celui de l'Empereur, une infinité de chariots, de chameaux, de chevaux, de mulets, pour porter le bagage. Outre cela l'Empereur, les Rois, & presque tous les Grands de la Cour, faisoient suivre un grand nombre de chevaux de main, pour en changer de tems en tems. Je ne compte point les troupeaux de bœuf, de moutons, & d'autre bétail qu'on étoit obligé de mener. Et quoique cette grande multitude d'hommes, de chevaux & de troupeaux allât par un chemin assez éloigné de celui de l'Empereur, elle excitoit cependant une si horrible poussiere, qu'il nous sembloit que nous allions dans un nuage, & nous avions de la peine à distinguer de 15 ou 20 pas ceux qui marchoient devant.

La marche étoit si bien reglée, que cette armée campoit tous les soirs sur le bord de quelque fleuve ou de quelque torrent. C'est pourquoi on faisoit partir de grand matin les tentes & le bagage nécessaire pour cela, & les Maréchaux des Logis étant arrivez les premiers, marquoient le lieu le plus propre pour la tente de l'Empereur, pour celles des Reines, des Rois, des Grands de la Cour & des Mandarins, selon la dignité d'un chacun, & selon le rang qu'il tient dans la milice Chinoise, qui est divisé en huit Ordres, ou en huit Etendars.

Dans l'espace de trois mois nous fismes environ 1000 milles en avançant vers l'Orient d'Eté, & autant au retour. Enfin nous arrivâmes à Kam-Hay, qui est un Fort situé

entre la Mer Meridionale & les Montagnes du Nord. C'eſt-là où commence cette muraille célébre qui ſepare la Province de Leaò-tùm de celle de Pékeli, d'où elle s'étend fort loin du côté du Nord par deſſus les plus hautes Montagnes. Quand nous fûmes entrez dans cette Province, l'Empereur, les Rois, & les Grands de la Cour, quitterent le grand chemin dont nous avons parlé pour prendre celui des Montagnes du Nort, qui s'étendent ſans interruption vers l'Orient d'Eté. On y paſſa quelques jours à la chaſſe; qui ſe fit de cette ſorte.

L'Empereur choiſit trois mille hommes de ſes Gardes-du-corps, armez de fléches & de javelots. Il les diſperſa de côté & d'autre; de ſorte qu'ils occupoient un grand circuit autour des Montagnes, qu'ils environnoient de toutes parts. Ce qui faiſoit comme une eſpece de cercle, dont le diametre étoit au moins de 3000 pas. Enſuite venant à s'aprocher d'un pas égal, ſans quitter leur rang, quelque obſtacle qu'ils trouvaſſent dans leur chemin, (car l'Empereur avoit mêlé parmi eux des Capitaines, & même des Grands de la Cour pour y maintenir l'ordre) ils réduiſoient ce grand cercle à un autre beaucoup moindre, qui avoit environ trois cens pas de diametre; ainſi toutes les bêtes qui avoient été enfermées dans le premier, ſe trouvoient priſes dans celui-ci comme dans un filet, parceque chacun mettant pied à terre, ils ſe ſerroient ſi étroitement les uns contre les autres, qu'ils ne laiſſoient aucune iſſuë par où

elles puſſent s'enfuïr. Alors on les pourſuivoit ſi vivement dans ce petit eſpace, que ces pauvres animaux épuiſez à force de courir, venoient tomber aux pieds des chaſſeurs, & ſe laiſſoient prendre ſans peine. Je vis prendre de cette maniere deux ou trois cens Liévres en moins d'un jour, ſans comter une infinité de Loups & de Renards. J'ai vû la même choſe pluſieurs fois dans la Tartarie, qui eſt au delà de la Province de Leaò-tùm, où je me ſouviens d'avoir vû entr'autres plus de mille Cerfs enfermez dans ces ſortes de filets, qui venoient ſe jetter entre les mains des Chaſſeurs, ne trouvant point de chemin pour ſe ſauver. On tua auſſi des Ours, des Sangliers, & plus de 60 Tigres. Mais on s'y prend d'une autre maniere, & l'on ſe ſert d'autres armes.

L'Empereur voulut que je me trouvaſſe à toutes ces differentes chaſſes, & il recommanda à ſon beau-pere d'une maniere fort obligeante d'avoir un ſoin particulier de moi, & de prendre garde que je fuſſe expoſé à aucun danger dans la chaſſe des Tigres, & des autres bêtes féroces. J'étois-là le ſeul de tous les Mandarins qui fût ſans armes, & aſſez près de l'Empereur. Quoique je me fuſſe un peu fait à la fatigue depuis le tems que nous étions en voyage, je me trouvois ſi las tous les ſoirs en arrivant à ma tente, que je ne pouvois me ſoûtenir, & je me ſerois diſpenſé pluſieurs fois de ſuivre l'Empereur, ſi mes amis ne m'avoient conſeillé le contraire, & ſi je n'avois craint,

qu'il le trouvât mauvais, s'il s'en fût aperçeu.

Après avoir fait environ 400 milles en chassant toûjours de cette maniere, nous arrivâmes enfin à Xyn-yam, Ville Capitale de la Province, où nous demeurâmes quatre jours. Les Habitans de Corée vinrent presenter à l'Empereur un Veau marin qu'ils avoient pris. L'Empereur me le fit voir, & me demanda si dans nos livres d'Europe il étoit parlé de ce poisson. Je lui dis que nous avions un livre dans nôtre Bibliotéque de Pékin, qui en expliquoit la nature, & dans lequel il y en avoit même une figure; il me témoigna de l'empressement pour le voir, & dépêcha aussi-tôt à nos Peres de Pékin un Courier, qui me l'aporta en peu de jours. L'Empereur prit plaisir à voir que ce qui étoit marqué de ce poisson dans ce livre, étoit conforme à ce qu'il voïoit; il le fit porter ensuite à Pékin pour y être conservé soigneusement.

Pendant le séjour que nous fismes en cette Ville, l'Empereur alla visiter avec les Reines les tombeaux de ses Ancêtres, qui n'en sont pas fort éloignez, d'où il les renvoya à Xin-yam, pour continuër son Voyage vers la Tartarie Orientale.

Après plusieurs jours de marche & de chasse il arriva à Kirin, qui est éloigné de Xin-yam de 400 milles. Cette Ville est bâtie le long du grand fleuve Songoro, qui prend sa source du mont Cham-pé, distant de-là de 400 milles vers le Midi. Cette Montagne si fameuse dans l'Orient pour avoir été

l'ancienne demeure de nos Tartares, est toûjours couverte de neiges, d'où elle a pris son nom; car Cham-pé signifie la Montagne blanche.

D'abord que l'Empereur l'aperçût, il décendit de cheval, il se mit à genoux sur le rivage, & s'inclina trois fois jusqu'en terre pour la salüer. Ensuite il se fit porter sur un Trône éclatant d'or, & fit ainsi son entrée dans la Ville. Tout le Peuple accourut en foule au devant de lui, en témoignant par ses larmes la joye qu'il avoit de le voir. Ce Prince prit beaucoup de plaisir à ces témoignages d'affection, & pour donner des marques de sa bien-veillance, il voulut bien se faire voir à tout le monde, & défendit à ses Gardes d'empêcher le Peuple de l'aprocher, comme ils font à Pekin.

On fait en cette Ville des barques d'une maniere particuliere. Les Habitans en tiennent toûjours un grand nombre de tout prêts pour repousser les Moscovites, qui viennent souvent sur cette Riviere leur disputer la pêche des Perles. L'Empereur s'y reposa deux jours, après lesquels il décendit sur le fleuve avec quelques Seigneurs, accompagné de plus de cent bâteaux, jusqu'à la Ville d'Ula, qui est la plus belle de tout le païs, & qui étoit autrefois le Siege de l'Empire des Tartares.

Un peu au dessous de cette Ville, qui est à plus de trente-deux milles de Kirin, la Riviere est pleine d'un certain poisson qui ressemble assez à la Plie d'Europe; & c'étoit principalement pour y prendre le divertisse-

ment de la pêche que l'Empereur étoit allé à Ula: mais les pluïes ſurvenant tout-à-coup, groſſirent tellement la Riviere, que tous les filets furent rompus & emportez par le débordement des eaux. L'Empereur cependant demeura 5. ou 6. jours à Ula: mais voyant que les pluyes ne diſcontinuoient point, il fut obligé de revenir à Kirin, ſans avoir pris le plaiſir de la pêche. Comme nous remontions la Riviere, la barque où j'étois avec le beaupere de l'Empereur, fut tellement endommagée par l'agitation des vagues, que nous fûmes contraints de mettre pied à terre, & de monter ſur une charette tirée par un bœuf, qui nous rendit fort tard à Kirin, ſans que la pluye eût diſcontinué durant tout le chemin.

Le ſoir comme on entretenoit l'Empereur de toute cette avanture, il dit en riant: *Le poiſſon s'eſt moqué de nous.* Enfin, après avoir ſejourné deux jours à Kirin, les pluyes commencerent à diminuër, & nous reprîmes la route de Leoà-tum. Je ne puis ici exprimer les peines & les fatigues qu'il nous fallut eſſuyer durant tout le cours de ce voyage, ſur des chemins que les eaux avoient gâtez & rendus preſque impraticables. Nous allions ſans ceſſe par des Montagnes ou par des vallées: & l'on ne pouvoit paſſer qu'avec un extrême danger les torrens & les Rivieres qui étoient groſſies par des ravines qui y couloient de toutes parts. Les ponts étoient ou renverſez par la violence des courans, ou tout couverts par le débordement des eaux. Il s'étoit fait

en plusieurs endroits de grands amas d'eau, & une fange dont il étoit presque impossible de se tirer. Les chevaux, les chameaux & les autres bêtes de somme qui portoient le bagage, ne pouvoient avancer; ils demeuroient embourbez dans les marais, ou mouroient de langueur sur les chemins. Les hommes n'étoient pas moins incommodez, & tout s'affoiblissoit faute de vivres & de rafraîchissemens nécessaires pour un si grand voiage. Quantité de gens de cheval, étoient obligez, ou de traîner eux-mêmes à pied leurs chevaux qui n'en pouvoient plus, ou de s'arrêter au milieu des campagnes pour leur faire un peu reprendre haleine. Quoique les Maréchaux des logis & les Fouriers, n'épargnassent ni les travailleurs, ni le bois qu'on coupoit de tous côtez, pour remplir de fascines tous ces mauvais passages; néanmoins après que les chevaux & les chariots, qui prenoient le devant dès le grand matin, étoient une fois passez, il étoit impossible de passer après eux, l'Empereur même, avec son fils, & tous les grands Seigneurs de la Cour, furent obligez plus d'une fois de traverser à pied les bouës & les marécages, craignant de s'exposer à un plus grand danger, s'ils les vouloient passer à cheval.

Quand il se rencontroit des Ponts, ou de ces sortes de défilez, toute l'Armée s'arrêtoit, & dès que l'Empereur étoit passé avec quelques-uns des plus considérables, tout le reste de la multitude venoit en foule: & chacun voulant passer des premiers, plusieurs se renversoient dans l'eau: D'autres

prenant des chemins de détour encore plus dangereux, tomboient dans des fondrieres & des bourbiers, dont ils ne pouvoient plus se retirer. Enfin, il y eut tant à souffrir sur tous les chemins de la Tartarie Orientale, que les vieux Officiers qui suivoient la Cour depuis plus de trente ans, disoient qu'ils n'avoient jamais tant souffert dans aucun voiage.

Ce fut dans ces occasions que l'Empereur me donna plus d'une fois des marques d'une bien-veillance toute particuliere.

Le premier jour que nous nous mîmes en chemin pour le retour, nous fûmes arrêtez sur le soir par un torrent si gros & si rapide, qu'il étoit impossible de le passer à gué.

L'Empereur aiant trouvé-là par hazard une petite barque, qui ne pouvoit tenir que quatre personnes tout au plus, passa le premier avec son fils, & quelques-uns des principaux Rois ensuite. Tous les autres Princes, Seigneurs & Mandarins avec le reste de l'Armée atendoient cependant sur le bord avec impatience le retour de la barque, pour se rendre au plûtôt de l'autre côté du torrent, parce que la nuit aprochoit, & que les tentes étoient déja passées depuis longtems. Mais l'Empereur étant revenu à nous sur une petite barque toute semblable à la premiere, il demanda tout haut où j'étois, & son Beau-pere m'aiant presenté à lui: Qu'il monte, ajoûta l'Empereur, & qu'il passe avec nous. Ainsi nous fûmes les seuls qui passerent avec l'Empereur, & tout

le reste demeura sur le bord, où il fallut passer la nuit à découvert. La même chose arriva le lendemain presque de la même maniere. L'Empereur se trouva sur le midi au bord d'un torrent aussi enflé & aussi rapide que le premier : il donna ordre qu'on se servît jusqu'au soir des barques pour passer les tentes, les balots & le reste du bagage ; & voulut ensuite que je passasse seul avec lui & avec peu de ses gens, aiant laissé sur l'autre bord tout ce qu'il y avoit de grands Seigneurs, qui furent obligez d'y passer la nuit. Le Beaupere de l'Empereur même lui aiant demandé s'il ne passeroit pas avec moi, puisque je logeois dans sa tente, & que je mangeois à sa table ; ce Prince lui répondit qu'il demeurât, & qu'il me feroit donner lui-même tout ce qui me seroit necessaire.

Lorsque nous fûmes passez, l'Empereur s'assit sur le bord de l'eau, & me fit asseoir à son côté, avec les deux fils de deux petits Rois Occidentaux, & le premier Colaos de Tartarie, qu'il distinguoit dans toutes les occasions.

Comme la nuit étoit belle, & que le Ciel étoit fort serein, il voulut que je lui nommasse en langage Chinois & Européen toutes les Constellations qui paroissoient alors sur l'Horison, & il nommoit lui-même le premier toutes celles qui connoissoit déja. Ensuite dépliant une petite Carte du Ciel, que je lui avois presentée quelques années auparavant, il se mit à chercher quelle heure il étoit de la nuit par l'étoile du Meridien :

dien : se faisant un plaisir de montrer à tout le monde ce qu'il avoit d'habileté dans ces sciences. Toutes ces marques de bienveillance, & d'autres semblables qu'il me donnoit assez souvent, jusqu'à m'envoier même à manger de sa table ; toutes ces marques, dis-je, étoient si publiques & si extraordinaires, que les deux oncles de l'Empereur, qui portent le titre d'Associez à l'Empire, étant de retour à Pekin, disoient que quand l'Empereur avoit quelque chagrin, ou qu'il paroissoit un peu triste, il reprenoit sa gayeté ordinaire dès qu'il me voyoit.

Je suis arrivé en parfaite santé à Pekin le 9. jour de Juin fort tard, quoique plusieurs soient demeurez malades en chemin, ou soient revenus du voiage blessez & estropiez.

Je ne dis rien de ce que nous avons fait pour la Religion dans ce voiage. On en réserve le détail pour une Relation particuliere, où l'on verra que par la grace de notre Seigneur, notre faveur à la Cour de la Chine produit des fruits considerables à l'Eglise, & n'ôte pas les Croix aux Missionnaires.

J'ajoûterai ici les noms Tartares, & la distance de chaque lieu, par où nous avons passé dans la Tartarie Orientale, depuis la Capitale de la Province de Leaò-tùm jusqu'à Kiron, selon l'ordre des jours que nous avons emploié dans cette marche. On en pourra faire une Carte Topografique qu'on inserera dans la Carte de la Province de

Leaòtùm qui ſe trouve dans l'Atlas du Pere Martin Martini, en y changeant ſeulement les latitudes, ſuivant les hauteurs du Pole que nous avons marquées ci-deſſus. J'ajoûterai encore une choſe que j'ai apriſe des habitans même d'Ula, ſçavoir que Nincrita, qui eſt un lieu aſſez renommé dans ces quartiers-là, eſt éloigné d'Ula de 700. ſtades Chinoiſes, dont chacune eſt de 360. pas Géometriques : & qu'en s'embarquant à Nincrita ſur le grand fleuve Helùm, dans lequel ſe décharge le Songorò, & quelques autres Rivieres encore plus conſiderables; ſuivant toûjours le courant de l'eau, & allant à l'Orient d'Eté, où un peu plus vers le Septentrion, on arrive en quarante jours de chemin à la Mer d'Orient, qui eſt, comme je croi, le Détroit d'Anien. J'ai apris cela de la bouche même du Général de la Milice, qui eſt à Kirin, & qui a fait lui-même ce voiage.

Diſtances des lieux par où nous avons paſſé dans la Tartarie Orientale.

Le premier jour, nous partîmes de Xyn-yam Capitale de la Province de Leaòtum, & nous arrivâmes à Seao-Lyſtò, c'eſt ainſi que ce lieu ſe nomme en Chinois, 95. *ſtad. Chin.*

Le 2. *jours nous arrivâmes à Chacay Angha,* 85. *ſtad.*

Le 3. *jour, à un autre torrent du même nom,* 70. *ſtad.*

Le 4. *à Kiaghuchen,* 50. *ſtad.*

Le 5. *à Feyteri,* 80. *ſtad.*

Le 6. *au Torrent de Séipery,* 60. *ſtad.*

Le 7. *au Torrent de Ciam,* 60. *ſtad.*

Le 8. *à Courou,* 50. *ſtad.*

Le 9. *au Bourg de Sapé,* 40. *ſtad.*

Le 10. *à Quaranny Pyra,* 40. *ſtad.*

Le 11. *à Eiten eme Ambayaga,* 70. *ſtad.*

Le 12. *à Ypatan,* 58. *ſtad.*

Le 13. *à Suayen ni Pyra,* 60. *ſtad.*

Le 14. *à Ylmen,* 70. *ſtad.*

Le 15. *à Seuten,* 70. *ſtad.*

Le 16. *à la Ville de Kirin,* 70. *ſtad.*

Toute cette route eſt de 1028. *ſtades Chinoiſes, qui font* 369. *milles, de* 1000. *pas Géométriques chacun. J'ai déja dit qu'une ſtade Chinoiſe eſt de de* 360. *pas Géométriques.*

VOYAGE DE L'EMPEREUR DE LA CHINE DANS LA TARTARIE OCCIDENTALE.

En l'Année 1683.



'EMPEREUR de la Chine a fait cette année, qui est la trentiéme de son âge, un voiage dans la Tartarie Occidentale, avec la Reine son ayeule, qu'on apelle la Reine Mere. Il partit le sixiéme de Juillet, accompagné de plus de soixante mille hommes, & de cent mille chevaux. Il voulut absolument que je le suivisse avec un des deux Peres qui sont à la Cour de Pekin, dont il me laissa le choix. Je pris le Pere Philippes Grimaldi; parce qu'il est le plus connu, & qu'il sait parfaitement bien les Mathematiques.

Plusieurs raisons ont porté l'Empereur à entreprendre ce voiage. La premiere étoit

pour entretenir sa milice pendant la paix, aussi-bien que pendant la guerre, dans un continuel exercice : & c'est pour cette raison qu'après avoir établi une paix solide dans toutes les parties de ce vaste Empire, il a rapellé de chaque Province ses meilleures troupes ici, & qu'il a résolu dans son Conseil de faire tous les ans trois expeditions de cette nature en diverses saisons ; pour leur aprendre en poursuivant les Cerfs, les Sangliers, les Ours & les Tigres, à vaincre les Ennemis de l'Empire, ou du moins pour empêcher que le luxe de la Chine, & un trop long repos n'amolisse leur courage, & ne les fasse dégénerer de leur premiere valeur.

En éfet, ces sortes de chasses ont plus l'air d'une expedition militaire, que d'une partie de divertissement : car comme je l'ai déja remarqué, l'Empereur menoit à sa suite cent mille chevaux, & plus de soixante mille hommes, tous armez de fléches & de cimeterres, divisez par compagnies, & marchant en ordre de bataille après leurs enseignes, au bruit des tambours & des trompettes. Pendant leurs chasses ils investissoient les montagnes & les forêts entieres, comme si c'eût été des Villes qu'ils eussent voulu assieger, suivant en cela la maniere de chasser des Tartares Orientaux, de laquelle j'ai parlé dans ma derniere Lettre. Cette armée avoit son avant-garde, son arriere-garde, & son corps de bataille, son aîle droite & son aîle gauche commandées par autant de Chefs.

& de petits Rois. Il a fallu durant plus de soixante & dix jours qu'elle a été en marche, conduire toutes les munitions de l'armée, sur des chariots, sur des chameaux, sur des chevaux & sur des mulets par des chemins trés-difficiles. Car dans toute la Tartarie Occidentale (je l'apelle Occidentale, non par rapport à la Chine, qui est à son égard vers l'Occident, mais par rapport à la Tartarie Orientale) on ne trouve que montagnes, que rochers & que vallées. Il n'y a ni Villes, ni Bourgs, ni Villages, ni même aucunes maisons. Ces habitans logent sous des tentes dressées de tous côtez dans les campagnes. Ils sont la plûpart Pasteurs, & transportent leurs tentes d'une vallée à l'autre, selon que les pâturages sont meilleurs: là ils font paître des bœufs, des chevaux & des chameaux; ils ne nourrissent point de pourceaux, ni de tous ces autres animaux qu'on nourrit ailleurs dans les villages, comme des poules & des oyes; mais seulement de ceux qu'une terre inculte peut entretenir des herbes qu'elle produit d'elle-même; ils passent leur vie ou à la chasse, ou à ne rien faire; & comme ils ne sement & ne cultivent point la terre; aussi ils ne font aucune récolte; ils vivent de lait, de fromage, & de chair, & ont une espece de vin assez semblable à notre eau de vie, dont ils font leurs délices, & s'enyvrent souvent. Enfin ils ne songent depuis le matin jusqu'au soir qu'à boire & à manger, comme les bêtes & les troupeaux qu'ils nourrissent.

Ils ne laiſſent pas d'avoir leurs Prêtres, qu'ils apellent *Lamas*, pour leſquels ils ont une veneration ſinguliere; en quoi ils different des Tartares Orientaux, dont la plûpart n'ont aucune Religion, & ne croyent point de Dieu. Au reſte, les uns & les autres ſont eſclaves, & dépendent en tout des volontez de leurs Maîtres, dont ils ſuivent aveuglément la Religion & les mœurs; ſemblables encore en ce point à leurs troupeaux, qui vont où on les méne, & non pas où il faut aller.

Cette partie de la Tartarie eſt ſituée au delà de cette prodigieuſe muraille de la Chine, environ mille ſtades Chinoiſes, c'eſt-à-dire plus de trois cens mille d'Europe: & s'étend de l'Orient d'Eté vers le Septentrion. L'Empereur alloit à cheval à la tête de ſon armée par ces lieux deſerts, par des Montagnes eſcarpées & éloignées du grand chemin, expoſé tout le jour aux ardeurs du Soleil, aux pluies & à toutes les injures de l'air. Pluſieurs de ceux qui ſe ſont trouvez aux dernieres guerres, m'ont aſſuré qu'ils n'avoient pas tant ſouffert pendant ce temslà, que pendant cette chaſſe; de ſorte que l'Empereur, dont le principal but étoit de tenir ſes troupes en haleine, y a fait entierement ce qu'il prétendoit.

La ſeconde raiſon qu'il a euë d'entreprendre ce voiage, étoit afin de contenir les Tartares Occidentaux dans leur devoir, & de prévenir les pernicieux deſſeins qu'ils pourroient former contre l'Etat.

C'eſt pour cela qu'il entra dans leur païs

avec une si grosse armée, & de si grands préparatifs de guerre, ayant fait conduire plusieurs pieces d'artillerie, pour en faire de tems en tems la décharge dans les vallées, & par le bruit & le feu qui sortoit de la gueule des Dragons, qui leur servent d'ornement, jetter par tout l'épouvente sur la route.

Outre cét attirail, il voulut encore être accompagné de toutes les marques de grandeur, qui l'environnent à la Cour de Pekin; de cette multitude de Tambours, de Trompettes, de Timballes, & d'autres instrumens de musique, qui forment des concerts pendant qu'il est à table, & au bruit desquels il entre dans son palais, & en sort. Il fit marcher tout cela avec lui, pour étonner par cette pompe exterieure ces peuples barbares, & leur imprimer la crainte & le respect dû à la Majesté Imperiale.

Car l'Empire de la Chine n'a point eû de tout tems d'ennemis plus à craindre que ces Tartares Occidentaux, qui commençant depuis l'Orient de la Chine, l'entourent d'une multitude presque infinie de peuples, & la tiennent comme assiegée du côté du Septentrion & de l'Occident. Et c'est pour se mettre à couvert de leur incursion, qu'un ancien Empereur Chinois fit bâtir cette grande muraille, qui separe la Chine de leurs terres. Je l'ai passée quatre fois, & l'ai considerée de fort près. Je puis dire, sans exageration, que les sept merveilles du monde mises ensemble, ne sont pas comparables à cét ouvrage : & tout ce que la renommée en

public parmi les Européans, eſt bien au deſſous de ce que j'en ai vû moi-même.

Deux choſes me l'ont fait particulierement admirer. La premiere eſt, que dans cette longue étenduë de l'Orient à l'Occident, elle paſſe en pluſieurs endroits, non ſeulement par de vaſtes campagnes, mais encore par deſſus des Montagnes tres-hautes, ſur leſquelles elle s'éleve peu à peu, fortifiée par intervalles de groſſes tours, qui ne ſont éloignées les unes des autres que de deux traits d'arbaleſte. A nôtre retour j'eus la curioſité d'en meſurer la hauteur en un endroit par le moyen d'un inſtrument, & je trouvai qu'elle avoit en ce lieu-là 1037. pieds Geometriques au deſſus de l'Horiſon : de ſorte qu'on ne comprend pas comment on a pû élever cet énorme boulevart juſqu'à la hauteur où nous le voyons, dans des lieux ſecs & pleins de Montagnes, où l'on a été obligé d'apporter de fort loin avec des travaux incroyables, l'eau, la brique, le ciment, & tous les materiaux neceſſaires pour la conſtruction d'un ſi grand ouvrage.

La ſeconde choſe qui m'a ſurpris, eſt que cette muraille n'eſt pas continuée ſur une même ligne, mais recourbée en divers lieux ſuivant la diſpoſition des Montagnes : de telle maniere, qu'au lieu d'un mur, l'on peut dire qu'il y en a trois, qui entourent toute cette grande partie de la Chine.

Après tout, le Monarque, qui de nos jours a réüni les Chinois & les Tartares ſous une même domination, a fait quelque choſe de plus avantageux pour la ſureté de la

Chine que l'Empereur Chinois qui a bâti cette longue muraille : car après avoir reduit les Tartares Occidentaux, partie par artifice, partie par la force de ses armes ; il les a obligez d'aller demeurer à trois cens milles au delà de la muraille de la Chine : & dans cet endroit il leur a distribué des terres & des pâturages ; pendant qu'il a donné leur païs aux autres Tartares ses sujets, qui y ont à present leurs habitations. Cependant ces Tartares Occidentaux sont si puissans, que s'ils s'accordoient entr'eux, ils pourroient encore se rendre Maîtres de toute la Chine, & de la Tartarie Orientale, de l'aveu même des Tartares Orientaux.

J'ai dit que le Monarque Tartare qui a conquis la Chine, usa d'adresse pour subjuguer les Tartares Occidentaux : car un de ses premiers soins fut d'engager par ses liberalitez Royales, & par des démonstrations d'une affection singuliere, les *Lamas* dans ses interêts. Comme ces gens ont un grand credit sur tous ceux de leur Nation, ils leur persuadérent aisement de se soûmettre à la domination d'un si grand Prince ; & c'est en consideration de ce service rendu à l'Etat, que l'Empereur d'à present regarde encore aujourd'hui ces *Lamas* d'un œil favorable, qu'il leur fait des largesses, & qu'il s'en sert pour maintenir les Tartares dans l'obéïssance qu'ils lui doivent : quoique dans le fonds il n'ait que du mépris pour leurs personnes, & qu'il les regarde comme des gens grossiers, qui n'ont aucune teinture des sciences ni des beaux arts, en quoi

ce Prince montre ſans doute une ſage politique, de déguiſer ainſi ſes veritables ſentimens par ces marques exterieures d'eſtime & de bien veillance.

Il a diviſé cette vaſte étenduë de païs en 48. Provinces qui lui ſont ſoûmiſes & tributaires. De là vient que l'Empereur qui regne aujourd'hui dans la Chine, & dans l'une & l'autre Tartarie, peut avec juſtice être apellé le plus grand & le plus puiſſant Monarque de l'Aſie, ayant tant de vaſtes Etats ſous lui, ſans qu'ils ſoient coupez par les terres d'aucun Prince étranger; & lui ſeul étant comme l'ame, qui donne le mouvement à tous les membres d'un ſi grand corps.

Car depuis qu'il s'eſt chargé du Gouvernement, il n'en a jamais confié le ſoin à aucun des Colaos ni des Grands de ſa Cour. Il n'a jamais même ſouffert que les Eunuques du Palais, ni aucun de ſes Pages, ou des jeunes Seigneurs qui ont été élevez auprès de lui, diſpoſaſſent de rien au dedans de ſa Maiſon, & réglaſſent d'eux-mêmes aucune choſe. Ce qui paroîtra bien extraordinaire, ſur tout ſi l'on examine de quelle maniere ſes Prédéceſſeurs avoient accoûtumé d'en uſer.

Il châtie avec une équité admirable les Grands auſſi bien que les petits, il les prive de leurs Charges, & les fait deſcendre du rang qu'ils tiennent, proportionnant toûjours la peine à la grieveté de leur faute. Il prend lui-même connoiſſance des affaires qui ſe traitent au Conſeil Royal, & dans

les autres Tribunaux, jusqu'à se faire rendre un compte exact des Jugemens qu'on y a portez. En un mot, il dispose & ordonne de tout par lui-même : & c'est à cause de l'autorité absoluë qu'il s'est ainsi acquise, que les plus grands Seigneurs de la Cour & les personnes les plus qualifiées de l'Empire, même les Princes du Sang, ne paroissent jamais en sa presence qu'avec un profond respect.

Au reste, les *Lamas* ou Prêtres Tartares, dont nous avons parlé, ne sont pas seulement considerez du Peuple, mais aussi des Princes de leur Nation, qui par des raisons politiques leur témoignent beaucoup d'amitié : & cela nous fait craindre que la Religion Chrétienne ne trouve pas une entrée si facile dans la Tartarie Occidentale. Ils sont encore fort puissans sur l'esprit de la Reine Mere, qui est de leur païs, & qui a presentement soixante & dix ans. Il lui ont souvent dit que la Secte, dont elle fait profession, n'avoit point d'ennemis plus déclarez que nous : & c'est une espece de miracle, ou du moins une protection toute speciale de Dieu, que nonobstant cela, l'Empereur qui a beaucoup d'égard & de respect pour elle, n'ait pas laissé jusqu'ici de nous combler d'honneurs & de graces, nous considérant toûjours d'une autre maniere que les *Lamas*.

Durant le voyage, comme les Princes & les premiers Officiers de l'Armée alloient souvent chez la Reine pour lui faire leur cour, & que nous fûmes avertis d'y aller

aussi, nous voulûmes consulter auparavant une personne de la Cour, qui nous aime beaucoup, & qui parle pour nous à l'Empereur dans nos affaires ; ce Seigneur étant entré dans la tente du Prince, lui dit ce qui se passoit, & sortant aussi-tôt : *L'Empereur*, nous dit-il, *m'a fait entendre, qu'il n'est pas necessaire que vous alliez chez la Reine comme les autres* ; ce qui nous fit assez comprendre que cette Princesse ne nous étoit pas favorable.

La troisiéme raison que l'Empereur a euë de faire ce voyage, est sa santé ; car il a reconnu par une assez longue experience, que quand il est trop long-tems à Pekin sans sortir, il ne manque gueres d'être attaqué de diverses maladies, qu'il évite par le moien de ces longues courses. Car tout le tems qu'elles durent, il ne voit point de femmes ; & ce qui est bien plus surprenant, il n'en paroît aucune dans toute cette grande Armée, excepté celles qui sont à la suite de la Reine Mere : encore est-ce une chose nouvelle qu'elle ait accompagné le Roi cette année, cela ne s'étant jamais pratiqué qu'une seule fois, lorsqu'il mena les trois Reines avec lui jusqu'à la Ville Capitale de la Province de *Leaò-tùm*, pour visiter les sepulcres de leurs Ancêtres.

L'Empereur & la Reine Mere prétendoient encore par ce voyage éviter les chaleurs excessives qu'on sent à Pekin en Eté pendant les jours Caniculaires. Car dans cét endroit de la Tartarie, il regne aux Mois de Juillet & d'Août un vent si froid,

principalement durant la nuit, qu'on eſt obligé de prendre de gros habits, & des fourures. La raiſon qu'on peut apporter d'un froid ſi extraordinaire, eſt que cette region eſt fort élevée & pleine de Montagnes. Il y en a une entr'autres, ſur laquelle nous avons toûjours monté durant cinq ou ſix jours de marche. L'Empereur aiant voulu ſavoir de combien elle ſurpaſſoit les campagnes de Pekin éloignées de là d'environ trois cens milles; à nôtre retour, après avoir meſuré la hauteur de plus de cent Montagnes qui ſont ſur la route, nous trouvâmes qu'elle avoit trois mille pas Geometriques d'élevation au deſſus de la Mer la plus proche de Pekin.

Le Salpêtre, dont ces contrées ſont pleines, peut encore contribuer à ce grand froid, qui eſt ſi violent, qu'en creuſant la terre à trois ou quatre pieds de profondeur, on en tiroit des mottes toutes gelées, & des monceaux de glace.

Pluſieurs petits Rois de la Tartarie Occidentale venoient de tous côtez de trois cens, & même de cinq cens milles avec leurs enfans pour ſaluer l'Empereur. Ces Princes qui ne ſavent la plûpart que leur langue naturelle, fort differente de celle qu'on parle dans la Tartarie Orientale, nous marquoient des yeux & du geſte une bonté toute particuliere. Il s'en trouvoit parmi eux, qui avoient fait le Voyage de Pekin pour voir la Cour, & qui avoient vû nôtre Egliſe.

Un ou deux jours avant que d'arriver à la Montagne, qui étoit le terme de nôtre Voyage, nous rencontrâmes un petit Roi fort âgé, qui revenoit de chez l'Empereur: nous aiant aperçûs, il s'arrêta avec toute sa suite, & fit demander par son Interprete, lequel de nous s'apelloit *Nauhoaij*: Un de nos valets aiant fait signe que c'étoit moi, ce Prince m'aborda avec beaucoup de civilité, & me dit qu'il y avoit long-tems qu'il savoit mon nom, & qu'il desiroit de me connoître; il parla au Pere Grimaldi avec les mêmes marques d'affection. L'accuëil favorable qu'il nous fit en cette rencontre, nous donne quelque lieu d'esperer que nôtre Religion pourra trouver une entrée facile chez ces Princes, particulierement si on a soin de s'insinuër dans leur esprit par le moyen des Mathematiques. Que si on a dessein de penetrer quelque jour dans leur païs, le plus sûr pour plusieurs raisons que je n'ai pas le loisir d'expliquer ici, seroit de commencer d'abord par les autres Tartares plus éloignez, qui ne sont pas soûmis à cet Empire; de là on passeroit à ceux-ci, en avançant peu à peu vers la Chine.

Durant tout le voyage l'Empereur a continué de nous donner des marques singulieres de sa bienveillance, nous faisant des faveurs à la vûë de son armée, qu'il ne faisoit à personne.

Un jour qu'il nous rencontra dans une grande vallée, où nous mesurions la hauteur & la distance de quelques Montagnes;

il s'arrêta avec toute la Cour, & nous appellant de fort loin, il nous demanda en Langue Chinoise, *Hao mo*, c'est-à-dire, *vous portez-vous bien* ? En suite il nous fit plusieurs questions en Langue Tartare sur la hauteur de ces Montagnes, ausquelles je répondis aussi dans la même langue. Après cela, se tournant vers les Seigneurs qui l'environnoient, il leur parla de nous en des termes tres-obligeans, comme je l'apris le soir même du Prince son oncle, qui étoit alors à ses côtez.

Il nous a témoigné encore son affection, faisant souvent porter des mets de sa table dans nôtre tente, voulant même en de certaines rencontres, que nous mangeassions dans la sienne : & toutes les fois qu'il nous a fait cet honneur, il a eu égard à nos jours d'abstinence & de jeûne, nous envoyant seulement des viandes dont nous pussions user.

Le fils aîné de l'Empereur, à l'exemple de son pere, nous marquoit aussi beaucoup de bonté ; car aiant été contraint de s'arrêter durant plus de dix jours, à cause d'une chûte de cheval, dont il fut blessé à l'épaule droite, & une partie de l'armée dans laquelle nous étions, l'aiant attendu, pendant que l'Empereur avec l'autre continuoit sa chasse, il ne manqua pas durant ce tems-là de nous envoyer tous les jours, & même quelquefois deux fois le jour, des viandes de sa table. Au reste, nous regardons toutes ces faveurs de la Maison Royale, comme les effets d'une Providence particuliere,

qui veille sur nous & sur le Christianisme, de laquelle nous avons d'autant plus de sujet de remercier Dieu, que l'affection de l'Empereur ne se montre pas toûjours si constante envers les Grands de l'Empire, & même les Princes du Sang.

Pour ce qui regarde les autres particularitez de nôtre Voiage, elles sont semblables à ce qui arriva l'année passée au Voiage de la Tartarie Orientale que j'ai décrit amplement dans ma derniere Lettre, c'est-à-dire, que nous nous sommes servi des chevaux de l'Empereur & de ses litieres; que nous avons logé dans les tentes, & mangé à la table du Prince son Oncle, auquel il nous avoit particulierement recommandez.

Durant plus de 600 milles que nous avons faits en allant & en revenant (car nous ne sommes pas retournez par la même route) il a fait faire un grand chemin à travers les Montagnes & les Vallées, pour la commodité de la Reine Mere qui alloit en chaise; il a fait encore jetter une infinité de Ponts sur les torrens, couper des Rochers & des pointes de Montagnes, avec des peines & des dépenses incroiables. Le Pere Grimaldi décrira dans sa Lettre les autres circonstances.

Quant au fruit que la Religion peut tirer de nôtre Voiage, j'en ai parlé ailleurs. Il suffit de dire que l'Empereur, aux volontez duquel nous ne pouvons faire la moindre

résistance, sans exposer toute cette Mission à un danger manifeste, nous a ordonné de le suivre. Je n'ai pas laissé néanmoins de parler deux fois à ce Seigneur de la Cour, qui est nôtre ami particulier, pour nous dispenser de faire désormais ces longues courses, & moi principalement qui ne suis plus en âge de cela. J'ai tâché d'obtenir au moins qu'on se contentât de mener seulement un de nous. Les Lettres de nos Peres m'ont toûjours été renduës durant le chemin, & j'ai eu la commodité de leur écrire, à cause des Couriers qui alloient continuellement à la Ville Roiale, ou qui en venoient.

J'écris tout ceci à la hâte, pour continuër à vous rendre compte de nos occupations.

ECLAIRCISSEMENT
NECESSAIRE
POUR JUSTIFIER
LA GEOGRAPHIE
QUI EST SUPOSE'E
DANS CES LETTRES.

ON pourra s'étonner que l'Auteur de ces Lettres fasse mention dans la premiere d'une espece de Guerre entre les Tartares Orientaux & les Moscovites, vû l'extrême distance où ces peuples paroissent être l'un de l'autre dans nos Cartes Geographiques: Mais ceux qui sçavent combien les Moscovites ont étendu les bornes de leur Empire le long de la Mer de la Tartarie, jugeront la chose moins difficile. D'ailleurs ceux qui ont vû ces païs y ont fait des découvertes fort contraires à ce que nos Geographes nous en ont apris jusques ici. Tout nouvellement Mr. d'Arcy, qui commande un des Vaisseaux

du Roi dans la flote de Mr. le Maréchal d'Estrées, nous a raconté qu'aiant servi en Pologne, & aiant été fait Gouverneur d'une place vers la Moscovie, des Ambassadeurs Moscovites y avoient passé en s'en retournant, & que les aiant régalez d'une maniere à les mettre en assez belle humeur, un d'eux lui fit voir une nouvelle Carte des païs, qui sont entre la Moscovie & la Chine, & lui dit que de trois Villes qu'il lui montra, dont les noms étoient Lopsla, Abasinko, Nerginsko, toutes trois de la domination des Grands Ducs, quoi que situées dans la grande Tartarie, il y avoit un chemin à Pekin, qui n'étoit que de vingt-cinq ou trente journées. Il faut qu'on tienne cette Carte fort secrete en Moscovie, car le lendemain le Moscovite fut au desespoir de l'avoir donnée, disant que ce seroit pour lui une grosse affaire si on le sçavoit. L'Officier étant revenu depuis en France en a donné une copie au Roi, & une autre à Mr. le Marquis de Seignelay. Pour confirmer cela on peut ajoûter ce qu'un François a écrit de Moscovie depuis moins de deux mois, qu'on y levoit actuellement des Troupes pour aller faire la guerre aux Chinois.

ADITION

Qui apartient au Voiage précedent.

POUR entendre l'endroit de la derniere lettre où il est parlé des Lamas, il faut prendre garde ne pas les confondre avec les Bonzes. Les Lamas sont les Prêtres des Tartares idolâtres, & les Bonzes ceux des Chinois. Ceux-ci sont dans un grand mépris à la Chine, sur tout parmi les gens de condition; & ceux-là, comme dit la lettre, sont en vénération dans toute la Tartarie, même auprès des Grands. Aussi les Bonzes sont-ils tous de la lie du peuple & un ramas de canailles, la plûpart grands scelerats; mais ces Lamas ont parmi eux des gens de qualité, & il n'y a pas long-tems que leur Pontife étoit un frere du Roi de Tibet. De plus, ils vivent communément dans une grande aparence de régularité.

Mais pour sçavoir plus à fond ce qui regarde ces Prêtres Tartares, si souvent nommez dans les Histoires de la Chine, & toûjours en passe de n'avoir que trop de part aux affaires de la Monarchie: Je raporterai ici ce qu'un Jesuite de Perse en a apris d'un Prêtre Arménien qui a été au Tibet; & d'un autre Voiageur de la même Nation, homme sage & de bonne foi, lequel y a demeuré quatre ans, dont le récit doit

paroître d'autant plus vrai que le Pere Gruber qui a passé par-là en venant de la Chine, s'accorde parfaitement avec lui.

Il y a deux Roiaumes en Asie qui portent le nom de Tibet, l'un s'apelle le petit, l'autre le grand. Le petit Tibet confine au Royaume deCachemir,qui est cette agréable contrée de la domination du Mogol, que nous a décrit Mr. Bernier, abondante en toutes sortes de fruits,comme les plus fertiles Provinces de l'Europe, embellie par tout de jardins & arrosée de fort claires eaux, ayant des habitans doux, sociables, de bon accueil pour les étrangers. Le petit Tibet est tout le contraire, quant à la nature du païs, car c'est une terre sterile, un climat froid, & un peuple fort pauvre.

Le grand Tibet, que quelques-uns apelent le Tebat, & d'autres le Boutan, confine à la Tartarie Chinoise. Il n'est guére plus agréable ny plus fertile que le petit. D'ordinaire on n'y fait point de pain. De la farine d'orge *démêlée* avec l'eau de thé, qui vient de la Chine ou avec quelque autre liqueur, en tient lieu. Quelques-uns font neanmoins du pain d'orge,& la plûpart des pauvres y mangent la chair crue. Les rivieres fournissent de fort beau poisson,& il y a quantité de laitage, la terre n'y produit ni vin ni fruits. On y fait de l'eau-de-vie assez forte avec de l'orge & d'autres grains. On se sert d'un peu de froment qui y croît pour faire d'autres liqueurs nourissantes. Le Tibet abonde en musc, c'est un animal sauvage de couleur fauve, un peu plus gros & un peu plus long

qu'un chat, ayant deux dents fort grandes à la machoire de dessus, & son parfum au nombril. La chasse de cet animal est la plus ordinaire du païs; il y a beaucoup de mines d'or & d'argent, mais comme les habitans ne savent pas travailler aux mines, ils n'ont que ce qu'ils trouvent en creusant la terre au hazard; ce qui n'empêche pas qu'il ne soit assez commun.

L'air y est excellent, & on y est rarement malade. Les hommes y sont robustes, assez équitables, & punissant très-severement les voleurs. La foi des mariages y est exactement observée; mais les personnes libres y vivent avec un grand libertinage. Ils n'enterrent point les morts. Ils les exposent aux bêtes & aux oiseaux, dont ils croyent qu'il vaut mieux être mangé que de pourrir & servir de nouriture aux vers.

Dans Lassa, qui est la Capitale & l'unique Ville du païs, commande un Mandarin de la Chine, qui y est envoyé par l'Empereur, à qui cet Etat est soumis : par où l'on peut encore juger de l'immense étendue de l'Empire Chinois, y ayant plus de trois mois de chemin depuis le Tibet jusqu'à cette Ville située au pié de la grande muraille. Quoique cet entre-deux soit extrémement desert, & qu'on n'y trouve que des bêtes farouches, cependant il y passe frequemmment des Caravannes qui vont du Tibet à la Chine, dont la Capitale n'est éloignée que de deux autres mois. Outre le Mandarin qui commande dans le Tibet pour l'Empereur de la Chine, il y a encore sous l'autorité du même Mo-

narque, un Prince Calmuque qui a une Jurisdiction séparée, & à qui l'on donne le nom de Roi.

Mais on peut dire que le plus grand Seigneur du païs, c'est le Pontife de Lamas, qu'ils apellent, ou le grand Lamas, ou le grand Lam, ou le grand Lamasem ; & qui est assûrement ce fameux Prêtre Jean, que quelques-uns sans fondement, ont placé en Ethiopie.

FIN.

a une Ju-
donne le

grand Sei-
le Lamas,
as, ou le
n ; & qui
Jean, que
t placé en